SALUEZ LE PRINTEMPS AVEC Saguenay Dry Ginger Ale

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI PARTICIPEZ A LA PROMOTION A BAS LE COUT DE LA VIE AVEC PEPSI

1ère année No. 165 Mercredi, le 17 avril 1974 48 pages 20 cents

Une dizaine de candidats à la présidence française

PARIS (AFP) — Le nombre exact et les noms des candidats à l'Elysée reconnus par le Conseil constitutionnel ne seront pas connus avant vendredi prochain, mais on estimait mardi qu'il dépasserait largement la dizaine, sur plus de trente "candidats à la candidature", répertoriés quelques heures avant la clôture des candidatures mardi, à minuit.

En 1969, lors de l'élection de M. Georges Pompidou, le Conseil constitutionnel avait retenu sept candidatures sur 22.

Seuls les candidats retenus officiellement pourront bénéficier des facilités accordées par l'Etat: panneaux d'affichage, frais d'affiches apposés sur ces panneaux règlementaires, émissions radiotélévisées.

Si la campagne électorale est pratiquement déjà commencée pour les candidats les plus notables, notamment MM. Jacques Chaban-Delmas, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, elle ne sera officiellement ouverte que vendredi prochain.

La radio et la télévision nationales ont déjà, dans leurs bulletins d'information, fait une large place aux propos et aux programmes, tandis que les postes de radio périphériques ne se sont pas privés de commentaires sur les candidatures.

Un tirage au sort décidera du tour de passage sur les ondes de l'ORTF, radiotélévision nationale de tous les candidats reconnus, dès la semaine prochaine. Dix jours au total sont prévus pour cette propagande officielle. Dans ce but, et pour ne pas nuire par trop aux émissions régulières de l'ORTF, l'écoute limitée, chaque soir à 22 H GMT depuis les restrictions sur l'énergie, sera prolongée jusqu'à près de minuit, étant entendu que la campagne électorale sera diffusée aux heures de plus grande écoute.

POSITIONS PRISES

Les prises de position des principaux candidats sont déjà connues, au moins dans leurs grandes lignes, par la presse et la radio. La campagne électorale, qui les différenciera davantage, sera surtout le moment des controverses et des ralliements.

Les candidats ont promis d'apporter de la nouveauté: la "nouvelle société" selon M. Chaban-Delmas, "la nouvelle majorité" selon le leader républicain indépendant M. Giscard d'Estaing, un renouveau démocratique, politique, économique et social, selon M. François Mitterrand, candidat commun de la gauche.

Aucun n'a promis de miracle en cette période d'inflation. M. Chaban-Delmas envisage un plan de 30 mois pour remettre l'économie française "sur de bons rails".

M. Mitterrand prévoit de son côté trois plans parallèlement menés, l'un de six mois, l'autre de 18 mois, le dernier de cinq ans, pour modifier fondamentalement les conditions de vie et les orientations de la politique générale.

Plus pragmatique, M. Giscard d'Estaing compte sur un examen suivi de la conjoncture qui permette d'infléchir, selon les possibilités, les orientations à dégager. Libéral, il n'exclut pas, en cas de nécessité des interventions de l'Etat.

La grande inconnue reste la candidature de M. Jean Royer, ministre démissionnaire des PTT, défenseur ardent du petit commerce et des artisans, à l'extrême rigorisme moral qui, non classé politiquement, veut surtout pour fendre "la fiscalité abusive et les abus technocratiques".

Dans la campagne électorale, un poids non négligeable sera représenté par un ancien candidat qui ne se présente pas, M. Jean Lecanuet, centriste d'opposition rallié à M. Giscard d'Estaing, et par M. Jean-Jacques Servan-Schreider, leader des réformateurs centristes, qui n'est pas candidat.

"LA BONNE ETOILE" — Voici, au grand complet, le groupe de "la bonne étoile" composé de neuf travailleuses. De gauche à droite: Raymonde Guay, Françoise Martineau (elle gagne deux parts), Pierrette Blouin, Mme Gaétane Turcotte, Jacqueline Bédard, Thérèse Thivierge, Mme Huguette Amyot, Pierrette Coté et Réjeanne Racine. Autres détails en page 10. **(PC Téléphoto)**

Trois morts sur la "route de la mort"

(Lire, page 5)

Le Dr Robert Quenneville à Dolbeau

Les deux dossiers-moteurs devront être représentés à la population

par Réjean TREMBLAY

DOLBEAU — Non seulement les deux dossiers-moteurs pour la région, soit l'autoroute Alma-La Baie et le parc industriel régional, ne sont pas encore acceptés en vertu de l'entente-cadre fédérale-provinciale, mais il semble même que l'on devra les représenter à la population pour consultation.

C'est le désir qu'a exprimé le ministre responsable de l'OPDQ pour la région économique 02, le Dr Robert Quenneville, hier après-midi, à Dolbeau.

Le Dr Quenneville était de passage dans la ville du maire Vézina et il a profité de l'occasion pour répondre aux questions des journalistes sur le développement régional.

La conférence a vite tourné en dialogue et en discussion devant le "patinage" ou l'incapacité du ministre de répondre aux questions des journalistes.

Toutefois, par suite d'une remarque du député de Roberval, Me Robert Lamontagne, sur l'unité régionale et le manque de consultation auprès des députés et de la population du Lac-St-Jean dans la préparation et le choix de ces dossiers-moteurs, le Dr Quenneville a endossé le point de vue de son collègue et a exprimé le souhait que l'on revienne consulter la population, risquant ainsi de retarder considérablement la présentation de ces dossiers.

Quant aux deux dossiers-moteurs, M. Quenneville a expliqué qu'ils étaient loin d'être complétés, mais qu'ils seraient probablement soumis, en juin, pour être choisis à travers les divers dossiers présentés par les autres régions du Québec.

UNE PILULE D'OPTIMISME

C'est une véritable pilule d'optimisme que le ministre a voulu servir aux journalistes et aux invités qui assistaient à la conférence de presse. Le Dr Quenneville a soutenu que la région avait mal réagi à l'entente-cadre fédérale-provinciale parce qu'elle avait mal interprété le sens de l'entente.

Le ministre a également affirmé qu'il existait encore des possibilités de s'inscrire aux ententes secondaires; le ministre a fait savoir aux journalistes que le fonds de développement annoncé par M. Gérard-D. Lévesque, lors de la signature de l'entente, le 15 mars dernier, serait créé le 1er avril 1975.

Le Dr Quenneville a répété à plusieurs reprises que la région devrait se réjouir de la signature de cette entente puisqu'elle était déjà préparée, possédant une bonne avance sur les autres régions de la province.

Le ministre s'est aussi dit d'accord avec le plan-synthèse de développement de l'OPDQ, document vivement dénoncé par le CRD régional; quant au développement du Moyen-Nord, il n'a pas voulu répondre aux questions posées, rétorquant: "Savez-vous si le Moyen-Nord ne figurera pas dans la liste des priorités en juin prochain?" Questionné si tel était le cas, le Dr Quenneville n'a pas répondu, affirmant que ce n'était pas à lui d'avancer une telle chose.

(Autres nouvelles en page 3)

Les postiers de Montréal exigent de Ouellet de négocier l'automatisation

MONTREAL (PC) — Plus de 2,000 postiers de la région de Montréal ont décidé, mardi, au cours d'une assemblée, de ne pas retourner au travail tant que le ministre des Postes ne leur aura pas fait la promesse écrite qu'il est prêt à négocier l'automatisation en cours.

La région de Montréal est privée du service postal depuis mercredi dernier.

Le président local du Syndicat des postiers, M. Marcel Perreault, a déclaré que les grévistes exigeaient, de plus, que M. André Ouellet donne l'assurance qu'il n'y aurait aucune poursuite judiciaire contre eux et qu'il les rassure sur la permanence de leur emploi.

Les postiers, selon M. Perreault, sont déterminés à boycotter le code postal tant que la question des changements techniques ne sera pas discutée.

Le chef syndical a rappelé que, à Ottawa, M. Ouellet avait recommandé aux postiers de cesser de porter des tee-shirts avec l'inscription Boycottez le code postal.

SUSPENSIONS

Le conflit a commencé avec la suspension d'une vingtaine d'employés qui portaient justement ces tee-shirts. Les autres ont débrayé par solidarité.

M. Perreault a souligné que, mardi matin, la police avait fait évacuer le bureau de poste central de Montréal, où 200 employés s'étaient présentés, mais refusaient de travailler.

La semaine dernière, une injonction de la Cour supérieure a ordonné aux postiers de retourner au travail. Cinq membres de l'exécutif du syndicat doivent d'ailleurs comparaître devant le tribunal pour avoir désobéi à l'ordonnance du juge.

EMBARGO

A Ottawa, on a annoncé, mardi, qu'un embargo avait été placé sur tout le courrier en direction du Québec.

Il faudra probablement deux semaines avant d'être en mesure de livrer maintenant le courrier de première classe qui s'est accumulé depuis le début du débrayage. Dans les cas du courrier de troisième et de quatrième classe, le délais pourra atteindre un mois.

A la Fédération des travailleurs du Québec, M. Fernand Daoust, secrétaire général, a dit approuver les grévistes dans leur demande d'une garantie écrite de la part de M. Ouellet.

Selon M. Perreault, l'introduction du code postal au Canada signifie la déclassification de 2,300 employés. Il doit entrer en vigueur à Montréal dans deux ans.

Le ministre des Postes, pour sa part, a fait remarquer que personne n'avait subi de baisses de salaires à Ottawa ou à Winnipeg, où le code postal fonctionne actuellement.

Des grèves de sympathie ont lieu à Ottawa, à Brockville, à Hawkesbury, à Hamilton, à Toronto et dans certaines villes du Québec.

LA BETE NOIRE — Ron Harris (3), des Rangers de New York, a coupé le souffle aux Canadiens, hier soir, lorsqu'il a marqué le but gagnant en supplémentaire. Les Rangers prennent ainsi une avance de 3-2 dans cette série quart-de-finale, qui se poursuivra demain à New York.

(Les détails en page 15)

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	12
— Annonces classées	24
— Bandes dessinées	36
— Bourse	21
— Bridge	46
— Cinéma	12
— Décès	25
— Entrecroisés	40
— Finance	20
— Famille	13
— Horoscope	43
— Mots croisés	43
— Mots mystères	44
— Sport	15 à 18
— Télévision	12

METEO

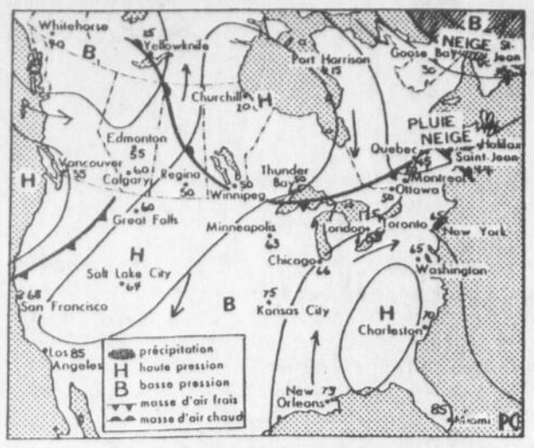

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le Bureau météorologique de Montréal à 21.30 HNE mardi le 16 avril 1974 pour mercredi avec un aperçu pour jeudi entre parenthèses, degrés Celsius.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie: Passages nuageux. Maximum près de 40 environ. Aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé.

Ottawa, Montréal, Laurentides, Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: Généralement ensoleillé. Maximum de 50 à 55 (10 à 15C). Aperçu pour jeudi: passages nuageux.

Baie Comeau, Sept-Iles, Gaspé: Nébulosité croissante avec faible neige passagère en fin de journée. Maximum de 35 à 40 (0 à 5C). Aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé.

Chibougamau, Saguenay-Lac St-Jean: généralement nuageux, avec possibilité d'averses de pluie ou de neige. Maximum de 35 à 40 (0 à 5C). Aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé.

Rimouski: Nébulosité croissante, avec possibilité d'averses en fin de journée. Maximum près de 40 (environ 5C). Aperçu pour jeudi: généralement ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées mardi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Vancouver	42	56
Edmonton	27	49
Calgary	31	58
Yellowknife	15	28
Saskatoon	24	54
Regina	27	44
Winnipeg	31	53
Sudbury	30	53
Toronto	36	56
Ottawa	34	49
Montréal	33	45
Québec	34	40
Fredericton	39	44
Saint-Jean, N.-B.	39	—
Moncton	38	43
Halifax	39	46
Saint-Jean, T.-N.	29	46
Chicago	36	56
New York	45	60
Washington	46	62
Los Angeles	54	66

LES MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 03h40 (3'1") et haute à 10h05 (7'1"). Elle sera à nouveau basse à 16h45 (2'9") et haute à 22h30 (6'7").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 05h00 (6'1") et haute à 11h15 (13'1"). Elle sera à nouveau basse à 17h45 (4'8") et haute à 23h55 (13'0").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 05h35 (5'9") et haute à 11h40 (12'7"). Elle sera à nouveau basse à 18h40 (5'4").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480.

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE ABC

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213).

Collège de Chicoutimi

La situation est redevenue normale

CHICOUTIMI — La situation est redevenue normale au Collège de Chicoutimi alors que professeurs, étudiants et cadres acceptent de vivre l'autonomie. Les cours ont repris comme à l'habitude et le climat scolaire est bon.

Le collège (puisqu'il ne faut plus dire campus) espère rencontrer, dans les plus brefs délais, le ministre de l'Education, M. François Cloutier, ainsi que le directeur général de la DIGEC, M. Robert Trempe.

Très prochainement, on devra procéder à la formation d'une commission pédagogique et à l'élection de huit membres sur le conseil d'administration qui viendront occuper les postes vacants.

Le retour à l'autonomie nécessitera également le rapatriement des inscriptions qui comme on le sait était un service du collège régional. Concernant ce dernier, les négociations sont définitivement rompues.

Le collège de Chicoutimi demandera à ses représentants de se retirer de la table du collège régional.

Dans les autres campus, il n'y a que Jonquière qui refuse de mettre en application le plan de développement, en septembre 1974. A Alma, les différentes instances du campus sont toujours en période de consultation et la position finale n'est pas encore connue. Quant à Saint-Félicien, on semble d'accord pour accepter le plan de développement et l'échéancier qui l'accompagne.

De son côté, le Collège régional continue de se montrer ferme refusant de céder aux différentes pressions. Depuis les derniers jours, les administrateurs régionaux sont plutôt discrets à l'entroit des média d'information.

Le CEA doit continuer à promouvoir encore le développement du milieu

Par Serge CLOUTIER

Alma — "En 1973 comme avant, le travail le plus utile qu'ait accompli le Conseil économique d'Alma est d'avoir fait naître une vague de confiance et un souffle d'enthousiasme dans le milieu, d'avoir généré de l'entrepreneurship, de l'assurance dans les ressources humaines et financières du milieu, la prise en main graduelle des entreprises, bref cet enthousiasme adulte si caractéristique du comté de Lac-St-Jean". Cet extrait du rapport annuel du président du CEA, M. Laval Fortin, résume la philosophie de l'organisme, qui tenait, hier soir, son assemblée générale annuelle.

M. Fortin insiste cependant sur la nécessité de continuer avec acharnement à promouvoir le développement du milieu, et précise qu'il serait odieux de partager les mérites puisque le conseil économique s'appuie sur la mentalité du comté qui en est une de coopération, de participation, de mise en commun des réussites, des échecs comme des efforts.

Le président, réélu avec tout le conseil d'administration, parle aussi de la venue au CEA de M. Paul Dickey, de M. Paul Tremblay, des succès industriels, commerciaux, et des centaines de dossiers qui sont encore sur le métier. Il aborde brièvement la question de la confidentialité obligatoire et du haut pourcentage d'échecs inévitables en promotion économique.

Dix municipalités du comté participent en 1973 au financement du CEA, et les dirigeants de l'organisme voient d'un bon oeil le travail du comité de développement en périphérie, ainsi que des comités locaux à mettre sur pied comme à St-Bruno et Hébertville.

Les administrateurs du conseil économique, à l'exception de M. Jean-Marie Lemay qui se retire, ont tous été réélus sans opposition. Le nouveau-venu est M. Gaétan Lévesque, un gérant de banque. Le président demeure M. Laval Fortin, le vice-président M. Roger Ouellet, le secrétaire-trésorier Me Jean Morency, et les directeurs, outre M. Lévesque, sont MM. Jean Deschesnes, Gabriel Fortin, Louis Laprise, Georges-Henri Lavoie, et Yvon Mimeault.

Trois des administrateurs sont des conseillers choisis par le conseil municipal d'Alma, qui verse environ la moitié du budget total de l'organisme, un autre représente les municipalités du comté, et les cinq autres proviennent des autres organismes membres.

Le budget que les administrateurs étudieront pour 1974 serait de l'ordre de $115,000.00, une augmentation d'un peu plus de 10% par rapport à celui de 1973, dont les opérations ont été légèrement déficitaires.

Le député Marceau trouve déplorables les accusations portées contre lui

Par Yvon LABERGE

OTTAWA — Le député du comté de Lapointe aux Communes, Me Gilles Marceau, trouve déplorables, et il s'en dit pour le moins surpris, les accusations portées contre lui par les instigateurs du projet PIL (dépannages pour les économiquement faibles).

"Depuis six ans que je me porte à la défense des défavorisés et j'ai tout fait pour que les responsables de ce projet puissent réaliser une chose qui me tenait à coeur. Je trouve également malheureux que dix personnes soient privées d'un emploi et que les défavorisés du comté ne puissent profiter d'une somme de $30,000 mis à leur disposition et cela, tout simplement parce que certaines personnes ne sont pas intéressées à respecter les règles qui régissent le programme des initiatives locales", a-t-il déclaré, hier, de son bureau d'Ottawa.

Par ailleurs, Me Marceau défi qui que ce soit de discuter publiquement de son comportement qui n'a jamais, selon lui, été de l'ingérence politique. "La population doit savoir que si le projet a avorté, ce n'est pas de la faute du centre de la Main-d'oeuvre ni de moi-même, mais plutôt à des gens non-intéressés à respecter les règles du jeux. Dans ce projet comme dans tous les autres, le Centre de la Main-d'oeuvre doit contrôler l'emploi et l'usage des fonds disponibles et ainsi le centre contrecarrait les plans de certaines personnes qui n'ont pas eu le courage de se manifester et communiquer avec moi pour que je puisse assister à la conférence de presse, tenue vendredi, en matinée."

D'autre part, Me Marceau, a soutenu qu'il avait tout fait pour que les instigateurs du projet puissent obtenir les sommes d'argent nécessaires à la réalisation du programme. "J'ai personnellement rencontré le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, pour négocier et discuter de l'ensemble du projet. Même qu'à l'issue du refus des instigateurs, je me suis personnellement occupé pour que les sommes soient consacrées à d'autres projets considérés, eux-aussi, comme prioritaires par le comité consultatif, responsable du choix des projets", a-t-il conclu.

Le conseil de Port-Alfred hésite à appuyer le CRD

PORT-ALFRED — Le conseil de Port-Alfred hésite à appuyer le CRD dans toutes ses revendications de peur de nuire aux intérêts de sa municipalité.

"Dans la situation actuelle, la ville de Port-Alfred ne peut accorder son appui au CRD car elle se doit de poursuivre ses négociations en cours avec les nombreux ministères tout en se gardant une porte ouverte auprès du gouvernement."

C'est la déclaration faite par le conseiller Pierre Maurice Laberge qui incitait ses confrères à ne pas entrer dans le vaste mouvement de pressions que vient de déclencher le CRD au sujet de l'entente-cadre fédérale-provinciale et du boulevard Talbot.

Enchaînant sur le même ton, M. Marcial Verreault, a expliqué: "Le CRD ne doit pas être un mouvement de pressions mais un simple outil de travail". Il a même été jusqu'à dire: "Il faut travailler pour notre petit patelin à nous autres et surtout, éviter de perdre le projet de l'autoroute Alma-La Baie".

Après plusieurs discussions, le conseil municipal a décidé de mettre en application la proposition de Mme Olivette Babin à l'effet d'étudier le dossier de revendications préparé par le CRD avant de prendre une position définitive.

Radio-Canada construira

CHICOUTIMI — La Société Radio-Canada a confirmé, hier, la nouvelle du "Quotidien", en annonçant officiellement l'achat d'un terrain, situé à l'intersection de l'avenue des Saguenéens et de la rue des Grands-Ducs, à Chicoutimi, plus précisément en arrière de "Place du Royaume".

Acheté des Chanoinesses hospitalières de Saint-Augustin, le terrain a une superficie de 150,000 pieds carrés.

Radio-Canada y construira un édifice pour y loger tous ses services.

Le Niger est le cinquième pays pour les ressources en uranium

PARIS (AFP) — Le Niger, où vient d'avoir lieu un coup d'Etat, est actuellement, selon les réserves sûres exploitables à un prix compétitif sur le marché mondial, le cinquième pays au monde pour les ressources en uranium.

Elles sont évaluées à quelque 40,000 tonnes d'uranium métal (c'est-à-dire concentré), soit un peu plus que les réserves françaises (dans le cadre du territoire français). Pour ce pays semi-aride, l'uranium représente un atout considérable entrant déjà dans la moitié, en valeur, de ses exportations.

Les premiers gisements d'uranium au Niger, dans la région d'Arlit, à 890 kilomètres au nord-est de Niamey, ont été découverts par des équipes du Commissariat français à l'énergie atomique (CEA), qui, pratiquement seul, pendant une douzaine d'années, de 1959 à 1970, a investi près de 150 millions de f dans ces recherches. Le 1er février 1968, une société d'exploitation à capitaux publics et privés, la Société des mines de l'air, la SOMAIR, était créée, à la suite d'une série d'accords de coopération franco-nigériens, signés à Paris, le 7 juillet 1967, par l'ex-président Diori Hamani. En février 1970, deux sociétés, l'une allemande et l'autre italienne, entraient dans la SOMAIR, dont le capital appartient aujourd'hui, pour 33.5 pour cent au CEA, 18.24 pour cent à la société minière Pechiney Mokta, 16.75 pour cent à la République du Niger, 14.66 pour cent à la Compagnie française des minerais d'uranium, 8.125 pour cent à l'Urangesellschaft (RFA) et 8.125 pour cent à AGIP nucléaire (Italie).

AUTRES GISEMENTS

Fin 1971, les premières 500 tonnes de concentrés d'uranium sortaient de l'usine d'Arlit, inaugurée le 18 décembre 1971, par M. Diori Hamani, en présence de M. François-Xavier Ortoli, alors ministre français du développement industriel et scientifique. La capacité de l'usine, de 750 tonnes par an, doit être doublée dès cette année et portée à 1,800 tonnes au 1er juillet 1977.

Les gisements d'Arlit ne sont pas les seuls du Niger. Le 12 décembre 1973, un accord portant création d'une société pour la recherche de l'uranium dans la région du Djado, au nord-est du pays, à la frontière entre le Niger et la Libye, était signé à Francfort (RFA) entre le gouvernement du Niger, le CEA et l'Urangesellschaft. Tout récemment, le 3 avril 1974, une convention générale était conclue entre la société américaine Continental Oil Company le CEA et le Niger, précisant les conditions dans lesquelles seront effectuées les recherches d'uranium dans la région d'Imouraren, à 100 km au nord d'Agades et à 80 km au sud d'Arlit. Il faut ajouter également que les Japonais sont également associés à des prospections dans la région d'Akouta, auxquelles participent aussi bien le CEA que le Niger.

Chibougamau Lumber

Refus de réintégrer des employés congédiés

St-Félicien — Chibougamau Lumber a refusé, hier matin, de réintégrer les quelques 80 employés congédiés, la semaine dernière, pour avoir débrayé (jeudi) ou encore pour ne pas s'être soumis à l'injonction émise le 8 avril dernier, et ordonnant à ces mêmes employés de rentrer au travail à 16 heures le même jour.

Selon les dirigeants de l'entreprise, dont le directeur général Bertrand Fradet, Ing. même si ces employés ont manifesté le désir de reprendre leur emploi hier matin, la compagnie ne pouvait les réintégrer, la demande de réintégration venant de la CSN qui n'aurait aucun mandat pour demander ou exiger quoi que ce soit des employés, toujours selon les dirigeants de Chibougamau Lumber.

Rappelons ici que lors d'une assemblée tenue lundi dernier, lendemain de la fête de Pâques, la CSN demandait à la compagnie de reprendre les employés et d'ouvrir la convention collective pour y faire certaines modifications au chapitre de la rémunération horaire et autres items de la convention signée entre le syndicat indépendant et Chibougamau Lumber, le 20 décembre dernier. Toujours selon la compagnie, cette convention demeure valide jusqu'au 13 août 1976 et la CSN n'aurait pas le droit de faire de maraudage avant le 13 juin 1976, soit deux mois avant l'expiration du contrat de travail.

Ajoutons en terminant que M. Julien Perron de la CSN a déclaré lundi, à l'issue de la réunion des employés tenue à l'école Bon Conseil de Saint-Félicien, qu'advenant le cas ou la compagnie Chibougamau Lumber refuserait de réintégrer les employés congédiés durant les deux dernières semaines, la CSN envisageait de poursuivre la firme.

Par ailleurs nous avons appris hier que les installations de Chibougamau Lumber, au millage 54 sur le boulevard Onésime Gagnon, fonctionnait normalement et que plusieurs employés congédiés avaient déjà été remplacés.

Quartier ouest

Pas de réalisation avant la mi-juin

CHICOUTIMI — Contrairement à ce qu'avait annoncé le maire Henri Girard, avant son départ pour vacances, la construction de 45 unités de logements dans le quartier-Ouest, ne saura être réalisée avant la mi-juin.

Du reste, la deuxième phase de la rénovation urbaine, commencée il y a maintenant deux ans dans le secteur du Bassin, sera entreprise pendant la même période. C'est ainsi, que suite à la demande des marchands de la rue Bossé, la rénovation pourra être répartie sur deux champs d'actions en même temps.

Pour l'urbaniste-adjoint à la municipalité de Chicoutimi, M. Claude Lancrenon, les raisons qui font qu'un retard est apporté à la construction des unités de logements, s'expliquent par les délais à accorder à la Société d'habitation du Québec, pour étude du projet.

Selon lui, lorsque la date du début de mai avait été avancée, la municipalité y allait de bonne foi, mais les exigences de la SHQ pouvaient alors mettre une entrave temporaire à l'exécution des travaux. "C'est tout simplement une question de délais et d'ici la mi-juin, la construction des 45 unités de logements sera entreprise. Quant on disait le 15 mai, on ne pensait pas que la date des travaux pourrait être retardée", a-t-il dit.

Par ailleurs, les travaux de la deuxième phase de la rénovation dans le secteur du Bassin seront entrepris vers la même période, pour ainsi satisfaire les revendications des marchands du secteur qui demandaient que soit entrepris simuitanément les aménagements du quartier. On se rappèle d'ailleurs, que lors de la rencontre provoquée auprès du maire Girard par l'Association des marchands du secteur Bossé, ces derniers évoquaient la condition pitoyable dans laquelle se trouve le quartier depuis les débuts de la rénovation.

DANS L'ANNONCE

REXALL PARAISSANT

dans l'édition d'aujourd'hui on aurait dû lire

SUPPOSITOIRES DE GLYCERINE

Format de 24 pour adultes. Liste 1.59 2/1.60

Format 24 pour enfants Liste 1.59 2/1.60

MEUBLES MODELES
MENAGE NEUF 1974

STYLE MODERNE

$40. PAR MOIS

Ce ménage est neuf. Ce ménage comprend: laveuse-essoreuse, un poêle, 30 pouces automatique; 1 réfrigérateur, 13 pi. cu; une télévision; un set de chambre, 72 pouces en noyer, un matelas et sommier-caisse SIMMONS, 1 set de cuisine; table ovale avec chaise; 1 set de salon, 4 places en caoutchouc mousse; 2 lampes de salon, 2 tables de salon, 2 lampes de bureau.

Pour informations:

TEL.: 547-7451

Aucun comptant requis
Entreposage et livraison gratuits.
Payable au mois.
Ce ménage est vendu par:
AMEUBLEMENT CAPRI DE JONQUIERE.

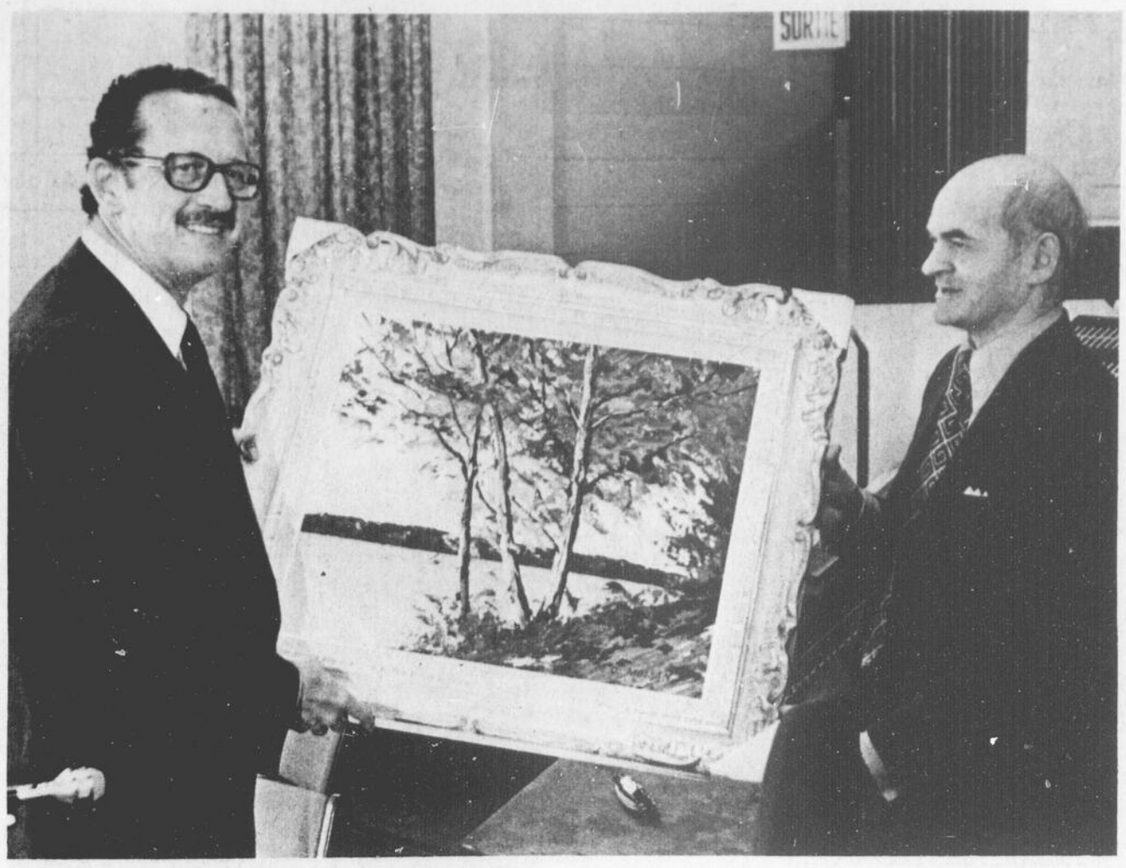

CADEAU — La ville de Dolbeau a voulu montrer sa reconnaissance au ministre Quenneville en lui remettant ce superbe tableau.

Inauguration du parc industriel de Dolbeau

DOLBEAU — La municipalité de Dolbeau possède maintenant son parc industriel bien à elle.

Le "bébé" a été baptisé hier après-midi par le ministre responsable de l'OPDQ pour la région le Dr Robert Quenneville dans une brève cérémonie suivie d'un long cocktail.

Le Dr Quenneville a profité de l'occasion pour faire savoir que le total des subventions versées en vertu des différentes ententes par le gouvernement provincial atteindrait $770,000.

Comme la ville compte, selon le premier magistrat J. Armand Vézina, ajouter pour $150,000 d'équipements d'infrastructures et que de nombreux argents ont déjà été investis dans le parc au cours des dernières années, on estime à Dolbeau que le parc industriel aura nécessité plus d'un million de dollars pour voir le jour.

Tout le monde a évidemment vanté l'esprit d'initiative des gens de Dolbeau et l'on a souhaité vivement que Dolbeau devienne la métropole du Nord.

Le député de Roberval à l'Assemblée nationale Me Robert Lamontagne a profité de la circonstance pour demander au ministre Quenneville s'il n'y aurait pas moyen que les parcs industriels de Dolbeau et d'Alma soient inscrits parmi les dossiers-moteurs de l'entente-cadre Québec-Ottawa. Comme le ministre ne pouvait décemment refuser devant tous ces invités de marques et ces nombreux organisateurs politiques, il a déclaré qu'il faudrait étudier cette possibilité.

Les étudiants ne seront pas pénalisés pour leur travail

DOLBEAU — Les étudiants du Québec qui se sont vu trouver du travail par l'organisation "Placement-étudiants" du gouvernement du Québec, ne seront plus pénalisés.

En effet, le ministre Robert Quenneville a annoncé hier à Dolbeau que les quelques 50,000 étudiants qui travailleront en vertu de ce plan, verront leur salaire jusqu'à concurrance de $1,000 exempté.

Le ministre a expliqué que ces étudiants ne verraient pas leur prêts ou bourses réguits parce qu'ils auront travaillé dans l'été tel que la chose s'est produite l'an dernier.

L'entente a été conclue au début de la semaine entre l'organisme et le ministère de l'Education.

Projet de papeterie

Il ne manquerait plus que l'assentiment de Donohue

Dolbeau — Le député de Roberval à l'Assemblée Nationale, Me Robert Lamontagne, présent à Dolbeau hier, pour l'inauguration du parc industriel de l'endroit a déclaré en fin d'après-midi que cinq Scieries du lac Saint-Jean avaient accepté de participer à un protocole d'entente avec Donohue ou toute autre firme intéressée à l'implantation d'une papeterie à Saint-Félicien.

Au cours d'une entrevue radiophonique, le député a mentionné les noms des entreprises suivantes: Les Chantiers Argenson, la Cie Gagnon de Chibougamau Ltée, Chibougamau Lumber du millage 54 sur la route de Chibougamau, Marc Castonguay de Saint-Félicien et la scierie de Normandin.

Selon le représentant robervalois à l'Assemblée Nationale, le ministre Drummond devrait faire une déclaration aujourd'hui ou demain, concernant ce projet. Il va sans dire que le ministre attend la réponse de la compagnie Donohue, réponse qui ne se serait pas rendue au bureau du ministre hier , suite à l'arrêt sporadique de travail dans le domaine des Postes.

Mais Me Lamontagne n'a pas manqué de mentionner qu'advenant le cas ou Donohue se désintéresserait du projet, d'autres industriels du papier seraient capables de reprendre immédiatement la relève. Nous n'avons pu savoir si ces cinq scieries forment à elles seules la totalité des industries du lac Saint-Jean, ou si ce nombre de scieries ne serait pas de sept. Cependant on peut dire que le projet augure très bien pour les industriels impliqués et nul doute que nous assisterons à certains développements aujourd'hui ou demain.

Roberval demande l'autorisation d'emprunter $2,600,000

Roberval — La municipalité de Roberval présentera jeudi prochain, au ministère des Affaires municipales de même qu'au Service de l'environnement du Québec, un règlement d'emprunt en deux parties et totalisant plus de $2,600,000.00 pour la construction d'acqueduc, égoût, travaux de voirie et aménagement global d'un parc de roulottes qui sera situé entre la polyvalente et le 1er rang de Roberval.

Rappelons que ce reglement a été voté il y a quelques semaines, et qu'une assemblée d'électeurs l'a suivi, mais aucun citoyen n'est venu s'y opposer.

Donc et si le ministère des Affaires municipales acceptait de sanctionner ce même règlement, des travaux de développement de grande envergure sont à prévoir au chapitre du développement et aménagement domiciliaire dont divers quartiers de Roberval au cours du prochain été.

La municipalité de Roberval rencontrera les autorités municipales de Lac Bouchette, suite à une demande de ces dernières pour une étude de regroupement des forces policières des deux municipalités en un corps de police de secteur.

Roberval demandera aux édiles de Lac Bouchette de fixer eux-même la date de cette première rencontre.

Alma regrette la rupture avec la Commission touristique

Par Serge CLOUTIER

ALMA — Le conseil municipal d'Alma appuie les déclarations faites par MM. André Tremblay et Jean-Paul Aubin, mais regrette que ces derniers aient quitté la commission touristique. Une résolution, proposée par M. Gabriel Fortin, exprime aussi le souhait du conseil de voir les deux porte-paroles d'Alma demeurer sur le conseil d'administration de l'organisme régional, pour faire valoir le point de vue d'Alma. Il n'est pas question pour la Cité de couper sa subvention annuelle, mais la résolution adoptée hier soir stipule que l'on souhaite qu'Alma ne soit pas négligée.

Dans un autre ordre d'idées, M. Maurice Thériault a été engagé comme contremaître-général de la Cité, ce qui devrait avoir pour effet de libérer le responsable du service technique, M. Gaétan Tremblay.

Le syndicat s'est cependant opposé à cette nomination, en raison, semble-t-il, du fait que le poste n'a pas été offert aux employés réguliers de la Cité avant d'être comblé par un nouveau venu. Le salaire de ce nouveau fonctionnaire sera de $14,500.00 par année.

La Cité d'Alma appuie officiellement la Sûreté du Québec dans sa campagne de sécurité sur les routes, et ajoute sa voix à celle de la radio locale qui collabore déjà avec le poste d'Alma de la SQ.

Un règlement adopté hier, que les contribuables devront ratifier le 23 avril en assemblée publique, commande des travaux municipaux pour un montant de $395,000.00 permettant la construction de nouvelles sections de rues, pour la construction domiciliaire. Des taxes spéciales allant de $1.35 à $1.45 du pied linéaire de front sera imposée par ce règlement.

A Jonquière

L'orage prévu ne se produit pas...

par Marc Doré

Jonquière — Le calme avant la tempête... ou après? Difficile à dire. De toute façon, l'affrontement prévu par certains et souhaité par d'autres ne s'est pas produit. La séance du conseil de la Cité de Jonquière a été hier soir on ne peut plus calme. Si le maire Camil Gagné et le conseiller Henri Vaillancourt avaient des comptes à régler, ils l'ont fait loin des oreilles indiscrètes des journalistes, le conseiller Vaillancourt ne s'étant tout simplement pas présenté à la séance d'hier soir.

Le maire Gagné semblait parfaitement détendu et lorsque questionné sur l'absence de son collègue, a affirmé ne rien savoir des causes de sa vacance.

Rejoint à son domicile, M. Vaillancourt a déclaré au Quotidien que l'ordre du jour de la séance du conseil ne valait pas un déplacement, les conseillers ayant décidé de siéger rapidement afin d'aller rendre un hommage à la dépouille de l'ex-échevin Louis-René Harvey.

Tous les points de l'ordre du jour ont été adoptés presque sans discussion.

Le gérant municipal a par ailleurs annoncé que $117,000 sont encore disponibles en subventions pour la rénovation domiciliaire et que plusieurs demandes sont en suspens. Déjà 16 projets ont été acceptés.

Enfin le conseiller Lucien Néron a fait rapport du voyage qu'il a fait à Québec pour obtenir des renseignements à propos de subventions disponibles à l'ARDA et au Haut Commissariat aux loisirs et aux sports pour la base plein-air du lac Kénogami. M. Néron n'a pu toutefois rencontrer les personnes idoines et aucune information supplémentaire n'est disponible pour le moment.

CHAUSSEE GLISSANTE — Une voiture en provenance de Port-Alfred a fait une embardée hier soir dans la côte de Racine en direction de Rivière-du-Moulin. La chaussée glissante et un freinage trop rapide aurait provoqué l'accident. La voiture avant de renverser la borne-fontaine aurait donné contre le mur qui borde la propriété des Soeurs du Bon-Conseil.

Paul Langlois accusé de mesquinerie à Port-Alfred

Par Martha GAGNON

PORT-ALFRED — "Le député fédéral, M. Paul Langlois, fait preuve de mesquinerie en continuant de travailler constamment en-dessous de la couverture".

Visiblement choqués de perdre leur bureau fédéral du ministère des Transports qui doit être déménagé à Chicoutimi, les conseillers de la ville de Port-Alfred ont immédiatement blâmé le député Langlois.

"C'est un tollé de protestations qu'il faudrait soulever pour dénoncer l'attitude de M. Langlois qui s'est laissé convaincre par un petit grou d'hommes d'affaires de la rue Racine de déménager le bureau des Transports, a déclaré le conseiller Martial Verreault.

Au cours de son assemblée, hier, le conseil de Port-Alfred a longuement discuté sur la disparition de ce bureau du gouvernement qui représentait un service important, vue la présence du port de mer. Depuis une vingtaine d'années, le ministère des Transports et communications avait son bureau dans ce secteur.

Après les bureaux des douanes, de l'immigration et de l'assurance-chômage c'est maintenant au tour des transports de quitter la ville de Port-Alfred.

Les locaux seront désormais habités par le Centre de main-d'Oeuvre du Canada.

CONVENTION SIGNEE

La convention collective des policiers et pompiers de la ville de Port-Alfred vient d'être signée à la satisfaction des deux parties qui négociaient depuis le mois de novembre. La majorité des employés bénéficieront d'une augmentation salariale de 15 pour cent.

Ainsi, les constables qui gagnaient $172.77 verront leur salaire porté à $200 pour la première année et $225. pour la deuxième année. Ces augmentations salariales sont rétroactives au 30 octobre 1973.

FUSION

Suite au travail d'information qu'a entrepris la Jeune Chambre pour renseigner la population sur la fusion Port-Alfred-Bagotville, le conseil municipal a décidé de demander au ministère des Affaires municipales d'envoyer ses spécialistes pour venir parachever ce travail d'information.

JAK rejette la politique de regroupement de Chicoutimi

par Yvon Laberge

CHICOUTIMI — Comme on devait s'y attendre, les autorités des municipalités de Jonquière, Kénogami et Jonquière Paroisse ne sont pas favorables à la politique de regroupement préconisée par le maire Henri Girard et les trois corporations municipales ont toutes décidé de s'en tenir à l'unité de regroupement JAK, tel que proposé par le ministre Maurice Tessier, en mai 1972, et alors ministre des Affaires municipales.

C'est la réponse que réservaient les trois conseils municipaux à la suggestion faite par le premier magistrat de Chicoutimi, lorsque ce dernier proposait la fusion des services avant d'en arriver à un regroupement total dans le Haut-Saguenay.

Par ailleurs, avec le retour du maire Henri Girard, c'est à nouveau la question des camionneurs qui a fait surface, hier, à la table du conseil municipal et ce, pour la période estivale. C'est ainsi, que la priorité sera accordée, dans l'embauche des transporteurs, aux payeurs de taxes de la municipalité de Chicoutimi.

Par voie de résolution, le conseil municipal a décidé que les contracteurs à l'emploi de la municipalité pour les fins des travaux à effectuer tout au long de l'été, devront, en priorité, demander les gens résidents à Chicoutimi. "Il est évident que cette formule fera encore des mécontents, mais une fois pour toute nous devons trancher la question. Par contre, faisant remarquer le maire Girard, nous aurons ainsi une politique pour le transport de la neige et une politique pour le transport en vrac pendant la période estivale."

D'ailleurs, si le conseil a statué ainsi, c'est à la demande d'un camionneur de Chicoutimi, précisant que les contractants venant de l'extérieur pouvaient favoriser les camionneurs venant eux-aussi de l'extérieur.

"Ceci, non pas par discrimination, mais par simple bon sens. Nous croyons qu'il est important que la répartition du travail soit faite entre les payeurs de taxes de la municipalité avant que l'on offre des emplois à des gens de l'extérieur", devait-il commenter.

D'autre part, le conseil municipal amende la résolution voulant que sept contribuables de Chicoutimi soient considérés permanents aux services de la voirie municipale, et ce dès la semaine prochaine. On se rappelle qu'antérieurement la décision portait pour le 31 septembre prochain.

Par ailleurs, les édiles municipaux en ont profité pour préparer la prochain comité général qui selon la politique du maire Henri Girard, se tiendra à huis clos. C'est ainsi que lundi prochain les membres du conseil se pencheront sur le plan de rénovation de la rue Racine et sur le budget de l'année 1973, en présence du comité des finances.

Pour le plan de rénovation de la rue Racine, il sera en outre question de la politique à adopter et les termes des travaux. Du reste, on en profitera pour discuter du rapport Pomminville sur le regroupement municipal incluant la Rivière-du-Moulin, la Paroisse de Chicoutimi, le canton Saguenay et Chicoutimi-Nord.

D'ailleurs, tel que demandé par les dirigeants municipaux, M. Roger Pomminville doit accélérer le processus de compilation des données afin que le rapport soit fourni avant la rencontre prévue pour le 18 avril entre les dirigeants de Rivière-du-Moulin et de Chicoutimi.

Michel Tremblay
Ass. Générale
500B, Bécard Chicoutimi
Vie — Feu — Automobile — Responsabilité — Ass. Scolaire — Fond pension enregistré.
549-9983

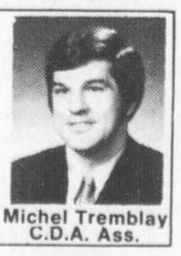

Michel Tremblay C.D.A. Ass.

LA CAGNOTTE D'OR $1000.00
PROCHAIN TIRAGE LE 19 JUIN
r/r la rue racine CHICOUTIMI
RECLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION

Communiquez avec nous. Nous communiquerons avec Chicoutimi, Chicago ou Copenhague.

Communiquez avec nous et nous vous réserverons une voiture à peu près n'importe où au Canada ou ailleurs dans le monde.

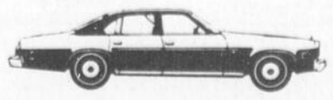

Au Canada c'est TILDEN Auto-location
Mettant en vedette la Chevelle Malibu et autres voitures de qualité
Siège social: 1485 rue Stanley, Montréal
Aux Etats-Unis, nous sommes affiliés à National Car Rental.
677-2727

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Bourassa à la rescousse de Drapeau

Le paternalisme que l'administration Bourassa manifeste à l'endroit de Montréal n'est pas un complexe de provinciaux.

Le dernier budget "sans augmentation de taxes" présenté par le maire Jean Drapeau en est l'illustration éloquente. "Sans Québec, qui l'a rescapée en plein vol, au moment où elle tombait dans un déficit de plus de $48 millions, écrit l'éditorialiste Jean-Claude Leclerc, du "Devoir", l'administration Drapeau aurait pu faire une chute mortelle à peu de mois des élections municipales."

L'an dernier, la ville de Montréal enregistrait un déficit de $33 millions. On prévoit qu'il s'élèvera à plus de $60 millions, l'an prochain. "Depuis deux ans, poursuit le journaliste montréalais, la métropole n'a pas, comme le laisse entendre le président Niding, bouclé son budget sans augmentation de taxes: elle n'aura pu joindre les deux bouts, au contraire, que par une injection importante de revenus déjà prélevés par Québec. C'est dire à la fois dans quelle dépendance grandissante Montréal glisse à l'endroit du gouvernement, et dans quelle impasse dramatique la première ville du Québec va se trouver le jour où les finances québécoises seront plus serrées".

Quant à "La Presse", elle contaste, sous la plume d'Ivan Guay, que "c'est près de 10 pour cent du budget municipal qui seront défrayés par les "largesses" du gouvernement provincial. Et cette aide financière de Québec devra aller en s'accroissant au point où l'influence provinciale deviendra déterminante dans les affaires municipales. En d'autres mots et en mettant les choses au pire, un gouvernement provincial dont les candidats auraient tous été battus dans la région de Montréal pourrait "faire payer" aux Montréalais leur "manque de jugement" politique".

N'est-ce pas répéter explicitement ce que nous avons dénoncé depuis la signature de l'entente cadre Québec-Ottawa et la présentation du budget Garneau? "La Presse" le "plus grand quotidien français d'Amérique", le déplore sans détour: "Il est d'ailleurs inadmissible que la région de Montréal qui est le moteur de la province et la source de la majeure partie des taxes et impôts provinciaux soit, non seulement pour son essor, mais même pour son administration, à la merci du gouvernement provincial".

Les éditorialistes de Montréal perçoivent clairement le danger que font courir à leur ville et à la Belle Province les idées de grandeur du maire Drapeau. L'entêtement de maintenir l'Exposition permanente coûtera encore cette année un déficit de $4 millions que Bourassa devra éponger.

Le contribuable du Québec doit dès maintenant se conditionner à défrayer le déficit des 15 jours olympiques de 1976 dans l'éventualité où le coût de cette manifestation dépasse les $310 millions que devrait rapporter la vente des médailles et des timbres par le ministère des Postes.

Or déjà, le vélodrome qui devait coûter $10 millions, a avalé $19 millions et sa construction n'est pas encore terminée. On pressent avec quelle ampleur l'inflation pourrait se refléter sur la construction du stade. Une étude de la revue américaine "Fortune" fait craindre le pire: L'Astrodome de Houston, construit en 1965 au coût de $45.3, a enregistré un déficit de $569,000 en 1971 et ses propriétaires n'ont pu honorer les taxes en 1972. Le "Multipurpose Stadium" de Seattle, ouvert en 1968, a coûté $20 millions de plus que prévu. Quant au "Superdrome" de La Nouvelle-Orléans, l'estimation était fixée au départ à $35 millions. Il a exigé jusqu'à maintenant des investissements de $151 millions.

Pour l'érection du stade olympique au toit mobile de Montréal et l'aménagement de la piscine on a prévu des crédits de quelque $120 millions. Pourra-t-on vraiment respecter les prévisions?

L'Expo '67 et les Jeux '76 auront contribué à la renommée mondiale de Montréal et du Québec. Mais durant combien d'années et dans quelle mesure ces deux grandes initiatives du maire Drapeau hypothèqueront-elles le budget de la province?

Bertrand TREMBLAY

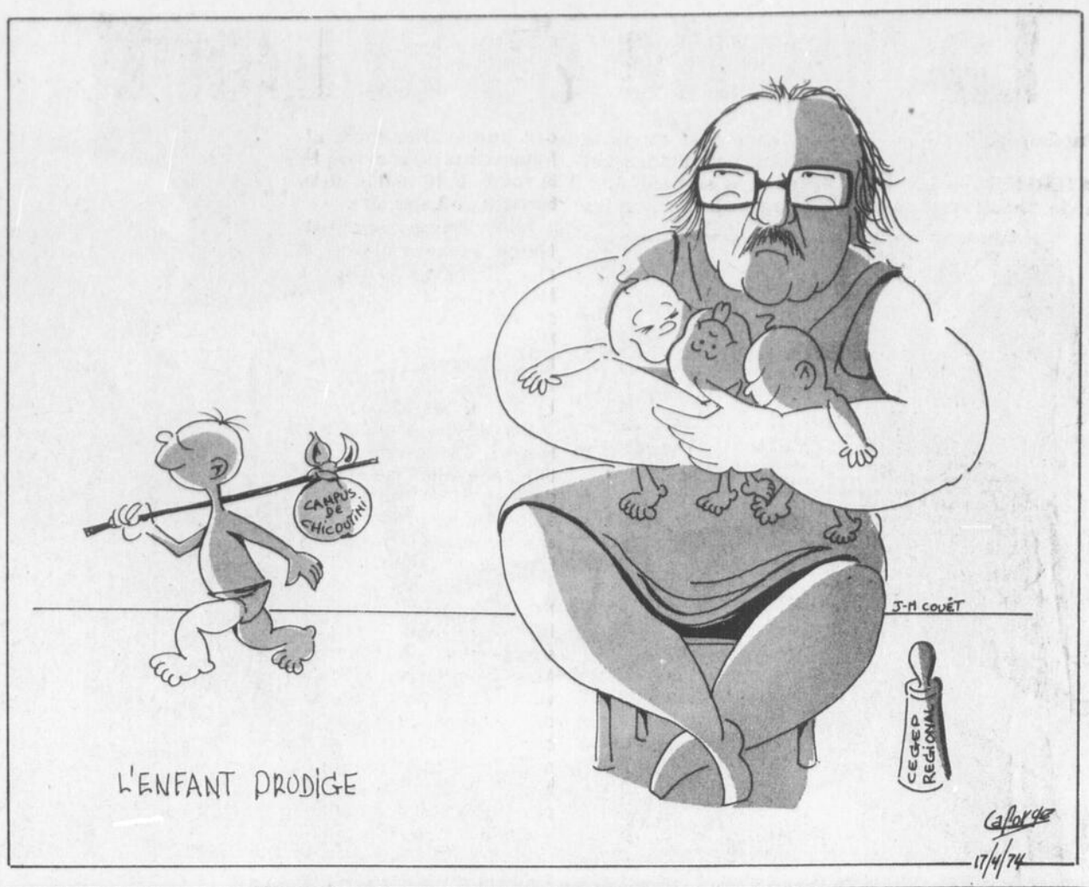

L'ENFANT PRODIGE

PAROLE AUX LECTEURS

L'enfant doit s'impreigner des leçons du passé

Pour former un enfant au sens de l'humain, il faut le structurer dans ses croyances et lui faire manipuler les différentes classes de la société.

Eh bien! Nos ancêtres avaient une foi tellement virile, qu'elle est encastrée dans notre hymne national. "O Canada ! Terre de nos aïeux...
O Canada de foi trempée
Protègera nos foyers et nos droits."

Ils édifiaient des églises et des cathédrales. Aujourd'hui, on les a sévèrement critiqués, on va même jusqu'à dire qu'ils avaient une foi de médailles, de scapulaires et de statues. Pour celà, on a remplacé ces symboles de foi par des décorations modernes, des tableaux immenses, des coloris vigoureux ou tendres, des photos de super-stars où la culture n'a pas toujours la première place...

La foi, nos ancêtres nous l'ont pourtant bien enseignée. Il ne nous ont pas seulement montré à prier, ils ont prié avec nous. Ils se sont écrasés humblement devant leur Créateur. Ils ont parlé sans rougir des vertus théologales: la foi, l'espérance et la charité. Ils en vivaient de leur foi! La prière pour eux, c'était une consolation dans leur isolement et leur difficulté. C'était ça, leur sédatif nerveux! Ils ne pouvaient, ces bonnes gens, prier pour un plus gros salaire, pas question, non, à ce moment là pas question de gros salaire. Ils y en avait plus que pour leur capacité. Leur espoir, leur idéal, c'était de miser sur leurs enfants, oui, le huitième serait sûrement une vocation et ils la méritaient cette vocation.

Nos parents autrefois, qui étaient extrêmement pauvres, nous parlaient de pauvreté, nous faisaient aimer la pauvreté.

Ils recevaient souvent des pauvres dans leurs maisons et malgré le peu de luxe qu'ils offraient, leurs portes étaient grandes ouvertes à tous et à chacun. Ceux qui demandaient du pain en recevaient, ceux qui avaient besoin d'aide trouvaient ce qu'ils cherchaient, ceux qui avaient besoin de vêtement en demandaient et ceux qui demandait asile pour la nuit ne couchaient pas à la belle étoile... Vous vous souvenez de quelques conversations avec ces gens-là... Nous apprenions ainsi à surestimer la pauvreté et notre mentalité a été façonnée de façon à accepter le pauvre et le moins pauvre, à ne pas les comparer et encore moins les séparer. La mentalité de nos ancêtres n'était pas: travail égal, salaire égal, mais l'amour du plus pauvre que le pauvre n'est-ce pas? Et la plupart de ces bonnes gens agissaient ainsi et c'est pour cela que tout naturellement ils se sentaient heureux et sereins de vivre dans ce climat d'ALTRUISME...

Aujourd'hui, on tourne nos regards vers ce qui brille, on apprend à nos enfants très tôt, l'importance de l'échelle sociale. Si tu veux grimper, mon enfant, il te faut faire ceci ou celà, il te faut parler à celui-ci et non à celui-là... alors qu'on devrait, très tôt, leur parler de celui qui est dans le besoin, leur faire apprécier les foyers moins rutilants où la quiétude règne, leur démontrer que la richesse ne fait pas toujours le bonheur. Parce qu'il est prouvé que l'équilibre psychosomatique naît plus d'une sérénité intérieure que du confort matériel, et cette sérénité est souvent plus accessible quand on donne le meilleur de soi aux autres.

"Avec le grand'ménage moderne," on ne tolère pas assez le surrané et le vieilli, on a peur de l'archaïque et des moisissures... Mais, il faudrait être circonspect et se dire, un jour je serai, moi aussi, une vieille personne ou une vieille chose. Si je veux que cette justice se fasse protectrice pour moi il faudrait me souvenir qu'un jour je serai cette vieille génération, cette vieille personne sur un lit d'hôpital, peut-être, cette moisissure en voie de putréfaction... Est-ce que j'aurai moins d'importance qu'aujourd'hui? Comment serais-je apprécié par cette société humaine? Comment serai-je toléré?

Ce n'est pas quand on est bien repu, qu'on a un rang social élevé, qu'on flotte dans le sens social, qu'on apprécie la valeur des gens, non... Quand on est pauvre ou diminué de quelque façon, ou qu'on est mutilé encore et que l'on a encore la chance d'avoir un esprit clairvoyant et des facultés rentables c'est là que l'on peu palper la valeur du capital humain, sa formation, sa conscience, sa condescendance et sa sympathie.

Nous avons besoin plus que jamais de former des enfants humains et pour les avoir ces enfants humains, il faut les amener vers le réel, leur faire observer la santé et la maladie, leur faire apprécier les riches et les pauvres, les projeter vers le bien et ce qu'il apporte en valeur personnelle et en équilibre psychologique.

Nos prédécesseurs n'avaient peut-être pas la piété mythologique et hypocrite qu'on leur a attribuée, certains d'entre nous. Leurs exemples parlent, leurs choses brillent encore... Il suffirait peut-être à chacun de nous, de passer le chiffon... pour les faire briller et en inspirer la jeune génération.

Comme conclusion à tout ceci que pouvons-nous apporter de plus humain? Notre contribution personnelle...

Quand les enfants s'aperçoivent que le monde parle de prière, l'enfant prie. Quand le policier est humain, l'enfant l'aime. Quand la justice défend le droit à la vie ou fait triompher une cause juste.. LES JEUNES SONT CONTENTS!... Quand le monde de l'information profile un monde heureux et un partage équitable, les enfants sourient à l'avenir... On veut l'exemple quand on est jeune, on recherche ce qui est vrai. Si on leur enseigne l'importance de la santé, les enfants sont heureux et seront portés à protéger leur santé. Si on leur dit que tout est tabou cela les rends inquiets et enfin quand on dit que la pauvreté égale la misère, ce n'est pas toujours vrai!

Il faut enseigner à nos enfants l'amour de la foi, des vieilles gens et le culte des vieilles choses afin qu'ils en goûtent la saveur, la valeur et s'en fassent les amis et les protecteurs. Il faut leur faire visiter des institutions de malades, de vieillards et de prisonniers et ce pendant qu'ils sont très jeunes; pour qu'ils aient une juste vue du monde réel. Quand ils seront adolescents, ils sauront discerner le bonheur. Ils apprécieront leur force et leur capacité de vingt ans et s'en serviront non pas pour détruire les hommes et dévaliser les banques mais pour humaniser le monde et les techniques modernes.

Mme E. Pedneault
Bagotville, P.Q.

Le 25 mars, 1974

On continue à polluer la rivière Saguenay

Le même jour, deux événements importants se produisent en regard de la pollution.

Le premier, heureux, sans doute faisant suite au superbe article du journaliste du Quotidien M. Berberi: Alcan épurera les eaux d'égout de ses usines. Puisse Alcan songer puisqu'elle reconstruit ses usines, à cesser de polluer l'air en les reconstruisant dans des endroits au sol infertile, soit rocheux ou sablonneux et loin des centres habités.

Le second, bien triste, ce qu'on gagnait par l'épuration des eaux d'égout des usines d'Alcan, on le perd par la décision de Goldbloom qui vient d'accorder à la municipalité du Cantom Tremblay la permission de construire un nouvel égout qui jettera ses déchets dans le Saguenay.

Alors que l'on s'attendrait à ce que le gouvernement lutte contre les industries pour les obliger à cesser en tout cas ne pas augmenter la pollution de nos eaux; c'est le contraire, c'est l'industrie qui décide d'épurer des systèmes d'égout déjà établis et c'est le gouvernement qui en installe de nouveaux.

Goldbloom a déclaré qu'aucun nouveau système d'égout ne serait autorisé à déverser des égouts dans le Saguenay. Mais la parole d'un politicien... d'un ministre... M. Bertrand Tremblay rédacteur en chef du "Quotidien", dans une série d'articles dont "La foire aux Illusions", nous prouvent qu'il ne faut pas s'y fier et que notre région est traitée avec mépris, avec malpropreté, avec malhonnêteté par les deux gouvernements.

Goldbloom en donne la preuve, une entre tant d'autres au sujet de la pollution. A notre mise en demeure d'épurer les eaux d'égout de Valin il répond: Nous dépensons ailleurs pour épurer les eaux, sur d'autres versants. Toujours ailleurs, jamais dans notre région. Les eaux d'égout des administrateurs Simard Tremblay, Girard Villeneuve, Dufour, Gagné, Malaison, Paradis etc, continuent de polluer les eaux du Saguenay et Goldbloom accorde de nouveaux réseaux d'égout sur le Saguenay.

Nous ne pouvons terminer sans cette réflection. Fédéralisme rentable... deux gouvernements rouges, un à Québec l'autre à Ottawa, et l'on ne trouve pas même les fonds pour une toute petite usine d'épuration et l'on décide de polluer davantage le Saguenay.

Jean Gagnon, Valin
Chicoutimi-Nord

Le 11 avril

Pour le maintien de "Multiplex"

A la suite de la disparition de l'émission "Multiplex" à l'antenne de CBJ, nous, fervents auditeurs, regrettons vivement cette décision. C'est pourquoi nous opposons tous ici nos signatures afin de contester l'arrêt de cette émission.

Loraine Boucher, 1044 4e Ave, Port-Alfred, Louis Verreault, 921, rue Lavoirier, Arvida, Guy Delisle, 897, ampère, Arvida, Rita T. Verreault, rue Lavoisier, Arvida, Jeanna Sirois, 415, St-Etienne, Arvida, Sylvianne Saint-Pierre, Lucette Perreault, Lucien Bergeron, Willey Girard, 265, Bergeron, Arvida, Roland J. Mercure 896, Maxwell, Arvida, Marcel Mailhot, 305, Brassard, Arvida, R. Turbide.

AU FIL DE LA PENSÉE

On va vider les régions

Le député péquiste Lucien Lessard, de Saguenay, dénonçait, à l'Assemblée nationale dernièrement, la nouvelle entente Canada-Québec relativement au développement régional. Nous reproduisons textuellement son intervention:

A propos de la nouvelle entente Canada-Québec, nous constatons que cette entente consacre les nouvelles priorités recommandées dans l'étude de l'Office de planification et de développement du Québec, c'est-à-dire le renforcement de la structure industrielle de Montréal et de la région limitrophe aux dépens des régions périphériques. Toute la politique de déconcentration ou de décentralisation industrielle qu'on a tenté d'imposer depuis quelques années, qu'on a tenté en tout cas de réaliser depuis quelques années, il semble que les libéraux en ont fait leur deuil. Il semble que les libéraux ont décidé de tout développer ou de créer l'industrie surtout autour de la région de Montréal et de délaisser les régions périphériques, que ce soit la région de la Côte-Nord, que ce soit la région de la Gaspésie, que ce soit la région de l'Outaouais ou celle du Lac Saint-Jean. Est-ce dire que c'est reconnaître la faillite de l'OPDQ dans toute la politique de planification qu'on a tenté depuis 1968? Devra-t-on instaurer des politiques d'aide aux migrants, mais cette fois non pas d'aide de migration entre municipalités ou entre villages, mais des politiques de migration entre Montréal et le reste du Québec?

Je doute qu'une véritable planification puisse s'instaurer au Québec sans consultation de la population. Comment se fait-il que dans cette entente Canada-Québec on ait concrétisé les objectifs qui sont prônés par l'étude préliminaire de l'OPDQ alors que cette étude n'était que préliminaire? Comment se fait-il qu'on ait concrétisé ces objectifs alors que l'Office de planification et de développement du Québec avait commencé à faire, au niveau de l'ensemble du Québec, des consultations, en particulier auprès des gens directement concernés?

D'ailleurs, le document de l'OPDQ n'était qu'un document préliminaire qui pouvait être modifié après consultation. A quoi sert maintenant la consultation? A quoi sert maintenant d'aller voir les gens des CRD des différentes régions du Québec quand on vient de concrétiser, par une entente entre le gouvernement fédéral et le Québec, les priorités qui étaient inscrites dans le document préliminaire de l'OPDQ? Pourquoi même les parlementaires ont-ils été tenus à l'écart de ce document? Il me semble que les députés libéraux devraient être d'accord sur cela. Il me semble que toute grande politique de planification devrait au moins, si on ne va pas au niveau de la population, être discutée à l'intérieur de cette Assemblée nationale. Les grands objectifs de la planification devraient au moins être soumis aux élus de la population. Cela ne semble pas être le cas; ce sont quelques ministres, quelques fonctionnaires qui décident du sort de toute la population du Québec, qui décident du sort de toutes les régions périphériques du Québec.

Quant à la population, elle a appris à être libre, elle a pris le goût de la liberté. Les gens de Cabano comme les gens de Sacré-Coeur ont pris le goût de la liberté. Ces gens ont l'intention d'exiger de ce gouvernement qu'ils soient consultés dans les grandes décisions importantes, en particulier en ce qui concerne la planification. C'est cela faire de la social-démocratie, c'est-à-dire faire en sorte que la population puisse être consultée dans les décisions, que la population puisse participer au niveau des grandes décisions. Non, on vient de concrétiser des objectifs qui peuvent être la mort des régions périphériques et la population n'a été aucunement consultée. La social-démocratie, c'est de permettre non seulement à l'ensemble des individus, mais aussi à toutes les régions du Québec une égalité de chances dans le développement économique.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

La "route de la mort" fait 3 autres victimes

Par Guy BERGERON

LATERRIERE — Le vocable de "boulevard de la mort" qu'a déjà connu le Parc des Laurentides est revenu à la surface, hier, lorsque trois personnes ont connu une mort affreuse dans un accident de la route, à 10 milles de la barrière de Laterrière.

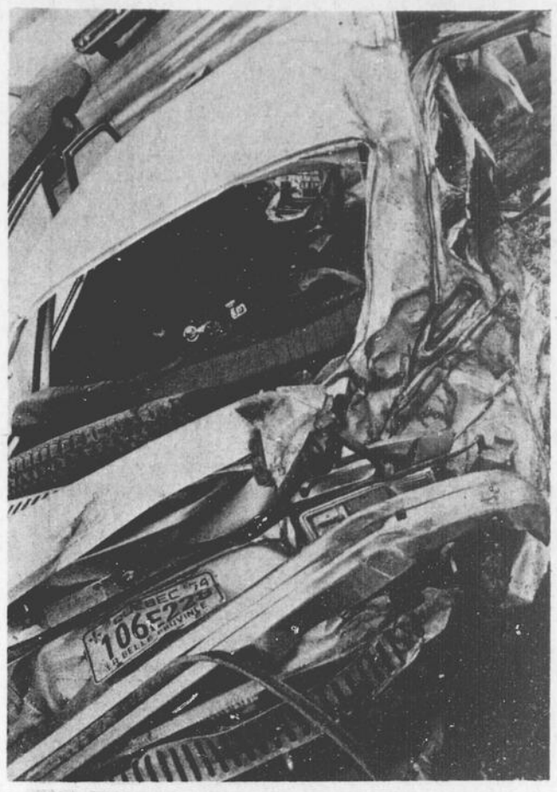

TROIS MORTS — Pour M. Marcel Harvey et son fils Michel, âgé de 18 mois ainsi que pour Mme Gérard Saint-Laurent, la petite voiture européenne qui a heurté un lourd fardier, hier matin, dans le parc des Laurentides, est devenue un tombeau ambulant.

Les victimes sont: M. Marcel Harvey, âgé de 37 ans, au 2406, Cuvillier, à Montréal, mais originaire de Jonquière; son fils, Michel, âgé de 18 mois; et Mme Gérard Saint-Laurent, âgée de 61 ans, du 229 rue King-Georges, à Kénogami.

Par ailleurs, Mme Marcel Harvey, épouse de la victime, née Mlle Lise Perron, de la rue Sir Wilfrid-Laurier, à Jonquière, reposait, hier soir, dans un état critique à l'Hôpital de Chicoutimi.

L'accident est survenu, hier matin, vers 7h. lorsque la petite voiture européenne, conduite par M. Marcel Harvey, a donné violemment contre un fardier, chargé de marchandises, propriété de la maison Baillargeon, de Montréal. Le chauffeur n'a pas subi de blessures dans l'accident.

Il semble bien que le conducteur de la petite voiture européenne a perdu la maîtrise de son véhicule sur la chaussée glissante pour aller heurter violemment le lourd fardier.

La famille Harvey était en route pour Montréal à la suite du congé pascal passé chez des parents à Jonquière.

VIOLENCE DE L'IMPACT — Le gros fardier de la maison Baillargeon a été endommagé lourdement lorsque la voiture européenne l'a heurté de front hier matin dans le parc des Laurentides.

Dolbeau et l'expo-science se transportent à Calgary

Par Laurent TREMBLAY

DOLBEAU — "Avec le projet que nous avons, nous sommes très confiants de représenter dignement la région Saguenay-Lac-St-Jean à Calgary dans la section "Sciences de la vie".

C'est avec cet optimisme débordant que Mlle Ghislaine Hébert entrevoit cet expo-science nationale du 5 au 11 mai en Alberta avec le sujet: "Influence de la lune sur l'être humain" qui a remporté les honneurs à l'expo-science régionale qui avait lieu à la polyvalente Charles-Gravel, de Chicoutimi-Nord.

Il est maintenant assuré que les trois autres membres de l'équipe M. Denis Bussières et Mlles Claudette Drapeau et Louise Soucy ainsi que leur professeur M. Lévis Bonneau accompagneront Mlle Hébert dans ce périple dans l'Ouest canadien grâce à la participation de la Régionale Louis-Hémon et des organismes de la municipalité de Dolbeau qui combleront les frais inhérents à ce voyage.

La porte-parole de l'équipe a confié que la compétition sera certainement très forte à Calgary étant donné que l'on y retrouvera des travaux primés de chacune des régions du Canada. "Il reste un fait, a-t-elle fait remarquer, que cette expérience acquise à l'expo-science régionale nous permet d'espérer certaines possibilités puisque nous considérons que le projet peut-être original et d'actualité".

L'intérêt en astronomie de leur professeur M. Lévis Bonneau, lequel possède une maîtrise depuis deux ans, a suscité ce projet de recherches chez ces quatre étudiants de 17 ans du Secondaire V de Jean-Dolbeau. Le plus difficile était donc de prouver ce que l'on voulait avancer car l'homme étant habitué à voir la lune n'en fait plus de cas et pense qu'elle n'a aucune influence.

L'équipe a donc obtenu une étroite collaboration tant des professeurs que des élèves de l'école pour mener le projet à bon terme dans les différents tests qu'elle devait obtenir pour établir ses conclusions. L'étude sur les marchés de la Bourse a été plus ardue car durant six mois on a dû fouiller les quotations dans les journaux pour faire l'évaluation de la fluctuation de l'indice de chacune des bourses en fonction de la lune.

Cette équipe a oeuvré plus de 10 heures par semaine depuis l'automne dernier et sort enrichie de cette expérience de groupe où la collaboration et la compréhension ont toujours été en priorité.

Comme l'expo-science pan-canadienne aura lieu à Jonquière l'an prochain, Mlle Hébert invite les étudiants à se pencher davantage sur des projets scientifiques. "Dans la tête de chaque étudiant, précise-t-elle, il y a plus de potentiel que l'on s'imagine. C'est une question d'efforts et de travail soutenus qui permettra d'avoir plus de participants et des travaux d'une diversité que l'on aura encore jamais vue".

Pour M. Lévis Bonneau, ces quatre étudiants ont travaillé très ferme et on fait preuve de grande persévérance tout en s'assurant que leurs études n'en souffrent pas. Il a ajouté qu'à l'Ecole Jean-Dolbeau il y avait un milieu de travail qui favorisait vraiment les travaux extra-horaires dans les domaines des sciences, sportifs et culturels et que tout pouvait se faire dans le cadre des activités étudiantes.

M. Bonneau a indiqué qu'à cette école des étudiants participaient depuis six ans à l'expo-science et qu'un étudiant s'est déjà mérité le 1er prix en biologie il y a trois ans. Selon M. Bonneau, les professeurs doivent s'intéresser à ce que des étudiants participent à des projets scientifiques et répondre ainsi à ce voeu de la fondation Science-jeunesse, un organisme canadien, qui travaille pour l'avancement des sciences à l'échelle nationale depuis plusieurs années.

A L'HONNEUR — Les 4 étudiants de l'Ecole secondaire Jean-Dolbeau se rendront à Calgary pour exposer leur oeuvre. M. Lévis Bonneau, leur professeur, les accompagnera. Il félicite le groupe qui s'est mérité le premier prix dans la section Sciences de la vie. On reconnaît de gauche à droite: M. Lévis Bonneau, Mlle Ghislaine Hébert, Mlle Claudette Drapeau, M. Denis Bussières et Mlle Louise Soucy.

CHEMINEMENT

L'influence de la lune sur le comportement humain s'est portée sur quatre aspects en fonction du mois lunaire.

Tout d'abord, les naissances, à partir d'un relevé de naissances quotidiennes durant un an provenant des hôpitaux de Dolbeau et Chicoutimi. En second lieu, les accidents à partir d'un relevé d'accidents routiers quotidiens sur une période de deux ans selon les informations transmises par le ministère des Transports de Québec.

Vient ensuite le marché boursier selon des indices boursiers quotidiens sur une période de 5 mois prélevés dans les journaux. Enfin, sur la personnalité avec l'aide des conseillers en orientation de l'Ecole Jean-Dolbeau pour obtenir des tests de personnalité. L'analyse des résultats de cette centaine d'étudiants a été faite selon 14 facteurs de la personnalité.

Les données ont été reproduites sur graphiques afin que les analyses puissent être faites selon une méthode scientifique et les courbes obtenues furent interprétées en fonction des jours du mois lunaire.

CONCLUSIONS

Pour le graphique des naissances, la courbe a montré facilement qu'à la nouvelle lune l'on retrouvait le taux maximum des naissances.

La courbe des accidents révèle que le taux maximum d'accidents se situe à la pleine lune. Une conclusion pratique serait d'inciter les automobilistes à être plus prudents sur les routes lors de la pleine lune.

En ce qui a trait au marché boursier, l'équipe n'a pu rien certifier dû au manque de données. On a remarqué cependant quelques sommets à la pleine lune tandis qu'à la nouvelle lune, la courbe est plus ou moins régulière.

Les tests de personnalité ont été soumis dans le but de pouvoir expliquer l'attitude générale des gens à chaque phase lunaire. "Nous sommes arrivés à la conclusion qu'à la pleine lune, les gens sont plus frivoles, généralement distraits, insoucieux et plus chaleureux, indique le rapport. De plus, ils portent un intérêt plus marqué pour le sexe opposé et perçoivent moins le danger".

Ces facteurs de la personnalité démontrent une certaine similitude en ce qui concerne les comportements humains pour les naissances, les accidents et les marchés boursiers.

Permis suspendu pour 12 mois pour facultés affaiblies

CHICOUTIMI — "Devant la consommation désordonnée de boissons alcooliques par les automobilistes et le nombre d'accidents mortels dans la région, les tribunaux doivent prendre leurs responsabilités pour éliminer de la route ceux qui font fi de la plus élémentaire prudence," a déclaré, hier matin, le juge Guy Tremblay, au moment où il suspendait, pour 12 mois, le permis de conduire d'un automobiliste de Jonquière.

Le chauffeur avait conduit son véhicule avec .32 milligrammes d'alcool dans le sang, soit quatre fois ce que la loi permet.

En outre, l'automobiliste pris en faute en était à une récidive, ayant comparu pour une accusation similaire, en 1972.

Le juge Tremblay a précisé que les hécatombes de la route ne laissaient pas les tribunaux indifférents.

"Surtout que les statistiques révèlent qu'un accident sur deux est causé par l'alcool au volant," a-t-il dit.

Hier matin, à part quelques ivressomètres, ce fut la journée des vols à l'étalage. Pas moins d'une quinzaine de personnes, hommes et femmes, ont défilé devant le tribunal pour des vols commis dans les centres commerciaux du boulevard Talbot.

Tous ont écopé d'une amende de $25 chacun.

Etude sur le stationnement entreprise à Roberval

Le maire J.-Arthur Tremblay de Roberval a demandé par voie de résolution que le gérant municipal, M. Robert Gagné fasse une étude sur les problèmes de stationnement sur les terrains de l'hôtel de ville.

Il semble en effet que plusieurs citoyens ayant affaire dans divers commerces du centre-ville de Roberval se servent du stationnement normalement réservé aux employés et officiers de la Cité de la Traversée.

Le maire Tremblay a décidé d'en avoir le coeur net, et c'est lors de l'assemblée régulière du conseil de ville de Roberval tenue exceptionnellement mardi dernier que le maire a fait cette demande, ajoutant qu'à la lumière du rapport qui lui sera fourni, la cité envisagera les solutions qui s'imposent.

Le maire a fixé à un mois le délai de présentation de ce même rapport.

Mort sur le Boul. St-Ignace

Enquête du coroner jeudi

CHICOUTIMI — Le Dr François Brisson tiendra une enquête du coroner, jeudi, au Palais de justice de Chicoutimi, pour déterminer les causes et les circonstances de l'accident de la circulation qui a coûté la vie à M. Pierre Aubut, âgé de 71 ans, du 241 rue McLeod, à Arvida, le 8 avril dernier, sur le boulevard St-Ignace.

On se rappellera que la victime avait pris place dans une automobile conduite par M. Philippe Tremblay, d'Arvida qui était venue en collision avec celle de M. Clément Côté, de Matagami.

Bourdon est apte à subir son procès

Par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — Le juge Guy Tremblay a déclaré Edouard Bourdon, un individu, âgé de 48 ans, de Jonquière, apte à subir son procès sous l'accusation du meurtre de son épouse, tuée de deux coups de hache, le 10 mars dernier, à sa demeure, à Jonquière.

Le Dr Camille Plourde, psychiatre à l'Institut Roland-Saucier, a déclaré que selon lui, Bourdon ne souffrait d'aucune maladie mentale et qu'il différenciait le bien du mal.

Devant ces faits, le juge Tremblay a cité Bourdon à son enquête préliminaire qui doit s'instruire le 8 mai prochain.

Me Claude Vaillancourt, procureur du prévenu, devait présenter, cette semaine, une requête en Cour supérieure pour tenter d'obtenir la mise en liberté provisoire du prévenu d'ici à son enquête préliminaire.

Le procureur de la Couronne, Me Denis Vaillancourt, a précisé, hier, que le ministère public sera prêt pour l'enquête préliminaire le 8 mai.

Ste-Marguerite-Marie coupée du reste de la région

Par Réjean TREMBLAY

Ste-Marguerite-Marie — Quelque 65 familles de Ste-Marguerite-Marie, à quelques milles de Dolbeau-Mistassini, vivent actuellement coupés du reste de la région, par des inondations qui empêchent la circulation habituelle.

La route de quelque 4 milles est inondée depuis vendredi dernier sur sa majeure partie; l'eau atteint plus d'un pied de profondeur en certains endroits.

Selon le président de la ligue des citoyens de Ste-Marguerite-Marie, M. Gaston Dufour, la population conserve sa bonne humeur et attend patiemment que le soleil fasse disparaître les "rebords" de neige qui empêchent l'eau de s'écouler.

Actuellement, il est quasi-impossible de se servir de voitures pour circuler, l'eau pénétrant à l'intérieur. Cependant, selon M. Dufour, on circule plus aisément en camionnette ou en camion.

Le député de Roberval, Me Robert Lamontagne interrogé sur cette situation, a déclaré qu'il était au courant des inondations qui ennuient les gens de Ste-Marguerite.

Il a ajouté que c'était la dernière année que l'on verrait ce phénomène puisque la route sera refaite sur une longueur de 3.75 milles dès l'été prochain.

C'est dommage, ça aurait pu devenir une attraction touristique!

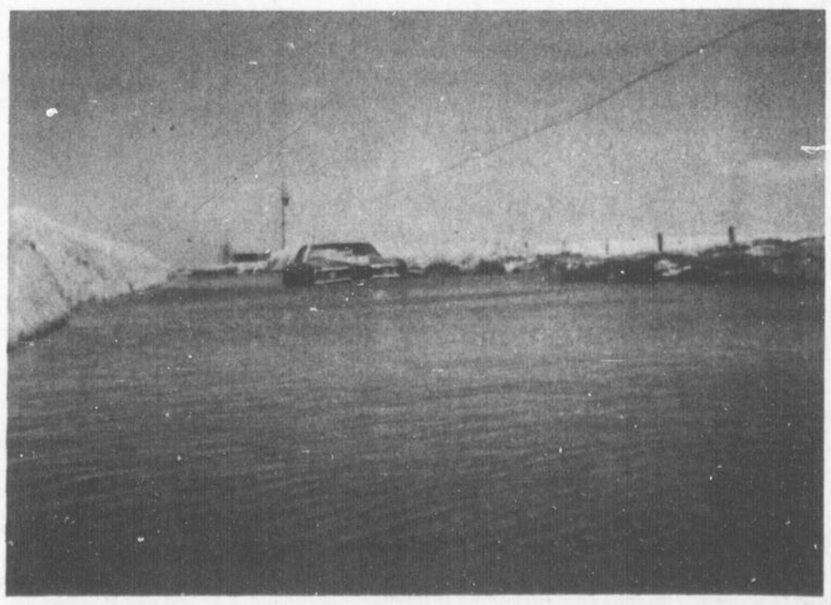

UN PIED D'EAU- En certains endroits, on a remarqué jusqu'à dix-huit pouces d'eau... Et l'on est conservateurs, nous ont dit nos informateurs.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

SALAIRE DE M. JEAN

Pour éviter les spéculations et les cancans, précisons la "vie salariale" du président du CRD, M. Jean Lavoie. A ce titre de président, il a droit à un traitement annuel de $2,500. Et au budget du CRD est prévue la somme de $12,000 pour les "dépenses présidentielles". Comme coordonnateur du Comité du Moyen-Nord, M. Lavoie reçoit un salaire de $18,000. Voilà les précisions!

LE PORTE-JARRETELLES

Les fabricants de lingerie féminine ont relancé ce printemps sur le marché les bas et les porte-jarretelles. Ce qui se veut un retour à la mode des années 30. Reste à savoir si cette relance ne s'avèrera pas un feu follet d'un printemps.

VIE DE CHIEN ORDONNEE

En Allemagne de l'Ouest, on vient de règlementer la vie des chiens. Par décret gouvernemental, on a fixé une série de normes pour les niches et chenils des quadrupèdes domestiques. Le décret interdit entre autres d'attacher un chien si ce dernier ne dispose pas d'un abri. Toute chaîne doit avoir au moins six mètres de long. Tout chien ne peut être attaché à longueur de journée et a droit à un mininum d'une "heure de détente libre". La vraie belle vie de chien, quoi!

A L'HOTEL NASSAU

Dans le cadre d'un concours de Coca-Cola, M. et Mme Jean-Marie Tremblay ont eu droit à un séjour à l'hôtel Nassau, aux Bahamas. Un bon moyen pour oublier que le printemps continue à se faire tirer l'oreille.

AUX EXAMENS DES C.A.

"Le Journal", organe officiel de l'Institut des comptables agréés du Québec, fait écho aux résultats des examens des C.A. Et on y apprend que sur les 363 candidats à réussir les examens, M. Pierre-Albert Potvin, un ancien étudiant de l'UQAC maintenant à l'emploi d'une entreprise de Québec, s'est classé quatrième, ce qui lui a valu un prix en argent.

JEAN-MARC, LA CONSOMMATION

A leur souper mensuel, servi ce soir à l'hôtel Chicoutimi, les membres du Cercle des affaires Racine auront l'occasion d'entendre Me Jean-Marc Lavoie, président régional de l'Association canadienne des consommateurs. De quoi sera-t-il question? De consommation évidemment!

LE "GROUPE DES NEUF"

Au départ, ce "groupe des neuf" formé de dirigeants d'entreprises, de conseillers en administration et d'un professeur d'université se voulait d'abord un genre de conseil d'administration informel, à la disposition des entreprises des membres du groupe. Par la suite, c'est devenu un groupe d'amis où chacun met au service des autres ses connaissances, son expérience et parfois, son influence et ses contacts. On en saura plus long mercredi soir au souper-causerie de la régionale Saguenay-Lac-Saint-Jean du Centre des dirigeants d'entreprises (CDE) qui sera servi au motel Richelieu.

S.V.P. NE PAS DERANGER

Quand on est occupé, on est occupé et comme notre ami semble maître de la situation, à quoi bon intervenir! Un trône fait sur mesure, un suçon à savourer, bref la belle vie.

DIXIT THOMAS-EUGENE

Entendu l'autre matin au Cercle de presse de Chicoutimi: "L'économie est une chose trop sérieuse pour laisser cela entre les mains des économistes". La citation est de Thomas-Eugène Simard, le directeur général du CRD. On a comme l'impression que Serge Moussaly de l'UQAC ne sera pas d'accord avec un tel énoncé.

Et en parlant de Thomas-Eugène, lui vous dira qu'il est au courant de tout, qu'il a droit à la primeur de tous les rapports, verbaux et écrits. Au bureau de Thomas, tout le monde au rapport y compris le président, Jean Lavoie.

LES MAISONS-CITRONS

Dans la dernière édition du "Réveil du consommateur", organe d'information de l'IPIC (institut de promotion des intérêts du consommateur), deux articles qui ne manqueront pas d'accrocher le lecteur: "Les maisons-citrons de la SCHL" (Société centrale d'hypothèques et de logement) et "Le pain de moins en moins bon, de plus en plus cher."

VOITURES ELECTRIQUES

La société Teihol (France) va se lancer (si ce n'est déjà fait) dans la construction en série de trois types de véhicules à traction électrique avec l'aide de la compagnie nationale Electricité de France. L'un des modèles, baptisé "la citadine" est une voiture en polyester comportant deux roues directrices à l'avant et une roue motrice à l'arrière. Sa vitesse? 50 kilomètres-heure avec une autonomie de 75 à 100 kilomètres. Avec seulement deux places assises, "la citadine", comme son nom et ses caractéristiques l'indiquent, est conçue pour la circulation en ville.

AU SECOURS DU FURETEUR

Définitivement, le fureteur du "Quotidien" a besoin de chacun de vous. Aussi répète-t-il sa demande de l'autre jour à l'effet que si vous possédez une photo, un dessin original ou amusant, il se fera un plaisir de l'utiliser... Faites-lui parvenir le tout par courrier ou encore, passez à nos bureaux un de ces matins. S'il ne peut satisfaire votre demande, il vous écrira pour justifier son refus.

TOUTE UNE FAMILLE

Maman chat ayant fui le "foyer" pour une raison ou pour une autre, Mickey Fox, d'Hamilton, a pris la relève. Evidemment qu'à l'heure des repas, le biberon ne fait qu'un beau rond.

COURIR APRES LES FILLES

Vivre sur une plage des Tropiques, manger des algues marines, courir après les filles et surtout les attraper, telle est la façon idéale pour l'homme moderne d'échapper au stress et de ne pas mourir trop tôt, selon Jack McQuaig, écrivain et psychologue en matière de relations industrielles.

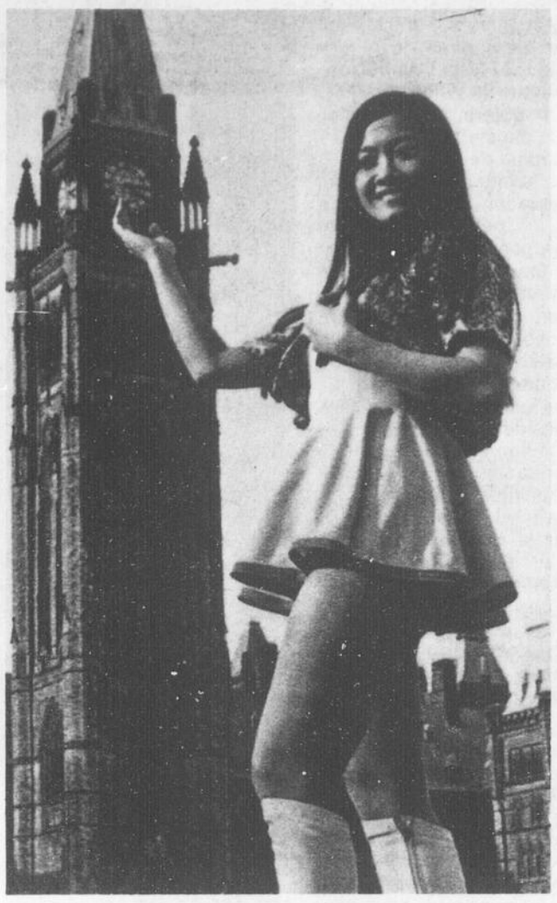

FORT JOLIE LA WOI WOI

Woi Woi Wong fait partie d'un grand spectacle présenté de ces temps-ci au Centre national des Arts à Ottawa. Pour satisfaire le photographe, une petite ballade du côté du Parlement s'est avérée de rigueur, ce qui nous vaut du reste ce charmant tableau.

LES EXPOS AU SOMMET

Milton Richman, de l'agence UPI, déclare que les gens sont tellement pressés qu'ils n'écoutent pas. Ils ne peuvent ensuite comprendre pourquoi ils ne captent pas les messages. A partir de là et en prenant en considération les derniers moments de la saison de baseball de l'an passé (c'est là qu'il situe le message), Richman soutient que les Expos de Montréal sont prêts à gagner et qu'effectivement, ils vont remporter le championnat de leur division cette saison. C'est donc beau l'optimisme!

TERRE DE NOS AIEUX

En dix ans, selon la publication "Le Meunier québécois", le nombre de fermes au Québec a diminué de 34,500 dont 4% seulement du territoire est cultivable. Ce qui laisse craindre que le Québec s'achemine vers un véritable désastre et que le coût de l'alimentation n'y atteigne bientôt le tiers du budget par suite des réactions à chaîne. A lire la liste des encans de ferme, on a l'impression, ajoute ce mensuel, que le système organise consciemment le massacre de la classe agricole. Au Québec, il reste aujourd'hui 61,000 fermes dont moins de la moitié ont des ventes brutes de plus de $5,000.

JURIDICTION AUTRE

Le personnel des services sociaux oeuvrant présentement dans les centres hospitaliers est passé sous la juridiction du Centre des services sociaux de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean. Toutefois, de faire remarquer André Lemieux, agent d'information, une catégorie de ce personnel, celle des travailleurs sociaux, échappe partiellement au transfert de juridiction. Ils demeureront sous l'autorité ou du directeur des services hospitaliers ou du directeur général mais toujours en demeurant sur la liste de paye du Centre des services sociaux.

KIWANIS UNIVERSITAIRE

Il est constitué d'une vingtaine de membres et il est le seul au Québec. Son mot d'ordre: "Connaître et se faire connaître". De gauche à droite, Gilles Hamel, vice-président; Alain Allard, président et Serge Gravel, directeur.

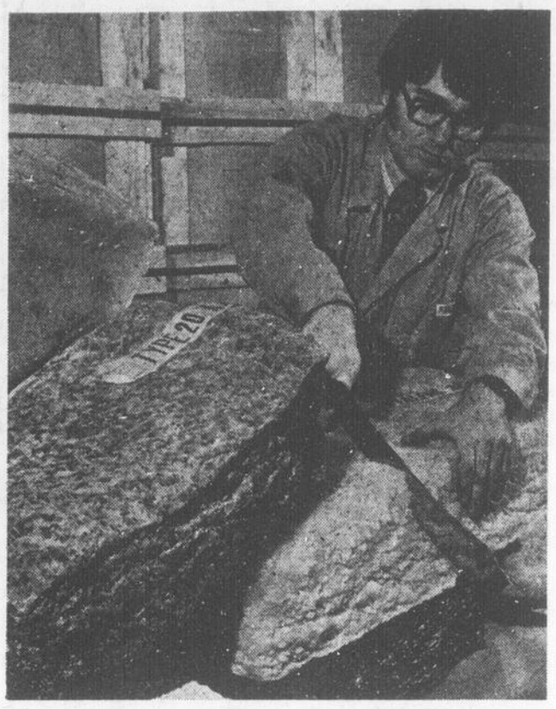

10 GENRES DANS UN PNEU

Ne vous trompez pas, ce n'est pas une meule de fromage mais bel et bien des blocs de caoutchouc dont on prélève une partie pour un examen de contrôle. Caoutchouc naturel ou synthétique, on peut, dit-on, en retrouver dix genres dans un pneu.

POUR AVOIR BLASPHEME

Antonio Ruiz, le plus grand spécialiste du flamenco, a écopé de trois mois de prison pour blasphème mais le gouvernement espagnol devait le libérer un mois plus tard. Si un tel procédé était suivi au Québec, on devrait se lancer dans la construction de prisons.

LE CHEMIN EST FERME

Il faut s'entendre! Le chemin des Passes-Dangereuses est fermé à tout transport lourd et il le sera tant et aussi longtemps que la situation ne sera pas sensiblement améliorée. Ce qui implique que les conditions climatiques actuelles devront changer pour le mieux.

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

AFEAS — L'AFEAS d'Arvida invite ses membres à leur réunion mensuelle qui se tiendra ce soir à 20h., au Pavillon St-Mathias d'Arvida. Tous les membres sont invités à y assister.

JONQUIERE

Ensemble lyrique du Saguenay — A tous les membres, n'oubliez pas votre rencontre ce soir, à 7h 30, à la salle François Brassard, au Cegep de Jonquière.

La ligue des citoyennes — La Ligue des citoyennes, section Jonquière, tient à informer tous ses membres qu'il y aura une soirée d'information, le 24 avril, à 20 heures, en la salle des Chevaliers de Colomb de Kénogami. Le sujet de la rencontre sera sur la décoration intérieure, un exposé donné par M. Gustave Bouchard, de la maison Arvida Décoration. A cette occasion, il y aura des prix de présence, cartes de membre en vente à la porte et pour terminer, un goûter sera servi à la fin de la soirée.

ST-DAVID DE FALARDEAU

Comité d'implantation du CLSC — Une réunion régulière du Comité d'implantation du CLSC Saguenay (secteur Nord) aura lieu à St-David-de-Falardeau, demain, à 20h 30, en la salle de l'Hôtel de Ville de cette municipalité. Toute la population est invitée à y assister.

CLINIQUE DU 18 AVRIL

Chicoutimi-Nord, clinique de vaccination et d'immunisation anti dct, polio, rougeole et rubéole, au sous-sol de l'église Ste-Claire de 2 à 3 heures.

Mistassini, clinique antituberculeuse (R.X. pulmonaire) au bureau de l'Unité Sanitaire, de 14 à 16 heures.

Petit-Saguenay, clinique de vaccination et d'immunisation anti dct, polio rougeole-rubéole au Couvent de 2 à 3 heures.

Proulx, clinique dct, polio, rougeole et rubéole au couvent, à 10.30 a.m.

Racine, clinique dct, polio, rougeole et rubéole au couvent, à 15 heures.

Ste-Jeanne D'Arc, clinique dct, polio, rougeole et rubéole au couvent, à 14 heures.

N.B., clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité Sanitaire de Chicoutimi tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9.30 à 11.30 heures a.m..

N.B., clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi de 9 heures à 11 heures a.m.. Entrée: portes des cliniques externes. Tél.: 549-2195, local: 316.

Inglis comble tous vos désirs et même davantage.

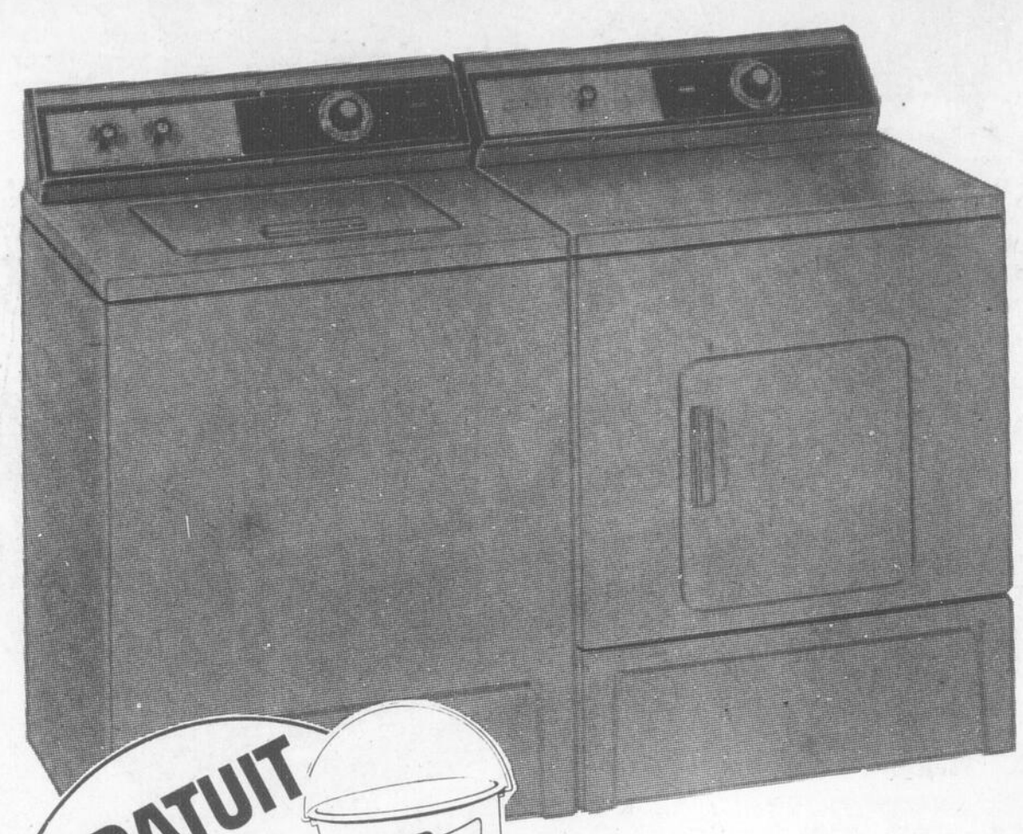

LESSIVEUSE et SECHEUSE
NORMANDIE de *INGLIS*

LESSIVEUSE MODELE EO 44100 (SANS R.E.S.) EO 54100 (AVEC R.E.S.)

— 2 vitesses de lavage et d'essorage
— 5 cycles (nouveau cycle tricot inclus)
— Refroidissement pour pressage permanent
— Réglage variable du niveau d'eau
— 5 réglages de température d'eau
— Filtre à charpie autonettoyeur
— Distributeur d'assouplisseur de tissus dans l'agitateur
— Distributeur de javel
— Construction renforcée
— Cuve, dessus et couvercle émaillés porcelaine
— Protège-pompe
— Rebord anti-éclaboussures
— Moteur de ½ c.v.
— Dimensions: 42'' x 29'' x 25½''
— Poids d'expédition: sans R.E.S. 239 lb
avec R.E.S. 244 lb

SECHEUSE MODELE EO 84100

— Réglage automatique du degré de séchage
— 3 cycles: 2 automatiques et 1 chronométré
— Refroidissement pour pressage permanent
— 3 réglages de température
— Réglage air seulement avec culbutage
— Grille de séchage sans culbutage
— Lampe d'intérieur du tambour
— Lampe ultraviolette
— Bouton de sûreté pour mise en marche
— Filtre à charpie dans le dessus
— Construction renforcée
— Dessus émaillé porcelaine
— Grand tambour de 5.9 pi.cu.
— Support avant **et** arrière du tambour
— Moteur de ⅓ c.v.
— Dimensions: 42'' x 29'' 25½''
— Poids d'expédition: 151 lb

DISPONIBLE EN BLANC, AVOCADO ET OR AUTOMNAL

Inglis

LESSIVEUSE et SECHEUSE
NIAGARA de *Inglis*

LESSIVEUSE MODELE EO 43100 (SANS R.E.S.) EO 53100 (AVEC R.E.S.)

— 5 cycles (cycle super-lavage inclus)
— 2 vitesses de lavage et d'essorage
— Refroidissement pour pressage permanent
— Réglable variable du niveau d'eau
— 5 réglages de température d'eau
— Filtre-brosse à charpie
— Distributeur d'assouplisseur de tissus dans l'agitateur
— Construction renforcée
— Cuve, dessus et couvercle émaillés porcelaine
— Protège-pompe
— Rebord anti-éclaboussures
— Moteur de ½ c.v.
— Dimensions: 44'' x 29'' x 25½''.
— Poids d'expédition: sans R.E.S. 236 lb
avec R.E.S. 242 lb

SECHEUSE MODELE EO 83100

— Réglage automatique du degré de séchage
— 3 cycles: 2 automatiques et 1 chronomètre.
— Refroidissement pour pressage permanent.
— 3 réglages de température
— Réglage air seulement avec culbutage
— Grille de séchage sans culbutage
— Bouton de sûreté pour mise en marche
— Filtre à charpie dans le dessus
— Construction renforcée
— Dessus émaillé porcelaine.
— Grand tambour de 5.9 pi.cu.
— Support avant **et** arrière du tambour
— Moteur de ⅓ c.v.
— Dimensions: 41'' x 29'' x 25½''
— Poids d'expédition: 150 lb.

DISPONIBLE EN BLANC, AVOCADO ET OR AUTOMNAL

gf gagnon FRERES MEUBLES

ARVIDA
JONQUIERE
KENOGAMI
PORT-ALFRED
CHICOUTIMI

Woolworth

RUE RACINE CHICOUTIMI

VALEURS PRINTANIÈRES!

APPAREILS ELECTRIQUES

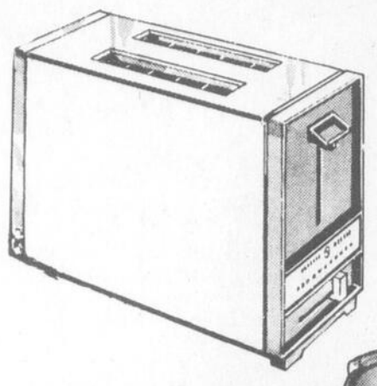

Grille-pain électrique
2 tranches de marque "Général Electric"
$16.88

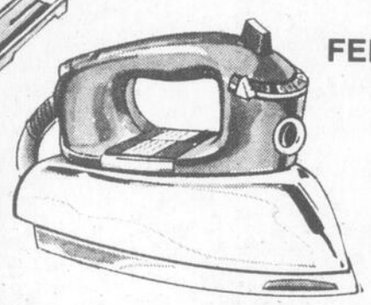

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
Remplacement ou Remboursement

FER A REPASSER A VAPEUR
de marque "Général Electric" couleur avocado
$14.88

Friteuse "LADY BRENTWOOD"
$9.76

Mixette
électrique
3 vitesses
de marque "Iona"
$9.99

Bouilloire "Lady Brentwood"
$8.88

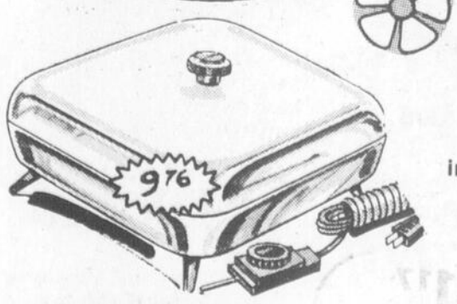

POELON
électrique
en aluminium,
complètement
immersible, de marque
"Toastess"
$9.76

"PRESTO"
EN ALUMINIUM
3 1-2 PINTES
$15.43
DE COULEUR:
$17.93

"PRESTO"
EN ALUMINIUM
5 PINTES
$18.93
DE COULEUR:
$19.49

LE "POWERPLAY". STEREO A CARTOUCHE 8 PISTES.

Celui-ci a de la puissance à revendre. Cet appareil vous reproduira un maximum de puissance avec un minimum de distrosion, spécialement lorsqu'il est jumelé à des haut-parleurs "Powerplay" "Craig". Installé sur une base qui permet d'enlever l'appareil facilement.

$129.95

"CRAIG" LE "COMPACT"

Ce modèle économique vous donnera entière satisfaction pendant vos ballades en auto. Comprenant un ajustement de sons pour les haut-parleurs de gauche et droite, entièrement automatique.

$59.95

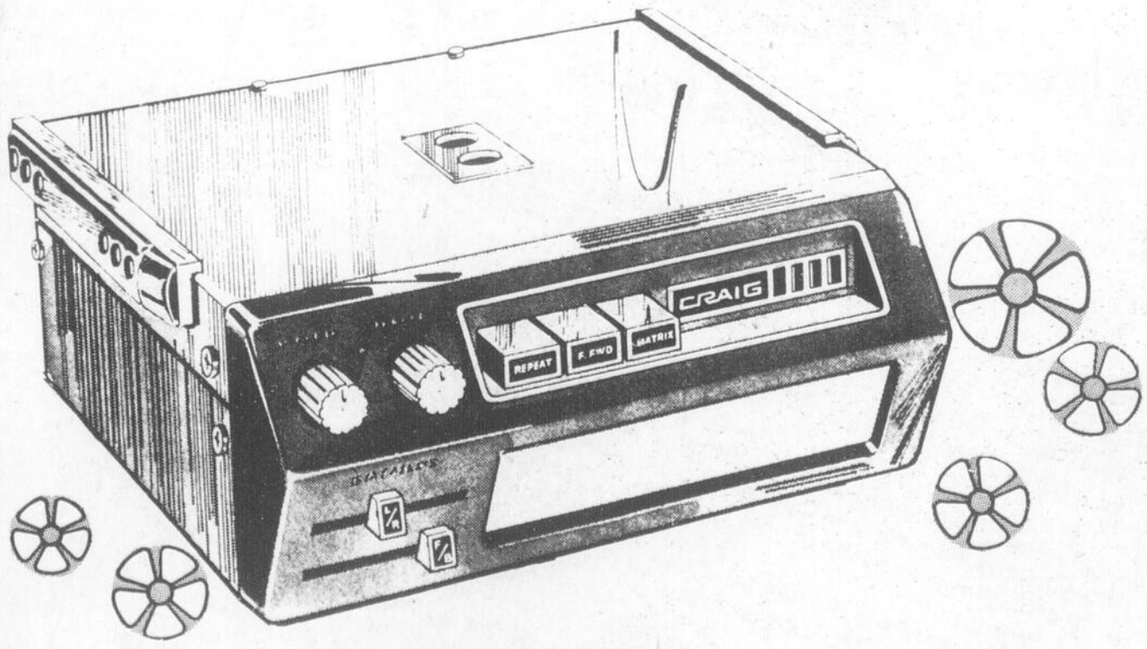

CRAIG
"QUICK MOUNT" QUADRAPHONIC 8 PISTES

¡Conduisez dans le luxe en écoutant le son riche de cet appareil quadraphonique "Craig". Les 4 amplificateurs séparés, vous offriront le double de la puissance qu'un stéréo-tape conventionnel vous donne. Installé sur une base qui permet d'enlever l'appareil facilement.

$149.95

Woolco MAGASINS À RAYON DEPARTMENT STORES
Woolworth CREDIT CARD CARTE DE CRÉDIT
Chargezle

Woolworth

UTILISEZ CES CARTES DANS TOUS LES MAGASINS WOOLWORTH

COMPAREZ!
VOTRE DOLLAR VA PLUS LOIN au

Prix coupés à Plein

ROSBIF DE PALETTE — Tendon Dorsal Enlevé — lb. .89

ROSBIF COTES CROISEES — Prêt pour Le Four — lb. 1.09

ROSBIF DE COTES — Nature de Choix — lb. 1.69

BIFTECK DE PALETTE — Coupe du Centre — lb. 1.09

FRAIS CUIT CHAQUE JOUR... Le Fournil

BRIOCHES à la Cannelle — A L'Ancienne Pqt. de 6. .48

CARRES Fudge-Comme Ceux de Maman! Format Famil. Au Chocolat — Ch. .79

TARTELETTES Comme à la Maison! au Beurre — Pqt de 6 .75

DISPONIBLES DANS LES MAGASINS AVEC "LE FOURNIL"

BIFTECK DE RONDE — Tranche Complète Désossée — lb. 1.59

BIFTECK DE SURLONGE — Epais et Juteux — lb. 1.79

PALERON DE BOEUF — Frais Haché — lb. 1.09

BOEUF HACHE — Frais à Chaque Heure. — lb. .99

ORANGES JAFFA — Sucrées Juteuses-Sans Pépins. D'Israël-Grosseur 123 — Douz. .99

FOIE DE BOEUF Frais-Tranché. lb. .99	LONGE DE PORC Frais-Bout des côtes Env. 4 lb. lb. .85	EPAULE DE PORC Fumée-Picnic-Marques Populaires. lb. .59	BOLOGNE Maple Leaf Roul. 24 oz. 1.29	CHOUX-VERTS De Californie-Canada No. 1 Fermes-Croustillants. lb. .17
FOIE DE PORC Frais-Tranché. lb. .53	LONGE DE PORC Frais-Bout du Filet-Env. 4 lb. lb. .95	JAMBON A DINER La Chaumière. lb. 1.93	SAUCISSES FUMEES Bittners-Sans Peau Pqt. 1 lb. .93	OIGNONS JAUNES Du Québec-Canada No. 1 Savoureux-Economiques. sac 5 lb. .65
BACON Sans COUENNE Swift-Fumé à L'Erable. Pqt. 1 lb. .95	POULET A ROTIR Congelés-Catégorie "A" — 2-4 lb. lb. .69	CRETONS Bilopage Cont. 11 oz. 1.05	BOLOGNE TRANCHE Bittners Pqt. 6 oz. .45	CELERI PASCAL De Californie-Canada No. 1 Croustillant-Grosseur 24. ch. .39
BACON Sans COUENNE Marque Jubilee Pqt. 1 lb. .82	CUISSES DE POULET Congelées. Bte 5 lb. 4.59	VIANDE FUMEE Coorsh-Format Sandwich 2 oz. 4 Pour 1.19	ROULE SALAMI Coorsh 12 oz. 1.09	NAVETS Du Québec Canada No. 1 lb. .12
SAUCISSES EN VRAC de Porc-Bilopage. lb. .93	POITRINES de POULET Congelées Bte 5 lb. 4.79	JAMBON CUIT Tranché-La Belle Fermière. Pqt. 6 oz. .79	SALADE DE CHOUX Coorsh Cont. 36 oz. .93	ECHALOTTES De Californie Canada No. 1 ch. .13
BOUDIN EN VRAC Bilopage. lb. .67	PORC FRAIS Haché Pour Tourtières! lb. .99	SAUCISSES FUMEES Swift-Savoureuses. Pqt. 1 lb. .87	TRANCHE de Saucisse A déjeuner-Swift Pqt. 1 lb. 1.25	RADIS De Floride Savoureux-Doux. Sac 6 oz. .13

Prix Réduits

CAFE INSTANTANE — PQT 6 oz. .89

JUS DE TOMATES — Libby De Fantaisie Bte 19 oz. .19

GAUFRES A L'ANCIENNE — Congelées Aunt Jemima Pqt 9 oz. .39

FLOCONS DE MAIS — A L'Ancienne Big-G Bte 10 oz. .25

GAUFRES au lait de beurre-Congelées-Aunt Jemima Pqt. 10 oz. .50	MELANGE à SOUPE Nouilles et Poulet-Stuart House. Pqt. de 2 .31	SARDINES Jutland. Boîte ¼ .25	FEVES AU LARD Dominion Dans Sauce Tomate. Bte 14 oz. ou (19 oz. .43) .37	DETERSIF LIQUIDE Palmolive Contenant 32 oz. 1.21
MAIS SOUFFLE Congelé-Stouffer's. Pqt. 12 oz. .81	SHORTENING Crisco. Bte 3 lb. 1.94	DELICE au Harreng Connors. Boîte 3¼ oz. .23	CAFE EN FEVES Richmello (Sac 2 lb. 2.15) Sac 1 lb. 1.08	SCOTTIES Tissus Faciaux Bte de 200 .45
LASAGNE Congelé-Stouffer's. Pqt. 21 oz. 1.81	HUILE VEGETALE Crisco. Bout. 38 oz. 1.78	FEVES AU LARD Puritan (Petites Fèves). Pot 22 oz. .47	TARTE AU SUCRE Richmello (Super-Aubaine) Tarte 20 oz. .49	"BABY SCOTT" Couches pour Bébés-Régulières. Pqt. de 30 1.77
FILET DE MORUE Highliner-Congelé. Pqt. 1 lb. 1.29	COCA COLA Bouteille Retournable. Bout. 26 oz. .32	JAMBON EN PATE Underwood. Bte 2¼ oz. .38	TARTE AUX Pacanes Richmello Tarte 20 oz. .89	PORTE Essuie-Tout Scott. .79
PATE DE POISSON Congelé-Highliner-12oz. Pqt. de 6 .47	BOISSON aux Raisins Welchade Bout. (Bte 48 oz. .57) 32 oz. .43	POINTES D'ASPERGES Aylmer-De Fantaisie Bte 12 oz. .65	PETITS BEIGNES Richmello-Assortis Pqt. de 12 .44	LAMES GILLETTES Acier Super Inoxydable. Pqt. de 15 1.37
SHORTCAKE Aux Fraises-Congelé McCain. Pqt. 32 oz. 1.57	CIGARETTES Rothman-Bout Filtre-Format King. Carton de 200 5.09	MELANGE SAUCE Brune Club House (Prix-Marqué .25) Env. .24	PAPIER D'ALUMINIUM Stuart House- Roul. 50 pi. x 12 pou. .89	MOUSSE A BARBE Foamy-De Gillette. Bombe 7 oz. .77
FRAISES TRANCHEES Dominion De Fantaisie-Congelées. Pqt. 15 oz. .65	COCKTAIL de Fruits Dominion de Choix. Bte 19 oz. .51	GELEE EN POUDRE Royal-Saveurs Assorties. Pqt. 3 oz. .15	DETERSIF en Poudre Punch-Heavy Duty Bte 42 oz. 1.17	CREST Dentifrice. Tube 100 ML 1.00
FRAMBOISES Dominion-De Fantaisie-Congelées. Pqt. 15 oz. .72	CROUSTILLES Régulières-Humpty Dumpty. Sac 8 oz. .67	MARGARINE MOLLE Blanchet Contenant ½ lb. .31	NETTOYEUR AJAX Pour la Maison Bte 14 oz. .26	DEODORANT SECRET A Vaporiser-(roll-on 1 oz. .79) Bte 6 oz. .96
PATES à la Viande Assortis-Decon Congelés-8 oz. .37	EAU MINERALE Montclair. Bout. 30 oz. .39	MARGARINE Blanchet Emballage Esaran 1 lb. .65	ESSUIE-TOUT Facelle Royale-Couleurs Assorties. Pqt. 2 Roul. .91	HEAD & Shoulders Shampooing (Lotion 5.7 oz. 1.17) Tube 3 1 oz. 1.17
MIEL BLANC En Crème-Billy Bee-Canada No. 1. Cont. 2 lb. 1.79	FROMAGE COTTAGE Crescent-Pqt. Cello 16 oz. .59	BISCUITS Dominion-Chocolat et Guimauve. Pqt. 1 lb. .55	PAPIER de TOILETTE Facelle Royale-Couleurs Assorties. Pqt. 2 Roul. .46	CHIFFONS-J Johnson & Johnson. Pqt. de 24 1.29
MARGARINE MOLLE Blanchet Contenant 1 lb. .59	FROMAGE COTTAGE en Crème-Crescent. Cont. 8 oz. .40	BISCUITS Gaufrettes Glacés-Vanille ou Assortis Domion PQT. 8 oz. .39	DETERSIF FINISH A Lave-Vaisselle. Bte. 33 oz. .99	SERVIETTES MODESS Féminines 12 Gratis avec Pqt. de 48 2.29
MARGARINE Blanchet D'Huile de Maïs Pqt. 1 lb. .77	ALIMENT pour Chats Puss'N Boots Morsels Assorti Pqt. 6 oz. .33	JUS D'Orange Dominion De concentré-Bout. 32 oz. (Bout. 64 oz. .77) .42	DETERSIF Electrosol A lave-Vaisselle. Bte. 33 oz. 1.09	WINDEX à Vaporiser Nettoyeur à Vitres et Mirroirs. Bout. 20 oz. .81
SOUPE aux Légumes Ou Tomate-Aylmer Bte 10 oz. .13	GELEE DE RAISIN Welch Verre 9 oz. .39	BEURRE DE NOIX Richmello. Pot 16 oz. .69	ESSUIE-TOUT Facelle Royale Couleurs Assorties Roul. Jumbo .75	AIR CARE Purificateur D'Air. Bte 7 oz. .53
BISCUITS DOMINION Gelée Eponge. Pqt. 25 oz. .89	BOISSON AU RAISIN Welchade Bte 10 oz. .17	COCKTAIL de Fruits De Choix Dominion. .58	NETTOYEUR LESTOIL Liquide Bout. 15 oz. .49	ENDUST A Vaporiser Bte 12 oz. 1.44

Louise Desaulniers

La nutrition à votre service!

Surtout à cause des viandes!

Savez-vous comment acheter votre viande? Il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses. Comme 25% du budget alimentaire est consacré à la viande, il est essentiel d'en avoir pour son argent. Disons tout de suite que la valeur nutritive de la viande n'est pas influencée par le prix ni la tendreté des morceaux. Une livre de boeuf haché est aussi riche en protéines, vitamines et sels minéraux qu'une livre de filet mignon.

Coupes de boeuf tendres

Parties et modes de cuisson

Rôti de côtes à l'os ou nature – rôtir
Côtes roulées – rôtir
Bifteck d'entrecôte – sauter, griller
Faux filet (spencer) – rôtir
Bifteck de faux filet – sauter, griller
Aloyau – gros filet (porterhouse) – rôtir, sauter, griller
Aloyau – petit filet (T-Bone) – rôtir, sauter, griller
Filet mignon – rôtir, sauter, griller
Boston – rôtir, sauter, griller
Bifteck de surlonge – sauter, griller
Boeuf haché maigre ou régulier – sauter, griller
Ronde attendrie (bifteck minute) – sauter
Foie – sauter

Combien de temps faut-il rôtir, sauter ou griller?

Rôtissage à 325°F pour cuisson moyenne (viande de 140°F à 150°F).

Rôtis, filets, aloyau
25 à 30 min. par livre.
Sauter au poêlon, cuisson moyenne.

Biftecks, aloyau, boeuf haché, ronde attendrie et foie
1 pouce d'épais: 4 à 5 min. par côté.
½ pouce d'épais: 2 à 3 min. par côté.
Griller au four de 1 à 3 pouces de la source de chaleur pour cuisson moyenne.

Biftecks, aloyau, boeuf haché
1 pouce d'épais: 7 à 9 min. par côté.
½ pouce d'épais: 2 à 2½ min. par côté.

Tous ces modes de cuisson sont à chaleur sèche, donc il ne faut pas couvrir ni ajouter d'eau ou de liquide avant la cuisson.

La semaine prochaine: les coupes un peu moins tendres.

Pour plus d'informations, écrivez à:
Les magasins Dominion
a/s Louise Desaulniers
Diététiste-conseil
Case postale 278
Place d'Armes
Montréal, Québec.

LE CIDRE DU QUEBEC EST MAINTENANT DISPONIBLE A NOTRE MAGASIN.

Prix coupés à plein tous les jours

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A LA FERMETURE MARDI, LE 23 AVRIL AU DOMINION: 2 Place du Saguenay, Chicoutimi
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES!

DOMINION ÉCHANGE TOUS LES COUPONS ALIMENTAIRES ÉMIS PAR TOUS LES MOYENS, ET PAR TOUT AUTRE MARCHÉ D'ALIMENTATION! (Cette politique Dominion comprend les coupons alimentaires publiés dans les journaux, circulaires livrées aux maisons et publications sous forme de livret.)

DU CHAMPAGNE A VOTRE SANTE — Une foule de personnalités canadiennes ont levé le verre pour souhaiter la bonne santé aux gagnants et une bonne fortune... aux autres. Pierre Berton, animateur anglophone et Lise Payette ont présidé simultanément en anglais et en français la soirée du tirage au Centre civique d'Ottawa (PC Téléphoto)

Pour 1 million de dollars...

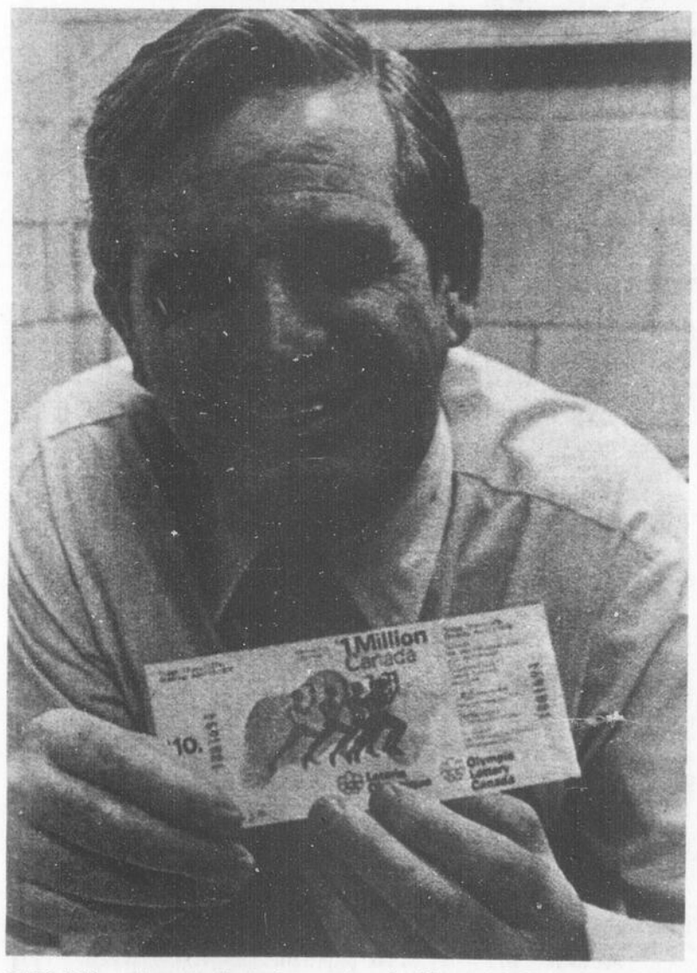

$150,000 — Le chef photographe du Montréal Star, M. Adrien Lunny exibe fièrement son billet gagnant. Une fois le chèque en main, la première chose qu'il fera sera de rendre visite à un trust pour être conseillé en matière d'investissement. (PC Téléphoto)

MONTREAL (PC) — Groupées sous le vocable de "la bonne étoile", elles ont cru bien faire en investissant, à neuf, une somme de $100 dans la loterie olympique.

Ces $100 viennent de leur rapporter $1 million, intouchable par le fisc.

Elles avaient pourtant de la concurrence, puisque 2.5 millions de gens avaient acheté des billets à $10 chacun.

Elles sont de Lévis et elles travaillent toutes à Québec. Leurs âges varient de 25 à 40 ans. Toutes, à l'exception de deux, sont célibataires.

Comme l'une d'entre elles avaient acheté deux billets, elle reçoit $200,000 et les autres $100,000 chacune.

Le gagnant du plus gros montant d'argent demeure donc M. Roy G. Brooke, un comptable de 48 ans, de Guelph, en Ontario, qui a mérité le deuxième prix de $500,000.

Le nouveau groupe millionnaire est formé de Mmes Huguette Amyot et Gaétane Turcotte et de Mlles Réjeanne Racine, Françoise Martineau, Jacquel Bédard, Thérèse Thivierge, Pierrette Côté, Pierrette Blouin et Raymonde Guay.

Mlle Françoise Martineau, qui reçoit deux parts du $1 million, a été la seule qui a pu suivre le tirage à la télévision. Ses huit compagnes étaient toutes au travail à ce moment-là.

Le troisième prix est allé au caporal Jean-Yves Tremblay, du poste de Cap-de-la-Madeleine de la Sûreté du Québec. Il a reçu $250,000.

Le prix de $200,000 est revenu à Mme Jean-Guy Guay, de Saint-Louis-de-Pintendre. Le prix de $150,000 est allé à M. Adrien Lunny, un photographe à l'emploi du "Montreal Star".

Il se peut que les 25,000 gagnants à la loterie olympique attendent quelque peu avant de recevoir leurs chèques, car tous doivent être expédiés de Montréal, qui est sans service postal depuis mercredi dernier.

"LA BONNE ETOILE"

Le nouveau groupe millionnaire est à l'emploi, au complet, d'une compagnie de tabac de Québec. Chacune des neuf femmes travaille à $4.85 l'heure.

Quant à M. Brooks, le comptable de Guelph, il a refusé de divulguer son salaire. Il a cependant déclaré que, avec $500,000, il allait continuer à vivre comme auparavant.

Les Brooks ont quatre filles, de 9 à 17 ans. Toute la famille s'est rendue ï Montréal, mardi, pour chercher l'argent.

Devant le succès du premier tirage, les organisateurs ont décidé de procéder à un deuxième tirage, le 16 juillet prochain. Les billets sont déjà vendus aux deux tiers.

Des quatre provinces qui ne participent pas à la loterie, l'une a revisé sa position. Il s'agit de la Nouvelle-Ecosse. On espère maintenant que la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et le Manitoba vont en faire autant.

C'est le Québec qui a acheté plus de la moitié des billets au premier tirage. L'Ontario vient deuxième et l'Alberta, troisième.

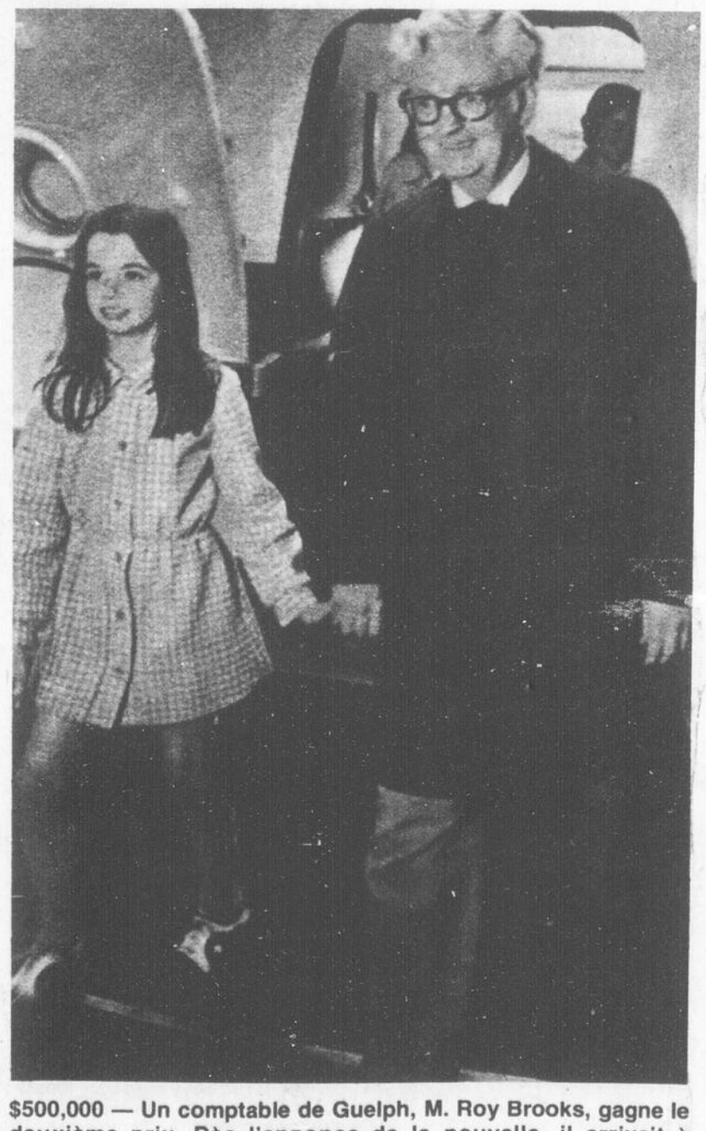

$500,000 — Un comptable de Guelph, M. Roy Brooks, gagne le deuxième prix. Dès l'annonce de la nouvelle, il arrivait à Montréal, en compagnie de sa famille; on le voit ici, avec sa petite fille Julie descendant de l'avion (PC Téléphoto)

Voici la liste officielle des numéros magiques

OTTAWA (PC) — Voici les numéros gagnants qui ont été tirés lundi dans le cadre de la Loterie olympique, ainsi que le montant des prix correspondants:

3093734 —	$1,000,000
1426376 —	$500,000
2138309 —	$250,000
3241137 —	$200,000
1801694 —	$150,000
2101157 —	$125,000
1627383 —	$100,000
1611912 —	$75,000
2248026 —	$50,000
1713078 —	$25,000

LE MILLION — Voici le fameux billet du millionnaire. Il appartient à un groupe de neuf travailleuses du Québec, dont voici quatre participantes. A l'avant, Raymonde Guay et Pierrette Blouin; à l'arrière, Françoise Martineau et Huguette Amyot. (PC Téléphoto)

Erratum au sujet du billet gagnant et de la famille Potvin

PORT-ALFRED — Le billet gagnant de la loterie olympique qui permet à la famille de M. Albéric Potvin, de Port-Alfred, de se diviser, en six parts, un montant de $250,000 avait été acheté par son gendre, le caporal Jean-Yves Tremblay, membre en charge de la section de la sécurité de la SQ, à Trois-Rivières.

Lundi soir, M. Potvin avait cru que le billet gagnant avait été acheté par sa fille Michèle qui doit se marier, le 11 mai prochain, avec M. René-Claude Girard.

Le montant de $250,000 se divisera en six parts égales de quelque $41,000 entre M. et Mme Albéric Potvin, ses gendres Jean-Yves Tremblay, de Trois-Rivières, Lawrence Hogan, de Bagotville, Jean-Guy Therrien, de Port-Alfred, son fils Pierre-Albert Potvin, de Québec et sa fille Michèle et M. Girard, de Port-Alfred.

MARMELADE 3 FRUITS **TROPICAL** 24 OZ. **.67**

LIQUEURS CO-OP SAVEURS ASSORTIES **.23** BOUTEILLE 26 OZ.

CO-OP minipri

ON EST LÀ POUR VOUS

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU
SAMEDI LE 20 AVRIL 1974

SERVICE

QUALITE

PRIX

CHOIX

ROTI D'EPAULE DE PORC (GENRE PICNIC) **.65** LB.

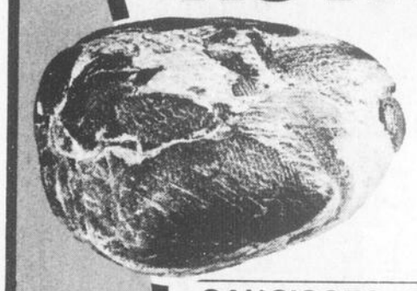

SAUCISSES FRAICHES HYGIENIC PORC ET BOEUF	.77 LB.
CRETONS HYGIENIC 10 OZ.	.83
TETE FROMAGEE HYGIENIC 10 OZ.	.69
Smoked meat COORSH 4 ENV. 2 OZ.	1.19
Salade au chou COORSH 16 OZ.	.47

SAUCISSES FUMEES CO-OP	CRETONS CO-OP	BACON CO-OP
V.P. 16 OZ. .85	2 LB. 1.05	V.P. 16 OZ. 1.09

CELERI CALIFORNIE
gr.: 24 croustillant **.23** le pied

PAMPLEMOUSSES BLANC GR.: 48 PRODUIT IMP. 6 pour .49

NAVETS PRODUITS DU QUEBEC, CANADA NO 1. **.07** LB

POMMES rouges délicieuses, Washington Canada, fantaisie, gr. 125. 6 pour .43

BETTERAVES PRODUIT DU QUEBEC, CANADA, NO. 1. CELLO DE 2 LBS. **.23**

Eperlan prêt à cuire **"CORVETTE" .79** LB. **FILETS MORUE** 3 LB. $3.29

Café instant NESCAFE prix marque $1.99 10 oz. $1.79

Jus de tomates HEINZ 19 oz. .20

Garniture à tartes VACHON assortie 19 oz. .67

POIS assortis fancy DEL MONTE 10 oz. .23

Sauce spaghetti CATELLI à la viande 14 oz. .38

Amuse-gueule CHRISTIE (méli mélo - babouffes) 7 oz. .47

Nouveau dessert aux fruits FLAIR 10 oz. .49

Café Chase & Sanborn sac 1 lb. $1.15

PILLSBURY cookies assortis 16 oz. .55

Pâtes alimentaires Catelli assorties 5 lb. $1.45

Biscuits David mallow assortis 14 oz. .59 — chocolat chips 16 oz. .75

KETCHUP HEINZ 20 oz. .50

SAUCE V-H plum ou cerises 8 oz. .39

MOP MAGIC de Johnson 32 oz. $1.39

DRANO LIQUIDE 32 oz. .75

Nettoyeur à fourneau Easy Off 14 oz. $1.19

SAUMON KETA Harmonie 15 1-2 oz. $1.59

ALLUMETTES livrets Co-Op 50's .25

BLE SOUFFLE Newport A-2 8 pintes .59

MARGARINE Village molle lb. .65

Nettoyeur à tapis Glory 24 oz. $1.69

HUILE MINERALE Mathieu 16 oz. .59

BAS-CULOTTE Unique one size nu assorti et aux genoux paire .42

FEVES AU LARD Heinz 14 oz. .35

Beurre d'arachides York crémeux 16 oz. .69

Nettoyeur à vitres Windex aérosol 20 oz. .79

LAIT INSTANT Bonlac 3 lb. $1.39

Farine Fives Roses 7 lb. $1.18

Arachides Krispy Kernels — blanches 8 oz. .45 — brunes 8 oz. .42 — sur écales 14 oz. .62

Papier toilette DELSEY assorti 2 rlx .45

MELANGE A PIZZA de Kraft fromage 15.5 oz. .55

BONBONS DAVID importés, assortis. pesanteur ass. .47

Nettoyeur liquide Ajax amoniaque ou pin 32 oz. .97

SACS EXTERIEURS Glad - 26" x 36" 10's .79

SAVON TOILETTE Palmolive, vert ou assorti 3 oz. .59

RIZ ZENITH Co-op 4 lb. $1.52

Jus de pamplemousse non sucré Libby's 48 oz. .59

Tomates CARNAVAL 19 oz. .33

Macédoine CO-OP 19oz. .25

Serviettes hygiéniques MODESS (plus 12 gratis) — 60's $2.18

Essuie-tout BOUTIQUE imprimé 2 RLX .72

Déodorant ARRID (parfumé - non parfumé - poudre) 6 oz. .99

Papier mouchoirs KLEENEX (blanc - coul. asst.) 2 plis 100's .24 la boite

Détergent poudre PUNCH $1.75 fml

DEMENAGEMENT
ET LIVRAISON
DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC
180, ST-DOMINIQUE
JONQUIÈRE
TÉL.: 547-9919

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V.
Canaux
12-2-4-8-9

MERCREDI, 17 AVRIL

8.00 Bonne journée
9.00 Dessins animés (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Monsieur Pipo
10.00 You-Hou (C)
10.15 Les Oursons (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.31 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma
"Les 7 chemins du couchant"
16.00 Bobino (C)
16.30 Picotine (C)
17.00 Cent filles à marier (C)
18.00 Ligne ouverte:
"Sténotypie" (C)
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.39 Information première
18.53 Nouvelles du sport (C)
19.00 Lutte Grand Prix (C)
20.01 Département "S" (C)
21.00 Rue des Pignons (C)
21.31 Le 60 (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma
"Chronique des pauvres amants"

JEUDI, 18 AVRIL

8.00 Bonne journée
9.00 Dessins animés (C)
9.15 En mouvement (C)
9.30 Monsieur Pipo
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Histoires de Benjamin (C)
10.30 Personnalité féminine (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.31 De jour en jour
12.30 Boubou (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma
"Le trésor de Rommel"
16.00 Bobino (C)
16.30 Grugeot et Délicat (C)
17.00 Tarzan (C)
18.00 Chevaux du soleil (C)
18.30 Téléjournal national et international (C)
18.39 Information première
18.53 Nouvelles du sport (C)
19.00 La soirée du hockey (C)
21.30 Le travail à la chaine (C)
22.00 Avec André Guy (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma au clair de lune (C)
"La bataille pour Anzio"

HOTEL LAURENTIEN
330 rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi Tel: 543-4980

C.J.P.M.-T.V.
Canal 6

MERCREDI, 17 AVRIL

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Far West 89"
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma
"Sept contre la mort"
15.00 Pour vous mesdames (C)
16.00 Robin Fusée (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Le ranch à Willie (C)
20.00 Grandes productions
"Dernier train de Gun Hill"
21.45 Arts et spectacles
22.00 Auto-patrouille (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée (C)
"Gungala vierge de la jungle"

JEUDI, 18 AVRIL

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"La danseuse de Marrakech"
10.30 Touchez du bois (C)
10.45 Pour vous mesdames (C)
11.00 Les bouts d'chou (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma (C)
"Salut voleur"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Les Banana Split (C)
16.30 Patofville (C)
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 Jeudi 7.30
"Dernière chance"
21.00 Au secours mon amour (C)
21.30 Toute la ville en parle (C)
22.15 Loto-Perfecta (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée (C)
"Nerfs à vif"

FUTURS MARIES
Voyez notre
CHOIX DE
FAIRE-PART
Librairie Régionale
461, Racine Est,
CHICOUTIMI
Tél.: 549-7135

ARTS ET SPECTACLES

Le Conseil des Arts distribue plus de $22 millions par année

Par James NELSON

OTTAWA (PC) — L'an dernier, le Conseil des Arts du Canada a distribué plus de $6.1 millions à 20 donataires dans le domaine des galeries d'art et des arts d'interprétation, soit une hausse de près de 10 pour cent par comparaison avec l'année précédente.

Au cours de l'année financière 1974-75, qui a commencé le 1er avril, le Conseil se propose d'imposer une limite stricte à toute nouvelle augmentation. Cependant, un porte-parole du Conseil a déclaré que le taux général d'augmentation, en ce qui concerne les 20 principaux donataires, sera probablement à peu près le même que l'an dernier, soit 9.8 pour cent.

Le Conseil distribue plus de $22 millions par année, et toute somme additionnelle qu'il recevra du gouvernement ou de donateurs au cours de la nouvelle année devra être consacrée à des artistes individuels, et à des organisations théâtrales, musicales et artistiques nouvellement établies.

En imposant des limites aux organisations artistiques plus anciennes, le Conseil fait exception pour l'Ecole nationale de théâtre, à Montréal, et l'Ecole nationale de ballet, à Toronto. Comme ces organisations ne tirent pas de revenus de la vente de billets, elles ont beaucoup moins de chance d'être appuyées par le public que n'en ont les salles de concert et les théâtres.

L'an dernier, l'Ecole de théâtre a reçu $505,000, soit 17 pour cent de plus que l'année précédente, et l'Ecole de ballet, $240,000, soit un tiers de plus que l'année précédente.

L'Ecole nationale de ballet, l'organisme qui reçoit le plus de fonds du Conseil, a obtenu une bourse de $660,000 l'an dernier, soit 10 pour cent de plus qu'en 1972-73, et presque 52 pour cent de plus qu'en 1970-71.

Cette augmentation reflète un effort conscient visant à augmenter les revenus des danseurs, qui sont en général très mal payés.

Bien que les bourses accordées aux organisations de premier plan puissent augmenter de 10 pour cent encore cette année, cette hausse équivaut en fait à une restriction. En effet, à cause des coûts plus élevés des matériaux et en vue du fait que les salaires payés représentent une proportion exceptionnellement élevées des dépenses dans le domaine des arts d'interprétation, les budgets doivent être de 10 pour cent plus importants, uniquement pour maintenir le niveau d'activité de l'an dernier.

Curieusement, c'est la menace d'effondrement qui a plané sur l'Orchestre symphonique de Montréal, au début de la présente année, qui fut l'un des facteurs dans la décision du Conseil de limiter les augmentations de bourses, au cours de la nouvelle année.

L'Orchestre symphonique, au cours des deux dernières années, a reçu des subventions plus élevées de 11 et 10 pour cent respectivement, et, l'an dernier, il a obtenu du Conseil la somme de $484,000. Mais, quand les responsables ont demandé à Ottawa des subsides encore plus élevés, le Conseil et le cabinet ont refusé.

Les subsides accordés à l'Orchestre symphonique par la municipalité avaient été coupés à la suite d'une dispute entre le maire Jean Drapeau et l'Union des musiciens, et la province de Québec refusait de verser des fonds supplémentaires à l'Orchestre, si celui-ci ne recevait pas plus d'appui de la part de la collectivité canadienne-française de Montréal. Le message d'Ottawa était sans équivoque: si l'Orchestre ne réussissait pas à obtenir plus d'argent ailleurs, ou à briser les résistances à Québec et à Montréal, il ne devrait pas compter recevoir davantage du Trésor fédéral. Aux niveaux provincial municipal et privé, on semblait croire que, tant qu'Ottawa consentirait à donner des sommes de plus en plus grandes aux organisations artistiques, il ne serait pas nécessaire de verser des fonds supplémentaires.

C'est en partie pour mettre fin à cette façon de penser que le Conseil a pris la décision de réduire ses largesses. De plus, le directeur du Conseil des Arts, M. André Fortier, a déclaré, devant une commission parlementaire, que, si le Conseil ne consacre pas plus d'argent aux jeunes organisations naissantes, celles-ci vont tout simplement disparaître.

Il y a plus d'un an que M. Fortier répète que l'industrie privée devrait aider davantage les arts. Il a cité des preuves à l'appui, démontrant qu'en fait cela est en train de se produire.

En 1960, les donations faites par les sociétés à des organisations de charité se chiffraient par $38.6 millions, dont 2.1 pour cent à des organisations culturelles. Cet appui à la culture représentait 0.021 pour cent de leurs profits avant la taxe.

En 1970, les donations faites par les sociétés se chiffraient par $59.7 millions, et 5.4 pour cent de cette somme était consacrée à des organismes culturels, soit 0.044 pour cent de leurs profits avant la taxe.

Cependant, certaines personnalités du domaine des arts d'interprétation sont d'avis que le Conseil a agi trop hâtivement, et que les grandes corporations ne sont pas encore prêtes à prélever des sommes importantes de leurs profits en faveur des arts.

Certains groupes artistiques ont commis l'erreur de ne pas solliciter de fonds auprès des industries. Le Ballet national et l'Orchestre symphonique de Toronto, cependant, ont réussi à obtenir que de grandes sociétés commanditent des tournées et des concerts.

A l'exception du Conservatoire national de théâtre et de l'Ecole nationale de ballet, voici une liste des 20 principaux donataires du Conseil des Arts du Canada, l'an dernier. Les chiffres entre parathèses indiquent le pourcentage d'augmentation.

Ballet national, $660,000 10; Orchestre symphonique de Montréal, $484,000 10; Festival de Stratford, $477,000 3; Orchestre symphonique de Toronto, $470,000 8; Compagnie canadienne d'opéra, $415,000 10; Théâtre du Nouveau Monde, Montréal, $415,000 9.

Les organisations suivantes ont obtenu plus de 300,000 chacune: Royal Winnipeg Ballet, $305,000 9; Grands Ballets Canadiens, Montréal, $330,000 10; Vancouver Symphony, $308,000 10.

Ont obtenu $200,000 ou plus: Théâtre du Rideau Vert, Montréal, $250,000 11; Atlantic Symphony, Halifax, $234,000 10.4; Manitoba Théâtre Centre, Winnipeg, $230,000 7.4; Playhouse Theatre, Vancouver, $230,000 15; Vancouvert Art Gallery, $230,000 35; St. Lawrence Centre, Toronto, $225,000 7; Winnipeg Symphony, $220,000 10; Neptune Theatre, Halifax, $210,000 10.5; Orchestre symphonique de Québec, $200,000 9.9; Opéra du Québec, Montréal, $200,000, pas d'augmentation.

UN COMPOSITEUR PROLIFIQUE — Le compositeur Victor Davies est tellement occupé qu'il a dû refuser des offres, cette année. Davies a composé de la musique symphonique et de la musique de scène, des comédies musicales pour enfants, des opéras rock et même des rengaines commerciales. Il projette maintenant de composer un opéra rock de grande envergure, dont le titre sera Beowulf, et sera tiré de la plus ancienne légende anglaise connue. (Photo PC)

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

JONQUIERE — CKRS

CHRONIQUES DES PAUVRES AMANTS (4)

Mercredi, minuit. Italien. 1954. Drame de C. Lizzani avec Anthonella Lualdi, Marcello Mastroianni et Anne Maria Ferrero. En 1925, la réaction des florentins devant la montée du fascisme. Style néo-réaliste prenant. Thème touffu. Interprètes attachants. Eléments positifs. Climat déprimant.

LE TRESOR DE ROMMEL (5)

Jeudi, 14h 30. Italien. 1956. Film d'aventures de R. Marcellini avec Dawn Adams, Paul Hubschmid et Andrea Checci. Les mésaventures d'un ancien officier allemand à la recherche du trésor de Rommel enfoui sous la mer. Film de série conventionnel. Interprétation inégale. Violence. Détails suggestifs.

CHICOUTIMI — CJPM

LE DERNIER TRAIN DE GUN HILL (4)

Mercredi, 20h. Américain. 1959. Western de J. Sturges avec Kirk Douglas, Anthony Quinn et Carolyn Jones. Un représentant de la loi se rend à Gun Hill pour y rechercher les meurtriers de sa femme. Réalisation de qualité. Action mouvementée. Belle photographie. Très bonne interprétation. Brutalités.

GUNGALA, LA VIERGE DE LA JUNGLE (7)

Mercredi, 23h. Italien. 1967. Film d'aventures de M. Williams avec Kitty Swan, Linda Veras et Conrad Loth. Une sauvageonne de race blanche porte un diamant recherché par des aventuriers. Exotisme de pacotille. Fourmillement d'invraisemblances. Mise en scène simpliste. Interprétation exécrable. Recherche d'effets suggestifs.

LA DANSEUSE DE MARAKECH (6)

Jeudi, 09h. Français. 1949. Drame sentimental de L. Mathot avec Katia Lova, Yves Vincent et Aimé Clariond. Un officier français tombe amoureux d'une danseuse indigène. Peu d'intérêt. Quelques belles photos. Interprétation compassée. Crime passionnel. Liaison.

SALUT, VOLEURS (4)

Jeudi, 13h 30. Français. 1972. Comédie policière de F. Cassenti avec Jacques Higelin, Anouk Ferjac et Jean-Luc Bideau. Quelques déclassés s'unissent pour tenter un vol de banque. Sens de l'anecdote. Personnages drôlement dessinés. Interprètes sympathiques. Malhonnêtetés dans un contexte d'humour.

CINEMA

ALMA
Alma
Jusqu'au 18 avril incl.: "La canne aux oeufs d'or" - "Après lui le déluge" -
Canadien
Jusqu'au 18 avril incl.: "Le grand bazar" - "L'impératrice Sissi" -

BAGOTVILLE
Saguenay
Jusqu'au 18 avril incl.: "Le grand bazar" - "L'orphelin à la voix d'or" -

CHICOUTIMI
Capitol
Jusqu'au 18 avril incl.: "Le grand bazar" - "L'enfer est vide" -
Cartier
Jusqu'au 18 avril incl.: "Mary Poppins" - "La légende de Lobo" -
Impérial
Jusqu'au 18 avril incl.: "Alyse et Chloé" - "Photo interdite d'une bourgeoise" -

PLACE DU ROYAUME
Cinéma 1
"Bingo" - "L'insolent" -
Cinéma 2
"Les dieux de la guerre" - "Une pierre dans la bouche" -
Cinéma 3
"Sex Shop" - "Jeux pour couples infidèles" -

DOLBEAU
Météore
Dernière représentation: "Frustration ou dérèglements d'une fille" - "Les garces" -

JONQUIERE
Bellevue
Jusqu'au 18 avril incl.: "Le grand bazar" - "Pistolero de Tombstone" -
Centre
Jusqu'au 18 avril incl.: "Alyse et Chloé" - "Photo interdite d'une bourgeoise" -
Elysée
Jusqu'au 18 avril incl.: "Mary Poppins" - "La légende de Lobo" -

MISTASSINI
Orphéon
Jusqu'au 18 avril incl.: "Le grand bazar" - "Opération Macédoine" -

Horaires sujets à changements.

Boulangerie-Pâtisserie
provi-d'or

Provi-d'or est synonyme de fraicheur et de qualité! Les pâtisseries Provi-d'or sont fabriquées chaque jour dans notre propre Boulangerie selon des recettes-maison, et elles sont garanties à 100% ou votre argent vous est remis sans condition!

Essayez-les dès aujourd'hui... réchauffées ou telles quelles... elles sont tout simplement délicieuses! Que vous les serviez en collation, comme dessert ou lors d'un goûter en fin de soirée, elles seront toujours les "Bienvenues".

Arrêtez-vous au comptoir des Pâtisseries Provigain, boul. Talbot à Chicoutimi, et faites une ample provision de Pâtisseries et de bons Pains Chauds Provi-d'or...!

GATEAU
AU COCONUT
"PROVI-D'OR"
7" DIAMETRE — CHACUN
75¢

PAIN
AU FROMAGE
"PROVI-D'OR"
CHACUN
59¢

PETITS PAINS
CROUTES — "PROVI-D'OR
LA DOUZAINE
55¢

provigain
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI

FEMININ QUOTIDIEN

Actualité féminine

CONCOURS

Les étudiants des écoles élémentaires et secondaires du Québec peuvent participer à des concours d'arts plastiques, sous le thème général des Jeux Olympiques. Cette année, les concours sont répartis en cinq catégories.

Les gagnants seront choisis par un jury provincial de sept membres. Les oeuvres seront évaluées en tenant compte de la conformité aux thèmes suggérés, la créativité et la personnalité de l'auteur, et la technique utilisée.

La décision du jury sera connue le dix juin, et les gagnants seront invités à un gala des lauréats le 21 juin.

RAPPORT

Une requête demandant de promouvoir les droits des femmes en Saskatchewan figure dans un rapport présenté au gouvernement de cette province.

Entre autres recommandations on demande de faire disparaître toute inégalité en regard du statut marital.

L'étude a été préparée par Arleen Hynd, ministre adjoint des Affaires du Consommateur, et Mary Rocan, du Bureau de la Main-d'oeuvre féminine.

Les deux auteurs reconnaissent que le gouvernement provincial a mis en application plusieurs recommandations fédérales, mais non pas toutes, cependant.

Dans le rapport on suggère d'étudier l'échelle des salaires pour s'assurer qu'il n'existe pas de "subtile discrimination" comme par exemple des salaires inférieurs pour des emplois traditionnellement féminins.

On souhaite aussi la nomination d'un plus grand nombre de femmes magistrats, membres de commissions gouvernementales, de comités ou autres organismes appelés à prendre des décisions importantes.

BIJOUX

La voiture automobile a servi d'inspiration pour une nouvelle série de bijoux conçus par Aldo Cipullo.

Dans sa collection figurent une agrafe en argent qui ressemble à un gros pneu, des boucles d'oreilles évoquant une roue dentée, des broches ayant la forme d'essieu ou pièce d'engrenage.

Il y a même des bracelets qui s'attachent ensemble à la façon des ceintures de sécurité.

KISSINGER

Le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger a reçu un prix pour le moins inusité.

Il s'agit des insignes de l'ordre de l'hyène, décernés par l'Académie de l'humour de Sao Paulo, au Brésil.

Comme symbole, l'Académie a choisi l'hyène, animal à pelage gris ou fauve tacheté de brun, et qui est illustré sous le signe du rire.

On a rendu hommage à Monsieur Kissinger "qui a le don de garder son sens de l'humour, malgré des problèmes qui semblent insurmontables", indique la citation de l'Académie.

BRIDGE

Jouer au bridge peut être un agréable passe-temps en société. Mais ce jeu de cartes peut également susciter des querelles de menace, au dire de Madame Peggy Hanna, de Danbury, au Connecticut.

Cette américaine s'y adonne depuis dix ans, et elle est devenue une experte. Il en est de même pour son mari.

Mais ce couple ne considère pas la table de bridge comme un champ de bataille conjugale.

Cependant, Madame Hanna raconte que le jeu de bridge a provoqué des scissions entre époux.

A son avis, certains couples mariés ne devraient jamais jouer au bridge, tout au moins pas ensemble.

Pour Callas, l'amour hors du mariage

Dans le cadre d'une émission du réseau américain NBC, Maria Callas a déclaré qu'Aristote Onassis avait été le grand amour de sa vie. Mais elle n'éprouve aucun regret de ne pas l'avoir épousé car, à son avis, "l'amour a une plus grande portée hors des liens du mariage".

La cantatrice ne voit pas de raison qui l'inciterait à s'engager dans la vie conjugale.

Durant l'interview, elle a précisé qu'elle n'avait jamais rencontré l'actuelle épouse de Monsieur Onassis, l'ex-Jacqueline Kennedy, veuve de l'ancien président américain.

Maria Callas a souligné qu'elle ne cherchait pas à l'éviter, ne ressentant à son égard aucune forme de rancune.

A l'époque de son idylle avec le richissime armateur grec, la cantatrice avait abandonné sa carrière pour consacrer tout son temps auprès de l'homme qu'elle aimait.

Après avoir connu une expérience matrimoniale qui s'est terminée par le divorce, Maria Callas ne croit pas qu'elle recommencera une seconde fois.

Au sujet de sa rupture avec Onassis, elle a déclaré: "L'amour n'a pas de chaînes".

Tous deux demeurent de "très bons amis", a précisé Madame Callas.

Une enquête sur 18,000 futures mamans afin de déceler les cas "particuliers"

PARIS (AP) — Une enquête portant sur 18,000 futures mamans, dans dix maternités parisiennes, a été réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale afin d'étudier la fréquence des maladies qui peuvent affecter la mère et l'enfant, d'en déceler les causes et de déterminer les signes qui conduisent les femmes à mettre au monde des enfants "pas comme les autres".

La prématurité est relativement fréquente puisque dix pour cent des enfants naissent avant la 37ième semaine de gestation. On connaît maintenant des méthodes permettant de prévenir la prématurité par le repos, les traitements hormonaux et des produits d'apparition plus récente. Une bonne prévention suppose que l'on sache reconnaître les femmes à haut risque dès le début de la grossesse afin de les suivre plus attentivement et d'entreprendre le traitement à la première alerte.

L'enquête a montré l'existence de plusieurs groupes à risque: d'une part les jeunes femmes, surtout si elles sont célibataires; d'autre part les mères âgées ayant eu plusieurs grossesses. S'il existe parmi ces grossesses antérieures des prématurés ou des morts-nés, le risque augmente de façon considérable. Plusieurs facteurs sociaux entrent en ligne de compte, nottamment la profession: les personnels de service s'avèrent particulièrement exposés et devraient, ainsi que certaines ouvrières, faire l'objet d'une surveillance spéciale.

GROUPES

A la suite de cette enquête, on a pu définir trois groupes:

—un groupe à bas risque avec seulement cinq pour cent de prématurés;

—un groupe à moyen risque avec 12 pour cent de prématurés;

—un groupe à haut risque avec 17 pour cent de prématurés.

L'étude de l'allaitement maternel a été envisagée de façon détaillée. Les femmes d'origine étrangère allaitent plus souvent et plus longtemps que les Françaises métropolitaines. Pour les Françaises, l'allaitement est plus fréquent dans les classes sociales élevées ainsi que chez les femmes jeunes ayant eu peu ou pas d'enfant auparavant. La préparation psycho-prophylactique à l'accouchement et le fait que celui-ci ait lieu dans un hôpital public, favorisent l'allaitement maternel. Le développement des enfants allaités au sein ne diffère pas de façon nette de celui des autres enfants, toutefois ils présentent moins d'infections bénignes au cours de la période néo-natale.

Les résultats observés ont guidé les chercheurs dans la conception d'une série de nouvelles recherches qui ont actuellement lieu dans les maternités et les services de néonatilogie. L'ensemble des observations prises dans cette maternité a été entièrement transféré sur ordinateur. Cet enregistrement sert d'infrastructure à des recherches approfondies sur la prévision de la pathologie néonatale à partir de bases biologiques qui n'étaient pas encore établies lors des précédentes enquêtes.

Cet enregistrement sert également d'infrastructure à plusieurs essais de thérapeutiques à visée préventive ou curative.

SA DERNIERE CHRONIQUE — **Evelyn Caldwell, connue des lecteurs sous le nom de Penny Wise, écrit la dernière de ses chroniques, — 7,842 —, avant de prendre sa retraite du Vancouver Sun. Elle a travaillé pendant plus de 45 ans comme reporter, défenseur du consommateur et collaboratrice régulière du journal.**

(Photo PC)

Soigner et guérir ses verrues

N.A.P.

Ce n'est pas une maladie grave, certes et l'on ne connaît pas de patient qui ait succombé à ses atteintes. Il n'en est pas moins vrai que le problème des verrues intrigue bien des médecins, indécis, parfois, au moment de conseiller un traitement, pour les faire disparaître.

A la vérité, nombre de thérapeutiques ont été proposées et appliquées, avec un succès très relatif.

Certains spécialistes de la peau - mais la verrue est-elle vraiment une maladie épidermique? - en viennent, devant l'échec de maints traitements, à conseiller au patient "d'attendre que ça se passe".

Brève ou longue, déclarent-ils, l'évolution spontanée se termine toujours par la guérison!

ATTENTION A LA RADIODERMITE!

Formule apaisante, sans doute et digne du "docteur tant mieux", mais qui ne réjouit pas toujours l'intéressé - si l'on peut dire - lorsque ces verrues lui occasionnent des douleurs plus ou moins vives ou provoquent une disgrâce physique, toujours désagréable, surtout pour une femme.

Abondamment utilisée, naguère, contre les verrues plantaires, la radiothérapie est aujourd'hui déconseillée, car elle fait courir au patient des risques de "radiodermite", c'est-à-dire de lésions de la peau, dues aux rayons X.

Il existe, en revanche, une méthode éprouvée, mais aux effets assez lents. Elle consiste à réaliser une brûlure par le froid, au moyen de la neige carbonique, appliquée de deux à quatre minutes.

Il s'agit, en somme, de congeler le "tissu verruqueux". Quant ce but est atteint, il se forme une ampoule. Et la verrue se détache d'elle-même, quinze jours à trois semaines après ce traitement.

On place maintenant de plus en plus la neige carbonique par l'azote liquide qui offre l'avantage d'agir très rapidement, en 5 à 20 secondes.

Ce traitement est tout indiqué, lorsque les verrues prolifèrent, car on peut l'appliquer de façon très accélérée.

UN VERITABLE ICEBERG

Que penser de l'électrocoagulation? On la pratique après une petite anesthésie locale, au bistouri électrique. Il faut bien reconnaître que les enfants - et les "grands" redoutent cette intervention anesthésique, surtout à la plante des pieds et à la paume des mains.

Il faut deux à trois semaines pour obtenir une cicatrice satisfaisante.

POPIETTES DE VEAU

(4 portions)

1/4 lb de veau tranché (tranches assez grandes)
3 ou 4 oeufs cuits dur
4 c. à table de beurre
6 tranches de jambon cuit

Enlevez les os et le gras de la viande.

Sur une tranche de veau, déposez une tranche de jambon cuit, ajoutez un peu de sel. Déposez 1/4 ou 1/3 d'oeuf cuit dur sur le veau et le jambon, roulez et attachez avec une corde métallique pour tenir ensemble.

Faites revenir dans du beurre chaud.

Mettez vos popiettes dans la partie supérieure d'un four à 350 degrés, durant 10 à 15 minutes.

SAUCE

Ajoutez de l'eau et épaissir.

Servez avec des champignons (sautés au beurre).

Pour accompagner, on sert le plat avec des pommes de terre au four. Vous faites chauffer vos pommes de terre pour ensuite les évider de leur contenu tout en gardant la forme. Faites une purée avec le contenu mélangé à du beurre et du lait, que vous replacerez ensuite à l'intérieur de la forme. Retournez au four pour quelques minutes.

En dernier lieu, décorez avec un petit bouquet de persil et soupoudrez du paprika sur vos pommes de terre.

Gigi

Guérir le cancer

Une meilleure coordination thérapeutique impliquant la chirurgie, la radiation et l'emploi des médicaments peut amener la guérison de jeunes patients atteints de cancer, ou prolonger la durée de leur vie.

C'est l'opinion du docteur Marilyn Sonley, chef du service de pédiatrie à l'hôpital Princess Margaret de Toronto.

L'utilisation adéquate des trois spécialités médicales, tant pour le diagnostic que la thérapie, donne de meilleurs résultats, a déclaré le docteur Sonley.

Cette femme médecin a présenté son exposé à Edmonton, devant un groupe de scientifiques assistant à la réunion organisée sous les auspices de la Société Canadienne du Cancer, section de l'Alberta.

Selon le docteur Sonley, les enfants atteints de cancer doivent recevoir les soins appropriés dans un grand centre.

Dans certains cas, a-t-elle dit, un chirurgien peut pratiquer l'ablation d'un cancer apparemment localisé, mais découvre plus tard des métastases tumorales.

On aurait pu combattre au départ cette maladie de façon plus efficace avec des médicaments. Plusieurs enfants souffrant de leucémie ont vécu plus longtemps avec cette forme de thérapie combinée.

Le docteur Sonley indique que ces jeunes malades ont parfois une survie de 15 ans, alors qu'auparavant l'espoir de survivre ne dépassait guère une année.

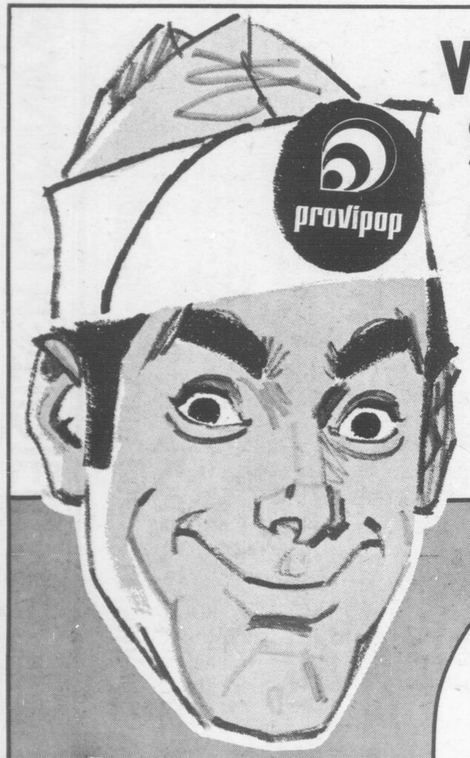

VOILA DES AUBAINES QUI VOUS PLAIRONT SUREMENT, CAR C'EST LA...

VENTE DU PATRON

provipop

L'Atout est entre vos Mains avec les Produits Provigo

BEURRE D'ARACHIDES PROVIGO - 16 OZ **.67**

MACEDOINE DE LEGUMES PROVIGO - 19 OZ **.30**

Pêches en Demies CLING "PROVIGO" - 19 OZ	.48	The "Provigo" ORANGE PEKOE - 60 SACS	.63
Ketchup Tomates "PROVIGO" - BOUT. 20 OZ	.45	Détergent Liquide CITRON "PROVIGO" - 64 OZ	.94
Fèves Blanches No-1 "PROVIGO" - 4 LIVRES	2.81	Savon Provigo 8 Barres TOILETTE - ASST.	.62

HUILE
Végétale "Crisco"
BOUTEILLES 38 ONCES
$1.59

JUS
de Tomates "Libby"s"
FANTAISIE - BOITE 19 OZ

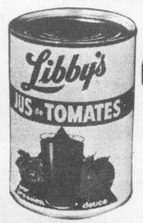

4/.89

CAFE
Instant "Nescafé"
JARRE 6 ONCES

1.49

DENREES FRAICHES

CELERI PASCAL FLORIDE No-1, GROSSEUR 24 **.35**

CAROTTES ONTARIO	CELLO	5 LBS .49
OIGNONS JAUNES	CANADA No-1 SAC FILET	5 LBS .59
RADIS FLORIDE No-1	CELLO 6 OZ.	.11

PATES "CATELLI"
MACARONI COUPE - ETOILES
SPAGHETTI - SPAGHETTINI
VERMICELLE LONG
MACARONI LONG
Pqt. 16 oz **.35**

N'OUBLIEZ PAS VOS... CERTIFICATS DE NOËL

1,000 PANIERS DE PROVISIONS A GAGNER AU COURS DE L'ANNEE !
UN PANIER DE $10.00 PAR MOIS DANS CHAQUE MAGASIN PROVIPOP

SOIT UN TOTAL DE **$10,000.00** EN Marchandises

DE NOTRE DEPARTEMENT des Viandes

Rôti de Boeuf
HAUT DE COTES **.99** LA LIVRE

Rôti Côtes Croisées	LA LIVRE	1.19
Saucisse Fumée	Hygrade 16 OZ	.83
Salade de Choux	Hygrade 16 OZ	.45
Smoked-Meat	Hygrade 2 OZ	5 Pour 1.29

D'AUTRES AUBAINES DE LA VENTE DU PATRON PROVIPOP !

MIEL LIQUIDE DOYON	JARRE 16 OZ.	.95	SAUCE ST-HUBERT	Hot-Chicken ou B.B.Q.	.23
MAIS EN CREME	Idéal de Choix BOITE 19 OZ	.27	BISCUITS	GRAHAM WAFERS CHRISTIE - 13 OZ	.55
MELANGE A PIZZA	"FREDDY" Sachet 6 oz	.25	BISCUITS	TOASTY MALLOW "DAVID" - 14 OZ	.59
MAYONNAISE HELLMAN	16 OZ.	.69	BETTES ENTIERES	"AYLMER" Médium - 19 oz.	.25
DATTES "JAFFA"	PAQUET DE 16 ONCES	.45	MELANGE	A GATEAU ROBIN-HOOD Cél. Asst. - 19 oz - 4 pour	.89
SHORTENING CRISCO	BTE 3 LB	1.99	JUS DE POMMES ALLEN	48 OZ	.69

Ragoût "Cordon-Bleu"
PATATES RONDES OU BOULETTES-NOUILLES
Boite 15 oz **.63**

SOUPES "AYLMER"
LEGUMES ET BOEUF - POULET-NOUILLES
POULET-RIZ - CREME DE POULET - 10 OZ
.20

NETTOYEUR POUR EGOUTS "DRANO"
LIQUIDE - BOUT. 32 OZ **.69**

MARGARINE CRENEX	DURE 1 LB	.49
PAIN DE VIANDE	Bacon Fumé - Fromage "KAM"; BTE 12 OZ	.79
BAIN DE MOUSSE	Mr. BUBBLE Liquide - 24 oz	1.05
PURINA CAT-CHOW	CONT. 20 OZ	.65
TONIQUE WAMPOLE	REG. 16 OZ	1.39
SACS "GLAD"	A POUBELLES PQT. DE 25's	.51

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 15 AU 20 AVRIL 1974.
LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS A FLUCTUER.

provipop
affilié à Provigo Inc.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU — COTE-NORD

Ron Harris coupe le souffle aux Canadiens

Par AL McNEIL

MONTREAL (PC) — L'ailier droit Ron Harris a marqué un but à 4:07, en période supplémentaire, hier soir, procurant aux Rangers de New York une victoire de 3-2 contre les Canadiens de Montréal et, du même coup, une avance de 3-2 dans leur série quart-de-finale quatre-de-sept.

Le but de Harris couronnait un ralliement entrepris par les Rangers 16 secondes avant la fin du troisième engagement avec un filet de Bruce MacGregor, son deuxième de la soirée. Pete Stemkowski a remporté une mise au jeu dans le territoire du Canadien et a remis le disque derrière lui à Harris qui a lancé sans hésitation.

Henri Richard et MacGregor ont échangé des buts en première période et Murray Wilson a procuré les devants au Tricolore dans la sixième minute de jeu du troisième vingt. Vers la fin de l'engagement, l'instructeur Emile Francis a envoyé dans la mêlée un quatrième joueur d'avant, en l'occurrence Walt Tkaczuk, en vue d'intensifier son attaque. Cette stratégie n'ayant pas porté fruit, Francis a décidé de retirer son gardien Ed Giacomin pour un sixième joueur.

Michel Larocque a effectué plusieurs arrêts avant d'être finalement déjoué par un lancer qu'il n'a apparemment pas vu venir. MacGregor a touché la cible après avoir saisi le retour d'un tir de la ligne bleue de Brad Park.

Le deuxième but de MacGregor, qui une fois de plus a réussi à tenir l'ailier droit Yvan Cournoyer en échec, lui en a donné cinq pour la série.

Larocque, qui a été désigné la deuxième étoile de la rencontre derrière Giacomin, a été mis à l'épreuve 42 fois. Le gardien des Rangers, de son côté, a repoussé 25 lancers.

La série se poursuivra demain soir au Madison Square Garden de New York. Le match sera télédiffusé par Radio-Canada à compter de huit heures, HNE.

Richard a ouvert le pointage pour Montréal au tout début du premier tiers. Steve Shutt a habilement contourné Park en zone adverse et s'est présenté seul devant Giacomin qui a bloqué son lancer. Après que Claude Larose eut raté le retour, Richard a projeté le disque dans un filet ouvert.

MacGregor a riposté à 12:43. Il a capté une passe de Jean Ratelle et a lancé du revers de son bâton dans le coin inférieur droit du filet.

Wilson a compté sur un lancer d'environ 30 pieds après avoir devancé Dale Rolfe du côté droit de la patinoire.

En troisième période, Frank Mahovlich, Jacques Lemaire et Chuck Lefley ont raté des chances inouies d'assurer une confortable avance aux Canadiens.

LAISSEZ PASSER — Emile Francis, le pilote des Rangers de New York, essaie de se frayer un chemin parmi ses joueurs afin d'aller féliciter Ron Harris qui vient d'enregistrer le but victorieux, hier soir, contre les Canadiens de Montréal, en période supplémentaire. Les Rangers ne sont plus maintenant qu'à un gain de la demi-finale. (Téléphoto PC)

Tremblay et Bellemarre ne sont plus intéressés à piloter les Aiglons

Par André Lestourneau

Alma — Coup de théâtre chez les Aiglons d'Alma!... Les instructeurs Réal Tremblay et Carol Bellemarre, dont le statut a été fortement débattu au cours des derniers jours, viennent d'informer la direction de l'équipe que leurs services ne pourront être retenus pour la saison 74-75.

Dans une lettre adressée au président Yvon Côté, le tandem Tremblay-Bellemarre invoque le manque d'appui de la part de l'exécutif des Aiglons pour expliquer leur retrait.

"Nous nous refusons à être évalués, et surtout jugés, par des gens que nous pensons honnêtement partiaux en faisant montre d'un manque d'objectivité évident, de mentionner la missive. Trop d'individus parmi vous se permettent des opinions auxquelles ils n'auraient pas droit s'ils demeuraient objectifs, face au cheminement de l'équipe depuis deux ans".

Il faut en déduire que Tremblay et Bellemarre n'ont pas pris cette décision de gaieté de coeur.

"Nous avons peine à croire que cette décision soit heureuse pour le bien collectif de notre équipe, mais nous demeurons convaincus que le geste que nous sommes appelés à poser ne règlera nécessairement pas la dissention et le manque de dignité de votre organisation".

AUTRES DEMISSIONS

Rejoint au téléphone, le président Côté a mentionné que le départ de Tremblay et Bellemarre ne règlerait pas la situation, puisque plusieurs membres de l'exécutif s'étaient montré en faveur de leur retour à la barre des Aiglons.

"Je ne sais pas encore ce qui va survenir de toute cette histoire qui pourrait entraîner d'autres défections puisque l'on n'est pas parvenu à faire l'unanimité sur le sujet", d'affirmer ce dernier, lors d'une conversation téléphonique. "Nous aurons une réunion pour vider le sujet".

Le président Côté n'apprécie guère cette situation. Il pourrait lui remettre sa démission, s'il faut en croire ses propos.

"Je suis pris pour travailler avec deux clans. Quoiqu'il advienne, nous serons sujets à la critique. Ce ne sera pas facile de naviguer au cours de la prochaine saison, si la situation ne se rétablit pas. Personnellement, ça peut m'influencer à repenser mon rôle", de conclure le président des Aiglons.

Une histoire à surveiller au cours des prochaines heures...

C'en est fait des surprenants Kings

A Chicago, Jim Pappin a compté sans aide avec un lancer frappé de 40 pieds à 4:37 de la fin du match hier soir et les Black Hawks ont blanchi les Kings de Los Angeles 1-0 en les éliminant 4-1 dans leur série quart-de-finale de la coupe Stanley.

Les Hawks affronteront maintenant les Bruins de Boston en demi-finale, 4 de 7, à partir de demain soir à Boston.

Jusqu'au but de Pappin, il s'était agi d'un match défensif, où avaient brillé les gardiens Tony Esposito, des Hawks, et Rogatien Vachon, des Kings.

Pappin s'est emparé de la rondelle dans sa propre zone et, après avoir traversé la ligne bleue rivale, il a laissé partir un lancer qui a glissé sous le bras gauche de Vachon.

C'était un deuxième blanchissage pour Esposito, qui n'a alloué que deux buts aux Kings en quatre matches de la série. Mike Veisor le remplaçait lors du seul revers des Hawks dimanche soir à Los Angeles.

A une minute de la fin du match, les Kings ont remplacé Vachon par un ailier, mais les Hawks ont conservé le contrôle de la rondelle, ratant le filet désert rival de justesse à deux occasions.

DANS L'AMH

A Springfield, Jan Popeil a couronné une poussée de deux buts dans la 3e période, hier soir, en procurant un gain de 3-2 aux Cougars de Chicago, qui ont ainsi éliminé les Whalers de la Nouvelles-Angleterre 4-3 en quart-de-finale de la coupe Avco.

Ralph Backstrom avait égalé les chances à 2-2 quelques minutes plus tôt, après que Tom Webster eut compté à deux reprises pour les Whalers dans le 2e engagement.

La victoire permettra aux Cougars d'affronter les Toros de Toronto en demi-finale à partir de vendredi à Toronto.

Joe Hardy avait ouvert le pointage au profit des Cougars dès la 1ère période en prenant le retour d'un lancer de Pat Stapleton pour déjouer Al Smith.

Webster a donné l'avance aux Whalers dans la 2e avec ses 4e et 5e buts de la série, tous deux lors de jeux de puissance.

Aux amateurs de basketball

Jonquière — L'Association régionale de basketball présentera, demain, un intéressant match qui mettra aux prises une équipe championne de l'Association amateur du Michigan contre l'équipe du Québec.

La formation américaine regroupe les meilleurs joueurs âgés de 17-18 et 19 ans, au niveau collégial et pré-universitaire. La plupart de ces joueurs ont une taille moyenne atteignant six pieds, ce qui facilite de meilleurs chances de compter. On compte également sur celui qui a la tâche de préparer et de contrôler les jeux pendant que celui qui a la fonction de les compléter, se place en position de le faire avec efficacité.

Il ne faut toutefois pas mésestimer l'équipe du Québec car cette formation, dirigée par l'instructeur Bob Comeau a déjà mérité les honneurs du championnat canadien en 1971-72. Les joueurs possèdent une assez grande expérience de la compétition majeure car ils ont disputé plusieurs matches tant aux Etats-Unis qu'au Canada et ils sont aptes à livrer une lutte de première qualité.

Le match qui aura lieu, demain soir à 20h, à la polyvalente de Jonquière, fait partie d'une série de trois à travers la Province. Les deux autres matches seront présentés en Mauricie et à Montréal.

On prévoit une assistance variant entre 1,200 à 1,500 spectateurs car c'est une occasion unique qui est offerte aux amateurs de basketball du Saguenay-Lac-St-Jean.

"J'espérais atteindre le filet"

— Ron Harris —

Montréal — "C'est en entendant manifester la foule que j'ai compris que je venais de compter".

Le joueur le plus étonné après que Ron Harris eut assuré une troisième victoire aux Rangers, grâce à un filet enregistré en surtemps, était Harris lui-même.

"Stemkoski m'a remis le disque derrière lui. J'ai lancé en espérant atteindre le filet. Un des leurs se dirigeait vers moi mais la passe de Pete était très bien exécutée."

Harris, que Francis avait délégué à l'aile droite, a marqué son but victorieux avec un tir projeté d'une trentaine de pieds, alors que Lafleur, qui a probablement voilé la vue à son gardien, s'apprêtait à mettre en échec le joueur des newyorkais.

Pour sa part, Bowman a souligné:

"Stemkoski lui a servi une passe parfaite. Il s'est d'ailleurs signalé tout au long de la saison sur les mises au jeu".

Malgré ce précieux avantage, l'instructeur Emile Francis s'est montré prudent, même si son équipe se retrouvera à domicile pour disputer la prochaine rencontre, alors que les Canadiens feront face à l'élimination.

"Nous devrons encore travailler aussi fort pour gagner. L'avantage de la glace ne signifie rien. Nous avons remporté deux de nos victoires à Montréal et ils nous ont vaincus une fois sur notre patinoire. La série n'est pas encore gagnée," a signalé Francis dont l'équipe n'a pas gagné la Coupe Stanley depuis... trop longtemps déjà pour les partisans des Rangers.

Pete Mahovlich: "Nous avons joué trop prudemment"

Montréal — Bien que déçu d'avoir encaissé la défaite, après avoir vu son équipe prendre deux fois l'avance dans le pointage, l'instructeur Scotty Bowman n'avait rien à reprocher à ses joueurs, si ce n'est d'avoir raté plusieurs belles opportunités de compter.

"Nous aurions pu disputer une meilleure troisième période," a fait remarquer le pilote des Montréalais. "Avec une avance d'un seul but, vous ne savez jamais ce qui peut se produire. Voyez le résultat!"

Bowman a déploré le manque d'opportunisme des siens. "Nous étions à notre meilleur au troisième vingt, mais nous n'avons pas réussi à augmenter notre avance. Avec les occasions qui se sont présentées à nous, nous aurions du mener par deux ou trois buts".

En dépit de cette situation plutôt précaire, Bowman ne considère pas pour autant la série perdue. "Nous ne nous rendrons pas à New York pour rien. Le club visiteur a triomphé en trois occasions depuis le début de cette série" de souligner le pilote du Tricolore... comme pour se redonner confiance.

Le gardien de buts Michel Larocque semblait furieux. Il n'avait guère envie de répondre aux questions des journalistes. "Peu importe que je l'aie vu ou pas, il est trop tard. Elle a pénétré dans le filet."

"Nous avons joué trop prudemment", a pour sa part prétendu Pete Mahovlich, pris en défaut sur la mise au jeu pour le but vainqueur de Harris." Je crois qu'il est préférable de tenter de compter, plutôt que d'essayer de contenir l'autre".

Enfin, tous les joueurs se sont empressés de se départir de leur costume, afin de pouvoir prendre l'avion, dont le départ avait déjà été retardé en raison du surtemps, tandis que le légendaire Toe Blake, toujours aussi stoique, se faisait un devoir d'ajouter que les retours appartiennent aux équipes championnes... comme les Canadiens. Espérons qu'il ne se soit pas trompé!

"Ouananiche 74"

BERTRAND MALTAIS

Aucun doute possible, la population du Saguenay-Lac-St-Jean tient fermement à protéger l'ouananiche, ce merveilleux poisson qui procure tant de plaisir à sa capture, en plus de s'avérer un délice pour l'heureux pêcheur.

Nous devons avoir de nos jours des gens qui savent où aller et pourquoi agir d'une telle façon plutôt qu'une autre. Il ne faut pas prendre panique inutilement et lancer à grands cris que l'ouananiche est en péril, sans avoir pour preuves que des suppositions.

Depuis des siècles, les personnes qui nous ont précédées ne trouvaient aucune raison de protéger l'environnement et la faune. Par ignorance ou indifférence, elles croyaient impossible la disparition des espaces verts, par ricochet de la faune et de la flore.

Prise de conscience

Mais voilà que, soudainement, l'homme réalise, s'aperçoit qu'il doit préserver son environnement. Un fait reconnu aujourd'hui, l'homme veut contrôler la terre et l'eau à son avantage, ou encore à son profit, peut importe s'il détruit la faune et la flore.

Il y a quelques années, nos associations de chasse et pêche réclamaient des biologistes pour un aménagement rationnel de nos richesses fauniques. Nous avons maintenant ces biologistes et techniciens compétents qui ne demandent que de nous aider.

Ainsi, suite aux suggestions formulées par les représentants du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ces associations ont répondu en grande majorité à la préparation de "Ouananiche 74".

Pour que cette opération soit une réussite, il faut la participation de tous les pêcheurs. "Ouananiche 74" sera un atout précieux pour l'aménagement de ce majestueux poisson, en autant que la population y répondra.

Majestueux poisson

Parmi les poissons d'intérêt sportif, l'ouananiche occupe au Québec une place de tout premier choix. La lutte farouche et acharnée qu'elle offre aux pêcheurs a été maintes fois décrite par les naturalistes canadiens et américains.

En plus de la saveur de sa chair, sa combativité exceptionnelle contribue à attirer annuellement une grande quantité de touristes pêcheurs au Lac-St-Jean.

"Ouananiche 74" a été conçue et préparée par le Service d'Aménagement de la faune, la Division de l'éducation et de la sécurité du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, de concert avec la majorité des associations de chasse et pêche du Saguenay-Lac-St-Jean.

Cette opération a pour but d'accroître les connaissances sur les moeurs et le comportement de cette espèce, sensibiliser le pêcheur en le faisant participer aux efforts d'aménagement en vue d'en assurer la conservation et le sain développement.

Il n'en coûtera absolument rien pour participer à "Ouananiche 74" puisque les représentants régionaux de la brasserie Molson, les sportifs Jean-Hugues et Laval Tremblay, ont compris le message et accepté de commanditer en totalité l'opération.

Il est donc dans l'intérêt de tous les pêcheurs sportifs de participer à cette promotion, en faisant enregistrer sa ou ses captures, peu importe la taille, à l'un des postes de contrôle établis à cette fin.

Je vous reviendrai sur le sujet, lors de ma prochaine chronique.

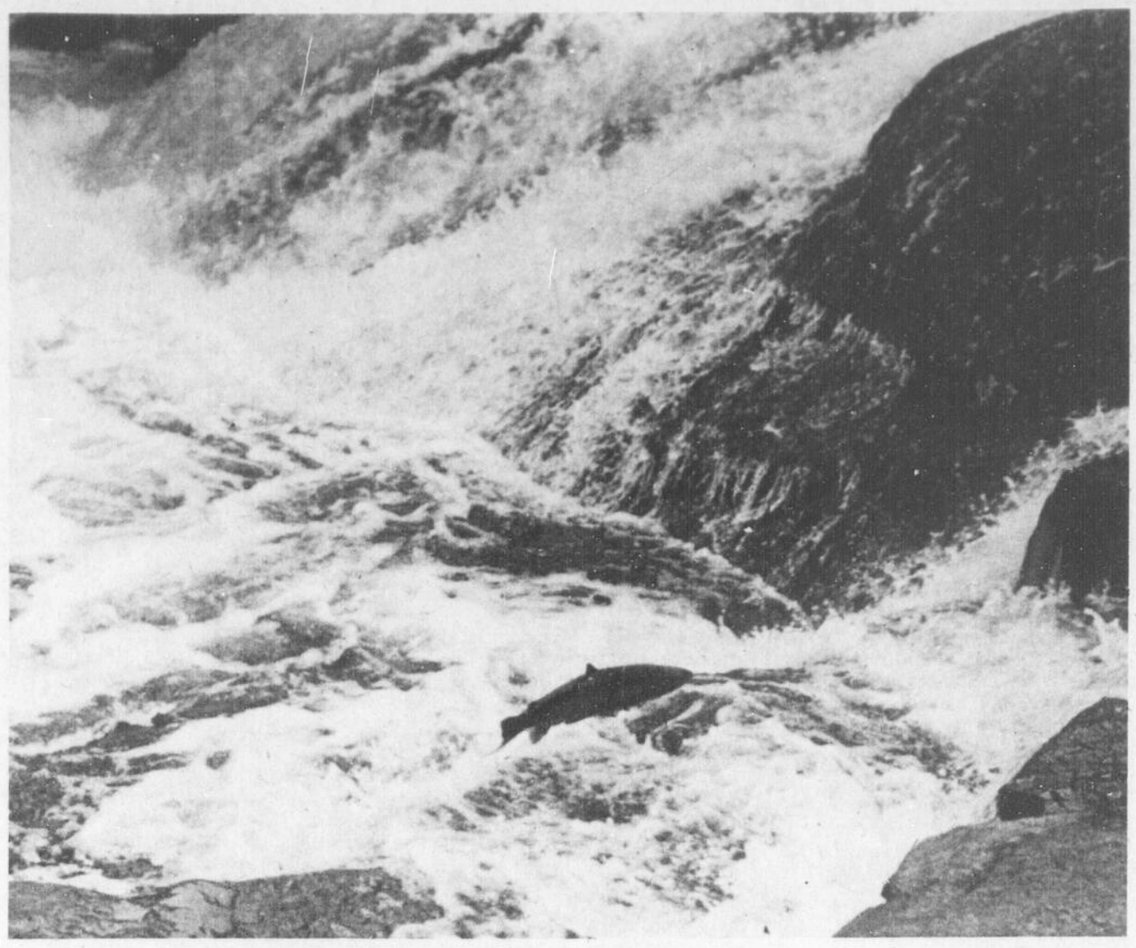

POISSON COMBATIF — En plus de la saveur de sa chair, la combativité exceptionnelle de l'ouananiche contribue à attirer annuellement une grande quantité de touristes pêcheurs au Lac Saint-Jean.

Lutte de titans au troisième "Cashpiel"

KENOGAMI — Il est encore trop tôt pour pouvoir anticiper de la victoire de l'une ou l'autre des 64 équipes qui participent au 3ième "Cashspiel" de curling qui se joue présentement à Kénogami. Par ailleurs, on peut prévoir que les favoris seront dans la lutte jusqu'à la fin.

A date, plusieurs équipes n'ont encore disputé qu'un seul match mais les noms de Nick Gallant, de Bill Tracy, d'Eddy Ricken, de Gerry Tremblay, de Guil Ouellet, de Peter Eves et de plusieurs autres sont encore dans la colonne des vainqueurs possibles.

Par contre, la participation de six équipes féminines est à souligner car on prévoit que certaines d'entre elles sont de nature à causer du trouble. Lucie Côté de Port-Alfred a d'ailleurs commencé, lundi soir, en enregistrant une brillante victoire aux dépens de Roland Bouchard d'Alma.

Jeanne d'Arc Dumoulin de Kénogami a donné la frousse à P.E. Desharnais de Chicoutimi alors que ce dernier menait au compte de 7-2 après sept bouts, un bout de quatre points par Mme Dumoulin au 8ième, a porté le pointage de 7-6.

Hier soir, Irène Arseneault de Kénogami l'a emporté au compte de 8-3 contre Paula Harvey d'Alma. Quatre points enregistrés par Mme Arseneault au 7ième bout, ont scellé le sort du match. Les deux autres équipes féminines, celles de Yvette St-Pierre de Kénogami et de Colette Verbanek de Baie-Comeau n'ont pas encore disputé un seul match.

Cette compétition jouit d'une grande popularité auprès des participants et il n'est pas impossible que l'on accepte un total de 96 équipes, dès l'an prochain. Plusieurs équipes ont d'ailleurs été refusées, cette année, en raison du manque de glace disponible.

SPORT ECLAIR

Réunion spéciale

Kénogami — La commission des loisirs de Kénogami songe à l'implantation d'une nouvelle formule concernant la carte familiale pour les loisirs. Afin de renseigner la population sur le sujet, une réunion spéciale d'information sera tenue, le lundi 22 avril à 19h. 30, au centre commémoratif Price.

Ballon sur glace

Laterrière — La soirée de clotûre de la saison de la ligue de ballon sur glace de Laterrière aura lieu, le vendredi 19 avril au motel Ami-Ami de Laterrière. Le président Claude St-Gelais invite tous les joueurs des différentes équipes à être présents pour la circonstance car on procédera à la remise des trophées aux équipes championnes. On rappelle que six équipes ont participé à l'activité de la ligue et que la formation du rang St-Jean-Baptiste a terminé la saison régulière en première position en plus de mériter les grands honneurs dans les éliminatoires.

Patinage artistique

Montréal — La jeune Manon Imbeault de Chicoutimi, âgée de neuf ans, a mérité une médaille d'argent lors de la compétition invitation nationale de patinage artistique qui avait lieu à Montréal, en fin de semaine. Plus de 300 participants ont pris part à ses épreuves. Dans la catégorie juvénile "A", Rachèle Montminy du club d'Arvida a terminé au quatrième rang, en finale alors que Louise Lavoie de Chicoutimi s'est classée en 8ième place, dans le juvénile "B". Parmi les autres de la région qui se sont signalés, mentionnons: Christine Flaherty, Josée St-Gelais et Claire de Varennes, d'Arvida, catégorie bantam "A". Egalement: Josée Gravel et Josée Tremblay d'Arvida; Denis Tremblay et Catherina Stevens du club Port-Alfred.

Parachutisme

Arvida — Le club de parachutisme d'Arvida tiendra une soirée d'information et d'inscription, mercredi 17 avril à 19h. 30, au pavillon St-Mathias. Il y aura présentation d'un film d'une durée de une demie heure. A noter que les cours de parachutisme se donnent le mardi et le jeudi. Pour de plus amples informations, communiquer avec Eric Brubacher (548-5296).

LES GAGNANTS DU 1er TIRAGE DE LA LOTERIE OLYMPIQUE CANADA

LE GAGNANT DU 1er MILLION

3 0 9 3 7 3 4

Tirage du 15 avril 1974

3 0 9 3 7 3 4	gagne	$1,000,000	1 gagnant
9 3 7 3 4	gagnent	$5,000	24 gagnants
3 7 3 4	gagnent	$1,000	225 gagnants
7 3 4	gagnent	$100	2250 gagnants
1 4 2 6 3 7 6	gagne	$500,000	1 gagnant
2 6 3 7 6	gagnent	$5,000	24 gagnants
6 3 7 6	gagnent	$1,000	225 gagnants
3 7 6	gagnent	$100	2250 gagnants
2 1 3 8 3 0 9	gagne	$250,000	1 gagnant
3 8 3 0 9	gagnent	$5,000	24 gagnants
8 3 0 9	gagnent	$1,000	225 gagnants
3 0 9	gagnent	$100	2250 gagnants
3 2 4 1 1 3 7	gagne	$200,000	1 gagnant
4 1 1 3 7	gagnent	$5,000	24 gagnants
1 1 3 7	gagnent	$1,000	225 gagnants
1 3 7	gagnent	$100	2250 gagnants
1 8 0 1 6 9 4	gagne	$150,000	1 gagnant
0 1 6 9 4	gagnent	$5,000	24 gagnants
1 6 9 4	gagnent	$1,000	225 gagnants
6 9 4	gagnent	$100	2250 gagnants
2 1 0 1 1 5 7	gagne	$125,000	1 gagnant
0 1 1 5 7	gagnent	$5,000	24 gagnants
1 1 5 7	gagnent	$1,000	225 gagnants
1 5 7	gagnent	$100	2250 gagnants
1 6 2 7 3 8 3	gagne	$100,000	1 gagnant
2 7 3 8 3	gagnent	$5,000	24 gagnants
7 3 8 3	gagnent	$1,000	225 gagnants
3 8 3	gagnent	$100	2250 gagnants
1 6 1 1 9 1 2	gagne	$75,000	1 gagnant
1 1 9 1 2	gagnent	$5,000	24 gagnants
1 9 1 2	gagnent	$1,000	225 gagnants
9 1 2	gagnent	$100	2250 gagnants
2 2 4 8 0 2 6	gagne	$50,000	1 gagnant
4 8 0 2 6	gagnent	$5,000	24 gagnants
8 0 2 6	gagnent	$1,000	225 gagnants
0 2 6	gagnent	$100	2250 gagnants
1 7 1 3 0 7 8	gagne	$25,000	1 gagnant
1 3 0 7 8	gagnent	$5,000	24 gagnants
3 0 7 8	gagnent	$1,000	225 gagnants
0 7 8	gagnent	$100	2250 gagnants

Loterie Olympique Canada

Olympic Lottery Canada

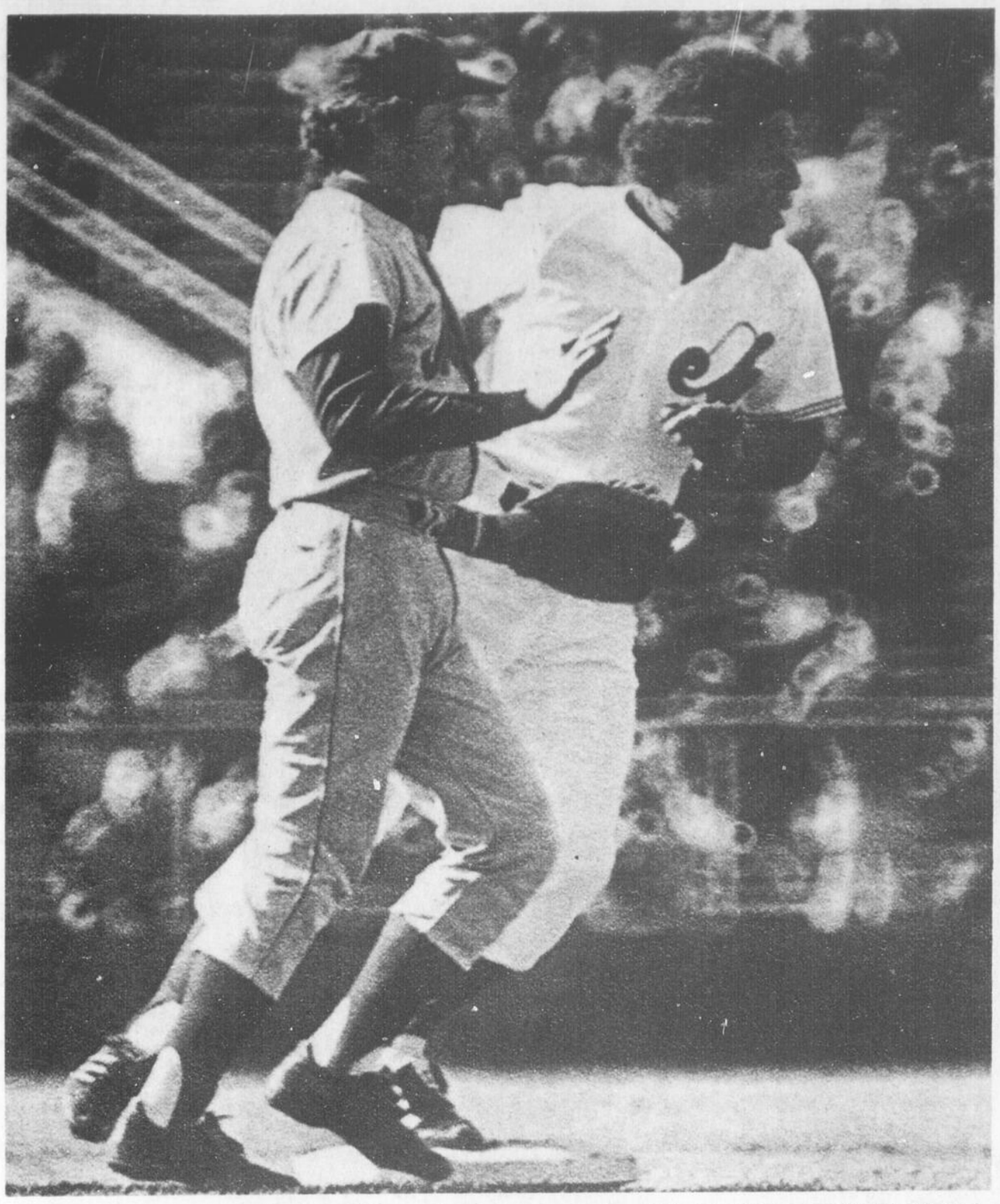

A TOUT PRIX — Cette victoire lors de l'ouverture au parc Jarry, hier, Willie Davis (à droite) la voulait à tout prix. Et il y a largement contribué en frappant trois coups sûrs, dont un double, en plus de marquer le point victorieux à la huitième manche, après avoir volé le deuxième coussin. Bud Harrelson fait signe à un de ses coéquipiers de ne pas lancer inutilement la balle au deuxième coussin, Davis ayant fait trop vite.

(Téléphoto PC)

Les Expos ne battent pas Seaver par chance

COLLABORATION SPECIALE

Les Expos de Montréal ont inauguré enfin leur saison locale, hier après-midi au parc Jarry, et ils ont fait les choses en grand. Jouant devant plus de 18,000 spectateurs, les Expos ont eu raison des Mets de New York, 4-1, au profit du lanceur Steve Renko, qui n'a accordé que deux coups sûrs en huit manches, avant d'être relevé à la neuvième par Chuck Taylor. Rusty Staub a cogné un circuit à la première manche au profit des Mets.

Le froid et le vent n'ont pas semblé incommoder outre mesure les vétérans Bob Bailey, Willie Davis et Ron Fairly, car ce sont ces trois anciens athlètes de la Californie qui ont été les héros du jour avec le lanceur gagnant, Steve Renko.

Bailey a permis aux Expos de niveler le pointage, 1-1, en frappant son premier circuit de la saison dans les estrades de gauche et contre le vent à la septième manche. Davis a frappé trois coups sûrs, dont un double et a marqué le point gagnant à la huitième manche, après avoir effectué un important vol de buts.

Fairly a fait produire le point gagnant à la huitième, en poussant Davis au marbre avec un simple opportun. Ils n'étaient pas nombreux pour ce match d'ouverture au parc Jarry hier, soit seulement 18,425 spectateurs, ce qui constitue la plus petite assistance pour une partie inaugurale des Expos à Montréal.

Mais ils étaient mille de plus que lors du match d'ouverture des Mets au stade Shea de New York la semaine dernière, et somme plus, des mordus du baseball sont retournés chez-eux heureux. Parlaient-ils de championnat pour les Expos, leurs Amours?

On n'en saura rien pour le moment, mais dans la chambre des Expos, on parlait en adultes et ce peut-être pour la première fois depuis l'existence de l'équipe. Les joueurs ne parlaient pas nécessairement de championnat, mais ils parlaient comme des athlètes qui n'ont plus de complexe d'infériorité et qui savent qu'ils puissent rivaliser avec les meilleurs de leur division et ce en tout temps.

SEAVER LE PERDANT

A Pittsburgh la semaine dernière, les Expos ont malmené Ken Brett, puis Dave Giusti, puis Ramon Hernandez, puis Doc Ellis et Bruce Kison, Mike Paul, Steve Stone, Herb Hutson et un dénommé Kremmell. Hier, c'était au tour de Tom Seaver de goûter à la médecine des Expos et Seaver n'est pas le dernier venu.

"Seaver était à son meilleur hier. Nous ne l'avons pas battu par chance. Le circuit de Bailey était cogné avec puissance et contre un puissant lancer" de commenter Gene Mauch après la partie. Mais ces commentaires du gérant des Expos, étaient de la pitite bière comparés à ceux de Willie Davis.

"Je n'ai jamais vu un tel esprit d'équipe. C'est fantastique. Le gérant a une telle façon de communiquer avec ses joueurs, que je n'ai jamais rien vu de tel. Gene va sortir de son bureau et pénétrer dans la chambre où sont réunis tous les joueurs. Il ne dira rien, mais nous savons tous ce qu'il veut dire", de raconter Willie.

Puis Willie continua: "C'est vrai que les vétérans veulent toujours faire un peu plus pour leurs partisans lors d'un match d'ouverture locale. Les amateurs ici sont dans une classe à part. Ils n'ont jamais été gâtés comme dans des villes où le baseball existe depuis longtemps. Et ils n'ont pas toujours l'occasion d'encourager leurs favoris par un climat favorable. Les Expos en savent quelque chose. Aujourd'hui c'étaient les vétérans, demain, ce sera au tour des moins vieux ou des jeunes.

Willie a volé un but important à la huitième. Avec deux retraits, il a obtenu son troisième coup sûr contre Seaver et a ensuite volé le deuxième but. Willie représentait le point gagnant au deuxième. Avec Singleton au bâton, Seaver devait lui lancer avec plus de prudence. Tom s'est montré tellement prudent avec Singleton, qu'il lui a donné un but sur balles Fairly a suivi avec son simple produisant le point gagnant.

"J'ai toujours bien frappé Seaver" de dire Davis. "Ce n'est pas un vilain lanceur. Quand vous affrontez un bon lanceur, il vous faut donner votre meilleur. Il me fallait aussi voler le deuxième, car je tenais à cette victoire à tout prix. Ca a bien fonctionné" de dire Davis.

Seaver a donné six coups sûrs, trois buts sur balles et quatre points dont deux mérités en huit manches. Il a subi son premier revers. Renko a donné deux coups sûrs en huit manches, dont un circuit à Rusty Staub et a mérité son premier gain avant d'être remplacé par Chuck Taylor à la neuvième manche.

"Rusty a frappé un bon lancer" de rappeler Renko. "Une balle basse et à l'extérieur. Il est un bon cogneur. Tout le monde est d'accord la-dessus" d'ajouter le grand Steve. Steve ne s'est pas plaint du temps froid. "On est habitué au parc Jarry après cinq ans" dit-il.

Après le circuit du Grand Orange à la première manche, Renko a retiré dans l'ordre les 17 frappeurs suivants à lui faire face, avant de donner le premier de ses deux buts sur balle à Staub, encore lui, à la septième. Renko a donné un simple à Cleon Jones et un but sur balles à Milner dans cette même manche, mais il s'est tiré de cette situation embarrassante, quand Schneck a frappé une balle en flèche à Foli, ce qui devait se transformer en double-jeu.

"Si j'ai remplacé Renko par Chuck Taylor à la neuvième, c'est que Steve en avait assez. Il avait des difficultés à tenir ses balles basses et de plus je voulais donner du travail à Taylor", de dire Mauch. Taylor a donné des simples à Millan et Staub (encore lui) à la neuvième, mais sans dommage. Staub a été le meilleur des Mets avec deux coups sûrs.

Bailey n'a pas le choix

Bob Bailey n'aime pas tellement l'idée de jouer au champ gauche cette année pour les Expos, mais il est évident qu'il n'a pas le choix. C'est lui-même qui l'affirmait hier après la victoire de 4-1 remportée par les Expos sur les Mets de New York et au cours de laquelle il avait produit le point égalisateur avec un circuit, son premier de la saison.

"Si j'avais le choix, je préférerais jouer au troisième-but. C'est ma position naturelle. Je dois dire que je suis désappointé de patrouiller le champ gauche. Mais je n'ai pas le choix" d'expliquer Bob.

Quelle différence y a-t-il entre le champ gauche ou le troisième-but pour Bailey? "Si jamais je tombe dans une léthargie au bâton, il est facile de deviner que je serai remplacé au champ gauche et que je me retrouverai sur le banc. Si je joue au troisième-but, je continuerai à jouer, même si je suis dans une léthargie au bâton, car un joueur de troisième-but peut toujours aider son club, défensivement, s'il ne frappe pas. Et au champ gauche, je serai sujet à être remplacé dans les dernières manches par mesure défensive, ce qui réduira mon nombre de présences au bâton".

Excellente explication que celle de Bob Bailey. Bailey a frappé un circuit contre Tom Seaver à la septième manche avec un compte d'une balle et une prise pour créer l'égalité, 1-1. "C'était un bon coup, car vous savez comment le vent soufflait vers la droite et d'avéra un handicap pour les frappeurs droitiers. Seaver m'avait retiré plus tôt dans le match sur un lancer identique, une balle rapide à l'intérieur" de dire Bailey.

Bailey a expédié la balle de Seaver au dessus de l'inscription de 368 pieds au champ gauche ou si vous préférez, 1,122 mètres, car l'on indique les distances en mètres maintenant au parc Jarry.

AUCUN COMPLEXE POUR LES EXPOS

Bailey croit que les Expos ont autant de chances de gagner le championnat que quiconque. "Ce sera une course au championnat aussi échevelée que l'an dernier dans l'Est. Pittsburgh a déjà subi sept défaites. Les Mets, six. Si St-Louis gagne, nous pouvons en faire autant. Maintenant, nous pouvons vaincre n'importe quel club et n'importe quel lanceur" de conclure Bob.

Les Expos, Bob en tête, l'ont prouvé hier contre Seaver et les Mets.

Pas de "si" pour Terrific Tom

Les Mets de New York connaissent un très mauvais début de saison. Ils ont subi un sixième revers hier après-midi contre seulement deux victoires. Aussi, rien d'étonnant à ce que les hommes de Yogi Berra se posent toutes sortes de questions quant à leurs déboires depuis le début de la campagne.

"Rien ne fonctionne", de dire Yogi Berra. "On dirait que tout tourne contre nous. A la septième manche, par exemple, nous menions 1-0 et nous aurions pû augmenter considérablement cette avance. Avec trois coureurs sur les sentiers et un seul homme retiré, Dave Schneck a frappé solidement la balle. Il a fallu que cette balle se dirige directement dans les mains de Tim Foli pour un double-jeu. Il est évident que ce fut le fait saillant de la rencontre".

Berra a également ajouté qu'il a remplacé Bud Harrelson par Ted Martinez à la septième manche parce que Harrelson a été blessé à Philadelphie dimanche dernier et qu'il ne se sent pas à l'aise à l'arrêt-court. Cette substitution a coûté deux points aux Mets puisque Martinez a commis une erreur sur un coup facile de Jim Cox à la huitième reprise, erreur qui a porté de pointage 4-1 au lieu de mettre fin à la manche avec un compte de 2-1.

"Je n'ai aucune excuse à offrir", de confier un Martinez très déçu après la joute. "C'était un arrêt de routine et je l'ai tout simplement raté".

Le joueur le plus désappointé dans le vestiaire des vaincus était sûrement le lanceur perdant Tom Seaver. Pendant plusieurs minutes, Seaver a évité de rencontrer les journalistes. La tête entre les deux genoux, "Terrific Tom" donnait l'impression d'avoir perdu la septième partie de la série mondiale. A ses deux départs cette année, Seaver n'a rien fait qui vaille, mais hier, il a offert une bonne performance malgré sa défaite. Seaver n'est pas habitué de perdre et l'échec d'hier lui faisait mal au coeur. "Je crois avoir assez bien lancé pour gagner. C'était tout de même encourageant après mes deux premières sorties où j'ai connu tous les ennuis du monde. Mais reste que j'ai perdu. Au 16 avril, je n'ai pas encore gagné."

Quelques chroniqueurs newyorkais ont alors fait remarqué que "si le coup de Bailey... si l'erreur de Martinez... si le double-jeu...".

"Il n'y a pas de "si" dans ce sport", de rétorquer Seaver irrité. "J'ai perdu, point".

L'atmosphère chez les Mets sent l'inquiétude à plein nez. Yogi Berra est inquiet de la blessure à Bud Harrelson et ne sait pas si Harrelson jouera aujourd'hui. Ted Martinez semblait un bonhomme condamné à la pendaison. Seaver n'a jamais paru aussi découragé.

Et Rusty Staub?

"Personnellement, je me tire assez bien d'affaire. Ma main est complètement guérie. Je pensais à un certain moment que mon coup de circuit allait nous faire gagner. Mais non. Rien ne fonctionne jusqu'à maintenant. Mais vous pouvez écrire que les Expos ont une bonne équipe. Willie Davis est un excellent voltigeur, bien que la perte de Mike Marshall causera des ennuis à Gene Mauch. Mais on verra ce que vaudra cette fameuse transaction à la fin de la saison".

Soulignons que les parents de Staub ont assisté à la rencontre. "Nous venons souvent à Montréal quand les Mets sont les visiteurs, de dire son père. Nous aimons votre ville et Rusty n'a pas oublié les Montréalais. Nous étions heureux de voir que les partisans des Expos n'ont pas oublié Rusty non plus". Les Staub, venus de la Lousiane, assisteront aux deux autres parties de la série.

UN CHAUD PARTISAN — C'est le cas de dire que les Expos ont de "chauds" partisans, surtout en ce début de saison, où la température est encore froide. Alors quoi de mieux que de se réchauffer avec un bon petit dix onces, pendant que son voisin surveille le jeu, lunettes d'approche en mains.

(Téléphoto PC)

CENTRE DE L'AUTO

Woolco M.D.

VENTE SPECTACULAIRE DE PNEUS

NOS MEILLEURS PNEUS À CÂBLES 4 PLIS POLYESTER

$17 Hallmark PREMIUM V

Flanc noir E78-14 (735) Flanc blanc 1.44 de plus

Dimensions	Flanc noir Prix de vente	Flanc blanc Prix de vente
F78-14 (775)	$20	21.44
G78-14 (825)	$22	23.44
H78-14 (855)	--	26.44
G78-15 (825)	$22	23.44
H78-15 (855)	--	26.44
L78-15 (915)	--	26.44

Installation sans frais supplémentaires Pas d'échange requis

- MILLAGE PROLONGÉ
- DURÉE REMARQUABLE
- MODÈLE MODERNE SÉRIES "78"

MILLAGE GARANTI 30 MOIS OU 30,000 MILLES

Tous les pneus Hallmark sont garantis à vie contre les dangers de la route et les défauts de fabrication SANS AUCUNE LIMITE DE TEMPS OU DE MILLAGE ET SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

PNEUS RADIAUX À PRIX RÉDUITS !

32.44 165SR X 13 BR78X13 Hallmark

PNEUS DE PLUS GRANDES DIMENSIONS AUSSI OFFERTS À BAS PRIX

TOUTES DIMENSIONS À FLANC BLANC PWR RADIAL

• MILLAGE PROLONGÉ • EXCELLENTE TRACTION

MILLAGE GARANTI 40 MOIS OU 40,000 MILLES

MISE AU POINT COMPLÈTE DES FREINS 46.88 Modèle à tambours

Nos experts en mécanique feront :
- L'installation de garnitures de freins de première qualité
- Le regarnissage des tambours de freins
- La reconstruction des cylindres de roues
- Le remplacement des ferrures de freins
ET PLUS ENCORE
- La purge, le rinçage et le remplissage du système de freins
- L'inspection du maître cylindre
- Le regarnissage des paliers extérieurs des roues avant

MISE AU POINT DES FREINS À DISQUES 79.88

Disques à l'avant, tambours à l'arrière

GARANTIE DE 30,000 MILLES

TRAITEMENT D'ESSENCE STP .49 Limite de 3 par client

FILTRE À HUILE 1.58 Modèle vissé ou genre cartouche

TRAITEMENT D'HUILE RISLONE 1.33 Dégage les soupapes

ENSEMBLE 3 PIÈCES POUR VIDANGER L'HUILE 1.74 T-101

JEU DE CÂBLES À BOUGIES 6.47

SPÉCIAL ALIGNEMENT DU TRAIN AVANT 8.88

1. L'alignement du train avant : L'ajustement du parallélisme, de la cambrure et du pivot
2. L'équilibrage des roues avant : ce qui prolonge la durée des pneus
3. Le remplissage des paliers extérieurs des roues avant
4. La rotation des pneus

$2 de plus pour voitures avec air climatisé

BATTERIES PREMIUM 50 MOIS

Un seul bas prix pour la plupart des voitures nord-américaines, qu'elles soient compactes ou standard.

24.75 avec échange

Batteries gardées à sec pour 4 ans de haute performance. Installation sans frais. 12 volts, séries 24, 24F et 22F seulement.

Pour la plupart des voitures nord-américaines de luxe

28.75 avec échange 12 volts, séries 27 et 27F

CIRE "SUPER HARD SHELL" DE TURTLE 1.77 T-221 Avec applicateur

CRIC HYDRAULIQUE 1½ TONNE 9.98

LECTEUR STÉRÉO 8 PISTES $49 RR 45 FT

Faites le installer par nos experts !

COTON À FROMAGE .96 # 60-110 10 verges

RÉTROVISEUR POUR REMORQUES 6.87 V6C Se fixe sur le capot ou sur l'aile

ROUES CHROMÉES "SUPER DRAG I" $35

Pour la plupart des autos à roues de 14 et 15 Pas d'échange requis

Woolco

HEURES D'AFFAIRES
Lundi à mercredi : 9 15 hres à 5 30 hres
Jeudi, vendredi : 9 15 hres à 9 hres
Samedi : 9 15 hres à 5 00 hres

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

SATISFACTION GARANTIE ÉCHANGE OU ARGENT REMIS

Woolworth

Les Phillies accumulent les victoires

A Philadelphie, un double de deux points par Mike Anderson et le troisième produit par Dave Cash ont marqué une poussée de cinq points dans la 5e manche hier et les Phillies de Philadelphie ont déclassé les Cards de St-Louis 10-3 à l'occasion de leur 5e gain d'affilée.

Les Phillies tiraient de l'arrière 3-2 lorsque Anderson a frappé son double de deux points aux dépens de Bob Gibson, puis le lanceur victorieux Steve Carlton a produit un point avec un ballon sacrifice et Cash a suivi avec un triple.

Les Phillies ont ajouté trois autres points dans la 7e manche, où Carlton a produit un autre point. Les Cards avaient pris une avance de 3-2 dans la 5e manche grâce au double de Ted Sizemore.

A Chicago, Frank Taveras a produit le point victorieux dans la 12e manche hier alors que les Pirates de Pittsburgh ont vaincu les Cubs de Chicago 8-5.

Taveras a alors frappé un simple, puis Manny Sanguillen a suivi avec un double de deux points.

Les Cubs avaient égalé les chances à 5-5 dans la 6e avec un ballon-sacrifice, après que Rich Hebner eut donné une avance de 5-4 aux Pirates avec un circuit dans la 3e manche et un simple dans la 5e.

Al Oliver a frappé un circuit de trois points pour les Pirates dès la 1ère manche, mais Jose Cardenal a couronné une poussée de quatre points avec un circuit pour les Cubs dans la 2e moitié de la manche.

A Cincinnati, Bill Russell a cogné un double de deux points dans la 11e manche hier soir en procurant un gain de 5-3 aux Dodgers de Los Angeles sur les Reds de Cincinnati.

Russell a réussi son exploit après deux simples, un sacrifice et un but sur balles intentionnel.

Les Dodgers ont égalé les chances à 3-3 dans la 9e manche avec l'aide du 5e circuit de Jim Wynn.

Dan Driessen a produit deux points pour les Reds avec un simple alors que les coussins étaient tous occupés dans la 3e manche, mais le lanceur Andy Messersmith a bouclé le circuit pour les Dodgers dans la 6e reprise.

A Atlanta, Ron Reed n'a alloué que sept coups sûrs en sept manches et Darrell Evans a cogné un circuit de deux points hier soir en conduisant les Braves d'Atlanta à un gain de 4-2 sur les Padres de San Diego.

Dave Winfield a produit les deux points des Padres avec un simple dans la 9e manche.

Evans a réussi son exploit dans la 5e manche, où les Braves ont ajouté un autre point avec un ballon-sacrifice de Rowland Office.

A Houston, Tom Griffin a affiché une tenue de trois coups sûrs et produit deux points avec son 5e circuit dans les majeures hier soir en aidant les Astros de Houston à blanchir les Giants de San Francisco 4-0.

Griffin, qui a réussi son exploit dans la 5e manche, n'a alloué que deux simples et un double.

Cesar Cedeno a pris part aux deux autres points des vainqueurs avec des simples dans les 6e et 8e manches.

EN VAIN — Dan Driessen, des Reds de Cincinnati, court en vain vers le premier coussin, car la balle que tente d'atteindre Joe Ferguson, receveur des Dodgers de Los Angeles, roulera hors du terrain.

(Téléphoto PC)

A Dave Kingman de faire disparaître le "pourrait"

SAN FRANCISCO (PA) — Il y a deux ans, les Giants de San Francisco prétendaient que Dave Kingman "pourrait" devenir le prochain Babe Ruth et prétendent maintenant qu'il "pourrait" devenir le prochain Hank Aaron.

Ils doivent toujours s'en tenir au mot "pourrait" à son sujet.

"Dave affichera une moyenne de .285 et dominera la ligue en circuits", prédit le gérant Charlie Fox, qui a gardé Kigman sur le banc pendant la majorité de la saison dernière.

"Il va cogner 50 circuits cette saison et vous pouvez me citer", dit son coéquipier Randy Moffitt.

Ces prédictions sont pour le moins osées. Kingman a cogné 24 circuits l'an dernier, mais sa moyenne a été .203 et il a été retiré 122 fois au bâton en 305 essais. Il n'avait aucun circuit et affichait une moyenne de .189 dans les matches hors concours cette année.

"Le camp d'entraînement est un temps de vacances, a déclaré Kingman après avoir cogné son premier circuit de la saison à son 2 match de l'année.

"Je faisais des expériences ce printemps, tentant de frapper dans le champ opposé pour tenir les lanceurs sur leurs gardes. Mais je suis un frappeur puissant naturel et je suis revenu au naturel."

Kingman a affiché une moyenne de .400 au cours des quatre premiers matches victorieux des Giants cette saison. L'an dernier, il n'y avait pas de place pour lui dans l'alignement.

"Il se plaignait lui-même, a rappelé Fox. Certains joueurs actuels ne croient pas devoir mériter un poste au printemps."

SPORTS EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

Vendredi
Jonquière à Sept-Iles

Ligue junior majeure

Hier
Aucune joute
Aujourd'hui
Laval à Québec
(Série égale 2-2)

Ligue Nationale

Hier
New York 3, Montréal 2
(New York mène 3-2)
Los Angeles 0, Chicago 1
(Chicago gagne la série 4-1)

	B	A	Pts
Sheppard, B	4	3	7
MacLeish, Phi	4	3	7
Stemkowski, R	2	5	7
Cournoyer, M	5	1	6
MacGregor, R	5	1	6
Shutt, M	4	2	6
Schmautz, B	2	4	6
Park, R	1	5	6
Hodge, B	3	2	5
Bladon, Phi	2	3	5
Bucyk, B	2	3	5
Clarke, Phi	1	4	5
Rousseau, R	0	5	5

Association mondiale

Hier
Chicago 3, N.-Angleterre 2
(Chicago gagne la série 4-3)

	B	A	Pts
Walton, M	6	6	12
Lund, H	4	4	8
Mark Howe, H	3	5	8
Sincinski, C	3	5	8
Backstrom, C	2	5	7
Carleton, T	1	6	7
Popiel, C	4	2	6
McDonald, E	4	2	6
French, NA	4	2	6
Sheehy, HA	4	2	6
Harris, C	3	3	6
Connely, M	3	3	6

SOMMAIRES

Ligue Nationale

LOS ANGELES 0
CHICAGO 1

PREMIERE PERIODE

Aucun but
Pénalités-Carr LA, Russel C mineures, majeures 6.49, Jarrett C 7.51. Kozak LA mineure, majeure, inconduite, Pappin C mineure, majeure 10.13, Long LA 17.54.

DEUXIEME PERIODE

Aucun but
Pénalités-Harper LA, Mikita C 8.22, Bordeleau C 9.31, Kosak LA, Pappin C, Lesuk LA 11.01.

TROISIEME PERIODE

1. Chi., Pappin 2 15.23
Pénalités-Nevin LA 2.48, Russell C 9.54
Lancers:

Los Angeles	7	8	3-18
Chicago	9	13	6-28

Gardiens-Vachon, Los Angeles; Esposito, Chicago.
A.-16,666.

N.Y. RANGERS 3
MONTREAL 2

PREMIERE PERIODE

1. Mont., Richard 1 Larose, Shutt 0.49
2. N.Y. Rang., MacGregor 4 Ratelle 12.43
Pénalités-Bouchard M 1.19, N.Y. Rangers banc 6.12, Roberts M 15.04

DEUXIEME PERIODE

Aucun but
Pénalités-Tkaczuk R 5.49, Shutt M 7.07

TROISIEME PERIODE

3. Mont., Wilson 1 P. Mahovlich 5.24
4. N.Y. Rang., MacGregor 5 Park, Stemkowski 19.44
Pénalité-Rolfe R 8.28

PROLONGATION

5. N.Y. Rang., Harris 2 Stemkowski 4.07
Aucune pénalité.
Lancers:

Rangers	14	7	16	5-42
Montréal	10	7	10	0-27

Gardiens-Giacomin, Rangers; Larocque, Montréal.
A.-16,775

Association mondiale

CHICAGO 3
N.-ANGLETERRE 2

PREMIERE PERIODE

1. Chi., Hardy 4 Stapleton 11.06
Pénalités-Byers NA 2.28, Mavety C 3.13, Stapleton C 15.57

DEUXIEME PERIODE

2. N.-Ang., Webster R French, Selwood 6.20
3. N.-Ang., Webster 5 Dorey, Williams 9.58
Pénalités-Mavety NA 5.06, Harris NA, Benzelock C 5.58, Watson C 8.03, Green NA 11.12, Dorey NA 14.50, Selwood NA 18.06

TROISIEME PERIODE

4. Chi., Backstrom 2 Fleming, Harris 10.23
5. Chi., Popiel 4 Sicinski, Maggs 13.26
Pénalités-Paiement C, Selwood NA majeures 1.21 Harris NA, Ley NA, Liddington majeures Coates NA mineure, inconduite, match, Stapleton C inconduite, match 4.09, Dorey NA 12.47
Lancers:

Chicago	7	12	24-43
N.-Ang.	12	8	7-27

Gardiens-Gill, Chicago; Smith, N.-Ang.
A.-5,516

En six manches seulement

Les frappeurs mordent la poussière devant Decker

A Anaheim, Joe Decker a lancé pendant six manches et a retiré 11 frappeurs sur trois prises, hier soir, alors que les Twins du Minnesota ont blanchi les Angels de la Californie 6-0.

Chico Ferrer a cogné un triple à la première manche et a compté le point victorieux sur un roulant de Rod Carew.

A Oakland, Sal Bando a claqué un circuit de deux points à la sixième manche, hier soir, pour conduire les Athletics d'Oakland à une victoire de 4-3 contre les White Sox de Chicago.

Le circuit de Bando, son deuxième de la saison, a été réussi contre le lanceur perdant Wilbur Wood.

A Milwaukee, John Lowenstein a commencé la 8e manche avec un double, puis a compté sur un lancer erratique en procurant un gain de 3-2 aux Indiens de Cleveland sur les Brewers de Milwaukee hier.

Trois simples ont suivi dans la même manche pour le point victorieux.

Jusqu'à la 8e manche, les lanceurs Jim Colborn, auteur du lancer erratique et Jim Perry avaient dominé le match.

Colborn avait limité les Indiens à trois coups sûrs pendant sept manches tandis que Perry allouait six coups sûrs avant de céder sa place à la 9e à Ken Sanders, qui a alloué le 2e point aux Brewers.

A New York, Graig Nettles y est allé de trois simples hier et les Yankees de New York ont supplanté les Red Sox de Boston 2-1.

Nettles, qui avait cogné quatre circuits lors d'un double dimanche, a produit un point avec un simple après deux retraits dans la 5e manche.

Nettles avait commencé la 2e manche avec un simple et avait compté lorsque Luis Tiant a donné un but sur balles alors que les coussins étaient tous occupés.

Mel Stottlemyre a tenu les Sox en échec jusqu'à la 5e manche, où ils ont évité le zéro avec trois simples.

A Arlington, Len Randle a profité d'une erreur du 3e but pour compter le point victorieux hier soir alors que les Rangers du Texas ont vaincu les Royals de Kansas City 3-2.

Le frappeur d'urgence Jim Spencer a hérité d'un triple lorsque deux joueurs des Royals sont venus en collision dans le champ droit, puis Randle, courant pour Spencer, a été pris en souricière lorsque Dave Nelson a raté un sacrifice-suicide. C'est alors que le 3e but Paul Schaal a raté un lancer du receveur.

John Mayberry avait ouvert le pointage pour les Royals avec un long circuit de 440 pieds dans la 4e manche, mais Jeff Burroughs a répliqué avec un circuit de deux points dans la 2e moitié de la manche.

SUR LES BUTS

Ligue Nationale

NAT
New York 100 000 000-1 4 1
Montréal 000 000 13X-4 6 0
Seaver 0-1 et Hodges; Renko 1-0, Taylor 9 et Foote. C: NY-Staub 2; Mtl-Bailey 1.

Pgh 301 010 000 003-8 15 1
Chi 400 001 000 000-5 8 0
Ellis, Hernandez 7, Guisti 8, Kison 11 1-1 et Sanguillen; Reuschel, Kremmel 7, Burris 8, Pina 10, Paul 12 0-1, Stone 12 et Mitterwald, Lundsted 10. C: Pgh-Oliver 1, Hebner 3; Chi-Cardenal 1.

NAT
San Diego 000 000 002-2 8 2
Atlanta 010 030 00X-4 7 1
Arlin, Troedson 8 et Kendall; Reed, Aker 9, Frisella 9 et Oates. G-Reed, 2-1. P-Arlin, 1-2. C-Atlanta, Evans 2.

St-Louis 110 010 000-3 9 1
Philadelphie 001 015 30X-10 13 1
Gibson, Richert 7, Pena 7, Thompson 8 et Simmons; Carlton et Boone. G-Carlton, 1-0. P-Gibson, 0-1.

San Francisco 000 000 000-0 3 0
Houston 000 021 01X-4 9 0
Willoughby, Barr 6 et Rudolph, Rader 7; Griffin et Edwards. G-Griffin, 2-1. P-Willoughby, 1-2. C-Houston, Griffin 1.

Los Angeles 000 001 002 02-5 9 0
Cincinnati 012 000 000 00-3 6 0
Messersmith, Marshall 8, Brewer 9 et Ferguson; Kirby, Borbon 8, Norman 11 et Bench. G-Brewer, 1-0. P-Norman, 0-1. C-Los Angeles, Winn 5.

Ligue Américaine

Kansas City 000 100 100-2 4 1
Texas 000 200 01X-3 5 2
Busby 2-1 et Healy; Clyde, Foucault 1-0 8 et Billings. CCs: KC-Mayberry 3; Tex-Burroughs 5.

Minnesota 100 000 005-6 7 1
Californie 000 000 000-0 5 2
Decker 1-0, Campbell 7 et Borgmann; Ryan 2-2 et Rodriguez. CC: Min-Hisle 2.

Chicago 001 010 010-3 7 1
Oakland 000 102 10-X4 7 2
Wood 1-3, Gossage 7, Pitlock 7 et Herrmann; Lindblad 1-0, Knowles 7, Fingers 8 et Fosse. CCs: Oak-Jackson 6, Bando 2.

Ligue Américaine

Boston 000 010 000-1 7 1
New York 010 010 00X-2 9 1
Tiant 0-1 et Montgomery; Stottlemyre 2-1 et Munson.

Cleveland 000 100 020-3 7 1
Milwaukee 001 000 001-2 7 1
J. Perry, Sanders 9 et Duncan; Colborn, Murphy 8 et Porter. G-J. Perry, 1-1, P-Colborn, 0-1.

BASEBALL

Ligue nationale

Hier
New York 1 Montréal 4
Pittsburgh 8 Chicago 5
Saint-Louis 3 Philadelphie 10
San Diego 2 Atlanta 4
Los Angeles 5 Cincinnati 3
San Francisco 0 Houston 4

Aujourd'hui

New York à Montréal
Pittsburgh à Chicago
San Diego à Atlanta
Saint-Louis à Philadelphie
Los Angeles à Cincinnati
San Francisco à Houston

Ligue américaine

Hier

Boston 1 New York 2
Cleveland 3 Milwaukee 2
Kansas City 2 Texas 3
Chicago 3 Oakland 4
Minnesota 6 Californie 0

Aujourd'hui

Cleveland à Milwaukee
Baltimore à Détroit
Boston à New York
Kansas City à Texas
Chicago à Oakland
Minnesota à Californie

AU MONTICULE

Ligue américaine

Cleveland G. Perry (1-1) vs Milwaukee Slaton (1-1) S
Baltimore Palmer (1-0) vs Détroit Fryman (0-1) S
Boston Lee (1-1) à New York Dobson (1-1)
Kansas City Briles (0-0) vs Texas Bibby (2-1)
Chicago Wood (1-2) vs Oakland Blue (0-1) S
Minnesota Woodson (0-0) vs Californie Stoneman (0-0) S

Ligue nationale

New York Stone (0-0) vs Montréal McAnally (0-1)
Pittsburgh Reuss (0-0) vs Chicago Hooton (0-0)
San Diego McAndrew (0-2) vs Atlanta Morton (1-1) S
St-Louis Siebert (1-0) vs Philadelphie Farmer (0-0) S
Los Angeles Downing (0-2) vs Cincinnati Billingham (1-1) S
San Francisco D'Acquisto (2-0) vs Houston Osteen (1-1) S

CLASSEMENTS

Ligue nationale

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Montréal	4	1	.800	—
Philadelphie	6	3	.667	—
St-Louis	7	4	.636	—
Chicago	3	3	.500	11-2
NewYork	2	6	.250	31-2
Pittsburgh	2	7	.222	4

Section Ouest

Los Angeles	8	3	.727	—
Atlanta	6	5	.545	2
Houston	6	5	.545	2
San Francisco	6	5	.545	2
Cincinnati	4	5	.444	3
San Diego	2	9	.182	6

Ligue américaine

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Milwaukee	5	3	.625	—
New York	6	4	.600	—
Baltimore	4	4	.500	1
Boston	4	4	.500	1
Cleveland	4	6	.400	2
Détroit	4	6	.400	2

Section Ouest

Californie	7	3	.700	—
Minnesota	5	3	.625	1
Oakland	6	4	.600	1
Texas	5	5	.500	2
Kansas City	3	4	.429	11-2
Chicago	1	8	.111	51-2

NEW YORK

	AB	P	CS	PP
Garrett 3b	4	0	0	0
Millan 2b	4	0	1	0
Staub cd	3	1	2	1
Jones cg	4	0	1	0
Milner 1b	3	0	0	0
Schneck cc	3	0	0	0
Hodges r	3	0	0	0
Harrelson ac	2	0	0	0
Martinez ac	1	0	0	0
Seaver 1	3	0	0	0
Total	30	1	4	1

MONTREAL

Hunt 3b	3	0	0	0
Foliac	4	0	0	0
Davis cc	4	1	3	0
Singleton cd	3	1	0	0
Fairly 1b	4	0	1	1
Jorgensen cs-1b	0	1	0	0
Bailey cg	3	1	1	1
C. Taylor 1	0	0	0	0
Cox 2b	3	0	0	0
Foote r	4	0	1	0
Renko 1	3	0	0	0
Lyttle 1g	0	0	0	0
Total	31	4	6	2

New York 100 000 000-1
Montréal 000 000 13X-4

E-Martinez. DJ-Montréal 1. LSB-New York 4, Montréal 7. 2B-W. Davis. C-Staub 2, Bailey 1. BV-Davis.

Lancers:

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Searver P, 0-1	8	6	4	2	3	6
Renko G, 1-0	8	2	1	1	2	5
Taylor	1	2	0	0	0	0

FPL-par Saver Hunt.
T-1058. A-18,425.

Les Postes

La section de Montréal réclame la grève générale

MONTREAL (PC) — Le syndicat des postiers du Canada a été prié, mardi, par sa section de Montréal, de déclencher une grève nationale des Postes.

M. Marcel Perreault, président de la section montréalaise, dit que cet appel à la grève générale est devenu nécessaire "à cause de l'intrangigeance dont a fait preuve le ministre des Postes, M. André Ouellet, durant les négociations, qui se poursuivent depuis trois jours".

Le syndicat national avait déjà fait savoir que mardi serait le jour où il pourrait déclencher une grève nationale, s'il n'en venait pas à un accord avec le ministère des Postes sur les questions de la mise en pratique du code postal, l'automation et de la sécurité d'emploi.

Tôt mardi, la police a expulsé quelque 200 employés du bureau de poste central de Montréal, lorsque ceux-ci, tout en retournant à leur poste, n'ont pas repris le travail.

La police a ordonné aux employés de quitter l'édifice et de ne pas rester sur les trottoirs avoisinants, a déclaré un porte-parole du syndicat, qui a ajouté: "On m'a dit que je n'avais pas plus affaire là que n'importe qui, après avoir tenté de parlementer avec le lieutenant de police chargé de l'opération".

INFONCTION-REACTIONS

La Cour supérieure, la semaine dernière, a émis une injonction ordonnant aux syndiqués de ne plus "faire" d'arrêts de travail et de ne poser aucun geste qui puisse nuire au fonctionnement normal du service des postes.

Les postiers de Montréal se réunissent mardi pour décider des mesures à prendre. A Québec, quelque 600 employés des postes, qui ont quitté le travail pour appuyer leurs camarades de Montréal, se réunissent également mardi pour décider du cours à suivre.

Le porte-parole du secteur de Québec du Syndicat des postiers a fait savoir qu'il y a eu des arrêts de travail "spontanés" à Québec, Lévis, Baie-Comeau, Sept-Iles, Alma et Jonquière, mais que, malgré ces arrêts, la livraison du courrier dans toutes ces régions s'est poursuivie de façon normale.

Un bref d'habeas corpus permet à Duhamel de contester sa peine

MONTREAL (PC) — Le juge Raymond Hannen, de la Cour supérieure, a émis un bref d'habeas corpus, mardi, afin de permettre à Yvon Duhamel de contester une peine de 30 jours d'emprisonnement pour outrage au tribunal.

Duhamel a été condamné par le commissaire aux incendies, le 1er avril dernier, parce qu'il avait refusé de témoigner sur les incidents violents qui se sont produits au chantier LG-2 de la baie James. Le 25 mars, il avait écopé une peine de huit jours pour le même délit.

L'avocat de Duhamel, Me Michel Proulx, a prétendu que Me Cyrille Delage n'avait pas le pouvoir, à titre de commissaire aux incendies, d'imposer une peine d'emprisonnement pour outrage au tribunal.

Agé de 34 ans, M. Duhamel était l'agent d'affaires du Syndicat des opérateurs de machines lourdes au moment des incidents qui ont coûté $1 million et forcé l'évacuation des 900 ouvriers du chantier LG-2, le 21 mars dernier.

Evasion spectaculaire à Parthenais

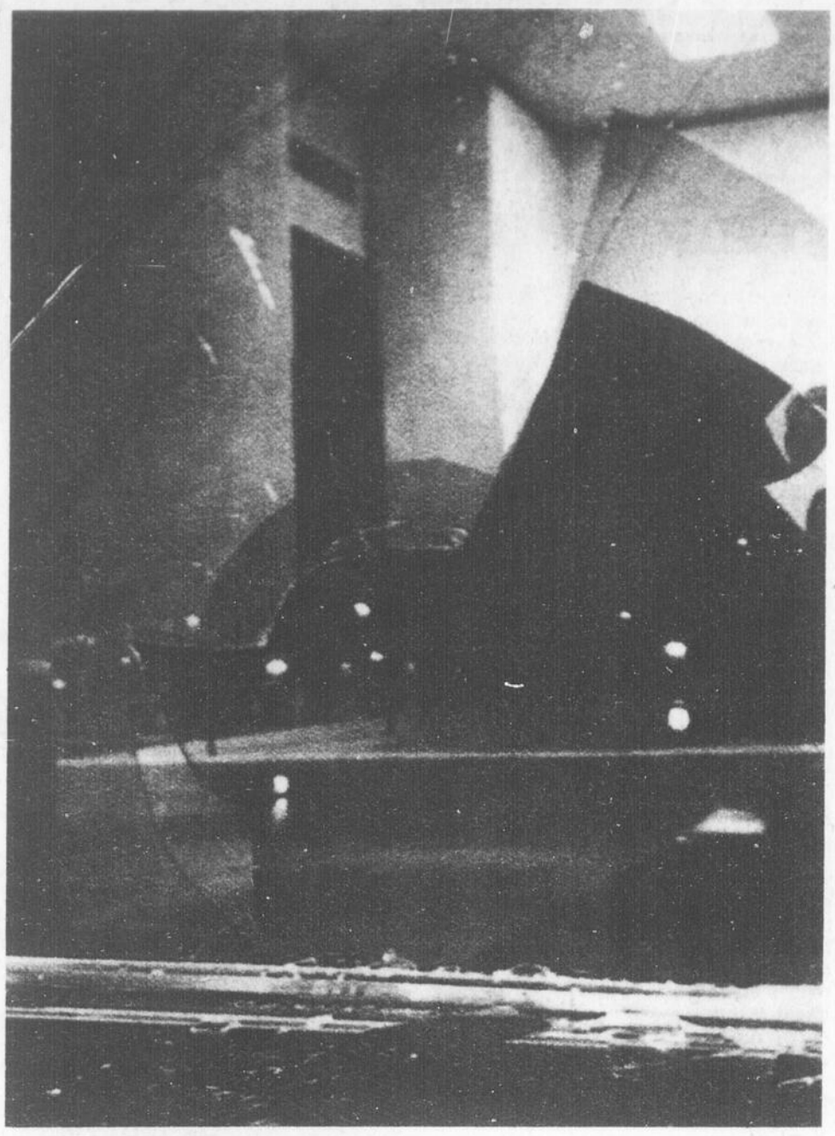

LE TROU D'EVASION — En lançant un extincteur à travers la fenêtre, les évadés ont eu la voie libre. (PC Téléphoto)

MONTREAL (PC) — De la prison Parthenais, mieux connue sous le nom de Centre de détention, on ne s'évade pas. Ce centre, qui relève du ministère de la Justice, n'a pas connu d'évasion depuis qu'il a été construit en 1969. La chose était considérée comme "infaisable".

Six prévenus ont tenté l'aventure de l'évasion hier soir et l'ont réussie. On les recherche encore.

Parmi les six évadés, on compte deux inculpés de meurtre, Albert Asselin, 23 ans, et Réal Dubois, 24 ans. Les autres sont Richard Ducap, 22 ans, Jean-Claude Dupuis, 29 ans, Roger Moisan, 37 ans, et Michel Tourigny, 26 ans.

LA PROCEDURE

Les premières constatations semblent démontrer que les six évadés, dont on a constaté la disparition vers 9h15 lundi soir, ont fracassé une grande vitre du Centre de détention grâce à un extincteur chimique.

De cette fenêtre, les fugitifs auraient sauté sur le toit du garage du Centre, puis sur la rue Fullum ou sur un terrain de stationnement, ce qui représente un saut d'une vingtaine de pieds.

Ce qui, apparemment, intrigue les enquêteurs, c'est comment les six évadés ont pu descendre du 9e étage au deuxième, l'étage à partir duquel ils ont réussi leur tour de force.

On conclut que les six hommes avaient préparé leur coup de longue date.

Ils auraient percé un trou dans le plafond, puis auraient scié les barreaux intérieurs de ce plafond, qui, logeant plusieurs canalisations, a quelques pieds d'épaisseur et qui, pour des raisons de sécurité, est muni de barreaux.

La Sûreté provinciale est d'avis que les évadés, étant parvenus à l'étage supérieur, ont ensuite gagné un des escaliers de secours de l'édifice.

Albert Asselin est accusé du meurtre de Walter Karl, abattu d'une balle de carabine de calibre .303. à Rawdon Park, en juin 1973; Réal Dubois est accusé du meurtre de Serge Galarneau, portier d'un bar de Montréal, tué à coups de revolver le 3 mars dernier.

L'île d'Anticosti se voit consacrée à la conservation du milieu et à la récréation par l'Association des biologistes du Québec

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — L'exploitation de l'Ile d'Anticosti, que le gouvernement est en voie d'acheter de la Consolidated Bathurst, devrait être axée sur la récréation et la conservation du milieu, selon l'Association des biologistes du Québec.

En outre, les chasseurs fortunés pourraient abattre 15,000 cerfs de Virginie par année sur cette île paradisiaque, car les quelque 75,000 "individus" de cette espèce surexploitent l'habitat et entravent sérieusement la regénération forestière par le broutage.

M. Claude Délisle, président de cet organisme, a expliqué mardi, lors d'une conférence au parlement de Québec, que le développement de l'île devrait se concrétiser par la mise en place d'un ensemble de pratiques et de modalités, prévoyant des garanties de protection de l'environnement dans l'usage des ressources non-renouvelables et assurant la perpéguation et le rendement soutenu des ressources renouvelables.

PLAN DIRECTEUR

"Le plan directeur qui devra être élaboré pour assurer le respect d'une telle proposition devra de plus intégrer les besoi s d'une préservation intégrale de sites d'intérêt particulier et favoriser la récréation non-consommatrice", dit-on dans un document préparé par l'ABQ, un organisme de 250 membres qui existe depuis moins d'un an.

Comme la Corporation des ingénieurs forestiers, qui se prononçait sur cette question en février dernier, l'Association des biologistes affirme que le potentiel récréatif de ce territoire d'environ 3,000 milles carrés est quasi illimité et de première qualité.

Le "cimetière du Golfe" abrite dans ses récifs plus de 150 épaves, qu'il faudrait protéger, selon l'ABQ. Trois espèces de plantes uniques au monde poussent sur l'île et l'aigle à tête blanche, cette espèce en voie d'extinction qui est l'emblême des USA, forme une population résidente et autonome sur la propriété de la "Consol".

Que dire de sa quarantaine de rivières, dont 21 à saumon. A ce titre, la rivière Jupiter est considérée comme une des meilleures rivières à saumon du globe.

NEGOCIATIONS

Il semblerait d'ailleurs que les négociations entre le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, et les autorités de la compagnie papetière accrochent sur cette demande de la Consol, qui voudrait garder des droits exclusifs de chasse et de pêche dans certains endroits stratégiques de l'île.

Le ministre Drummond déclarait la semaine dernière que le gouvernement achètera "toute l'île", sans aucune concession de la sorte. A quel prix? Moins de $30 millions, probablement $25 ou $26 millions, selon les ingénieurs forestiers et les biologistes.

Une étude du gouvernement porte cependant sur la rentabilité de construire une scierie dans cette région forestière, où la compagnie a abandonné la coupe du bois depuis quelques années.

La Corporation des ingénieurs estime que ce projet serait non rentable et que l'exploitation forestière demeurera toujours une activité marginale visant à appuyer les efforts pour parvenir à un aménagement harmonieux de cette forêt giboyeuse.

ADMINISTRATION

Toutefois, les biologistes croient qu'une "petite scierie" pourrait peut-être contribuer à rentabiliser le plan d'aménagement qu'il préconise, mais ils n'osent trop s'avancer dans ce domaine qui est loin de leur compétence.

L'exploitation forestière qu'on pourrait y faire tendrait, également, à rétablir l'équilibre biologique qui semble être rompu en raison de la surpopulation des cerfs de Virginie.

Donc, l'ABQ propose l'élaboration d'un plan directeur et un zonage de l'île en fonction des potentialités révélées par les inventaires, zonage qui pourrait prendre la forme de parcs et ou de réserves, selon que l'on voudra assurer une préservation complète ou une exploitation dirigée.

Les formules de gestion qu'il suggère sont, dans un premier temps, la création d'une municipalité sous la responsabilité d'un gérant municipal. L'Office de planification et de développement du Québec verrait entretemps à l'élaboration du plan directeur d'aménagement et d'exploitation.

Dans une deuxième étape, un conseil d'administration regroupant les différents représentants régionaux des ministères impliqués, de même que des représentants des quelque 250 habitants de l'île, assurerait la mise en oeuvre d'un plan directeur.

Se ralliant à l'idée des ingénieurs forestiers, l'ABQ ajoute que l'alternative à ce "conseil d'administration" pourrait être la formation d'une société d'Etat qui permettrait de donner toute l'expansion possible au développement de l'île et de coordoner l'action des divers ministères impliqués.

Cette île que la Consol a acquise en 1926 au coût de $6 millions est la plus grande propriété privée au Canada et probablement au monde.

Concédé à l'explorateur Louis Jolliet en 1680 par le roi Louis XIV, l'île passa ensuite aux mains d'une "compagnie anglaise" qui l'a revendue en 1814 au millionnaire du chocolat, Henri Menier, pour $125,000, avant que la Consol ne l'acquiert en 1926.

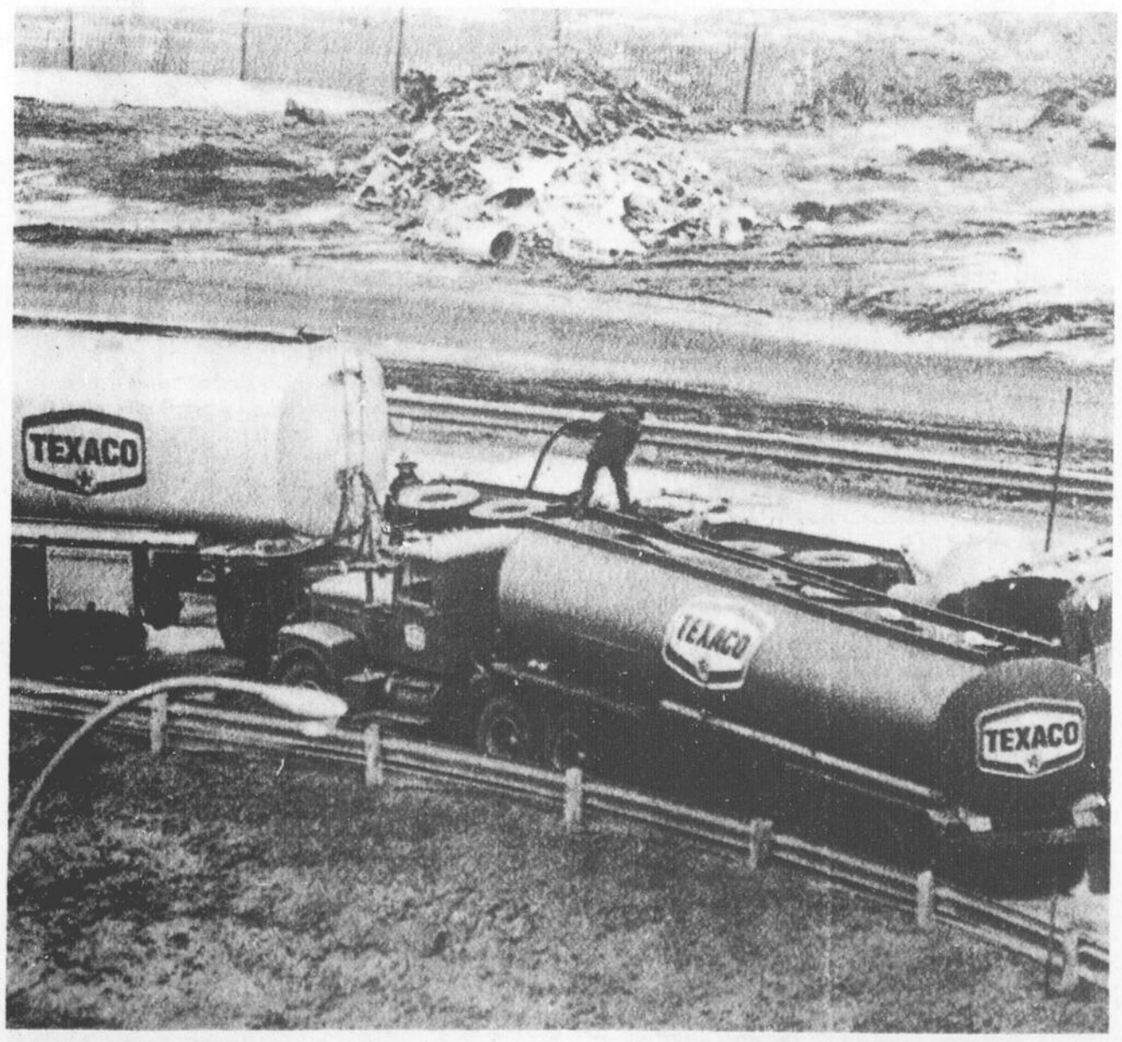

OUF! — Un sapeur arrose copieusement deux fardiers qui transportait de l'essence, à la suite de leur accrochage, à Montréal. Heureusement pour tout le monde, aucun incendie ne s'ensuivit et personne ne fut blessé. (PC Téléphoto)

L'Université Laval honore Jean-Luc Pépin par un doctorat

QUEBEC (PC) — L'Université Laval conférera cinq doctorats honorifiques lors de la collation des grades, le 1er juin prochain.

M. Jean-Luc Pépin, ancien ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada, recevra un doctorat en sciences de l'administration.

M. Marcel Bélanger, comptable agréé et économiste conseil, qui a présidé la Commission d'enquête sur la fiscalité au Québec, recevra aussi un doctorat en sciences de l'administration.

M. Hugh MacLennan, écrivain et professeur à l'Université McGill, recevra un doctorat en lettres.

M. Alfred-Maurice Monnin, juge de la Cour d'appel du Manitoba, recevra un doctorat d'université.

Soeur Catherine Wallace, présidente de la Commission des études supérieures des provinces maritimes, recevra un doctorat en sciences de l'éducation.

Le choix des doctorats est fait par le Conseil de l'université et est basé, soit sur la contribution exceptionnelle dans des domaines assimilables à ceux de la vie universitaire, soit sur l'expérience acquise dans la confrontation à de grands problèmes nationaux ou internationaux.

MERITES

M. Pépin est un ancien professeur de l'Université d'Ottawa, où il a été directeur du département des sciences politiques en 1959. Il a été ministre d'Etat aux Mines et aux Ressources et ministre de l'Energie, puis de l'Industrie et du Commerce. Il n'a pas été réélu aux élections fédérales de novembre 1972. Il a fondé la firme Interimco Ltée, service de consultation en matière d'expansion commerciale à l'extérieur du Canada.

m. bélanger est un ancien professeur de Laval, où il a enseigné les sciences économiques à la Faculté des sciences de l'administration. Il est conseiller du gouvernement du Québec en matières fiscales et économiques. Il a aussi fait partie de la Commission d'enquête sur le cabotage au Canada, de 1955 à 1958.

M. MacLennan est l'auteur de 12 ouvrages dont six romans. "Two Solitudes", publié en 1945, a assuré sa renommée. Il a reçu à cinq reprises le prix du gouverneur général en littérature et ses livres ont été traduits en 12 langues.

M. MacLennan, qui est membre de la Société royale du Canada et compagnon de l'Ordre du Canada, collabore actuellement à plusieurs publications célèbres.

Soeur Catherine Wallace fait partie du Conseil consultatif sur le statut de la femme et du Comité consultatif de l'Ordre du Canada. Elle a été recteur de l'Université Mount St-Vincent, de Halifax, et possède déjà cinq doctorats honorifiques en droit. Elle est membre de l'Ordre du mérite du Canada.

Pourparlers à la CTCUQ

QUEBEC (PC) — Les pourparlers ont repris mardi matin et se poursuivront mercredi entre la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec et le syndicat représentant ses 443 chauffeurs en grève depuis le 9 mars dernier.

Aucun commentaire n'a cependant été formulé par l'une ou l'autre partie, à l'issue de l'ajournement des négociations vers 18 heures.

Cette reprise des pourparlers s'est faite en présence du conciliateur Roger Pilote et du greffier de la ville de Québec, M. Pierre-F. Côté. Ce dernier assiste aux discussions à titre d'observateur officiel désigné par le maire Gilles Lamontagne.

Les deux parties ne s'étaient pas parlé depuis le 14 mars et c'est le maire Lamontagne, en tant que médiateur spécial, qui a été l'artisan de ce rapprochement.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Séminaire sur la mise en marché

La motivation du consommateur reste l'intérêt premier du producteur

MONTREAL (PC) — Le problème que constituent les raisons pour lesquelles les consommateurs achètent certaines choses a été le premier sur lequel se sont penchés les délégués qui ont amorcé mardi un séminaire sur la mise en marché international.

Les délégués, qui sont membres de l'Association américaine de mise en marché ont tenté de cerner la valeur de la vogue actuelle du psychographisme, soit l'étude du mode de vie du consommateur et des raisons de ses préférences.

Joseph Plummer, un expert en marketing de Chicago a affirmé que cette méthode peut être efficace et il a donné en exemple plusieurs études qui ont donné suite à des campagnes de publicité trés efficaces.

"Plus vous en savez de la personne avec laquelle vous désirez communiquer et à laquelle vous désirez vendre, plus vous pourrez communiquer et vendre efficacement," dit-il.

Il a donné en exemple du psychographisme le contraste d'une mise en marché chez les petits ou les gros buveurs de bière.

Les méthodes traditionnelles de mise en marché tendent à démontrer, dit M. Plummer, que le gros buveur de bière est plutôt jeune et a un revenu moyen, ce qui constitue des informations intéressantes pour le directeur de marketing.

MODE DE VIE

Mais, une enquête sur le mode de vie de ces gros buveurs mènent une vie quelque peu fantaisiste, ont une vie difficile, recherchent, du moins en pensée, les sensations fortes, et tentent de se créer une image virile.

Suite à cette enquête, on a lancé de nouvelles campagnes publicitaires mettant l'accent sur l'aventure, par exemple en projetant l'image d'un marin sirotant une bière à bord de son voilier fendant les vagues de l'océan.

"Nous croyons que le consommateur à qui nous nous adressons, quel que soit le rôle qu'il joue en réalité dans la vie, peut s'identifier à cet aventurier, à son mode de vie et ... à sa bière," de préciser Plummer.

Un autre spécialiste en marketing, Joseph Pernica, a convenu qu'en divisant le public consommateur en groupes, selon leur motivations personnelles, la vente d'un produit quelconque est facilitée.

Le problème de la psychographie, selon M. Pernica, réside dans l'impossibilité, parfois, de découvrir les raisons réelles et profondes qui incitent le consommateur à choisir une marque plutôt qu'une autre.

DIVISER LE MARCHE

"Nous continuons quand même nos enquêtes toutes raisons d'être étaient de diviser le marché selon les différences déterminantes découvertes dans la population.

"Nous semblons toutefois ignorer le besoin de justifier ces enquêtes auprès du commanditaire du produit."

M. Pernica a donc suggéré d'envisager la psychographie d'une façon plus vaste, en étudiant plus profondément que le mode de vie général ou la personnalité du consommateur, afin de déterminer les raisons principales de l'achat d'un produit donné par les consommateurs.

"Les résultats des études psychographiques sont parfois décevants et les directeurs de marketing sont peut-être justifiés de mettre en doute leur utilité," a-t-il ajouté.

Il est d'avis par ailleurs que la méthode est d'une grande potentialité si elle est appliquée parallèlement à d'autres techniques de recherche.

"La principale raison de la psychographie est d'offrir au consommateur une évasion dans le rêve, de mesurer son potentiel et de le comprendre, comme être humain, comme un cerveau et, surtout, comme un individu en perpétuelle évolution," de conclure Plummer.

"Tout ce qui évolue et tente de suivre l'évolution ne peut être dédaigné."

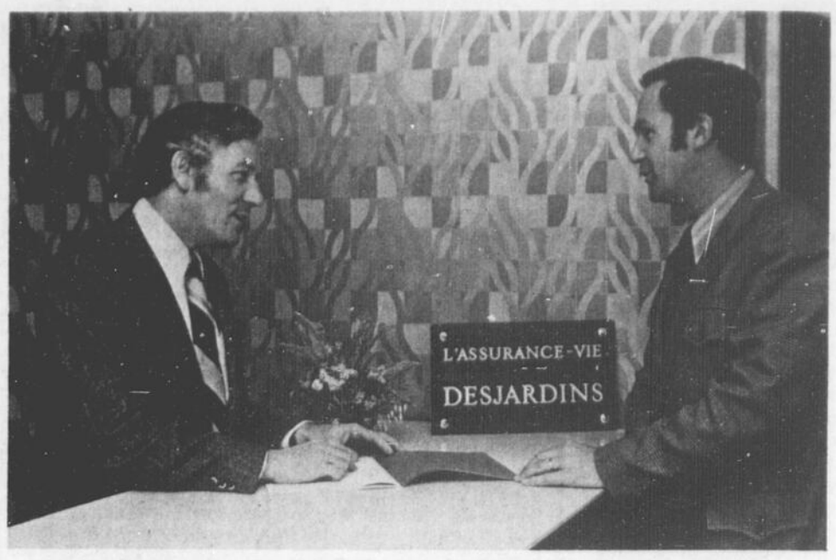

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS a compris le rôle important que les entreprises peuvent jouer dans le développement de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord en soutenant les travaux des chercheurs de l'université régionale. "Peut-être n'avons-nous pas compris, dans le passé, que la recherche, pour et dans notre région, c'est nous qui aurions dû la subventionner et non pas attendre toujours avec les gouvernements", de commenter le gérant Octave Tremblay à M. André Doucet, représentant du secteur des services dans Chicoutimi pour la campagne de souscription de la Fondation de l'UQAC.

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL (PC)— Tous les compartiments ont fermé à la hausse mardi à la Bourse de Montréal et l'activité a été faible sur ce marché.

Le virement se situe à 783,300 actions, contre 778,000 actions la veille.

Les industrielles montent de 1.38 et atteignent 230.37, les papeteries, de 1.11 et atteignent 127.48, l'indice composé monte de 1.10 et atteint 216.15, les services publics montent de .48 et atteignent 138.42 et les banques, de .35 et atteignent 267.69.

IAC Ltd., dont 21,500 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 3-8 et atteint $17 1-8.

Fanex Resources, dont 20,037 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de 17 cents et atteint $1.27.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mar.	Mer.
Gains	83	45
Pertes	119	155
Inchangées	68	65
Total	270	265

Canada Permanent Mortgage, en baisse de 1-2 et au niveau de $17, rapporte un bénéfice net de $2.8 millions—39 cents l'action—pour le premier trimestre, au regard de $3.1 millions—44 cents l'action—un an plus tôt.

LES PETROLES

Les pétroles ont été mixtes. Pacific Petroleums recule de 7-8 et tombe à $26 3-4, Husky Oil, de 3-4 et tombe à $19 3-4, Gulf Oil Canada, de 3-8 et tombe à $34 1-4 et Dome Petroleum, de 1-4 et tombe à $35 3-4. D'autre part, Hudson's Bay Oil and Gas monte de de3-4 et atteint $42 1-4, Pan Ocean Oil, de 5-8 et atteint $12 7-8, Imperial Oil, de 1-4 et atteint $38 7-8 et Total Petroleum, de 1-4 et atteint $9.

Ailleurs, on note, parmi les hausses, Canadian Javelin à $11 1-2, un gain de 1 5-8, Alcan à $34 3-4, un gain de 1 1-4, International Nickel à $32 7-8, un gain de 1 3-8, Domtar à $24 1-2, un gain de 1-2, Abitibi Paper à $12, un gain de 1-2, IU International à $16 3-4, un gain de 3-8, la Banque de Nouvelle-Ecosse à $35 1-8, un gain de 3-8, Bell Canada à $42, un gain de 3-8—, Massey-Ferguson à $17 3-4, un gain de 3-8 et la Banque Toronto Dominion à $38, un gain de 3-8.

A la baisse, on voit notamment Westburne Industries à $9 3-4, une baisse de 1 1-4, Weldwood of Canada à $12 1-2, une baisse de 1 1-4, National Trust à $15, une baisse de $1, Hudson's Bay Co. à $17 1-2, une baisse de $1, Angus à $20, une baisse de $1, Reader's Digest à $14 1-2, une baisse de 5-8, Russel Ltd. à $18, une baisse de 3-8 et Placer Development à $20 3-4, une baisse de 3-8.

Dans le secteur de la spéculation, Royal Agassiz Mines monte de un cent et atteint $1.39 dans un virement de 21,150 actions.

A New York

NEW YORK (AFP-PA) — La publication lundi par la First National City Bank d'une étude prévoyant que les taux d'intérêt aux Etats-Unis redescendraient jusqu'à 6 pour cent d'ici l'été prochain a réveillé Wall Street mardi et les cours y ont fortement progressé.

Les hausses, très nettes dès l'ouverture, se sont confirmées tout au long de la journée et l'indice des industrielles enregistrait à la clôture une avance de plus de 17 points. L'activité, quoique encore très moyenne, est cependant nettement plus importante qu'au cours des derniers jours.

L'étude publiée par la City Bank va dans le même sens que diverses prévisions récemment effectuées par les milieux banquiers et selon lesquelles les niveaux d'intérêts élevés actuellement ont maintenant atteint un plafond et devraient prochainement amorcer une nouvelle descente.

Parmi les compartiments les plus favorisés par les hausses, on relève les banques et les institutions financières. On remarque également les ordinateurs, où Burroughs gagne 5 1-4 de points, les grands magasins, où J.C. Penney gagne 1 5-8, les machines-outils où Ingersoll Rand s'adjuge plus d'un dollar, les automobiles, où Ford gagne 1 1-4, les papiers, où Kimberley progresse de 2 points.

Avances également pour les pétroles, de 2 3-8 pour Atlantic Richfield, pour les télévisions, où Motorola avance de 3 1-4 et pour les pharmaceutiques, où Syntex termine avec un gain de 2 1-2. General Dynamics gagne 2 dollars aux aérospatiales, General Electric un point parmi les électroniques, Xerox 3 1-3 parmi les équipements de bureau, United Airlines 1 dollar aux compagnies aériennes, Dupont 2 3-4 aux chimiques, Copper Range 1 1-2 aux cuprifères, tandis que les matériaux de construction, les pneumatiques et les aciers progressent de plusieurs fractions. Tendance irrégulières enfin aux mines d'or, où Homestake cède 3 3-8.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles a fait une ascension de 17.44 points. Il s'agit de son plus fort gain depuis le 5 mars et cela la place au niveau de 861.23.

Et le virement a été de 14.53 millions d'actions. C'est le plus élevé depuis près de trois semaines.

COMPORTEMENT DES ACTIONS

	Mar.	Lun.
Gains	1,073	603
Pertes	356	754
Inchangées	364	415
Total	1,793	1,772

L'indice de la Bourse de New York pour quelque 1,500 actions ordinaires a monté de .84 et atteint 49.88.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Alcan a monté de 1 1-8 et atteint $35 3-4, CP Ltd., de 1-8 et atteint $16 1-8, Walkers, de 1 et atteint $48 1-2 et Inco, de 1 5-8 et atteint $34 1-8.

Par ailleurs, Seagrams a baissé de 1-4 et est tombé à $41 1-4 et Dome Mines est resté inchangé, soit à $167.

A Toronto

TORONTO (PC) — L'indice industriel de la Bourse de Toronto a enregistré mardi son meilleur gain depuis six semaines et dans les autres secteurs de ce marché l'allure a été mixte. Sur l'ensemble du marché, il y a eu plus de pertes que de gains et l'activité a été plutôt faible.

De l'avis d'analystes, il y a lieu d'attribuer quelques-uns des gains industriels à l'intérêt que des investisseurs portent maintenant à certains titres qui avaient fléchi dernièrement. Et la hausse de Wall Street, ajoutent-ils, a également été pour quelque chose dans la hausse de l'indice industriel à Toronto.

Cet indice a monté de 1.62 et atteint 206.71. Il s'agit de son meilleur gain depuis le 5 mars, alors que la hausse avait été de deux points.

L'indice industriel avait perdu plus de deux points lundi par suite de la hausse du taux d'intérêt de la Banque du Canada et de celui des banques à charte.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Mar.	Lun.
Gains	207	123
Pertes	277	385
Inchangées	256	213
Total	740	721

L'indice des métaux de base a monté de .39 et atteint 94.23, alors que celui des aurifères a fléchi de 10.8 et est tombé à 512.31 et celui des pétroles de l'Ouest, de .10 et est tombé à 240.28.

Le virement a été de 2.16 millions d'actions d'une valeur totale de $17.48 millions d'actions contre 2.08 millions d'actions d'une valeur de $15.25 millions lundi.

Reichhold Chemicals, qui va hausser de 12 cents le 15 mai son dividende trimestriel et le porter ainsi à 20 cents, a monté de 1 1-4 mardi à Toronto et y a atteint $21.

Dofasco a monté de 1-8 et atteint $30 3-8. La compagnie dit qu'elle projette d'augmenter de plus de 65 p.c. la production de sa fonderie et qu'elle y apportera à cette fin des améliorations qui lui coûteront $15 millions.

Obligations

TORONTO (PC) — Les prix ont monté et l'activité a été grande mardi sur le marché canadien des obligations.

Le court terme a gagné environ 25 cents, le moyen et le long terme ont monté d'environ trois quarts de point, les obligations provinciales ont également monté d'environ trois quarts de point et les obligations des sociétés ont monté d'environ un demi-point.

Zeller's Ltd. a offert $15 millions d'obligations à 10 p.c. pour fonds d'amortissement. L'échéance est prévue pour le 15 mai 1994, le prix est de $98.75 et le rendement, de 10.15 p.c.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 7 1-4 p.c. Il n'y a pas eu de transactions dans le secteur des bons du trésor fédéral de trois et six mois.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Banque de Montréal, 24 cents, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 30 avril.

First City Financial Corp. Ltd., 8 cents, semestriel, hausse de 3 cents, le 15 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril.

Stuart House International Ltd., l'action priv. à 6 p.c. de la série A, 12 cents, le 1er mai aux actionnaires inscrits le 17 avril.

Télé-Capital Ltée, classe A, 7 cents, hausse de 1 cent, le 15 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril.

Tenneco Inc., 36 cents US, le 11 juin aux actionnaires inscrits le 17 mai.

Westinghouse Canada Ltd., 12 1-2 cents, le 15 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rand	1.4625
Allemagne mark	.3840
Australie dollar	1.4575
Autriche schilling	.0520
Belgique franc	.0252
Bermudes dollar	1.02
Brésil cruzeiro	.1555
Bulgarie lev	.8960
Chine yuan	.4970
Danemark couronne	.1620
Espagne peseta	.168
Etats-Unis dollar	.9730
France franc	.2055
Hongrie forint	.0920
Inde Rupee	.1270
Italie lire	.001555
Japon yen	.003540
Mexique peso	.0800
Norvège couronne	.1800
Pays-Bas florin	.3615
Pologne zloty	.0484
Roumanie leu	.1614
Royaume-Uni livre sterling	2.32
Suède couronne	.2220
Suisse franc	.3205
Tchécoslovaquie couronne	.1900
Union soviétique rouble	1.2523
Vénézuela bolivar libre	.2267
Yougoslavie dinar	.0581

L'or

LONDRES Reuter — L'once d'or était cotée à $174.00 sur le marché européen de l'or, mardi, comparativement à 170.50 jeudi dernier.

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd cotait l'argent canadien, mardi, en devises américaines, à $4.270 l'once de Troyes.

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a baissé de 1-25 mardi à Montréal et y est tombé à $0.96 22-25 et la livre sterling y a baissé de 41-100 et y est tombée à $2.28 16-25.

A New York, le dollar canadien a monté de 1-20 est atteint $1.03 11-50 et la livre sterling a baissé de 33-100 et est tombée à $2.36.

L'or à terme

WINNIPEG (PC) — Contrats à terme de l'or, en devises américaines, à la Bourse des denrées de Winnipeg;

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Avril	171.25	171.25	171.00A	171.00A
Juil.	179.70	179.75B	175.10	175.10
Oct.	187.00	187.00	182.05	192.10A
Jan.	194.00	194.00	189.40	189.40
Avril	197.60	197.60	196.90A	196.00A

Volume des transactions, lundi: 43.

Bénéfices nets

British Colombia Packers Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $9,342,986—$15.71 l'action, contre $3,079,789—$5.18.

Canada Permanent Mortgage Corp., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $2,791,000—39.3 cents l'action, contre $3,127,000—44.1 cents l'action.

Distribution aux Consommateurs, pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $3,456,000—78 cents l'action, contre $3,201,000—75 cents.

Dale-Ross Holding Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $441,150—56 cents l'action, contre $390,353—48 cents.

Denison Mines Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $2,326,000 —51cents l'action, contre (1,647,000—36 cents.

Foodex Systems Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $1,789,344—42 cents l'action, contre $1,020,880—25 cents.

Inter-City Gas Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $2,284,524—66 cents l'action, contre $1,542,991—43 cents.

Kaiser Resources Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $3.6 millions, contre $516,000, perte—5 cents.

Key Industries Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, $33,098, perte—1 cent l'action, contre $59,737—2 cents.

Price Co. Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $6,342,000—64 cents l'action, contre $2,404,000—24 cents.

Télé-Capital Ltée, pour les six mois qui se sont terminés le 28 fév. dernier, $924,136—42.9 cents l'action, contre $712,945—33 cents.

Westinghouse Canada, pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $1,952,000—74 cents l'action, contre $1,114,000—42 cents.

Mercuriale

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

FRUITS

Pommes: Cortland, $4.75 à $5.25 le boisseau, $6.00 à 6.25 huit cellos de 5 lbs; McIntosh, (6.50 à $7.00 le boisseau, $7.00 à $7.25 huit cellos de 5 lbs.

LEGUMES

Carottes: $1.75 à $2.00 le 50 lbs; $2.50 à $2.75, 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Laitue: frisée, $4.25 à $4.50.

Oignons: jaunes, moyens, $2.25 à 2.50 le 50 lbs; $4.00 à $4.25 pour 24 cellos de 2 lbs.

Panais: $2.00 à $2.25, 12 cellos de 2 lbs; $1.50 le 20 lbs.

Pommes de terre: $4.60 à $4.75 le 50 lbs.

Rutabaga: ordinaire, $2.50 à $2.75 le 50 lbs; ciré, $3.75 à $4.00 le 50 lbs.

Sirop d'érable: $10.50 le gallon; $11 les huit contenants de 26 onces; $17 les 12 bouteilles de 26 onces.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère de l'Agriculture:

Beurre: arribage courants, 92 points, 77; Commission canadienne de l'industrie laitière, 77.

Fromage: blanc, 81.3; jaune, 81.6.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs, .50 à .52; procédé par rouleau, No 1, en sacs, .49 à .51; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .47 à .48.

Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation .46 à .47; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .44 à .45.

Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, $12.50.

Lait clair en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, .09 à .10; procédé par vaporisation, .14 à .17; procédé par vaporisation non-hydroscopique, .20 1-2 à .22.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 83.8; A-Gros, 81.3; A-moyens, 77.4; A-petits, 64.6.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .81; A-gros, .79; A-moyens, .75; A-petits, .62; A-peewee, .40.

Pommes de terre; N.-B., $1.18 à $1.24 le 10 lbs, $3.00 à $3.10 le 25 lbs, 05.75 à $5.90 le 50 lbs; I.P.E., $1.30 à $1.35 le 10 lbs, $3.15 à $3.25 le 25 lbs, $6.00 à $6.10 le 50 lbs.

Il y avait 77 nouveaux arrivages.

BOURSE DE TORONTO

	Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
	A et B					
Abitibi	8155	$12⅛	11½	12¼	+	⅜
Acklands	1200	$12⅜	12⅛	12⅛	−	⅛
Acklnd 2p	1006	$12¼	12	12¼	−	¼
Acres Ltd	1110	$10	9⅞	10	+	⅛
Acres A pr	125	$40	40	40	−	1
Acres wt	6700	46	45	45	−	7
Advocate	1000	126	125	126		
Agnico E	9485	$8¼	7⅞	7⅞	−	⅜
Agra Ind	3200	$8⅝	8½	8½		
Ahed M	600	87	87	87	−	3
Akaitcho	2500	230	215	218		−17
Albany	7200	53	52	52	−	1
Alt East G	8160	$7⅜	7¼	7⅜		
Alta Gas A	2480	$12½	12¼	12½	+	¼
Alta Nat	675	$18¾	18⅝	18⅝	−	⅛
Alcan	11917	$34¾	33⅝	34¾	+	1¼
Alcan pr	z25	$24	24	24		
Algo Cent	100	$13⅜	13⅜	13⅜		
Algoma St	6923	$24¾	24⅜	24⅝	−	⅛
All-Can B	1200	300	295	300		+15
Allarco Dv	1100	$10¾	10½	10½	−	⅜
Alliance B	300	$8¼	8¼	8¼	−	¼
Alminex	6640	$6⅝	6½	6½		
Alpa Ind	3000	$8⅞	8⅝	8⅞	+	⅜
Alum 4½ p	z45	$33½	33½	33½		
Am Bonza	3625	280	270	280	+	5
Am Larder	9000	102	99	100	+	1
Am Eagle	1300	90	90	90		
Anglo-cn	1525	$19⅝	19¼	19½		
Ang CT 4½	z25	$25⅝	25⅜	25⅝		
Ang CT 290	105	$34	34	34	−	¾
Ang CT 315	100	$36¼	36¼	36¼		−1¾
Ang U Dev	200	130	130	130	−	1
Aquitaine	8575	$28	27½	28	+	¼
Argosy	z60	17	17	17		
Argus	1500	$20	20	20		
Argus B pr	135	$31⅛	31⅛	31⅛		
Argus C pr	50	$11⅞	11⅞	11⅞		
Args 260 p	z57	$32⅛	31¾	32⅛		
Asamera	900	$11	10¾	11	+	⅜
Asbestos	900	$17	17	17	−	¼
Ashland C	500	$10½	10⅜	10½	+	¼
Ashland pr	100	$26	26	26	+	½
Asoc Porc	4732	175	165	170		−10
Atco A	350	$16⅝	16½	16½	−	¼
Atlas Yk	2000	15	14	14	−	3
Ato Hard A	z75	$9½	9½	9½		
Bad Boy	380	$6	6	6	−	⅛
Balindery	900	130	130	130		
Bankeno	3000	430	405	410		+10
Bank B C	z20	$22⅜	22⅜	22⅜		
Bank Mtl	6701	$18⅝	18⅜	18½	−	¼
Bk NS	13216	$35½	35	35¼	+	½
B NS r	100160	23	13½	18	+	4
B Cdn Nat	1000	$19⅜	19⅜	19⅜	−	⅛
Barex	1000	13	13	13		
Bartaco	500	110	110	110		
Baton B	200	475	465	475		+25
Bay Mills	100	$10½	10½	10½	+	¼
Beavr Eng	450	450	435	450		
Becker B p	100	360	360	360		−10
Bell Can	10348	$42⅛	41½	42⅛	+	½
Bell A pr	955	$43	42¼	43	+	¾
Bell B pr	z70	$44¼	43⅝	44¼		
Bell C pr	500	$28¼	28¼	28¼	−	½
Beth Cop	1765	$13⅜	13⅛	13⅜	+	¼
Big Nama	1000	20	20	20	−	1
Bl Hawk	5155	47	45	46	−	1
Black P A	1500	455	450	450	−	5
Blkwod A	400	430	425	430		+20
Block Bros	1600	360	350	350		−10
Bombrder	200	235	235	235		
Bovis Cor	1200	172	172	172		
Bow Valy	5750	$26¼	25¾	26¼	+	¼
BP Can	2484	$14⅝	14½	14⅝	+	⅛
BP Can p	z15	$60	60	60		
Bralor Res	5225	160	151	151	−	5
Bramalea	1800	$6¼	5⅞	6¼	+	¼
Brascan A	4888	$16⅞	16¾	16¾		
Brenda M	6200	$6¼	5¾	5⅞	−	½
Bright A	1200	$13⅜	13½	13⅜	+	⅛
Brinco	14925	$6⅞	6⅝	6⅞	+	¼
BC Forest	300	$19	19	19		
BC Pack B	z10	$44	44	44		
BC Sugar A	890	$21¼	21	21	−	¼
BC Phone	413	$57	56¾	57	+	¼
BCPhh 6.80	200	$20	20	20		
Broul R	z300	63	63	63		
Brunsk	46990	$5	485	5		+20
Budd Auto	170	$8⅝	8⅝	8⅝	−	⅛
Bulora Cor	4100	195	195	195	−	5
Burns Fds	600	$14⅛	14	14	−	¼
	C					
Cad Dev	150	$15¾	15¾	15¾		
Cad Dev b p	z10	$17¾	17¾	17¾		
CAE Ind	200	$9½	9½	9½		
Cal Pow	100	$22½	22½	22½		
Calvrt Die	1500	170	170	170	−	5
Calvert	6000	26	25	25		−2½
Cam Mine	1000	20	20	20		
Cambridg	100	$16	16	16	−	¼
Camflo	5760	$18	17⅜	17⅝	−	⅜
Cam Chib	2550	$7⅜	7¼	7⅜		
Camp RL	615	$76	76	76		
Campau A	1710	$8⅛	8⅜	8⅜	+	⅜
Campau 7p	100	$9⅞	9⅞	9⅞	−	⅛
Can Cem L	1563	$13⅞	13⅜	13⅜	−	⅜
C Cem L p	100	$15¾	15¾	15¾	+	¾
C Geother	4800	160	155	160		
C Nor West	4500	$6⅞	6¼	6¾	+	¼
C Pakrs C	400	$24¼	24¼	24¼	+	¼
Can Perm	3350	$17¼	16⅞	16⅞		
C Safway p	z25	$80½	80½	80½		
CS Pete	12250	405	385	405		+15
CSL pr	100	455	455	455	−	5
C Tung	3100	335	325	330	+	5
C Cable w	200	235	235	235	+	5
Cdn Can A	165	$9⅜	9⅜	9⅜	+	⅛
Cdn Cel	900	$6⅝	6⅜	6⅜		
CC Man A	2750	$25	24¼	25		
C Ex Gas	7000	320	305	315		+10
CGE pr	2000	$26	26	26		
CG Invest	100	$74¾	74¾	74¾	+	¼
C Homestd	2830	$5¾	5⅝	5⅝		
C Hydr	2500	$7½	7½	7½		
C Hydr pr	100	$12	12	12	−	1
C Imp Bank	3155	$28½	28¼	28⅜	−	⅛
C Ind Gas	1550	$8⅜	8½	8½		
CIL	628	$18¾	18⅛	18⅛	−	⅜
C Int Pow	z5	$12¼	12¼	12¼		
C Manoir	700	425	425	425	+	5
C Memoial	250	255	250	250	−	5
C Merrill	100	435	435	435		−10
C Occental	890	$11⅜	11¼	11¼	+	⅛
CP Inve	7050	$16⅛	16	16⅛	+	¼
CP Inve pr	1425	$31⅞	31⅜	31⅞	−	⅛
CPIn w	14505	266	252	261	+	6
CP Ltd	4210	$15⅝	15⅜	15½	+	⅛
CPL A p	2666	$9¼	9	9¼	+	⅛
Cdn Salt	550	$14½	14½	14½		
Cdn Sup O	1800	$55¼	55¼	55¼		
Cdn Tire	526	$38	37¾	38	−	1
Cdn Tire A	3984	$38⅞	38⅝	38¾		
C Utilties	1200	$9½	9½	9½	−	¼
C Util 5 pr	z10	$60½	60½	60½		
CUtil 6 pr	z60	$75	75	75		
C Util w	300	250	250	250	−	4
C Vickers	860	$19	17	19		+1½
CWN G 4 pr	150	$9¾	9¾	9¾	−	¼
CWN 5½ p	200	$12½	12½	12½	−	⅜
Canron pr	z15	$72	72	72		
Cara	250	$5⅞	5⅞	5⅞		
Carl OK	2625	330	320	320		−10
Carl OK A p	150	$22¼	22¼	22¼	+	¼
Carl OK B p	100	$26	26	26		
Carma D	600	$11¾	11⅜	11⅜	−	⅛
Carrier JD	100	205	205	205		+10
Cassiar	749	$9⅝	9½	9⅝	+	⅛
Celanese	1175	$5½	5½	5½	−	⅛
Celan 175 p	350	$19	18⅝	19	+	⅜
Ctl Fund A	900	$12¼	12	12	−	½
CFCN	113	$6⅛	6⅛	6⅛	−	⅛
Charter Ol	400	400	400	400		
Chemaloy	6700	284	275	280	−	3
Chestrvile	3000	17	17	17		
Chib Kay	9500	37	35	36	−	1
Chieftan D	1125	$9¼	8⅞	9		
Chimo	2300	112	109	112	+	2
Chrysler	5701	$17⅛	16¾	17	+	¼
CHUM	200	$6¾	6¾	6¾	+	⅜
CHUM B	1000	$8½	8½	8½	−	⅛
Coch Will	2550	220	213	215	+	3
Cokfield	200	475	475	475		−15
Coin Lake	3000	27	26	27	−	1
Comb Met	z55		8½	8½		
Cominco	2652	$28¾	28½	28½	−	¼
Com Cap	1575	320	305	310		−15
C Holiday I	705	$6⅞	6¾	6¾	−	¼
Comtech	100	320	320	320		−10
Conduit A	1500	490	480	490	−	5
Coniagas	1200	225	223	223	−	1
Conn Chm	500	$5	465	5		
Con Bath	1520	$25¾	25⅜	25⅜	−	⅛
Con Bath p	381	$17¾	17¾	17¾		
Con Bath w	5900	96	93	96	−	1
C Bath 68 w	600	$13½	13¼	13½	−	½
Con Bldg	5000	315	305	305	+	5
Con Fardy	3200	125	125	125	−	1
C Durham	5000	77	75	77	+	2
C Marben	500	74	74	74	+	3
C Morisn	3500	210	200	200		
Cons Prof	$100	136	127	128	−	6
C Rambler	700	275	275	275	+	5
C Rexspar	1500	28	28	28	+	1
Con Textle	500	400	370	370		−30
Con Distrb	7700	$11½	10⅝	10⅞	−	¾
Cons Gas	2333	$15¾	15⅜	15¾	+	½
Con Gas A	z10	$68	68	68		
Con Gas B	z15	$70	70	70		
Control F	300	200	200	200		
Conwest	300	460	450	450		−25
Cooper C	600	$5	475	475		−25
Coprcorp	4500	32	32	32	+	1
Corby vt	100	$20⅞	20⅞	20⅞	−	⅛
Cornat Ind	750	475	470	475	−	5
Coseka R	2200	220	215	220	+	5
Costain R	200	$7¾	7⅜	7⅜	−	¼
Costin R w	100	320	320	320		
Courvan	2500	14	14	14	−	½
Craigmt	250	$5¾	5¾	5¾		
Crain R L	630	$9⅛	9⅛	9⅛	+	⅛
Cstland	1000	18½	18½	18½	+	½
Crwn Life	z45	$60	60	60		
C Zelrba A	372	$23½	23⅛	23⅛	+	⅛
Crush Intl	6360	$8½	8½	8½	−	⅛
Cuvier M	6000	226	220	220	−	4
	D à G					
Daon Dev	1730	$9¾	9½	9½	−	⅜
D Aragon	1000	17½	17½	17½	−	½
Decca R	1600	445	440	440		
D Eldona	3358	41	41	41		
Delta Ben	z31	265	265	265		
Delta Htl	600	300	275	300		+50
Denison	5501	$42½	40½	42	−	¼
Dicknsn	6380	$10½	9⅜	9⅜	−	⅜
Discovry	7350	275	270	270	−	5
Distl Seag	4588	$40¼	39⅞	40		
Doman I	800	$7¾	7½	7½	−	¼
Dome	710	$163	160½	161	−	2
Dome Pete	2020	$36¼	36	36	−	¼
Dom Ang p	z10	$58¾	58¾	58¾		
D Bridge	320	$42¼	42¼	42¼		
D Explor		See list below.				
Dofasco	4265	$30⅜	30¼	30⅜	+	⅛
Dom Glass	400	$11⅞	11¾	11¾		
Dom Store	570	$13⅞	13¾	13¾	−	¼
D Textie	4100	$10⅝	10½	10⅝	+	⅛
Domtar	3095	$24½	24⅛	24½	+	½
Domtar pr	100	$13½	13½	13½		
Donlee M	100	$5¼	5¼	5¼	+	¼
Douglas L	2500	335	330	330		−10
DRG Ltd A	120	$7	7	7		
Dr Mc C A	100	$18½	18½	18½		
Dundee Pal	2833	43	40	40	−	2
Dunraie	z20	18	18	18		
Du Pont	100	$27	27	27		
Dustbane	1225	$6⅝	6⅝	6⅝	−	¼
Dylex L A	350	$6¼	6	6		
Dynasty	3970	$9⅞	9½	9⅞	+	⅜
East Mal	1391	$7½	7¼	7½	+	¼
East Sull	2240	310	285	285		−25
E-L Fin	200	$6¾	6¾	6¾	+	⅛
Electro ltd	900	$8⅛	8	8	−	⅛
Electro K	300	155	155	155		−15
Elks Stors	200	$12¾	12½	12½	−	½
Emco	100	$6¾	6¾	6¾	−	⅛
Fairview	205	$23	23	23		
Falcon C	4580	$12⅛	11⅜	12⅛	+	¾
Falcon	3015	$56½	55½	56½	+	1¼
Farm Mer	185	$5	5	5	−	¼
Fed Ind Ltd	500	$6½	6½	6½		
Fed Pion	200	$19	19	19	−	?
Fields S	500	$15¾	15⅜	15⅜	−	⅜
F City Fin	8066	$9½	9½	9½	−	½
F Orenada	1625	17	17	17		
Foodcrp L	5050	135	127	127	−	8
Foodex S	1300	470	450	470		+20
Fort Reinc	1000	24	24	24		
Francana	1400	$9½	9½	9½		
Fraser A	450	$25	24⅝	24⅝	−	⅛
Frobex	2000	27½	27½	27½	+	1½
Fruehauf	100	$8½	8½	8½		
GH Steel	800	$7⅛	7	7	−	¼
Galt Mi Irn	100	$6	6	6		
Gaz Metr	2000	$5¾	5¾	5¾		
Gen Distrb	600	$10	10	10	−	⅛
GMC	713	$48¼	48¼	48¼	−	¼
Gerin 1st p	500	$9	9	9		
Genstar L	1800	$19	18¾	18⅞	−	⅛
Gnstar L w	100	$6	6	6		
Gnt Masct	6675	165	161	164	−	1
Giant Yk	650	$17½	17¼	17½	−	¼
Gibraltar	1550	$10	9⅞	9⅞	+	¼
Glendale	100	$5⅝	5⅝	5⅝	−	⅛
Gold Crest	100	$7¾	7¾	7¾	−	⅛
Goldund M	z200	85	85	85		
Goldray	1000	56	56	56	−	2
Goodyear	1500	$14⅜	14	14	−	½
Gozlan	1450	$8¾	8	8¾	+	⅛
Graft G	500	$26	26	26	−	¼
Granduc	300	275	275	275		
Granisle	200	$10	10	10	+	¼
Gt COilsds	1000	$9	8⅜	8⅜	−	⅜
GL Paper	365	$23⅞	23⅞	23⅞	+	⅛
GL Pap w	210	$6¼	6¼	6¼	−	⅜
GN Capital	200	$7¾	7⅜	7⅜	−	⅜
Gr Plains	100	$28½	28½	28½	−	¼
Gt W Life	287	$60	60	60	−	1
Gt West S	1700	410	400	410		
Grey G	200	425	425	425		
Greyhnd	1350	$16	16	16		
GSW Cl B	200	$6½	6½	6½		
Guar Trst	z222	$9½	8⅞	9		
Gulf C	11392	$34⅜	34	34		
Gulfstr	31500	115	100	114		+13
	H à L					
Hambro C	5425	300	290	300		
H Group	2000	$5	485	485		−27
Ham Tr	220	$11¼	11	11¼		
Hardee	100	111	111	111	−	4
Hard Crp C	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+	⅛
Hard Crp D	100	$6	6	6		
Harris J S	400	$8⅜	8⅛	8⅜	+	⅜
HWood A	300	300	300	300		−10
Hawker S	3081	$6¼	6	6¼	+	¼
Hayes D A	552	$6¾	6½	6½	−	¼
Hedway C	100	470	470	470		−15
hollinger	217	$35½	35½	35½		
Homco Ind	900	450	435	450		+10
Home A	1915	$48	47½	47½		
Huston	12308	232	225	225	+	5
Hoden DH	100	$5½	5½	5½	+	¼
Huds Bay	2220	$24⅜	24¼	24¼		
H Bay Co	515	$17⅜	17½	17½	−	⅜
HB Oil Gas	840	$42½	42	42¼	+	¾
Huron Eri	213	$24	24	24	+	⅛
Husky	11953	$20½	19¾	19¾	−	¾
Husky A pr	z20	$36½	36½	36½		
Husky B pr	z20	$36½	36½	36½		
Husky D w	752	455	450	450		
Husky E w	1300	$8½	8	8	−	⅜
Hydrd	10100	114	111	113	−	2
Hy's Ltd	200	315	315	315		+16
IAC	2830	$17	16⅜	17	+	¼
IAC 4½ p	155	$55	55	55	−	1
IAC wt	1040	$5	425	5		+25
Imasco	815	$29⅜	29¾	29¾	−	⅛
Imp Life	z25	$91	91	91		
Imp Oil	6112	$39	38⅝	38¾	+	⅛
Indal Can	2000	$11	10¾	10¾	−	½
Indal r	69335	15½	10	10	−	6
Indusmin	300	$9⅜	9⅜	9⅜		
Inland Gas	1418	$10⅛	10⅛	10⅛		
Inland G p	150	$11½	11½	11½	−	¼
Inter-City	3370	495	460	495		+35
Inter C B w	1500	285	255	285		+10
Intrmetco	700	450	445	450		
IBM	135	$223	219	219	−	1
Int Mogul	349	$8⅝	8⅝	8⅝		
Inco	22891	$33	31⅝	32⅞	+	1⅜
I Obask	119700	63	52	61	+	7
Interpool	600	$12¾	12½	12⅝	−	⅜
Intpr Pipe	6110	$18½	18⅛	18¼		
Int Pipe w	1160	$5¼	5¼	5¼	+	¼
Ipsco	350	$15⅝	15½	15½	−	¼
Inv Group	1000	$8	8	8		
Inv Grp A	1200	$7⅞	7¾	7¾	−	⅛
Inv Grp 5 p	600	$17	16⅞	16⅞	−	⅜
Iron Bay T	200	435	435	435		
Irwin T A	2100	285	275	285		+10
Iso	3500	170	162	164	+	4
ITL Ind	2870	245	235	245	+	5
IU Intl	11394	$16¼	15¾	16¼	+	½
Ivaco Ind	100	$11¾	11¾	11¾		
IWC Com	2600	180	170	180	−	5
Jannock	1890	$7⅞	7¾	7⅞		
Jannock D	800	$7⅛	7¾	7¾	−	⅛
Jannock A	155	$13	13	13	−	⅛
Jannock B	130	$13	13	13		
Jelex	7000	21	20	20	−	1
Jorex Ltd	3500	64	61	61	−	1
Joutel	z100	47	47	47		
Kaiser Re	6850	380	370	380		+10
Kaiser w	9250	176	170	170	−	3
Kam Kotia	500	100	100	100		
Kaps Tran	700	405	400	400		
Kelly D A	200	$5¼	5¼	5¼		
Kelsey H	z50	$8¼	8¼	8¼		
Kenting	600	$6¼	6¼	6¼	−	¼
Kerr Add	6115	$14½	14⅛	14½	+	¼
K Anacon	3000	33	32	33	+	1
KT Mng	15250	8	8	8		
Koffler	4560	480	465	480	−	5
Koffler A p	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+	⅜
Koffler w	400	153	153	153	+	1
Labatt A	3494	$23¼	23	23	−	¼
Labatt A p	2100	$23⅛	23	23	−	⅛
Lab Min	370	$33	32	32½	−	1½
Lacanex	4500	80	80	80		
Lacanex w	z300	18	18	18		
Lacroix I	z20	$5¾	5¾	5¾		
Laidlaw T	150	$8	8	8		
Lakehead	1000	15	15	15		
LOnt Cem	z125	370	355	370		
L Shore	225	$6	6	6	−	⅛
Lamb M A	500	165	165	165		
La Vrndr	100	$6½	6½	6½	−	½
Langis	10000	13½	13½	13½	+	1
Laura Sec	800	435	435	435		
Laurasia	3000	78	76	78		
Lau Fin	702	$9½	9½	9½		
Lau F 2.00	200	$23	23	23	+	½
Leigh Inst	300	330	330	330		−20
Liberian	300	$10	10	10		
Lincoln Tr	150	$14	14	14	−	½
Linc A p	100	$24¼	24¼	24¼	−	¼
LL Lac	4900	305	290	290		−15
Lob Co A	225	$6⅛	6⅛	6⅛		
Lob Co B	890	$6⅛	6⅛	6⅛	−	⅛
Lob Co pr	z65	$25⅜	25⅜	25⅜		
Lob Ltd Ap	140	$16	16	16	−	⅛
Lob Inc	200	390	390	390		
Lochiel	3000	235	230	230		
Loeb M	z55	370	370	370		
Logistec C	200	245	245	245		−10
Lost River	4900	350	340	350		
	M à O					
Mclan H A	315	$7⅜	7⅜	7⅜	+	⅛
MH Cable	433	$12	11¾	11¾		
MB Ltd	3646	$29¾	29¼	29½	+	¼
Madeline	2630	450	440	450		+10
Madsen	7050	285	275	280	−	5
Magna Int	200	$10½	10½	10½		
Magnason	1700	295	290	290	−	5
Magnetcs	1500	60	59	59	−	1
Maislin I	800	$6¼	6¼	6¼	−	⅛
Major H D	200	330	330	330		
Malartic	1500	223	220	220		−15
Man Ba	17600	140	135	140	−	5
M Lf Gard	160	$28½	28½	28½	+	½
M Lf Mills	100	$21½	21½	21½	+	½
Marcana	501	17	17	17	−	1
Mrtme Ele	z50	$9¾	9¾	9¾		
Maritime	348	$18¼	18⅛	18¼		
Markboro	z10	$16¼	16¼	16¼		
Markel F	100	490	490	490		−35
Martin	20200	50	47	48	+	1
Mass Fer	9157	$17⅞	17⅜	17⅞	+	½
Mattgmi	1700	$30	30	30		
Mc Adam	2000	46	46	46		
Mc Intyre	500	$49	48½	49	+	1
McLaghln	550	$18½	18½	18½		
McLagn w	190	$8¾	8¾	8¾	+	¼
MDS Helth	100	310	310	310		+10
Melton R E	1300	345	340	340		+10
Mentor	5100	205	197	200		
MEPC p	z50	$17¼	17¼	17¼		
MEPC w	2125	320	320	320		
Mercantil	2155	$18⅜	18	18¼	−	¼
Merland E	500	195	195	195	−	5
Meta Uran	1000	25	25	25	+	1
Met Stors p	200	$17½	17½	17½		
Microsyst	695	$7⅞	7⅜	7¾	+	⅛
Midrim	500	17	17	17	−	1
Mindamr	3200	305	300	300	−	5
Mindustrl	100	$6¾	6¾	6¾	−	¼
Molson A	124	$21⅛	21⅛	21⅛	+	⅜
Molson B	z98	$20⅜	20⅜	20⅜		
Monarc W	100	200	200	200	−	5
Monenco	840	$10	10	10	−	⅛
Mtl Trust	225	$15	15	15	−	1¾
Moore	4570	$48	47½	47½	−	¼
Morse B pr	100	$35	35	35	−	1¼
Mt Wright	1000	20	20	20		
MTS Inter	1000	40	40	40	−	1
Multi-Mi	4000	69	65	65	−	5
Multi Acc	715	$5	5	5	−	¼
Murphy	100	$8½	8½	8½		
Nabrs Dlg	300	$15	15	15		
NaChrs I	2200	$7⅞	7⅜	7⅞	+	⅜
Nat Drug	100	$6	6	6		
Nat Sea A	100	$14¾	14¾	14¾		
Nat Trust	z1	$16½	16½	16½		
N B Cook	500	260	260	260	−	5
N B U Mine	4800	390	375	375	−	5
Neonex	910	218	216	218	+	3
New Ath	2000	36	36	36	+	2
NB Tel	740	$13	13	13	−	¼
New Cal	500	32½	32½	32½	+	½
Newconx	2000	$5	490	5		+10
N Goldvue	2000	16	16	16		
N Kel	54025	45	39	40	−	4
Newnor	1000	8½	8½	8½	−	½
N Provid D	1200	31	31	31		
N Sen	11500	19	18	18	−	2
Nfld LP	100	$11½	11½	11½		
Nick Rim	500	11½	11½	11½		
Noble M	6000	77

A Toronto

Saisie d'armes destinées à l'Irlande-du-Nord

TORONTO (PC) — Une grande quantité d'armes qui, croit-on, auraient été destinées àl'Irlande du Nord, a été saisie et deux hommes ont été accusés d'exportation illégale d'armes à feu, en vertu de la Loi sur l'exportation et l'importation du Canada, a révélé la Gendarmerie fédérale. La saisie et les arrestations ont eu lieu dans deux maisons de la région torontoise.

L'inspecteur George Scott de la GRC a précisé que les armes ont été retrouvées grâce à la saisie, la semaine dernière à Southampton en Angleterre, d'armes et d'explosifs destinés à l'Irlande.

Les descentes ont été perpétrées sur la foi d'informations transmises par la police britannique. L'inspecteur Scott a toutefois refusé de donner plus de détails.

En tout, on a saisi neuf carabines M-1, 13 magasins de mitrailleuses Sten, 66 attaches à munitions pour la Sten et 2,000 cartouches, ainsi que des documents laissant croire que le tout était destiné à l'Association de Défense de l'Ulster (UDA), un organisme para-militaire protestant.

Les saisies ont été réalisées le huit avril, mais ont été tenues secrètes jusqu'à la comparution des suspects. Il s'agit de Ronald Whiteside, 38 ans, de Richmond Hill, et de George Henry Hall, 24 ans, de Toronto, qui ont été libérés sur parole en attendant de se présenter en cour le sept mai prochain.

En Angleterre, la semaine dernière, deux hommes avaient été appréhendés suite à la saisie à Southampton de grandes quantités d'armes à feu et d'explosifs qui, selon la police britannique, venaient du Canada.

Les suspects, à Toronto, sont passibles de cinq ans de prison et d'une amende de $25,000.

W.R. Outerbridge à la présidence de la Commission nationale des libérations conditionnelles

OTTAWA (PC) — M. William R. Outerbridge, d'Ottawa, a été nommé président de la Commission nationale des libérations conditionnelles en remplacement de M. George Street qui, lui, est redevenu juge à la Cour de comté et de district de London, a annoncé mardi le Solliciteur général, M. Warren Allmand.

M. Outerbridge est professeur adjoint de criminologie à l'Université d'Ottawa depuis 1971. Il a reçu une maîtrise en service social de l'Université de Toronto en 1962 et en criminologie de l'Université de la Californie, à Berkeley.

Par ailleurs, M. Allmand a fait part de la nomination de dix membres régionaux de la Commission des libérations conditionnelles.

MEMBRES REGIONAUX

Pour le Québec, il s'agit de Mme Maryrose Lettre, criminologue de Montréal, et de M. Stephen Cumas,également de Montréal, directeur administratif de la société John Howard du Québec.

Dans les Maritimes ont été nommée M. F. Hazen Smith, de Lower Newcastle, N.-B., ex-directeur du pénitencier de Dorchester, qui depuis 1967 était directeur du développement occupationnel et social du Service canadien des pénitenciers, à Ottawa, et le juge Gaétan S. Bertrand, de Tracadie, N.-B., juge de la section familiale à la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick et ancien agent de la Gendarmerie royale du Canada.

Sauf pour l'un d'entre eux, les membres régionaux de la Commission ont été mandatés pour une période de cinq ans.

Quant ont été mandatés pour une période de cinq ans.

Quant au président et aux huit autres membres siégeant à Ottawa, ils sont nommés pour dix ans.

Demandes nombreuses prévues

OTTAWA (PC) — Alors que les constructeurs d'habitations et les propriétaires prévoient que les taux d'intérêt hypothécaire continueront d'augmenter, peu de Canadiens croient que la demande en ce domaine de l'habitation baissera.

Guaranty Trust du Canada a porté son taux d'intérêt préférentiel à 11 pour cent mardi, et on prévoit que les autres maisons de prêt feront de même bientôt. Cette décision fait suite à la hausse du taux d'intérêt préférentiel de la Banque du Canada, qui a été porté de 7 1-4 à 8 1-4 pour cent, exemple qui a été suivi par certaines banques à charte.

Les prêteurs sur hypothèques ont déclaré mardi que le taux d'intérêt a augmenté aux alentours de neuf pour cent il y a un an et que cette hausse n'a aucunement influencé la demande.

Ils prétendent que les nouveaux taux d'intérêt écarteront tout simplement les quelques emprunteurs qui pourraient difficilement assumer le coût d'une maison au coût actuel. Beaucoup de Canadiens sont apparemment déterminés à acheter à l'heure actuelle, toutefois, croyant non sans raison que les prix continueront de monter.

Aux Communes, hier après-midi, le député conservateur Eldon Woolliams a dit prévoir que le taux d'intérêt hypothécaire augmentera à 12 pour cent avant longtemps, sur une première hypothèque, et à 16 pour cent sur une deuxième.

Le ministre John Turner des Finances a toutefois qualifié ces projections d'hypothétiques et s'est refusé à geler les taux d'intérêt sur les prêts immobiliers.

Le gouvernement a plusieurs fois rejeté des suggestions des néo-démocrates qui désiraient que ce taux d'intérêt soit plafonné à six pour cent. Les gouvernementaux affirment que ce plafonnement provoquerait une augmentation du prix des maisons.

L'Association des promoteurs urbains du Canada a également prédit que les taux d'intérêt continueront à grimper, en raison de la concurrence des prêts commerciaux.

L'Association des Courtiers en immeubles du Canada a aussi affirmé que les emprunteurs continueront à payer des taux inflationnaires, assumant que l'inflation est une chose normale.

OTTAWA EN BREF

L'IMPOT SUR LE REVENU

OTTAWA (PC) — Le ministère du Revenu a jusqu'ici complété l'examen de près de deux fois plus de rapports d'impôt qu'il ne l'avait fait à la mi-avril l'an dernier et les remboursements qu'il a faits jusqu'ici sont d'à peu près deux fois et demi plus considérables que ceux qu'il avait faits à la même date l'an dernier. Le remboursement moyen jusqu'ici est de $180, au regard de $138 à la même époque l'an dernier. Des remboursements sont allés jusqu'ici à 3.6 millions de contribuables, au regard de 1.9 million à la mi-avril l'an dernier. Le ministère s'attend de recevoir en tout plus de 10 millions de rapports. Il en a reçu jusqu'ici 6.2 millions, a terminé l'examen de près de quatre millions d'entre eux et remboursé $650.7 millions.

L'ASSURANCE-CHOMAGE

OTTAWA (PC) — Les prestations d'assurance-chômage ont été de $221 millions en février, soit de 11 p.c. de moins que durant le mois précédent et de 1 p.c. de moins qu'en février l'an dernier, annonce Statistique Canada. Les versements hebdomadaires ont augmenté, mais ils ont été faits pour des périodes plus courtes. La moyenne du paiement hebdomadaire a atteint en février le niveau sans précédent de $75, une hausse de 10 p.c. au regard de février l'an dernier. Au Québec, les prestations ont atteint $71,065,000 et la moyenne hebdomadaire par personne a été de $74.94, en Ontario, les chiffres donnent $63,978,000 et $75.98 et au Nouveau-Brunswick, de $10,814,000 et $66.72.

L'ASSURANCE-MAISON

OTTAWA (PC) — Une commission étudie présentement l'opportunité de mettre en vigueur un programme national de protection des acheteurs de maisons. La commission est formée de représentants du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, d'associations de consommateurs et de groupements de constructeurs. M. Don Basford, ministre des Affaires urbaines, n'a pas caché il y a quelque temps qu'il est en faveur d'une assurance-maison obligatoire. La commission doit faire rapport prochainement, probablement en mai.

LE CUIVRE DANS LA MONNAIE

OTTAWA (PC) — A l'Hôtel de la Monnaie, à Ottawa, on étudie la possibilité de faire entrer un autre métal que le cuivre dans les pièces de monnaie d'un cent. On aura peut-être recours à l'aluminium si le prix du cuivre continue à monter.

LES FRANCO-MANITOBAINS

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat vient d'octroyer $50,000 au Centre culturel franco-manitobain de Saint-Boniface, Manitoba, cela dans le cadre de son programme d'aide aux groupes minoritaires francophones et anglophones.

LES CANADIENS AU M.-O.

OTTAWA (PC) — Au ministère des Affaires extérieures, on croit que si un membre du cabinet fédéral désire visiter les troupes canadiennes de l'ONU au Moyen-Orient, il pourra le faire. Un porte-parole des Affaires extérieures s'est exprimé en ce sens mardi. Plus tôt, M. John Diefenbaker avait dit qu'il avait appris que même le ministre des la Défense, M. James Richardson, serait empêché de visiter le contingent canadien au Moyen-Orient.

REMEDE-SPRAY

OTTAWA (PC) — Le médicament spray Quick Aid qui vient d'être interdit aux Etats-Unis n'a jamais été distribué au Canada, déclare-t-on au ministère fédéral de la Santé.

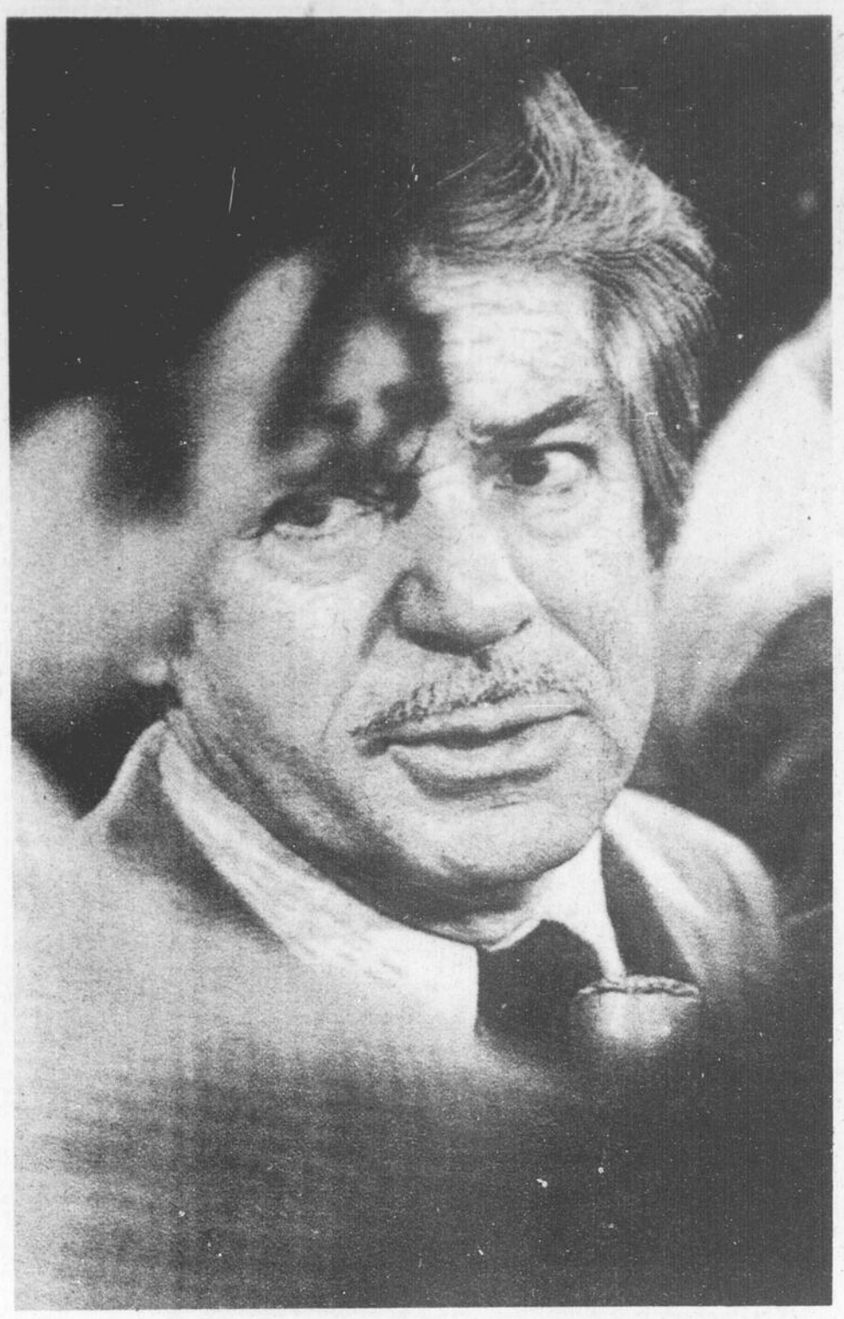

M. JEAN MARCHAND

Seule la question salariale est en litige dans le conflit des pilotes du Saint-Laurent

OTTAWA (PC) — Il ne reste plus que la question salariale en litige dans le conflit qui oppose les pilotes du Saint-Laurent et l'Administration de pilotage des Laurentides en vue du renouvellement du contrat de travail.

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a précisé, hier aux journalistes, que le problème de la langue française dans les communications et celui de la représentativité des pilotes au sein du jury d'examen des candidats sont résolus.

Le ministre a rencontré les dirigeants de l'Association des pilotes, hier matin, pour faire un tour d'horizon des principaux points encore en suspens.

Au chapitre du salaire, les pilotes, qui gagnent présentement $28,000 par année, réclament immédiatement un traitement de $34,000.

De son côté, la partie patronale offre des augmentations successives de 9 1-2 pour cent, 9 p.c. et 8 1-2 p.c. de sorte que dans trois ans, les pilotes seraient rémunérés à raison de $35,000 environ, selon M. Marchand.

CERTIFICAT

Celui-ci a reconnu, d'autre part, que le problème du certificat de pilotage est très important pour les pilotes qui ont l'impression de voir leur profession menacée ou affaiblie.

En effet, un enquêteur fédéral a déjà recommandé que les détenteurs d'un tel certificat, qui est accordé à un membre de l'équipage, aient fait un minimum de 24 voyages sur le fleuve Saint-Laurent avant de l'obtenir.

Ce certificat permet à un navire de remonter le fleuve sans l'aide d'un pilote.

Quant aux pilotes brevetés, ils réclament des détenteurs une compétence équivalente à la leur, eux qui sont tenus à 330 voyages comme apprentis.

Les pilotes veulent réglementer leur profession avec les autorités de la voie maritime du Saint-Laurent parce qu'ils ont l'impression de voir celle-ci affaiblie, selon M. Marchand.

Ce dernier a dit comprendre "leur nervosité, d'autant plus que des armateurs prétendent ne pas avoir besoin de pilote entre Québec et Montréal."

A la suite de cette rencontre avec M. Marchand, les pilotes ont décidé de prendre le vote, mercredi, sur les dernières propositions de l'Administration de pilotage.

McGuigan trouve inopportune la création de deux ministères de l'Education au Nouveau-Brunswick

FREDERICTON (PC) — Le ministre Lorne McGuigan de l'Education a annoncé mardi l'intention de son ministère de créer des divisions séparées, anglophone et francophone, pour desservir les deux groupes linguistiques principaux du Nouveau-Brunswick.

Il a toutefois rejeté comme inopportune la création de deux ministères de l'Education, tel que préconisés par les francophones de cette province, qui constituent 35 pour cent de la population.

M. McGuigan a aussi annoncé que son ministère mettra l'accent sur l'enseignement d'une langue seconde, sur la mise en place de classes pré-scolaires pour les enfants de cinq ans, et sur une meilleure autonomie des commissions scolaires.

A l'heure actuelle, l'instruction en une langue seconde est violemment critiquée par les citoyens, particulièrement l'instruction française dispensée aux étudiants anglophones.

Le ministère de l'Education préconise deux programmes pilotes spéciaux en langue seconde, qui seront appliqués à mesure que les instituteurs qualifiés seront formés. Les instituteurs de langue seront formés à l'Université du Nouveau-Brunswick.

Les projets-pilotes seront institués en 1975 et le système s'étendra à la province en 1976.

Droits anti-dumping sur les importations de plomb canadien

WASHINGTON (PC) — Le secrétaire américain au Trésor, M. George Shultz, a ordonné mardi l'imposition de droits anti-dumping sur les importations de plomb canadien, mais a critiqué la Commission américaine des Tarifs pour l'avoir forcé à prendre cette mesure.

Ces droits, qui s'appliquent également au plomb provenant d'Australie, sont imposés dès aujourd'hui et s'appliquent seulement au plomb vendu aux Etats-Unis à un prix inférieur à celui qui prévaut sur les marchés domestiques canadien ou australien.

"La décision de la Commission des Tarifs aura pour seul résultat de provoquer une hausse du prix du plomb aux Etats-Unis tout en ne réglant pas la pénurie de ce produit qui est vital pour notre économie," a précisé M. Shultz dans un communiqué.

A titre de président du Conseil américain du Coût de la vie, M. Shultz avait écrit à la Commission des Tarifs, le 27 mars, lui demandant de revoir, de reconsidérer et de renverser son jugement selon lequel les importations de plomb étaient dommageables aux producteurs américains. La Commission a rejeté la requête de Shultz six jours plus tard. Ce dernier a donc été dans l'obligation d'imposer des droits d'importation.

NORANDA

Les producteurs canadiens cités par la Commission sont Noranda Mines, de Toronto, et Cominco, de Vancouver.

L'an dernier, les producteurs canadiens ont exporté approximativement $13 millions de plomb aux Etats-Unis, alors que les exportations australiennes totalisaient $10 millions. Ce plomb est utilisé pour la fabrication de batteries d'automobile, de peinture à base de plomb, et d'essence.

La Noranda avait d'ailleurs fait appel à Shultz et à la Commission contre l'imposition de droits anti-dumping, mais avait été déboutée par une fin de non-recevoir.

La Commission a même laissé entendre que les importations de plomb du Canada et de l'Australie devraient être soumises à une étroite surveillance durant les prochaines années et même à de nouveaux droits.

Les producteurs canadiens peuvent maintenant augmenter leurs prix pour les exportations de plomb aux Etats-Unis, veillant à ce qu'ils soient supérieurs aux prix domestiques, risquant ainsi de perdre certaines ventes, ou ils peuvent réduire leurs prix au Canada, réduisant ainsi leurs marges de profit.

En dernier lieu, ils peuvent dérouter leurs exportations vers d'autres marchés, décision qui aggraverait la pénurie de plomb que connaît déjà le marché américain.

Vaine tentative des Conservateurs d'amorcer le débat

OTTAWA (PC) — Les conservateurs ont tenté en vain mardi aux Communes d'amorcer un débat sur le refus du gouvernement d'accorder pour le moment aux partis d'opposition une journée entière, c'est-à-dire une journée où l'un de ces partis aurait la possibilité de présenter une motion de non confiance dans le gouvernement.

Le président des Communes a statué que la demande des conservateurs était irrecevable.

Il appert que le budget sera présenté dans la première semaine de mai et qu'un parti de l'Opposition pourra par après présenter une motion de non confiance.

D'autre part, le premier ministre Trudeau a dit la semaine dernière qu'il croit que le budget sera tellement intéressant pour les contribuables qu'aucun des partis oppositionnistes ne cherchera à s'en servir pour renverser le gouvernement.

Mardi, un vote a été enregistré aux Communes sur un projet de loi relatif aux petites entreprises. Les conservateurs ont alors voté avec le gouvernement et le NPD, contre le gouvernement. Les NPD ont soutenu que le gouvernement n'était pas assez généreux avec les petites entreprises.

Ordonnance à Trans-Canada Pipelines ajournant une audition sine die

OTTAWA (PC) — Le président de l'Office national de l'énergie, M. Marshall A. Crowe, a indiqué, hier, qu'une ordonnance a été émise à la Trans-Canada Pipelines Ltée, en vue d'ajourner sine die une audition qui devait avoir lieu à Ottawa le 17 avril, aujourd'hui, sur les taux exigés par cette compagnie dans la vente de gaz au Canada.

En décembre 1973, la compagnie avait soumis une demande d'ordonnance à l'Office, en vertu de la loi sur l'Office national de l'énergie, établissant les taux ou droits que cette compagnie peut exiger pour la vente de gaz au pays.

Trans-Canada Pipelines Ltée a fait une demande officielle d'ajournement, hier, en informant l'Office qu'elle avait obtenu le consentement des parties qui avaient l'intention d'intervenir au cours de cette audition.

Hausse du taux d'intérêt de la Banque du Canada

Interprétations contradictoires et par Turner et par Stanfield

OTTAWA (PC) — Les répercussions de la hausse du taux d'intérêt de la Banque du Canada ont donné lieu hier aux Communes à des interprétations contradictoires de la part du ministre des Finances et du chef de l'Opposition.

Pour M. Turner, il est évident que si le taux avait été maintenu à son niveau de 7 1-4 pour cent, il aurait été impossible de contenir une augmentation "indue" de la masse monétaire, ce qui aurait contribué plus gravement à la montée inflationniste que les effets prévisibles de la hausse du taux d'intérêt de la Banque du Canada.

De son côté, M. Stanfield, accusant le gouvernement de restreindre le crédit, a soutenu que cette mesure ne conduira qu'à une hausse générale des coûts de crédit, notamment des taux hypothécaires et des coûts d'exploitation de la petite entreprise, menant conséquemment à des prix plus élevés à la consommation.

Selon le leader conservateur, qui reproche au gouvernement d'adopter la même attitude de "restrictions" vis-à-vis l'inflation qu'au cours des années 1969 et 1970, le recours à la hausse des taux d'intérêt n'aurait pas été nécessaire si le gouvernement avait adopté les "mesures appropriées".

LOGEMENT

Le ministre Turner n'a, par ailleurs, pu assurer l'Opposition que les taux d'intérêt de la Société centrale d'hypothèque et de logement seraient maintenus à leur niveau actuel à la suite de hausse du taux de la Banque du Canada.

Cette affirmation du ministre a provoqué les sarcasmes du critique en matière de logement de l'opposision conservatrice, M. E. Woolliams, qui a demandé si cette politique du gouvernement était destinée à régler la crise du logement en réduisant la demande par des coûts prohibitifs.

La maison du consommateur averti.

Parce qu'il (elle) sait que les 1,200 produits-maison Steinberg lui font généralement économiser 10% ou plus...

STEINBERG

Et pourtant, ces produits-maison Steinberg sont d'une qualité comparable; sinon supérieure, à celle des produits vendus sous le nom des grandes marques nationales.

Bon nombre de produits-maison Steinberg sont d'ailleurs spécialement préparés pour nous par des manufacturiers nationaux. Les autres le sont dans nos usines même et répondent aux normes spécifiques de haute qualité qu'exige Steinberg en tout temps.

Tous les produits vendus sous l'étiquette Steinberg subissent des épreuves de qualité et de fraîcheur dans notre propre laboratoire indépendant, le plus grand du genre au Canada.

Le consommateur averti achète les produits-maison Steinberg garantis sans condition car il en connaît toute la valeur.

PRODUITS-MAISON STEINBERG

Steinberg	(café, articles ménagers, etc.)
Orchard King	(fruits et légumes)
Ice Castle	(crème glacée, boissons gazeuses)
Pagoda	(thé)
Élégant	(produits-papier)
Pie IX	(beurre)
Carnaval	(margarine)
Mira Mart	(produits beauté & hygiène)

ACHATS BONIS — doubles économies

COMPAREZ

- JUS DE TOMATE — LIBBY'S, CANADA DE FANTAISIE — BTE 48 OZ — .43
- OLIVES MÉLANGÉES — McLARENS — POT 15 OZ — .62
- PAIN DE VIANDE — 4 KAM, BOEUF, BACON, BACON ET FROMAGE — BTE 12 OZ — .82
- PAIN DE VIANDE — BOVRIL — BTE 12 OZ — .87
- MÉLANGE À PIZZA — KRAFT — PQT 15½ OZ — .55
- POUDINGS EN COUPES — DEL MONTE — PQT 4 BTES 5 OZ — .65
- GÂTEAUX CONGELÉS — AU CHOCOLAT SARA LEE (AUX BANANES 13 OZ) — PQT 14 OZ — .92
- FROMAGE TRANCHÉ — CANADIEN KRAFT — PQT 2 LB — 1.99
- PEPSI-COLA — 6 BOUT. 26 OZ — 1.35

produits populaires

COMPAREZ

- OLIVES FARCIES — MANZANILLA, L.P. CORONATION — POT 12 OZ — .83
- BOULETTES DE VIANDE — AVEC SAUCE CORDON BLEU — BTE 20 OZ — .94
- SPECIAL K — KELLOGG — BTE 15 OZ — .83
- FARINE — ROBIN HOOD (SAC 10 LB $1.69) — SAC 7 LB — 1.15
- BURGERS EN RATION — KEN-L, RÉGULIER — PQT 36 OZ — 1.05 (AU FROMAGE, 36 OZ $1.24)
- ALIMENTS POUR CHATS — MLLE MEW, BOEUF, FOIE, POULET — BTE 6 OZ — .23
- NETTOYEUR À FENÊTRES — BON AMI — BTE 20 OZ — .72
- DÉTERSIF EN POUDRE — PUNCH — BTE ÉCON. — 1.87
- PAPIER DE TOILETTE — DELUXE WHITE SWAN — PQT 2 ROUL. — .50

tous les jours

COMPAREZ

- SAUMON SOCKEYE — GOLD SEAL — BTE 7¾ OZ — 1.29
- RAVIOLI AU BOEUF — CHEF BOY-AR-DEE — BTE 15 OZ — .48
- GRUAU PRÉCUIT — ROBIN HOOD — PQT 13 OZ — .46
- MACARONI COUPÉ — CATELLI — PQT 16 OZ — .35
- FROMAGE GRUYÈRE — SUISSE SWISS CASTLE — PQT 8 OZ — .71
- MIEL CRÉMEUX — BEE MAID — BOUT. 2 LB — 1.79
- MARGARINE — BLUE BONNET, RÉGULIÈRE (MOLLE 1 LB .71) — PQT 1 LB — .76
- DÉSODORISANT — ARRID, ULTRA SEC, NON-PARFUMÉ (EN POUDRE 6 OZ $1.28) — BTE 6 OZ — 1.07
- NETTOYEUR — POUR CUIVRE TWINKLE — POT RÉG. — .77

produits - maison Steinberg

COMPAREZ

- MACÉDOINE — CANADA DE CHOIX, ORCHARD KING — BTE 19 OZ — .29
- NECTAR DE PRUNES — STEINBERG — BOUT. 24 OZ — .53
- SPAGHETTI — AVEC FROMAGE ET SAUCE TOMATE, STEINBERG — BTE 19 OZ — .31
- FÈVES AU LARD — AVEC SAUCE TOMATE, STEINBERG — BTE 19 OZ — .30
- LIMONADE CONGELÉE — BLANCHE OU ROSE STEINBERG — BTE 12½ OZ — .28
- MARGARINE MOLLE — STEINBERG — PQT 1 LB — .49
- GELÉES EN POUDRE — STEINBERG, SAVEURS VARIÉES — PQT 3 OZ — .15
- LAIT EVAPORE — STEINBERG — BTE 16 OZ — .27
- CAFÉ INSTANTANÉ — STEINBERG — BOCAL 10 OZ — 1.99

produits - maison Steinberg

COMPAREZ

- PETITES CAROTTES — DE FANTAISIE STEINBERG — BTE 14 OZ — .39
- PÊCHES EN MOITIÉS — ORCHARD KING, CANADA DE CHOIX — BTE 19 OZ — .48
- MORCEAUX D'ASPERGES — ORCHARD KING, CANADA DE CHOIX — BTE 12 OZ — .37
- COMPOTE de POMMES — CANADA DE FANTAISIE, ORCHARD KING — BTE 19 OZ — .34
- PÂTÉ À LA VIANDE — CONGELÉ STEINBERG — PQT 8 OZ — .39
- DÉTERSIF LIQUIDE — VEDETTE — BOUT. 64 OZ — .79
- TISSUS FACIAUX — 2 ÉPAISSEURS ÉLÉGANT — BTE DE 200 — .38
- EAU DE JAVEL — CONCENTRÉE STEINBERG — BOUT. 128 OZ — .66
- PAPIER DE TOILETTE — ÉLÉGANT, COULEURS VARIÉES — PQT 8 ROUL. — 1.29

ACHAT BONI — DOUBLE ÉCONOMIE

BEURRE D'ARACHIDES — CRÉMEUX, KRAFT — POT 2 LB — 1.26

ACHAT BONI — DOUBLE ÉCONOMIE

DÉTERSIF — TIDE — BTE ÉCON. — 1.79

ACHAT BONI — DOUBLE ÉCONOMIE

JUS D'ORANGE — CONGELÉ, CONCENTRÉ, ORCHARD KING, DE FLORIDE — BTE 12½ OZ — .44

ACHAT BONI — DOUBLE ÉCONOMIE

SOUPE AUX POIS — HABITANT — BTE 28 OZ — .29

TOUS LES JOURS

MARGARINE — CARNAVAL — PQT 1 LB — .34

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES

JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT

BIFTECK DE RONDE — DÉSOSSÉ, TRANCHE ENTIÈRE — 1.59 ¢ LA LB

RÔTI DE CROUPE — COUPE SILVERSIDE — 1.59 ¢ LA LB

JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT

RÔTI DE PALETTE — COUPE ORDINAIRE — .89 ¢ LA LB

RÔTI DE CÔTES — CROISÉES — 1.09 ¢ LA LB

JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT

BIFTECK DE SURLONGE — 1.79 LA LB

BIFTECK DE CÔTES — 1.89 LA LB

BOEUF "HAMBURGER" — FRAIS HACHÉ — .99 LA LB

HAUT COTE — FRAIS HACHÉ — 1.09 LA LB

- BIFTECK DE PALETTE — COUPE ORDINAIRE, JEUNE BOEUF VIEILLI NATURELLEMENT — LA LB — .99
- JARRET DE PORC — CONGELÉ ET CHARNU — LA LB — .51
- CÔTELETTES d'AGNEAU — QUARTIER DE DEVANT, CONGELÉES, EN PANIER, DE NOUVELLE-ZÉLANDE — LA LB — 1.07
- LONGES DE PORC — MAIGRES, FRAÎCHES, BOUT DES CÔTES, ENV. 3 LB — LA LB — .79
- POULETS 2 À 4 LB — CONGELÉS, CANADA CATÉGORIE A — LA LB — .75
- FOIE DE BOEUF — TRANCHÉ ET CONGELÉ, DÉVEINÉ ET SANS PEAU — LA LB — .99
- BACON TRANCHÉ — SANS COUENNE STEINBERG — PQT 1 LB — 1.03
- SAUCISSES FUMÉES — SANS PEAU STEINBERG — PQT 1 LB — .87
- TOURTIÈRE FRAÎCHE — STEINBERG — PQT 16 OZ — 1.07
- SALADE DE CHOU — OU DE POMMES DE TERRE STEINBERG — CONT. 2 LB — .99
- TOURTIÈRE — 4 ÉTOILES — PQT 24 OZ — 1.32
- SAUCISSON DE BOLOGNE — AU MORCEAU CCS — LA LB — .69
- BÂTONNETS DE POISSON — FISHER BOY — PQT 8 OZ — .54
- FILET DE PERCHE — CONGELÉ — PQT 5 LB — 3.79

pâtisseries

- TARTE AU SUCRE À LA CRÈME — STEINBERG 14 OZ - 8" CH. — 58¢
- BEIGNES NATURE — STEINBERG — PQT DE 12 — 39¢
- ROULÉ AU CITRON — OU AU CHOCOLAT STEINBERG — 10 OZ — 49¢
- BRIOCHES SUCRÉES — AU CAFÉ, STEINBERG — PQT DE 12 — 56¢
- GÂTEAU À LA VANILLE — NOUVELLE-ORLÉANS COCONUT GRILLÉ — 14 OZ — 59¢
- GÂTEAU DORÉ — STEINBERG — 15 OZ — 65¢
- BRIOCHE DANOISE — AU CARAMEL, STEINBERG — 14 OZ — 66¢

articles divers

- 6 AMPOULES — SPECIAL 40-60-100 WATTS — REG.: .98 — .79
- CHAISE PLIANTE — TOILE RAYÉE, TENSION À RESSORTS — CH. — $3.77
- CHAISE LONGUE — LOUNGE-O-MATIC — CH. — $7.99

fruits et légumes

- BANANES CABANITA — PETITES, SAC EN POLY — LA LB — .14
- POMMES DE TERRE — DU QUÉBEC, CANADA NO 1 — SAC 10 LB — 1.29
- ORANGES — DE CALIFORNIE, DE FLORIDE, GROSSEUR 80 — LA DOUZ. — .89
- FRAISES — DE CALIFORNIE, LA CHOPINE — .68
- CHELLOTS — CANADA NO 1, GROSSEUR MOYENS — .13
- POMMES DÉLICIEUSES — ROUGES, DE C.B. EXTRA, DE FANTAISIE — LA LB — .32

ANNONCES CLASSÉES

Tél: 545-4895-96-97-98

CAMIONS À VENDRE

FLOAT pour transport de tracteur de marque "La Crose" capacité 19 tonnes, 18 pi. de longueur et 9 pi. de largeur, à l'état de neuf, 8 roues Tandem. Tél.: 549-0146.
F-1030

COMMERCES À VENDRE

INVESTISSEMENT EXTRAORDINAIRE: Devenez propriétaire d'un commerce à haut rendement et bien situé aucune compétition dans le secteur PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS c'est le genre D'OPPORTUNITÉ qu'un homme désirant se lancer en affaire ne peut se permettre de manquer NE LA MANQUEZ PAS, appeler 549-8371
F-1039

DIVERS À VENDRE

LAVEUSE ESSOREUSE "Hoover", très bonne condition, prix $80.00. Tél.: 549-8004. AQUARIUMS et poissons, très bas prix, cause: déménagement.
F-985

AMEUBLEMENT de restaurant comprenant 1 poêle à patates et hot-dog, 7 loges doubles, vaisselle d'hôtellerie (36 couverts), 1 frigidaire etc. AUSSI: 1 roulotte à patates frites sur roues complètement équipée. Tél: 279-5522
F-927

CALCULATEURS électroniques, portatifs $69.95. DACTYLOS usagées, vente et location. LIBRAIRIE SAGUENAY 375, Ave. Montcalm. Tél.: 543-7744.
F-950

ACHETEZ directement du manufacturier, persiennse (volets) en aluminium de différentes couleurs, différents modèles, fabrication sur mesure. Estimation gratuite. Tél: 548-7041
F-1001

MEUBLES ANTIQUES et usagés, set de salle à manger, buffet, set de causeuses, etc. Artisan du Meuble Ltée. Tél.: 668-8784.
F-992

APPARTEMENTS À LOUER

2 APPARTEMENTS: meublés, chauffé, $125.00 par mois, pour jeune couple marié, situé 168 Harvey Est Alma. Tél: 662-9581 ou 662-2050.
F-991

APPARTEMENT: 3 1-2 pièces, meublé tapis mur à mur près Place Saguenay 428 Champs Elysées. Chicoutimi.
F-1037

CHALETS À LOUER

CHALET à 5 milles de Jonquière, plage, 5 pièces, électricité, téléphone, eau chaude, possibilité d'ouvrir restaurant. Tél.: 548-5552.
F-1002

CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE: avec cuisine commune, salle de séjour, avec T.V., utilisation laveuse, sécheuse, libre immédiatement. Tél.: 549-0832.
F-913

LOCAUX À LOUER

BUREAU à louer superficie de 625 pi. car. de plancher. Situé près Hopital conviendrait pour médecin ou agent d'affaire. Tél: 549-1446 ou 549-2890
F-1035

LOGEMENTS À LOUER

LOGEMENT: 3 1-2 pièces, chauffé meublé style colonial, près de Place du Saguenay, prix raisonnable. Tél: 549-8004 libre 20 avril ou 1er mai.
F-1040

LOGEMENTS: 4 1-2 pièces, meublé AUSSI: 2 1-2 pièces meublé, libres 1er mai. Tél: 549-1655 ou 549-[illegible]154
F-953

LOGEMENT: 3 1-2 pièces, meublé chauffé éclairé libre immédiatement ou 1er mai. Tél: 549-3338 ou 677-2332
F-1036

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, $125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113.
F-983

MAISONS À LOUER

Maison à louer de 4 appartements à Arvida. Libre 1er mai, si intéressé tél: 549-7389
F-1003

DIVERS

ACHETONS ENCORE MONNAIE: au plus haut prix. CANADIENNE 1968, et moins, AMÉRICAINE 1964 et moins. Tél.: 1-849-3287.
F-937

ACHETONS monnaie Canadienne, $0.50, $0.25 et $0.10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.
F-910

FAIRE-PARTS, Futurs (es) mariés (es): faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-866

FEMMES DEMANDÉES

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits cosmétiques et de besoin courant Régine de France division Familex. Pour informations, tél: à Mme Bertrande Bradet, 549-6728 ou 542-2854.
F-924

HOMMES DEMANDÉS

REPRESENTANTS d'assurance-vie, 22 à 55 ans, 3e année scolaire, auto, Chicoutimi et la région du Lac-St-Jean. Pour appointement: 549-3935 ou écrire à: C.P. 662 Chicoutimi.
F-851

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

HOMMES OU FEMMES DEMANDES ON DEMANDE hommes ou femmes pour travailler sur machine, expérience non nécessaire. Salaire avantageux. AUSSI OPERATRICES de machine à coudre, travail à l'année. Tél.: 514-325-0660, M. Clément St-Laurent.
F-1004

MAISONS DEMANDÉES

ATTENTION acheteur sérieux serait intéressé à acheter maison, 2 logements ou plus, directement du propriétaire. Cette maison serait située dans l'arrondissement de la Cathédrale, à Chicoutimi. Tél.: 548-6219.
F-1038

OFFRE DE SERVICES

GARDIENNE d'enfants dans Arvida seulement, 2 ans d'expérience. Tél.: 548-7873.
F-964

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Fonction publique Canada — **Public Service Canada**

CONCOURS OUVERTS EGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

ADMINISTRATEURS DE PROGRAMME

Etudes et Construction
Ministère des Travaux publics
Ottawa (Ontario)

Le ministère fédéral des Travaux publics a un besoin immédiat de deux administrateurs de programme à la Direction de la mise à exécution des programmes du Secteur des études et de la construction de l'Administration centrale. La Direction a comme objectifs d'élaborer et de mettre en oeuvre des projets en matière d'études et de construction qui répondent aux exigences des ministères, notamment de celui des Travaux publics, en assurant un service complet de gestion et de consultation dans le cadre de normes convenues de qualité, de coût et de temps.

ADMINISTRATEUR DE PROGRAMME

Services sociaux — Traitement maximal de $25,500

Le candidat reçu devra assumer la responsabilité de l'ensemble des travaux de conception et de construction relevant de programmes du domaine des services sociaux. Il devra également assurer en tout temps le contrôle de tous les projets en voie de réalisation afin d'assurer que l'on satisfait aux objectifs et aux échéanciers du Ministère.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire sanctionnant des études de génie ou d'architecture. Connaissance approfondie des principes, des concepts et des pratiques connexes à la conception, aux marchés et à la gestion des travaux de construction, obtenue habituellement à la suite de plusieurs années d'expérience graduelle à des postes supérieurs de gestion.

Prière de rappeler le numéro de référence: PW-020-2203A.

ADMINISTRATEURS DE PROGRAMME

Installations centrales — Traitement maximal $29,500

Le candidat reçu devra exercer les fonctions de conseiller principal en matière d'administration d'un programme relatif à la formulation d'une politique, ainsi qu'à des travaux de planification et de recherche à long terme, relativement à l'établissement pour le compte du Ministère et de l'Administration fédérale de centrales thermiques et d'installations de refroidissement d'eau.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire sanctionnant des études en construction mécanique et une connaissance approfondie des installations de chauffage, de climatisation et d'énergie totale, obtenue habituellement à la suite de plusieurs années d'expérience graduelle à des postes supérieurs de gestion dans le domaine de la construction mécanique.

Prière de rappeler le numéro de référence: PW-020-2210.

EXIGENCES LINGUISTIQUES: La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les concours sont aussi ouverts aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer par écrit qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. Les postes sont aussi ouverts aux personnes employées de façon continue à la Fonction publique du Canada depuis le 6 avril 1956, qu'elles aient ou non donné par écrit, leur consentement à suivre des cours de langue. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

Pour que votre demande soit étudiée, veuillez envoyer votre résumé d'études et de carrière avant le 10 MAI 1974 à l'adresse suivante:

Mme I. A. Newell,
Cadres de direction,
Commission de la Fonction publique du Canada,
Pièce 1823 — Tour "A", Place de Ville,
Ottawa (Ontario)
K1A 0M7.

Prière de rappeler le numéro du concours 74-8010 et le numéro de référence du poste.

Les nominations faites à la suite de ces concours seront assujetties aux dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique.

MINISTRE SOUCIEUX — Le ministre des Postes, M. André Ouellet, s'adresse aux journalistes, à Ottawa, après une séance de négociations avec les dirigeants des postiers et l'union. Il a déclaré qu'il était évident que les leaders syndicaux de Montréal ne désiraient pas le retour au travail.
(Téléphoto PC)

Le conflit des Postes

Des poursuites judiciaires seraient intentées ce matin

OTTAWA (PC) — Des poursuites judiciaires seront intentées dès ce matin contre les personnes qui ne respectent pas l'injonction de la Cour Supérieure ordonnant aux syndiqués des Postes de ne plus cesser le travail ni poser de gestes nuisibles au bon fonctionnement du service des postes.

C'est ce qu'a déclaré, hier à Ottawa, le ministre des Postes, M. André Ouellet, en réponse à des questions de journalistes.

Il a dit qu'il a en mains des preuves pouvant incriminer des gens pour mépris de Cour, sans compter, a-t-il ajouté, "que des témoignages confirment que la très grande majorité des employés à Montréal veulent travailler".

M. Ouellet a expliqué que les employés des Postes de la Métropole n'ont pas à craindre pour leur emploi puisque la mécanisation n'est pas encore en cours.

Il a rappelé que les bureaux d'Ottawa et de Winnipeg sont déjà dotés d'appareils technologiques et que les employés n'y ont pas perdu leur emploi et les salaires sont demeurés les mêmes.

Dans l'esprit du ministre, le noeud du problème consiste en la réclassification des employés et non pas de la mise en oeuvre du code postal.

Aux Communes, il a tenté de ridiculiser M. Claude Wagner (PC- St-Hyacinthe) qui lui demandait s'il était prêt à retarder l'échéance de l'entrée en vigueur du code postal afin d'en négocier le système et la sécurité d'emploi.

M. Ouellet a simplement répondu que "le député ne sait pas de quoi il parle".

"Je suis prêt à subir l'arrogance du ministre mais non les syndiqués et le ministre doit dire si les employés des postes peuvent être assurés de leur emploi et si l'échéance de l'entrée en vigueur du code postal sera reculée", a demandé encore M. Wagner.

Le ministre a signifié que les leaders du syndicat n'ont pas demandé de surseoir à l'entrée en vigueur du système du code postal et que personne ne s'oppose aux changements technologiques; les pourparlers portent autour de la nouvelle classification des employés, a-t-il ajouté.

En Chambre et aux journalistes, M. Ouellet a dit espérer que tous les employés reprendront le travail le plus tôt possible et que la situation sera clarifiée.

Il a rappelé que les termes de la convention collective de travail ne prévoient pas la grève légale avant la fin du mois de décembre 1974.

Cotisants au Plan de pension

La retraite ne signifiera pas une baisse importante du niveau de vie

OTTAWA (PC) — A l'avenir pour les cotisants au Plan de pension du Canada, prendre sa retraite ne signifiera plus une baisse importante dans son niveau de vie, selon les amendements au plan de pension canadien actuellement à l'étude.

Le Plan de pension du Canada, distinct de la pension de vieillesse proprement dite, s'applique dans tout le Canada sauf au Québec qui a choisi d'administrer un plan séparé, la Régie des rentes du Québec.

En indexant les gains admissibles à la pension à la moyenne des gages du secteur industriel, le projet de loi à l'étude en deuxième lecture, signifie que tous ceux qui, en travaillant, gagnaient cette moyenne ou moins, toucheront à leur retraite, un revenu total à peu près égal à leur revenu de travail composé de la pension de vieillesse et des prestations du Plan de pension du Canada. Ces deux pensions sont par ailleurs indexées à l'indice du coût de la vie.

Comme par le passé les dispositions générales du Plan de pension du Canada et de la Régie des rentes du Québec ont été similaires ou, du moins, comparables, on peut prévoir que le Québec emboîtera le pas au gouvernement fédéral dans un avenir prévisible.

Le projet de loi actuellement à l'étude présente une autre nouveauté: celle de l'égalité absolue des cotisants et des bénéficiaires au plan de pension quel que soit leur sexe.

Selon le plan de pension actuel, les cotisations sont des mêmes pour les hommes et pour les femmes mais les avantages sont nettement moindres pour les femmes.

A l'avenir, par exemple, une femme pourra laisser à son mari une "pension du survivant" tout comme le mari en laisse une actuellement à sa femme.

D'autres amendements concernent le statut des travailleurs autonomes, la supression de l'examen des gains entre 65 à 70 ans pour toucher la pension, l'exemption de certains groupes religieux ainsi que des modifications techniques qui élimineront certaines ambiguïtés ou incohérences administratives.

Quatre Canadiens emprisonnés en Iran crient leur innocence

HAMILTON (PC) — Quatre jeunes Canadiens ont été emprisonnés en Iran, sous des accusations de possession de narcotique.

L'un d'entre eux a écrit à ses parents au Canada pour leur assurer qu'ils étaient tous innocents des accusations qu'on a portées contre eux.

Dans cette lettre, Neil Cody, 19 ans, explique que le chauffeur du camion dans lequel il se trouvait avec ses camarades - ils faisaient du pouce - a signé une déclaration dans laquelle il assume toute la responsabilité de l'affaire, c'est-à-dire que lui seul savait que, dans le véhicule, il y avait 1.35 livre de hashish, lorsqu'ils ont été arrêtés, le 15 mars, à la frontière qui sépare l'Iran de l'Afghanistan.

Les quatre Canadiens, ainsi que d'autres hommes qui se trouvaient dans le camion, seront détenus jusqu'à leur procès, soit pendant un mois.

Les trois autres citoyens Canadiens sont Sandy Souter, 21 ans, de Hamilton, Vicki Assen et Trudie Boardman, tous deux âgées de 21 ans, et habitant Burnaby, Colombie-Britannique.

DEMARCHES

Les parents de ces jeunes gens ont déjà amassé une somme de $1,000 pour retenir les services d'un avocat. M. Cody, pour sa part, a fait savoir que, mardi, il demanderait aux autorités gouvernementales du Canada s'il pourrait se rendre en Iran par avion au plus tôt.

Les quatre jeunes gens sont passibles d'une peine de prison allant de trois mois à deux ans.

Dans sa lettre, le jeune Neil Cody explique qu'à Kaboul, en Afghanistan, sa voiture, un modèle datant de 14 ans, a eu une panne, et qu'ils ont dû demander à deux Français, qui voyageaient dans le camion, de les amener jusqu'en Iran.

Le gouvernement iranien a immédiatement averti l'ambassade canadienne à Téhéran que les quatre jeunes gens étaient détenus, et le gouvernement canadien en a donné avis aux parents la semaine dernière.

TARIF D'BONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:

1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au canada:

1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:

1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

POUR INSERER UNE

ANNONCE CLASSEE

SIGNALEZ:

CHICOUTIMI

545-4895

ALMA

662-8001

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

A VENDRE

"La Municipalité de St-Fulgence offre à vendre son camion bascule - 2T - de marque Dodge 1967, tel quel. Le camion peut être vu au Centre municipal de St-Fulgence, 253 rue Saguenay. Les intéressés doivent présenter leur soumission par écrit au bureau de la Municipalité, 253, rue Saguenay, St-Fulgence avant le 6 mai 1974 à dix-neuf heures trente, alors que seront ouvertes lesdites soumissions".

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Gilles Tremblay
Secrétaire-trésorier

L'aéroport d'Halifax fermé à tout trafic

HALIFAX (PC) — L'aéroport international de Halifax fut le seul aérogare des provinces atlantiques fermé mardi soir, par suite du débrayage des pompiers, mais au moins un autre aéroport a signalé que ces services étaient limités.

L'aéroport d'Halifax a été fermé à tout trafic lourd à six heures de l'après-midi, alors que ses 28 pompiers quittaient leur poste, comme leurs confrères dans plusieurs autres régions du Canada.

Un porte-parole du ministère des Transports a déclaré à Moncton, au Nouveau-Brunswick, que les pompiers de cet aéroport étaient en session d'étude, mais étaient prêts à répondre aux appels d'urgence.

Dans les autres aérogares, on signale une activité normale.

Les pompiers de terminus aériens de Colombie-Britannique et de l'Alberta avaient fait savoir hier qu'ils rejetteraient les offres salariales du Conseil du Trésor.

Au travail "pour le moment", à Montréal

MONTREAL (PC) — Tout en rejetant, mardi, les dernières offres du Conseil du Trésor, les pompiers de l'aéroport international de Montréal ont décidé de demeurer au travail "pour le moment".

Selon un représentant syndical, M. Livio Gambone, le vote des 34 pompiers a été unanime.

L'offre de hausser de $2,966 le salaire actuel de $9,100 d'un pompier de première classe a déjà été refusée par les pompiers de Halifax, Winnipeg, Edmonton et la Colombie-Britannique.

Cette offre, pourtant, a été acceptée par l'Alliance de la fonction publique du Canada, qui représente les 1,436 pompiers aux différents aéroports canadiens.

Les protestataires veulent obtenir la parité de salaire avec les pompiers municipaux.

Les pompiers de Montréal gagnent actuellement $12,600, soit $3,500 de plus que les pompiers des aéroports.

M. Gambone a déclaré, mardi, qu'un délégué devait se rendre à Ottawa présenter au Conseil du Trésor une contre-proposition. Il a fait remarquer que les pompiers répondaient à environ deux appels par jour. La plupart de ces appels sont routiniers, en ce sens que les pompiers n'ont qu'à surveiller l'avion à laquelle ont fait le plein.

AVIS DIVERS

APPEL D'OFFRES

CENTRE HOSPITALIER JONQUIERE-ARVIDA

ASSURANCES GENERALES

RISQUE: Hôpital composé de trois (3) Pavillons JONQUIERE-KENOGAMI-ARVIDA pour la dispensation des soins actifs, prolongés et de ré-adaptation.

ASSURE: Le Centre Hospitalier JONQUIERE-ARVIDA.

COUVERTURES:

Bâtisse	**$9,220,000.00**
Responsabilité civile compréhensive	**500,000.00**
Responsabilité professionnelle	**150,000.00 accident 1,000,000.00 année de police**
Responsabilité des non-propriétaires automobiles	**500,000.00**

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans les villes de JONQUIERE-KENOGAMI ET ARVIDA et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: $100.00.

Clôture des soumissions, à 13.30 h. (h.n.e.) le 2 mai 1974.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Directeur général M. L.-G. Laberge au Centre Hospitalier JONQUIERE-ARVIDA à Jonquière.

JONQUIERE, QUE., LE 12 AVRIL 1974.

Le Directeur Général, L.-G. Laberge.

Programme de restriction tarifaire

Les corporations américaines ont vendu pour quelque $3.5 milliards de produits

WASHINGTON (PC) — Les corporations américaines ont vendu pour quelque $3.5 milliards de produits au Canada durant leur première année d'opération en vertu du programme américain de restriction tarifaire.

Un rapport du secrétariat du Trésor, à Washington, a démontré que ces produits comptent pour environ 27 pour cent de tous les produits américains exportés au Canada en 1972, soit $12.6 milliards.

Les corporations américaines qui sont qualifiées pour ce programme, regroupées sous le sigle DISC (domestic international sales corporations), évitent de payer des taxes à Washington sur les profits réalisés à l'étranger, aussi longtemps que ces profits ne sont pas rapatriés aux Etats-Unis.

Lorsque ce programme fut introduit aux Etats-Unis, le Canada avait exprimé des craintes, de peur qu'il n'influence la balance des paiements canado-américaine. Depuis lors, le gouvernement canadien a émis des doutes sur l'influence réelle du DISC.

Malgré tout, on prévoit que ce rapport suscitera un vif débat au Congrès américain, où les démocrates le décriront comme une simple invitation à l'évasion fiscale pour les corporations.

Les exportations totales du DISC ont atteint $16 milliards, soit près du tiers des exportations totales des Etats-Unis en 1972, soit $49 milliards.

On prévoit que ce pourcentage augmentera, du fait que plusieurs firmes n'ont pas encore déposé leurs rapports complets pour 1972 et que plusieurs autres ont réclamé d'appartenir au DISC.

Les 1,443 compagnies qui ont rapporté leurs ventes au Canada sous la réglementation du DISC, soit le plus grand nombre de corporations pour un seul pays, ont sauvé approximativement $50 millions en taxes.

Quelque 46 de ces compagnies oeuvrent dans les véhicules motorisés et l'équipement d'automobile et font un chiffre d'affaires annuel d'environ $290 millions.

Le secrétariat au Trésor a aussi confirmé que les manufacturiers américains d'automobiles se prévalent du DISC dans leurs exportations au Canada, une politique qui, selon Ottawa, viole le Pacte de l'automobile conclu entre les deux pays.

Le romancier Spiro Agnew et son expérience "très traumatique"

NEW YORK (AFP) — L'ancien vice-président des Etats-Unis, M. Spiro Agnew, obligé à démissionner au mois d'octobre dernier, à la suite d'une affaire de pots-de-vin, est devenu romancier afin de se remettre de cette "expérience" qu'il qualifie de "très traumatique", d'après une interview qui paraît cette semaine dans la revue mensuelle "Ladies Home Journal".

L'histoire sur laquelle M. Agnew est à l'oeuvre, dont le titre sera "A Very Special Relationship" "Une relation très spéciale", se passe dans les hautes sphères de la politique internationale et concerne le vice-président d'une Amérique de demain qui "devient la dupe de militants iraniens qui veulent provoquer la guerre entre l'Union soviétique et les Etats-Unis".

Mais l'amour y a sa place. Le vice-président, Porter Newton Canfield, riche héritier d'une des vieilles familles américaines, tombe amoureux de "la belle Meredith Lord aux yeux d'ambre", secrétaire à la Santé, à l'Education et à la Sécurité sociale.

M. Agnew, parfaitement à son aise dans les coulisses politiques de son récit, a toutefois certaines difficultés à dépeindre la passion que ressent le vice-président Canfield pour cette auguste ministre.

"Les scènes d'amour me font peur. L'amour est un domaine dans lequel je n'ai pas eu beaucoup d'expérience", avoue M. Agnew modestement.

Un pair britannique au centre d'une affaire de call-girls déguisées

LONDRES (AP) — Le magazine gauchiste Socialiste Worker a désigné nommément, dans son numéro de mardi, un pair britannique qui est au centre d'une affaire de call-girls déguisées en petites filles, de flagellation et de chantage.

Devant le tribunal d'Old Bailey, le pair n'a été désigné que sous le nom de Monsieur Y. En l'identifiant, le magazine a déclenché une controverse sur les pouvoirs d'un juge à décider du secret des délibérations de la cour.

Le directeur-adjoint de la publication, M. Paul Foot, âgé de 35 ans, est lui-même fils d'un baron. Son père, lord Caradon, est ancien ambassadeur auprès des Nations-Unies et M. Michael Foot, actuellement secrétaire à l'emploi, est son oncle.

Monsieur Y., en même temps qu'un autre "monsieur" (dont le nom a également été donné par Foot) sont les principaux témoins cités au procès de la chanteuse de cabaret Janie Jones, qui purge déjà une peine de prison pour avoir dirigé un réseau de call-girls à l'intention des gens riches et nobles.

Devant le tribunal, il a été révélé que Monsieur Y. payait des suppléments pour que les prostituées s'habillent en petites filles, tandis que d'autres étaient censées jouer les mères.

Le grand plaisir de Monsieur Y. était la flagellation. Selon les témoignages, il était un client assidu de l'organisation de Miss Jones et il fouettait ses pensionnaires (moyennant finances) avec des degrés divers de férocité.

PAS LIE

"Pour quelque raison cependant, personne n'est autorisé à savoir qui sont ces gens riches", dit Paul Foot dans son article.

"Du fait d'un arrangement antérieur avec le juge, les avocats et les bancs de la presse, les noms des gentlemen dont les goûts curieux sont à l'origine de l'accusation sont cachés."

Paul Foot note que, de toute sa vie, monsieur Y. n'a rien fait si ce n'est de gagner la réputation d'un grand chasseur.

Il est habituel que l'identité des témoins ne soit pas publiée dans les affaires de chantage si ces témoins le désirent. Le juge Alan King-Hamilton avait donc demandé en ce sens la coopération de la presse.

M. Paul Foot précise: "Je n'ai pas été inclus dans un tel arrangement et ne me considère donc pas comme lié".

Jaworski "insiste" pour avoir de nouveaux enregistrements et documents

WASHINGTON (AFP) — Le procureur chargé de l'affaire Watergate, M. Leon Jaworski, a demandé, mardi, à une cour de justice d'assigner la Maison Blanche à lui remettre de nouveaux enregistrements et documents.

M. Jaworski a indiqué qu'il "se voyait dans l'obligation" d'assigner la Maison Blanche pour obtenir 63 bandes magnétiques et d'autres documents qu'il a réclamés à plusieurs reprises aux conseillers du président Nixon chargés de s'occuper de l'affaire Watergate.

M. Jaworski a précisé qu'il avait besoin des documents recherchés par assignation judiciaire pour l'instruction du procès de MM. John Mitchell, ancien ministre de la Justice, Harry Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison Blanche, et John Ehrlichman, ancien conseiller du président Nixon pour les affaires intérieures, qui doit commencer au mois de septembre prochain. Tous trois sont notamment accusés d'avoir tenté d'étouffer l'affaire Watergate.

Avec cette décision du procureur Jaworski, c'est la deuxième fois en une semaine que la Maison Blanche est soumise à une assignation judiciaire.

Jeudi dernier, en effet, la commission judiciaire de la Chambre des représentants chargée d'étudier l'opportunité d'une destitution du président Nixon, avait requis de cette manière une série d'enregistrements et d'autres documents qu'elle réclamait sans succès depuis le 25 février.

DECES

M. RENE HARVEY

Accidentellement au lac Kénogami le 13 avril 1974, à l'âge de 53 ans est décédé **M. René Harvey** époux de Dame Laurette Lachance. Il demeurait au 187 rue St-Pierre, Jonquière.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 17 avril à 3 hres. Départ Caron & Fils, 146 de-la Fabrique à 2:30 hres pour l'église St-Albert-le-Grand et de là au cimetière paroissial.

Il était Chevalier de Colomb du 4ième degré du Conseil 2756 de Jonquière.

Direction: Caron & Fils.

MLLE FRANCINE LAVOIE

Accidentellement à St-Félicien le 15 avril 1974, à l'âge de 19 ans, est décédée **Mlle Francine Lavoie** fille de M. et Mme Valère Lavoie. Elle demeurait au 836 rang 3, St-Prime.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 18 avril à 3 hres. Départ Jean-Marie Laberge, St-Prime à 2:30 hres pour l'église St-Prime et de là au cimetière paroissial.

Direction: Jean-Marie Laberge, St-Prime.

M. JEAN-CLAUDE NADEAU

Accidentellement le 15 avril 1974, à l'âge de 24 ans est décédé **M. Jean-Claude Nadeau** fils de M. Jean-Paul Nadeau et de dame Alida Boucher. Il demeurait au rang St-Eugène, Notre-Dame-de-la-Doré.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 avril à 2 hres. Départ Salon Funéraire de Notre-Dame- de -la -Doré à 1:30 hres pour l'église de la Doré et de là au cimetière paroissial.

Direction: Jacques Arcand, St-Félicien, La Doré.

M. MARC-ANDRE NADEAU

Accidentellement le 15 avril 1974, à l'âge de 20 ans, est décédé **M. Marc-André Nadeau** fils de M. Jean-Paul Nadeau et de dame Alida Boucher. Il demeurait au Rang St-Eugène, Notre-Dame-de-la-Doré.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 avril à 2 hres. Départ Salon Funéraire de Notre-Dame-de-la-Doré à 1.30 hres pour l'église de la Doré et de là au cimetière paroissial.

Direction: Jacques Arcand, St-Félicien, La Doré.

MME HERMELINE ST-GELAIS

A Chicoutimi le 16 avril 1974, à l'âge de 71 ans, est décédée **Dame Herméline St-Gelais** épouse de M. Adhémar Lavoie. Elle demeurait au 2661 boulevard St-Jean-Baptiste, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 avril à 10 hres. Départ Aubin & Fils Enr., Avenue Montcalm à 9.30 hres pour la Cathédrale et de là au cimetière de Chicoutimi.

Elle était la mère de: M. Léonidas (Pierrette Tremblay), Mme Jean-Rock Gagné (Rachelle), Mlle Jeannette Lavoie, Mme Julien Pelletier (Maria), Mme Louis-Henri Tremblay (Agnèse), Mme Jean-Paul Gauthier (Angèle), Mme Laurier Simard (Laurence), Mme Gaston Tremblay (Liliane), Mme Rémi Fortier (Gilda), Mme Antoine Thibeault (Denise), Mme France-Antoine Simard (Lucienne), M. Yvon Lavoie (Reine Pedneault).

Direction: Aubin & Fils Enr.

M. André Bédard, 67 ans, 1950 rue Bonin, Sillery.

— — —

Mme Marie-Jeanne St-Cyr, Bellemare, 64 ans, 2399 chemin Ste-Foy, appt 109.

— — —

M. Roland Blouin, 55 ans, 1264 rue St-Pascal.

— — —

Mme Thérèse Gamache Boissonneault, 34 ans, St-François de Montmagny.

— — —

M. Herméné Gildeboudet, 89 ans, 577 St-Vallier est.

— — —

Mme Paula Germain Buissières, 48 ans, 134 du Pont est Pont Rouge.

— — —

M. Jean-Noël Casault, 52 ans, Cap St-Ignace.

— — —

M. Jean-Marie Couturier, 42 ans, 303 rue Pincourt, Neufchatel.

— — —

M. Georges Déry, 58 ans, 298 avenue St-Jacques, St-Raymond.

— — —

M. Gérard Dompierre, 68 ans, 647 rue St-Vallier est.

— — —

M. Edouard Fiset, 60 ans, St-Emile.

— — —

L'Honorable Juge Marc Fortin, 60 ans, 1268 rue Lemoine, Sillery.

— — —

M. Adolphe Giguère, 56 ans, 1940 1ère Avenue, Québec.

— — —

Mlle Béatrice Julien, 69 ans, 396 route Nationale, St-Augustin.

— — —

Mme Délima Potvin Lacombe Robitaille, 87 ans et 7 mois, Québec.

— — —

M. Ferdinand Lachance, 87 ans, 802 Bourg Royale, Charlesbourg.

— — —

M. Emond Marceau, 60 ans, Ste-Apollite.

— — —

Mme Yvonne Fiset-Lafrance, 74 ans et 9 mois, 997, 2ième Avenue, Québec.

— — —

M. Edouard Morency, 77 ans, 14 rue Marie de l'Incarnation, appt 1007, Québec.

— — —

M. Henri Nadeau, 77 ans, Ste-Monique des Saules.

— — —

M. Odilon J. Paquet, 75 ans et 1 mois, Québec.

— — —

M. Jean-Paul Roussel, 45 ans, 804 boulevard Rochette, Ste-Thérèse de Lisieux.

— — —

M. François Roy, 78 ans, 2485 Pierre-Boucher.

— — —

Mme Geneviève Pacaud Roy, 79 ans, Québec.

— — —

M. Gérard Tremblay, 38 ans et 11 mois, 117 boulevard Boisé, Cascades, Vimont Laval.

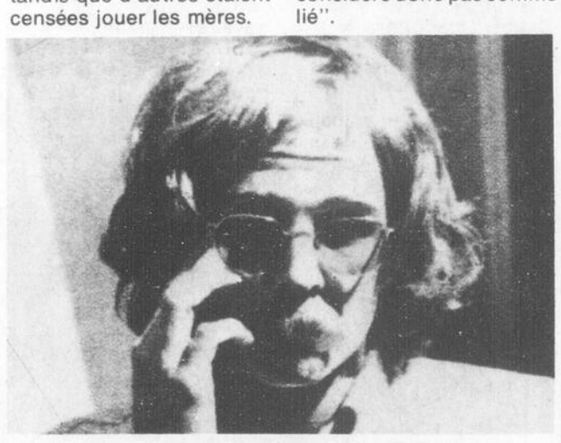

LE FIANCE DONNE SES IMPRESSIONS — Steve Weed, le fiancé de Patricia Hearst, essuie une larme durant la conférence de presse, hier, à Hillsborough, où il fait part que le vol à main armée de San Francisco, organisé par des membres de l'Armée de libération symbionèse, était une manifestation pour faire croire aux gens que Patricia était convertie à leur cause. Il a accusé ce groupement de se servir de Patricia pour se faire de la propagande. (Téléphoto AP)

SUSPECTS DE VOL DE BANQUE — Ces photos illustrent les participants du vol à main armée dans une banque de San Francisco, hier. L'homme, en haut, n'avait pas été identifié, hier, quoique le FBI croit que c'est un évadé de prison... Quant aux trois femmes elles ont été identifiées comme étant: en haut, à droite, Camelia Hall; en bas à gauche, Patricia Soltysik et à droite, Nancy Ling Perry. Quant à Patricia Hearst, elle sera recherchée pour interrogatoire. Ces quatre personnes, ci-haut, sont considérées comme faisant partie de l'Armée de libération symbionèse (SLA). (Téléphoto AP)

Woolco MD

RAYON DES PRODUITS SANTÉ-BEAUTÉ

L'endroit ideal pour economiser

RINCE-BOUCHE WOOLCO (M.D.)
24 oz., laisse la bouche fraiche.
.69

A RASOIR ELECTRIQUE LADY PHILISHAVE POUR DAMES — #2114
(En vente au rayon des produits cosmétiques seulement). 19.95

B SHAMPOOING WOOLCO
17 onces combat les pellicules et laisse les cheveux luisant. Aux herbes, au citron. .79

C DESINFECTANT DESODORISANT WOOLCO (M.D.)
En aérosol enlève les mauvaises odeurs. 14 oz. .99

D DEODORANT NOXZEMA
Régulier ou antisudorifique. 10 oz. AU CHOIX .87

COLORANT A CHEVEUX NEW DAWN
Gamme complète de teintes. AU CHOIX
1.19

FIXATIF VO5
Régulier, ou très ferme. 13 oz. Laisse les cheveux doux. AU CHOIX
1.67

DEODORANT MENNEN SPEEN
EN BATON, 2 ½ oz.
.87

ASPIRINE BAYER
200 comprimés.
1.29

LAMES A RASAGE GILLETTE TRAC II
SUPER EN ACIER INOXYDABLE POUR UN RASAGE PLUS DOUX.
.89

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 20 AVRIL.
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES.

Woolco
HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres
CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot
CHARGEX
SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS

Nuvite mordu aux fesses

DURBAN (AFP) — Un adepte du "streaking", mordu aux fesses en plein exercice par un chien policier, a de surcroît été condamné, mardi, à recevoir quatre coups de badine en châtiement de son comportement indécent.

Ce "coureur nu", âgé de 18 ans, avait fait le pari de s'exhiber devant la foule.

C'était le jour du vendredi saint et le jeune homme avait fait une apparition éclair en pleine ville de Durban, devant une foule médusée faisant la queue pour aller au cinéma.

Malheureusement, un représentant de l'ordre, accompagné d'un chien policier, assistait à la scène.

Le chien courait plus vite que le "streaker" et celui-ci s'en était très rapidement rendu compte avec douleur.

Jugé mardi, il a plaidé coupable, déclarant qu'après avoir fait son pari, il n'avait pas voulu passer pour "une poule mouillée".

Le juge l'a néanmoins condamné à quatre coups de badine mais la sentence ne précisait pas sur quelle partie de son anatomie la punition serait appliquée.

Le plus sérieux problème aux EU

NEW YORK (AP) — Selon la revue Time, l'alcoolisme est devenu le plus sérieux problème de santé aux Etats-Unis, après les maladies cardiaques et le cancer.

La revue souligne que c'est là un mouvement parallèle à ce qui se produit dans le monde.

Dans beaucoup d'autres pays, l'alcool présente un problème plus grave encore qu'aux Etats-Unis.

La France, par exemple, possède le plus fort taux d'alcoolisme du monde 10 à 12 pour cent environ dont beaucoup d'enfants, et l'Union soviétique n'est peut-être pas loin derrière.

Les journaux soviétiques imputent actuellement 60 pour cent des meurtres, agressions et vols à ce "vieux démon de la vodka".

Suicide ches les femmes de médecins

CHICAGO (AP) — Le taux de suicide chez les femmes médecins est trois fois plus élevé que la normale, révèle une étude effectuée par deux chercheurs de Philadelphie.

Le suicide est plus fréquent chez les femmes jeunes et célibataires.

En ce qui concerne les médecins hommes, le taux est de 1.15 supérieur à la moyenne générale.

Triple crime à Détroit

DETROIT (AP) — Les cadavres de trois jeunes femmes, les mains liées derrière le dos et abattues d'une balle dans la nuque, ont été découverts en début de journée, mardi, dans un appartement des quartiers ouest de Détroit.

La police, alertée par des voisins qui avaient entendu des coups de feu, déclare qu'un homme a apparemment réussi à échapper au massacre en sautant par une fenêtre.

Woolco LA SEMAINE

N.B.: NE LE DITES PAS À BÉBÉ, MAIS AVEC DE TELLES

Ravissantes robes pour bambines

1. Voici une adorable robe à motif imprimé pour votre petite fille! Modèle à manches courtes, en polyester Fortrel. Jaune et blanc ou rouge et blanc. Tailles: 6, 12, 18, 24 mois.

chacune **5.47**

Tenues 2 pièces pour bambins

2. Cet ensemble combinaison courte et haut vous est offert en blanc et rouge ou encore en blanc et brun. La combinaison a des bretelles et une bavette et est doublée en plastique. Tailles: 12, 18, 24 mois.

l'ensemble **5.47**

Veste bombardier en polyester et coton

3. Modèle durable et confortable joliment rehaussé de papillons brodés. Toute nouvelle teinte bleu délavé. Tailles: 18, 24, 30 mois.

chacune **7.98**

Chemises-T à manches courtes

4. Modèle en 100% polyester offert en bleu, jaune, rose, rouge, blanc. Epaule à boutons-pression. Tailles: 12, 18, 24 mois.

chacune **1.76**

Superbe 3 pièces en tricot

5. L'ensemble comprend: chandail, bonnet et chaussons. Choix de blanc, rose, bleu ou jaune. Une seule taille. Sous jolie boîte.

l'ensemble **4.97**

Dormeuse monopièce à bas prix

6. Confection en tissu éponge 100% polyester. Insertions en polyester; glissière devant. Blanc et aqua, blanc et rose ou blanc et jaune maïs. Tailles: 0, 1, 2 ans.

2 pour $5

Joli 3 pièces pour bambines

7. Cet ensemble à motif quadrillé comprend robe, manteau et bonnet en 100% polyester. Rose ou bleu dans les tailles: 12, 18, 24 mois.

l'ensemble **9.93**

Une autre offre formidable!

8. Choisissez cet amour de bonnet pour votre bambine. Modèle à ouverture boutonnée à l'arrière et à bord joliment rehaussé de dentelle. Blanc seulement. Tailles: 13, 14, 15.

chacun **1.67**

Joli ensemble 2 pièces pour bambines

9. Comprend corsage sans manches et culotte; en mélange polyester et coton. Choix de motifs imprimés, quadrillés, petits pois, teintes unies. Tailles: 12, 18, 24 mois.

3.27

Belle robe sarrau

10. La poche rehaussée d'un papillon brodé ajoute à la beauté de ce modèle à manches courtes offert en bleu délavé et en rose. Tailles 18, 24, 30 mois.

chacune **6.93**

Charmant 2 pièces pour enfants

11. Pantalon et haut en polyester Fortrel à motif imprimé par sérigraphie. Pantalon à taille élastique et 8 boutons-pression aux jambes. Bleu ou rose dans les tailles: 12, 18, 24.

l'ensemble **5.83**

Pantalons à jambes évasées

12. Ravissant modèle garni de papillons brodés. Bleu délavé ou rose dans les tailles: 18, 24, 30. Taille élastique.

chacun **4.98**

Bottines à 2 oeillets

13. Modèle de confection soignée à empeigne en vinyle froissé, doublure en cuir et semelle antidérapante. Brun, marine ou blanc dans les pointures paires: 4 à 10.

la paire **3.88**

Bottines en cuir pour enfants

14. Choix de 2 modèles: en cuir froissé blanc ou bourgogne; en cuir souple blanc ou encore blanc et marine. Semelle en cuir et talon en caoutchouc. Pointures paires: 2 à 6.

la paire **8.97**

Couverture de belle qualité

Non illustrée. Mélange 60% polyester et 40% viscose, à jolis motifs imprimés de cirque. Sous boîte-cadeau. Mesure: 36" x 50".

chacune **4.47**

Matelas de couchette Firm-O-Flex à 70 ressorts

Matelas conçu pour donner un bon support à bébé. Recouvrement piqué imprimé et rétractile à l'eau. Bourre épaisse. Lavable à l'aide d'un chiffon humide. Dimensions: 27" x 52".

chacun **16.66**

Choisissez une berceuse robuste pour vos tout-petits

Ils pourront ainsi vous imiter. Modèle confortable en riche bois franc fini érable Salem.

Coussins du dossier et du siège à motif de style colonial. 28" de hauteur.

chacune **21.95**

Chaise percée solide et légère en bois franc

Modèle en bois franc verni fini naturel, pliable pour le voyage ou le rangement. Avec vase séparé en plastique.

le tout **4.94**

Berceau 'suspendu' de style colonial

Fabriqué en bois franc de choix fini érable Salem.
Balance librement ou peut être bloqué en place. Avec coussin en mousse synthétique. Dimensions: 40" x 21" x 36".

le tout **29.95**

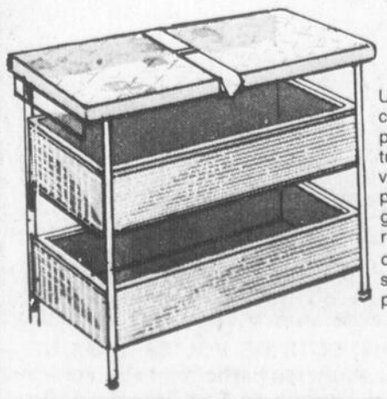

Table de toilette chiffonnier

Une nécessité pour la chambre de bébé! Modèle à pieds robustes en acier tubulaire chromé, dessus en vinyle coussiné, courroie en plastique pour retenir bébé, 2 grands compartiments de rangement recouverts d'osier, panier accessoire au côté. Avec goussets pratiques.

29.95

Chaise haute de style colonial

Fabriquée en bois franc de choix fini érable Salem. Beaux coussins à motif imprimé de style colonial, plateau en bois et pose-pieds fixe.

chacune **36.95**

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTÉE

CHARGEX

SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS

DU BÉBÉ Woolco

AUBAINES, C'EST PLUTÔT LA SEMAINE DES PARENTS!

15
Pyjama polo pour tout-petits
Les enfants seront ravis de ces pyjamas à motif imprimé par sériegraphie. Teintes vives de jaune, rose et bleu. Tailles 1, 2, 3, 4.

2 pour $5

16
Corsage et short pour bambines
Ensemble en tissu 50% polyester et 50% coton à motif rayé. Bande en tricot à l'encolure. Fronces aux bras et à l'encolure. Teintes variées. Tailles 2, 3, 3X.

L'ens. 1.97

17
Petite robe soleil
Robe fraîche et légère, en polyester ou coton. Attaches aux épaules. Imprimés variés. Tailles 2, 3, 3X.

2 pour 8.50

18
Robes soleil pimpantes pour l'été
Un modèle favori depuis longtemps! Fronces aux bretelles et à l'ourlet. Ton or, orange, motifs imprimés. Tailles 2, 3, 3X.

2 pour $3.

19
Coordonnés en denim de coton
Une jolie petite tenue sport en denim de coton brossé, rehaussée de broderie. Jupe à bavette. Bleu pâle. Tailles 2, 3, 3X.

chacune 5.57

20
Combinaison pour garçons et filles
Combinaison 2 pièces en polyester Fortrel à motif de pied-de-poule. Veste à manches courtes, boutonnée devant. Pantalon à glissière devant. Marine ou brun. Tailles 2, 3, 3X.

L'ens. 8.83

21
Chemise "T" à manches courtes
Modèle uni, en 100% polyester. Manches courtes. Empiècement. Blanc, rouge, rose, jaune, bleu. Tailles 2, 3, 3X.

chacune 1.76

22
Pantalons en polyester pour bambins
Pantalon "barboteuse" style dernier cri, à jambes évasées. Elastique à la taille. Rouge, marine, brun, turquoise. 2, 3, 3X.

2 pour $6.

23
Mignon chapeau pour bambines
Pour compléter la toilette de votre petite, rien de mieux que ce mignon petit chapeau en coutil. Elastique sous le menton. Ton or ou blanc. Tour de tête: 19, 20 et 21.

chacun 1.67

24
Veste sport en denim pour bambines
Modèle tout confort, se portant très bien avec jeans et pantalons. Coton de première qualité. Broderie mode devant. Bleu pâle. Tailles 2, 3, 3X.

chacun 6.97

25
Pantalons en denim pour bambines
Ces pantalons en coton résisteront aux durs traitements que peuvent leur donner les enfants! Modèle orné de broderie. Bleu pâle. Tailles 2, 3, 3X.

chacun 5.57

Landeau/poussette pliant

Matelas de landau servant dans la poussette. Nacelle et tablier se tranformant en dais. Ce modèle se transforme aussi en lit d'auto ou couchette. Se replie à plat pour ranger sans ennuis. Vert avec panier accessoire pare-soleil pour poussette. Carosse sur ressort.

77.95 chacun

Poussette à 3 positions

Bébé sera heureux de se faire promener dans cette poussette à siège et dossier coussinés. Suspension à ressorts. Repose-pieds réglable, dais à frange, panier à paquets. Recouvrement en tissu plaid, rouge et bleu.

36.95 chacune

Promenez bébé dans cette poussette légère et si pratique!

Lorsque pliée, cette poussette se transporte aussi facilement qu'un parapluie. D'un léger coup de pied sur la pédale, elle se déplie et donne une poussette solide, étroite mais confortable. Frein sûr, à friction. 8 roues moulées. Courroie de sécurité au siège et à la fourche. Monture en aluminium. Siège en nylon. Vert, citrouille ou bleu.

18.88 chacune

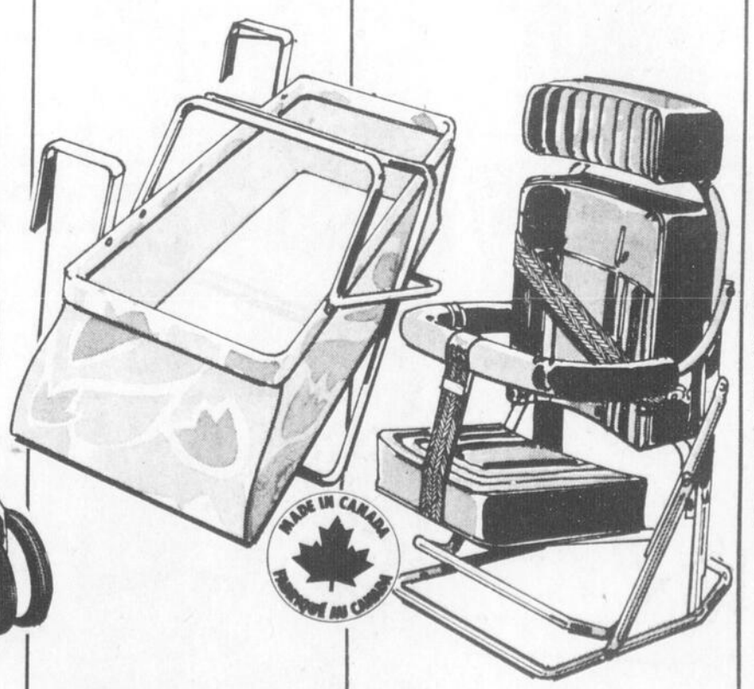

Lit d'auto en vinyle très résistant

Rembourrage en mousse synthétique très confortable. Monture résistance, en acier tubulaire. Poignées plaquées chrome. Se replie à plat pour transporter et remiser facilement. Motif moderne en bleu, vert/jaune. Intérieur vert pâle.

13.99 chacun

Siège d'auto de luxe, à 2 positions

Bébé sera confortablement assis et pourra aussi faire la sieste dans ce siège contour recouvert de vinyle épais. Dossier et appui-tête offrent support et protection. Boucle réglable et s'ouvrant rapidement.

22.95 chacun

Woolco
UNE DIVISION DE F.W. WOOLWORTH CIE LTEE

HEURES D'AFFAIRES:
Lundi à mercredi: 9.15 hres à 5.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.15 hres à 9 hres
Samedi: 9.15 hres à 5.00 hres

CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME
1451 boul. Talbot

CHARGEX

SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS

John Dean a plus de crédibilité que Nixon

NEW YORK (AP) — D'un sondage effectué le mois dernier par l'Institut Harris, il ressort que 46 pour cent des Américains font davantage confiance à M. John Dean III, ancien conseiller de la Maison Blanche, qu'au président Nixon, en ce qui concerne les révélations sur l'affaire du Watergate.

Seulement 29 pour cent disent faire confiance au président et 25 pour cent ont dit ne pas avoir d'opinion.

Lors d'un sondage semblable, en juillet, 38 pour cent des personnes interrogées faisaient confiance au président Nixon et 37 pour cent à M. Dean.

D'autre part, à la question de savoir si, à leur avis, M. Dean avait dit vrai en affirmant que le président Nixon était au courant de l'affaire du Watergate, 52 pour cent des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative. Elles n'étaient que 50 pour cent, en juillet dernier.

Chercheur américain suspendu

NEW YORK (AP) — Un chercheur américain, le Dr William Summerlin, qui, il y a un an, avait fait état de progrès dans le domaine des transplantations, a été suspendu par l'Institut Sloan-Kettering, tandis qu'une requête était ouverte sur la validité de ses travaux, annonce un communiqué.

Le Dr Summerlin avait notamment annoncé la découverte d'une méthode de traitement des tissus, empêchant le rejet pour incompatibilité.

Ses travaux, déclare-t-on, ont été mis en question, lorsque d'autres chercheurs n'ont pas réussi, en employant les mêmes méthodes, à obtenir les mêmes résultats.

D'après le New York Post, des personnes travaillant dans son laboratoire l'ont accusé d'avoir peint des taches noires sur des souries blanches, afin de faire croire que des greffes avaient réussi entre souches incompatibles.

Le journal ajoute que le chercheur a nié ces accusations.

Décoration tardive

ROCK ISLAND, Illinois PA — Ernst Sheer a reçu lundi, des mains d'un général, la "Silver Star" pour "acte magnifique de courage".

M. Sheer est âgé de 76 ans. Le 31 août 1918, alors qu'il faisait partie du corps expéditionnaire américain en France, il s'empara d'une mitrailleuse allemande, qu'il retourna contre l'ennemi, et fit 47 prisonniers.

M. Sheer avait été décoré de la Croix de guerre française en 1919.

L'Eglise d'Angleterre ne survivra pas longtemps

WAKEFIELD, Angleterre AP — Mgr Eric Treacy, évêque anglican de Wakefield, pense que l'Eglise d'Angleterre ne survivra plus très longtemps.

"Personne n'aime plus l'Eglise d'Angleterre que moi, écrit-il dans sa lettre pastorale. Mais je ne serais pas honnête si je prévoyais qu'elle survive en tant qu'Eglise nationale au-delà de la fin du siècle. Et d'aucuns diront que c'est un point de vue optimiste.

"Nous vivons toujours sur notre héritage... mais ce capital s'en va. Il n'est pas remplacé. La prochaine génération héritera moins que nous dans le domaine des valeurs chrétiennes".

Sadate persuadé d'un éventuel désengagement

BEYROUTH (AP) — "Je suis non seulement optimiste, je suis persuadé qu'un désengagement interviendra sous peu sur le front syrien", déclare le président Anouar el Sadate dans une interview que publie mardi le journal "Al Chaab" de Beyrouth.

Le journal ajoute que bien que le président égyptien n'ait pas donné de précisions, "son ton indiquait qu'il était au courant de tractations en coulisses qui rendent un désengagement imminent sur le Golan".

Le président Sadate réaffirme aussi sa solidarité avec le général Hafez el Assad, chef de l'Etat syrien. "Assad a été mon seul partenaire dans la décision de guerre du 6 octobre et je lui resterai fidèle jusqu'à ma mort."

Vengeance musulmane

MANILLE (AP) — Vingt personnes au moins ont été tuées, vendredi, par des musulmans qui ont attaqué et mis le feu à un village de la province de Lanao Del Norte, a-t-on appris, mardi, de sources informées.

Les musulmans auraient voulu se venger du fait que des chrétiens avaient récolté des noix de coco sur un territoire qu'ils avaient dû eux-mêmes évacuer lors des troubles de l'an dernier entre musulmans et forces de l'ordre.

12 morts et 70,000 sans-abri, au Brésil

RIO DE JANEIRO (AFP) — Au moins 12 morts, quelque 70,000 sans-abri et des dégâts matériels incalculables: tel est, mardi, le dernier bilan des graves inondations qui ravagent depuis trois jours le nord-est du Brésil.

Dans le Cera, l'Etat le plus atteint, les eaux continuent à monter à l'état de "calamité publique" a été décrété dans la ville de Iguatu ou sept personnes, selon la police, ont déjà péri noyées.

La plupart des 40,000 habitants de la cité ont évacué d'urgence leurs maisons, dont certaines sont complètement submergées par les eaux de la rivière Jaguaribe.

Selon les autorités, 50 pour cent de la récolte de coton a déjà été détruite. Quinze autres bourgades de la région sont gravement menacées et une délégation du gouvernement provincial est partie, lundi, pour Brasilia afin d'obtenir des crédits supplémentaires du gouvernement pour faire face à la situation.

Celle-ci est également grave dans l'Etat voisin du Piaui, où quatre personnes ont déjà trouvé la mort. Les dégâts subis par les récoltes dans cette région déjà déshéritée sont incalculables.

Enfin, les eaux continuent également à monter dans l'Etat du Rio Grande do Morte, à l'extrémité nord-est du pays, où le gouverneur a décrété, lundi, l'état d'urgence.

Mutinerie dans un hôpital psychiatrique soviétique

MOSCOU (AFP) — Les malades d'un hôpital psychiatrique soviétique se sont mutinés récemment et deux d'entre eux ont été battus à mort par les gardiens, affirme-t-on mardi à Moscou, de source dissidente.

Les malades se sont révoltés pour protester contre la manière dont ils étaient traités. La mutinerie s'est produite à Blagoveshchenk, sur les bords du fleuve Amour, en Extrême-Orient soviétique, indique-t-on de même source. Les malades ont attaqué les gardes, le personnel médical et les criminels de droit commun chargés d'aider le personnel de l'hôpital.

Les gardes ont rapidement mis fin à la mutinerie. Ils ont attaché deux malades et les ont battus à mort. Personne n'a été poursuivi à la suite du décès des deux malades, affirme-t-on de même source.

Le ministère soviétique de l'Intérieur a publié, en novembre, une circulaire demandant un assouplissement du régime dans les hôpitaux psychiatriques, mais la situation ne s'est pas améliorée, ajoute cette source.

Edward Kennedy reçu par le président Nicolae Ceausescu

BUCAREST (Reuter) — Le sénateur Edward Kennedy s'est entretenu, mardi, avec le président Nicolae Ceausescu pour être ensuite l'hôte de celui-ci à déjeuner.

Ce déjeuner a eu lieu à la villa gouvernementale de la banlieu de Bucarest dans laquelle le président Nixon avait été reçu en 1969, lors de sa visite dans la capitale roumaine.

Le traitement d'honneur réservé au sénateur Kennedy laisse penser, selon les observateurs, que la Roumanie le considère d'ores et déjà comme un président américain en puissance.

Le président Ceausescu n'a ménagé aucun effort pour réserver un accueil d'hôte de marque au sénateur Kennedy et à son épouse. Afin de lui permettre de prolonger son séjour à Bucarest, le gouvernement a mis à sa disposition un avion officiel devant lui permettre de gagner Belgrade dans l'après-midi, destination qu'il se proposait initialement d'atteindre par un vol régulier.

Mercredi, le sénateur démocrate sera reçu par le président Tito et d'autres dirigeants yougoslaves avant de poursuivre son voyage d'information vers l'Union soviétique, où il sera reçu par M. Leonide Brejnev, chef du Parti communiste soviétique.

Woolco

JEANS JEANS JEANS

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

3e Section | Mercredi le 17 avril 1974 | Page 29

Les astrologues errent presque tout le temps

NDLR — Dans l'édition d'avril du magazine Québec science, Guy Chatillon analyse les prédictions du professeur Gazon pour 1973 et constate que le devin a connu une véritable catastrophe. Il constate que les astrologues ont le droit de se tromper tout le temps!

par Guy CHATILLON

Au début de chaque nouvelle année, les "savants astrologues" du monde entier envahissent les pages des petits journaux à sensation et exposent à la face du public les mille et un secrets de l'année qui vient. Les astres ont parlé: le "professeur" a gravé sur la feuille de chou un certain nombre de prédictions. Mais le temps passe, les paroles s'envolent, et les journaux jaunes ont tôt fait de gagner l'endroit qui leur convient: la poubelle.

Quelques mois plus tard, il sera pratiquement impossible de retrouver une seule copie de ce journal: l'astrologue seul en garde une, guettant sa chance "d'avoir raison".

Or, comme le disait un grand penseur: "Les astrologues n'ont pas le privilège de se tromper tout le temps!" Et après quelques mois, on voit ressortir ici et là un astrologue qui brandit une découpure de journal en affirmant: "Vous voyez! J'avais prédit ce qui vient d'arriver!" Avec un regard d'outre-tombe et une voix caverneuse, il blâmera les "intellectuels incrédules" et les "gouvernements imprévoyants" qui tiennent si peu compte des sages prédictions astrologiques.

Et, pour Mme Toulemonde qui regarde son téléviseur en lavant sa vaisselle, de telles révélations peuvent sembler stupéfiantes.

Effectivement, il est assez difficile de porter un jugement clair sur la valeur d'un astrologue. Lorsqu'un journaliste interviewe l'un de ces devins, celui-ci peut puiser dans son expérience et citer un bon nombre de prédictions qu'il avait faites et qui se sont réalisées.

Cette liste peut sembler lui donner un bon crédit.

Pour juger correctement, il faudrait pourtant faire un bilan de ses prédictions: en posséder la liste complète et contrôler combien se sont réalisées. Comme les astrologues publient généralement leurs prédictions dans des journaux que les bibliothèques publiques ne conservent pas, il est assez difficile de faire un tel bilan.

Une autre difficulté vient du fait que les prédictions des astrologues sont souvent écrites de façon tellement vague, qu'on peut leur faire dire n'importe quoi. Voici, par exemple, ce que Mme Hirsig, (populaire astrologue de Montréal) disait de M. Jean Drapeau au début de 1973: "Il y aura quatre mois en 1973, soit ceux de mars, avril, août et septembre, au cours desquels il pourra régler les problèmes les plus urgents de son administration et réaliser ses projets, mais... le reste de l'année, de même que l'année 1974, constitueront pour lui des échéances difficiles". (Le Nouveau Samedi, vol. 84—no 32, Montréal, semaine du 1 au 7 janvier, p.).

Je crois bien que monsieur le Maire lui-même ne pourrait pas dire si oui ou non cette prédiction s'est réalisée.

Si l'on veut juger de la valeur d'un devin, il faut dès le départ utiliser des notions de probabilités, ce qui n'arrange pas les choses.

En effet, il y a trois cas évidents où un devin ne vaut rien: 1er cas: **Aucune des prédictions du devin ne se réalise.** Ce cas est vite réglé car il ne se produit pratiquement jamais. 2ème cas: **Le devin réalise une très forte proportion de ses prédictions, mais ses prédictions étaient banales.** Il est évident que je n'impressionnerai personne si je prédis avec succès que vendredi prochain à 5 heures, le boulevard Métropolitain de Montréal sera bondé; ou encore que le 28 mai prochain, les ponts de Trois-Rivières ne s'écrouleront pas; ou encore que les trois premiers bébés qui naîtront à Arvida au mois de septembre seront fort aimés par leur maman. De telles prédictions sont beaucoup trop **probables** et même si elles se réalisent toutes, je n'ai aucun mérite: n'importe qui pouvait prévoir ça! 3ème cas:

Le devin fait des prédictions improbables, mais il en fait beaucoup et en réussit relativement peu.

Si je dis qu'il y aura des élections fédérales en septembre 1974, ma prédiction est assez risquée, c'est-à-dire improbable. Mais si je passe mon temps à faire de telles prédictions, en changeant de mois, il faudrait être bien malchanceux pour ne jamais en réussir une: il faudra bien qu'il y ait des élections un jour ou l'autre.

Si l'on prend la contrepartie de ces trois situations, on peut dire que pour qu'un devin soit valable, il devrait faire des prédictions improbables, et en réaliser suffisamment.

Mais le mot "suffisamment" est très vague: à partir de quel moment le nombre de prédictions réalisées est-il "suffisant"?

Il faudrait déterminer le nombre minimum de prédictions qui devraient se réaliser pour que l'astrologue soit déclaré valable: pour les besoins du présent article, ce minimum sera appelé **le seuil de l'insignifiance.**

Pour déterminer ce seuil, il faudra bien entendu tenir compte du nombre de prédictions. Plus le devin se prononce de fois, plus il augmente la quantité de prédictions qui ont des chances de se réaliser.

De plus, le seuil variera en fonction de la probabilité de réalisation des prédictions telle que mesurée par les non-initiés à l'art de la divination. Il est évident que si les prédictions sont banales, on demandera que l'astrologue en réussisse beaucoup. Si elles sont fort improbables à nos yeux, on pourra se satisfaire d'un nombre moindre de succès.

Il ne reste plus qu'à inviter un astrologue à franchir notre seuil.

Dans le journal Le Nouveau Samedi (Semaine du 1er au 7 janvier 1973, vol. 84, no 32), les plus grandes sommités astrologiques du monde civilisé exposaient leurs prédictions pour l'année 1973 qui venait de commencer.

Il y avait, entre autres, un article du professeur Gazon. J'ai essayé de séparer les prédictions du Pr Gazon les unes des autres de façon à en faire des énoncés les plus clairs possibles.

J'ai dû laisser tomber aussi un bon nombre de phrases creuses pour ne conserver finalement que 28 prédictions. Il me fallait ensuite évaluer les probabilités de chacune de ces prédictions. Pour faire la meilleure évaluation possible, j'ai consulté, dès le 12 janvier 1973, trois personnalités de l'Université du Québec à Trois-Rivières que je considère comme des gens très bien informés: un directeur de département qui se passionne pour la politique, un vice-doyen cultivé et un sociologue qui s'intéresse à la prospective. J'ai choisi pour probabilité la moyenne des évaluations faites par ces trois experts.

Avec les nombres ainsi obtenus, j'ai pu calculer le **seuil de l'insignifiance,** et je l'ai tenu secret pendant toute l'année 1973! Le 17 décembre 1973, je suis retourné chez mes experts et leur ai demandé lesquelles de ces 28 prédictions s'étaient réalisées selon eux. (Mes experts avaient eu le temps d'oublier complètement leurs évaluations des probabilités faites onze mois plus tôt!) Ils ne furent pas toujours du même avis, mais comme ils étaient trois, j'ai réglé le problème au vote majoritaire: ma prédiction a été déclarée réalisée lorsqu'au moins deux experts sur trois se sont dits de cet avis.

Un tableau résume ce travail. La colonne de gauche contient les prédictions. La suivante donne leur probabilité de réalisation d'après des gens informés. La troisième exprime la non-probabilité de chaque prédiction. On l'obtient en faisant "un moins la probabilité". La quatrième contient les résultats de la multiplication "probabilité par non-probabilité". (Les troisième et quatrième colonnes servent uniquement pour des fins de calculs.)

Enfin, la dernière colonne, à droite, indique si la prédiction s'est réalisée.

Grâce à ce tableau, on peut obtenir le seuil de l'insignifiance, au prix de quelques opérations mathématiques élémentaires. En effet, le nombre de prédictions qui doivent se réaliser pour éviter au Pr Gazon d'être déclaré insignifiant s'obtient en additionnant le total de la colonne "probabilité" à la racine carrée du total des termes de la colonne "produit" multipliée par 1,645.

Ce résultat est: 16,2.

Donc, si le professeur ne réalise pas plus de 16,2 prédictions, il peut être déclaré "insignifiant". Or, il est surprenant de voir que le comité des experts a jugé que seulement 9 de ces 28 prédictions se sont réalisées. C'est donc une performance particulièrement mauvaise. En effet, le "professeur" a réussi moins souvent que le simple hasard ne le laisserait prévoir puisque 9 succès, c'est même moins que la probabilité estimée par les experts, soit: 12,48. Une véritable catastrophe!

Je me suis dit que j'étais peut-être trop sévère: qu'est-ce qui se produirait si l'on accepte qu'une prédiction est réalisée dès que l'un au moins des trois experts est de cet avis? De cette façon, on donne vraiment toutes les chances au "professeur": dès que l'un des experts dit: "oui, ça va!

Je pense que cette prédiction s'est réalisée", on dit: "Bravo professeur!", même si les deux autres experts s'opposent avec véhémence. Eh bien! C'est inouï; même alors, le professeur ne réussit que dans 15 cas sur 28, ce qui est encore en-dessous du seuil de l'insignifiance C-16,2!

Le professeur Gazon est donc un devin particulièrement insignifiant!

Pour prédire l'avenir, il est tellement mauvais, que n'importe quel citoyen qui lit régulièrement les journaux pourrait faire mieux que lui! En fait, il n'a réussi que dans 32% de ses prédictions.

A titre de comparaison, j'ai étudié les performances de mes trois experts. Le directeur du département qui se passionne pour la politique avait accepté 12 des 28 prédictions (c'est-à-dire: il avait jugé que la probabilité de réalisation était supérieure à 50% dans 12 cas), et sur ce nombre, 5 se sont réalisées ce qui lui fait un taux de succès de 42%.

Le vice-doyen cultivé a gardé 13 prédictions dont 6 se sont réalisées: 46%.

Enfin, le sociologue qui s'intéresse à la prospective avait conservé 18 prédictions dont 9 se sont réalisées: 50%. Mes trois experts sont donc tous bien meilleurs devins que le "professeur" Gazon!
Caput l'astrologie.

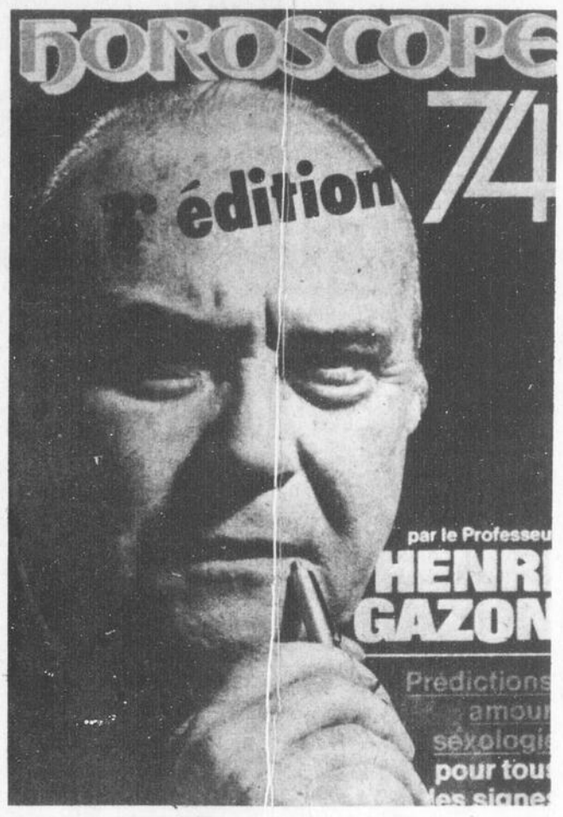

Le "prof" Gazon aura-t-il plus de succès avec ses prédictions de 1974?

Prédictions du professeur Gazon pour 1973

	Probabilité (selon des gens informés)	Non-probabilité	Produit probabilité par non-probabilité	La prédiction s'est réalisée
1. Il n'y aura pas de règlement du conflit vietnamien avant le début du printemps 1973.	,37	,63	,23	oui
2. Une paix relative s'établira entre Israël et les pays arabes au printemps 1973 seulement.	,13	,87	,11	non
3. En 1973, l'Égypte fera une volte-face et contribuera à établir une paix beaucoup plus stable avec Israël.	,33	,67	,22	non
4. Le roi Assam en fera lui aussi autant.	,57	,43	,24	oui
5. La Palestine et la Syrie perturberont quelque peu la paix dans ce coin du Moyen-Orient.	,83	,17	,14	oui
6. Une invention révolutionnaire apportera une grande amélioration dans les services téléphoniques au Québec et au Canada.	,10	,90	,09	non
7. On construira de grandes lignes de chemin de fer dans le Grand Nord où un grand nombre de nouveaux émigrants iront s'établir.	,20	,80	,16	non
8. En 1973, la devise des armes canadiennes (D'une mer à l'autre) sera préservée.	,93	,07	,07	oui
9. Le Canada connaîtra une détérioration manifeste des partis politiques traditionnels parmi lesquels il y aura des luttes intestines de prestige personnel qui feront perdre la confiance que leurs électeurs ont en eux.	,38	,62	,24	non
10. Au Québec, des partis nouveaux surgiront de cette désintégration des partis traditionnels.	,18	,82	,15	non
11. Il y aura beaucoup de jalousie interne au sein du parti libéral du Québec.	,53	,47	,25	non
12. Le gouvernement minoritaire de monsieur Trudeau deviendra beaucoup plus dynamique sous la poussée de l'Opposition.	,80	,20	,16	oui
13. Des œuvres typiquement canadiennes produites par des Québécois ou des Canadiens remporteront des grands succès à l'étranger.	,43	,57	,24	non
14. Une affaire d'intoxication par médicaments ou par aliments avariés fera des victimes et subséquemment la manchette des journaux.	,67	,33	,22	oui
15. Une enquête policière et gouvernementale conduira à une poursuite judiciaire contre les fabricants de ces produits toxiques.	,73	,27	,20	non
16. Malgré quelques petits incidents, au Québec ou au Canada, on n'y décèle pas cependant les épisodes tragiques comme en 1969 et 1970.	,80	,20	,16	oui
17. Le domaine de l'agriculture connaîtra un essor, on peut dire extraordinaire.	,20	,80	,16	non
18. Notre blé vendu à des nations étrangères contribuera ainsi à la consolidation de notre économie.	,77	,23	,18	oui
19. L'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun nous sera très bénéfique économiquement.	,27	,73	,20	non
20. Nous vendrons des produits d'uranium et des eaux lourdes aux nations européennes.	,07	,93	,06	non
21. La France connaîtra une nouvelle reprise économique extraordinaire.	,50	,50	,25	non
22. Les seuls pays qui seront secoués politiquement et économiquement au cours de 1973 sont l'Espagne et l'Afrique du Sud.	,13	,87	,11	non
23. En Afrique du Sud, il y aura des révoltes, et l'armée sera impitoyable contre les natifs.	,45	,55	,25	non
24. En Espagne commencera l'ère de décadence du dictateur Franco dont la santé laissera à désirer.	,58	,42	,24	non
25. En Espagne, les premiers indices de révolte seront manifestes.	,33	,67	,22	oui
26. Cuba se rapprochera des États-Unis, et de nouveaux accords de même que des traités seront convenus entre eux.	,70	,30	,21	non
27. Il est à prévoir que des relations diplomatiques seront établies entre Cuba et les États-Unis.	,33	,67	,22	non
28. Certains dirigeants politiques du Québec se feront éclipser et seront remplacés par de nouvelles figures qui surgiront d'ailleurs que du Québec.	,17	,83	,14	non
		total	12,48	5,12

La formule donne
12,48 + 1,645 (racine carrée de 5,12) = 12,48 + 1,645 X 2,265 = 16,2

Le seuil de l'insignifiance est donc de 16,2 prédictions réalisées.

(Si vous ne vous souvenez plus comment extraire une racine carrée, vous pouvez chercher par tâtonnements le nombre qui multiplié par lui-même donne 5,12.)

Cancer des poumons

John Wayne livre son plus dur combat

NEW YORK (AP) — John Wayne a livré de nombreuses batailles dans plus de 200 films (dont 150 westerns) qu'il a tournés depuis 1929. Mais sa plus grande bataille est celle qu'il livre depuis neuf ans contre ce qu'il nomme "le grand C", cancer des poumons. "Depuis cette opération du cancer, c'est rudement bon de se réveiller chaque matin", confie-t-il.

Sa philosophie se résume en peu de mots: "J'essaie de vivre ma vie au maximum, sans faire de mal à quiconque. J'essaie de ne pas blesser involontairement qui que ce soit. Si cela m'arrive, c'est que j'avais fermement l'intention de le faire".

Il est une vedette de cinéma depuis 43 ans et pense que Jimmy Stewart et lui sont "les deux grands". Il n'a aucun désir de prendre sa retraite et déclare: "J'aime vraiment mon travail. Lorsqu'on se retire, on meurt, sinon physiquement, tout au moins moralement. J'ai 66 ans et une dure journée de travail me plaît".

SES DEBUTS

John Wayne commença à jouer alors qu'il faisait ses études supérieures et, après avoir tenu un rôle dans "Paint Your Wagon", il abandonna l'ambition de devenir avocat. En 1928, tandis qu'il faisait partie de l'équipe de football de l'Université de Californie du Sud, on l'engagea pour un film. Il confie qu'il bénéficia des conseils très judicieux de deux personnes de métier, M. Harry Carey et sa femme. Ceux-ci lui recommandèrent: "Il faut toujours que vous soyez l'image-même du personnage du film".

Sa plus grande qualité, d'après-lui, est d'aimer les gens et de respecter le point de vue de chacun; son plus grand défaut est d'être plus profondément affecté qu'il ne le montre et "à la première occasion, je commence à trop parler".

Lorsqu'on lui demande ce qu'il pense de l'accusation de chauvinisme portée contre lui, ce géant se redresse sur sa selle et ses yeux bleus étincellent. "Cela m'ennuie parce que j'aime naturellement mon pays. Je suis exposé aux regards du public, et lorsque les gens me posent des questions, je dis ce que je pense. En 200 ans, ce pays, parti d'un désert, est devenu une ferme qui nourrit le monde et une usine qui défend le monde".

CHAMPION DU BON OFFICE

John Wayne est né Marion Michaël Morrison, à Winterset (Iowa), mais quitta cet Etat à l'âge de quatre ans et n'y est jamais retourné. Son père était pharmacien en Californie.

Les films auxquels il a participé atteignent maintenant des récoltes qui en font un champion incontesté du box office.

Il a été la vedette de 17 des films aux cachets les plus élevés de l'histoire du cinéma.

"La chevauchée fantastique" est peut-être, d'après lui, le plus grand de ses films. "C'est difficile à surpasser", dit-il. Mais la modestie n'étant pas sa plus grande vertu, il pense que "MCQ", son dernier film, où il joue le rôle d'un détective, pourrait le surclasser. Il y a eu aussi "True Grit" qui, en 1969, lui valut l'Oscar du meilleur acteur.

Les automobiles rouleront-elles très prochainement à l'eau pure?

(N.A.P.) — Les voitures rouleront-elles, un jour, à l'eau pure?

Ne sourions pas trop vite! Depuis cinq ans, en effet, le Dr. Roger Shoeppel, de l'Université d'Oklahoma, travaille, avec une équipe de techniciens, à adapter un nouveau carburant, l'hydrogène, gaz léger et combustible, à la propulsion de l'automobile.

Or, l'une des sources les plus abondantes d'hydrogène est l'eau dont la molécule est constituée d'un atome d'oxygène et de deux atomes d'hydrogène.

Il faudra, bien entendu, disposer, à bord de la voiture, un appareil d'électrolyse qui séparera l'hydrogène de l'oxygène. Ce sont là des recherches qui exigeront beaucoup d'études et de temps. En d'autres termes, on ne roulera pas dès demain à "l'aqua simplex".

ELLE NE POLLUE PAS

Depuis que les vannes du Proche-Orient se sont plus ou moins fermées, l'hydrogène bénéficie, en revanche d'un extraordinaire regain d'intérêt.

— Cette pénurie de carburants classiques, déclare le Sr Schoeppel a de nouveau attiré l'attention sur mes travaux. La voiture à hydrogène — et c'est un énorme avantage — ne polluera pas l'atmosphère.

Que se passe-t-il, quand on ne brûle que de l'hydrogène? On ne produit que de l'eau. Il n'est plus question d'oxyde de carbone, ni d'hydrocarbures non brûlés, bien sûr. A la rigueur des oxydes d'azote, formés à partir de l'azote de l'air et dont on pourra limiter, d'ailleurs, la formulation.

DEUX ELECTRODES DANS L'EAU

On peut désormais stocker, sous forme liquide, ce "carburant de l'espace". Il est également possible de le transporter, comme le gaz naturel, par canalisations. Il peut chauffer les hauts fourneaux ou brûler dans une humble cuisinière.

Les hommes fabriqueront de l'hydrogène en quantités massives, par électrolyse, avec le passage à l'énergie nucléaire, géothermique ou même solaire. Il suffit, d'ailleurs, de plonger deux électrodes dans l'eau et de faire passer un courant. D'un côté, se dégage l'hydrogène et de l'autre l'oxygène.

De toute façon, les hommes ne passeront que de manière très progressive à l'hydrogène et ils n'adopteront qu'avec circonspection, au départ, la voiture à l'hydrogène.

UNE BOITE NOIRE

Sans doute le traditionnel moteur à essence ne représente-t-il pas la solution idéale mais les constructeurs n'abandonneront pas aisément pour autant le terrain conquis. Le Dr Shoeppel ne l'ignore pas et il a conçu, pour être facilement adaptée sur un moteur classique, une "boîte noire" qui commande électroniquement l'allumage — ce qui se pratique déjà — et actionne des injecteurs d'hydrogène qui remplacent les bougies.

Le véhicule conserve son alimentation normale en essence, grâce au carburant. Il s'agit, en somme, d'un système mixte.

Au tableau de bord, explique le Dr Schoeppel, on trouve une manette qui permet de rouler intégralement à l'essence ou à 100 % d'hydrogène et à tous les taux intermédiaires.

DES BOUTEILLES ENORMES

Pour éviter toute trace de pollution, on peut rouler, en ville, à l'hydrogène, mais il est possible, sur route, de choisir le régime parfait pour le rendement, c'est-à-dire avec 2 à 5% d'hydrogène par exemple.

En France, d'ailleurs, le Centre d'études nucléaires de Grenoble travaille actuellement sur une "4 L" adaptée à l'hydrogène. Il semble bien que pour le moteur proprement dit, tous les problèmes soient virtuellement résolus.

Reste celui des réservoirs. Peut-on envisager de fabriquer des bouteilles d'hzdrogène comprimé, comme celles de gaz naturel qui permettent à maintes voitures de rouler? Il faudrait des bouteilles énormes, car l'hydrogène est très léger.

Vaut-il mieux se tourner vers l'hydrogène liquide à très basse température? C'est ce qu'a fait la "Nasa" qui le stock et l'expédie par camions-citernes.

LA PILE A COMBUSTIBLE

Le Dr Schoeppel préfère, lui, les hydrures métalliques. Certains métaux se combinent, en effet, avec de très fortes quantités d'hydrogène. Il suffit donc, pour qu'ils le restituent, de les chauffer légèrement.

Si l'on en croit ce chercheur de pointe, on verra vers 1985, sur les routes le prototype de ces voitures révolutionnaires.

Pour le moment, l'Institut français du pétrole semble préférer à la voiture classique adaptée à l'hydrogène le véhicule électrique alimenté par une pile à combustible qui transforme directement l'énergie de combustion de l'hydrogène en électricité, pour actionner des moteurs de traction électriques.

Classique ou électrique, la voiture à hydrogène finira bien, semble-t-il, par s'imposer. Surtout si l'essence devient trop rare et trop chère.

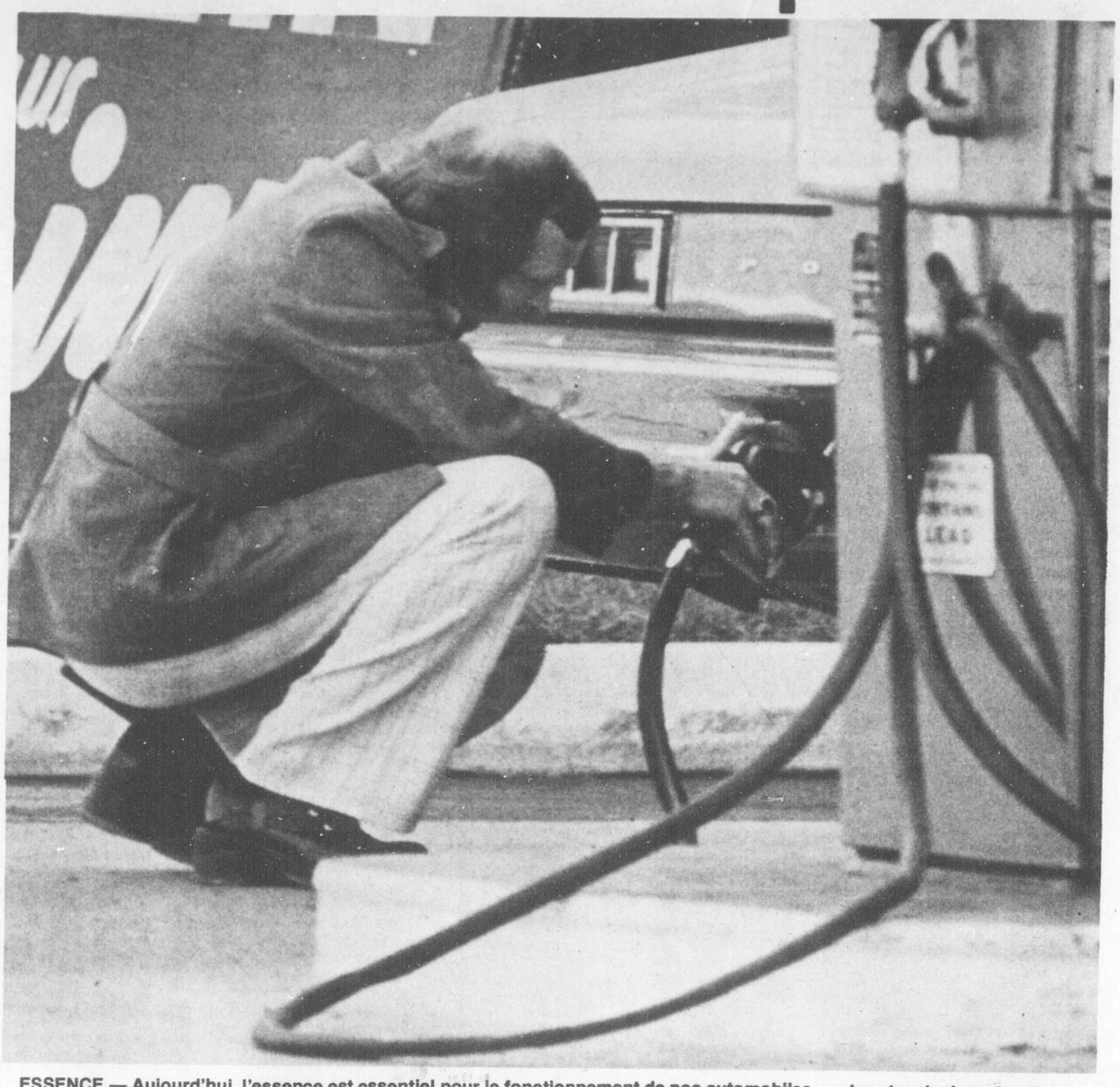

ESSENCE — Aujourd'hui, l'essence est essentiel pour le fonctionnement de nos automobiles. La pénurie de carburants classiques nous inquiète toujours. Demain, la situation peut changer advenant que le projet de la voiture à hydrogène soit finalisé et mis en marché.

VIVEZ COMME UN

MILLIONNAIRE

POUR UN JOUR!

Gagnez l'intérêt de $1,000,000.00 (1 million) (au taux d'un compte d'épargne à la banque) pour un jour.

A votre disposition pour la journée — Limousine avec chauffeur costumé.

Mangez au Restaurant Nordique — 1 repas pour 2 personnes — appéritif et digestif compris.

MAGASINEZ comme un millionnaire

SALON AIRELLE
LE CHATEAU
ARTISANAT
CARTIER
ROYAUME DE L'ELEGANCE
J.E. FOURNIER
AQUARAMA
ZODIAC
CHAUSSURES FRANCAISES
PHARMAPRIX
WOOLCO
PAULA BOUNA

DECOUPEZ et DEPOSEZ DANS LE MAIL

NOM:.....

ADRESSE:.....

TEL.:.....

DEMANDEZ A VOTRE MARCHAND

POUR DES COUPONS DE PARTICIPATION OU DECOUPEZ-LES DANS VOTRE JOURNAL

VOYEZ LES EXPOS (2 PERSONNES)

VOYAGEZ A MONTREAL PAR QUEBECAIR A L'HOTEL LASALLE avec repas compris fin de semaine. courtoisie du journal

LE QUOTIDIEN

place du royaume

CARREFOUR DE LA MODE

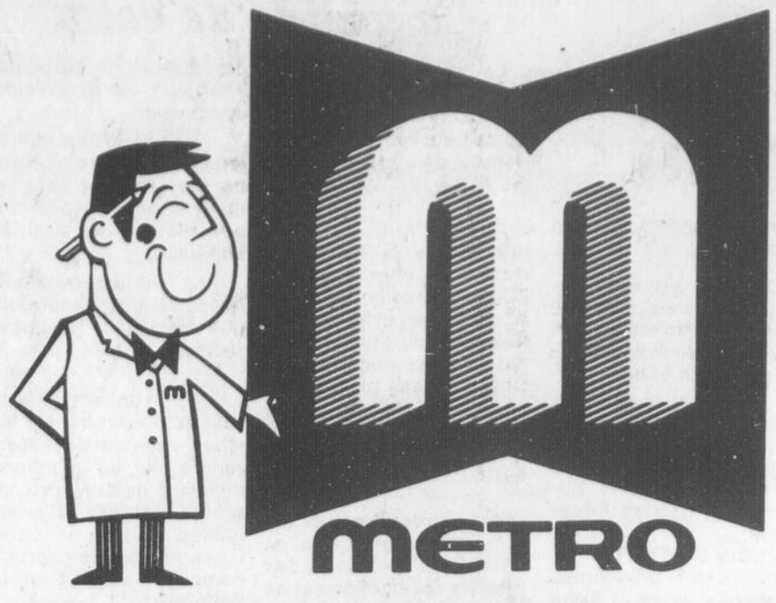

Les produits METRO c'est de l'économie en conserve

★ prix magique
CAFE INSTANTANE
METRO
bocal 10 oz **1.69**

★ prix magique
SAUCE HOT CHICKEN
METRO
bte 14 oz **21¢**

★ prix magique
PÊCHES
Moitiés ou tranchées Metro
Canada de Fantaisie
bte 28 oz **56¢**

★ prix magique
COCKTAIL DE FRUITS
METRO,
Canada de choix
bte 28 oz **58¢**

★ prix magique
JUS DE TOMATES
METRO,
Canada de Fantaisie
bte 19 oz **19¢**

Viande de Qualité

GRADE A — BOEUF MERITE — RUBAN ROUGE

GIGOT D'AGNEAU
IMPORTÉ,
Nouvelle-Zélande
4 à 6 lb **1.25** lb

POITRINES DE POULETS
CONGELEES
"FLAMINGO"
bte 5 lb **4.19** lb

ROTI DE PALETTE
Coupe reguliere
.89 lb

ROTI DE COTES CROISEES
1.09 lb

BOEUF HACHE
FRAIS TOUTES
LES HEURES
.99 lb

PRODUITS "MERITE"

BACON	1 lb	87¢
PIZZA toute garnie avec saucisson pepperoni	15 oz	99¢
SMOKED MEAT	2 oz	4/1.15

PRODUITS "MAPLE LEAF"

SAUCISSES porc-boeuf	lb	79¢
SAUCISSON BOLOGNE morceau 2 lb et plus	lb	65¢

PRODUITS LA BELLE FERMIERE

TÊTE FROMAGÉE	10 oz	69¢
CRETON	6 oz	59¢
SAUCISSES FUMÉES PELÉES	1 lb	89¢
FOIE DE BOEUF de choix tranché	lb	99¢
HAUT DE PATTE de porc congelé	lb	49¢
FILETS DE SÉBASTE congelés "Corvette"	bte 3 lb	1.99
POULET FRIT pané "Flamingo"	9 morceaux cuits 2.1 lb	3.19
POULETS CONGELÉS "Flamingo" Canada, Cat. "A" - 3 à 4 lb	lb	65¢

RABAIS ÉCLAIRS

CORDON BLEU Ragoût boulettes, ragoût nouilles, ragoût patates	bte 15 oz	67¢
CÉRÉALES Spécial K Kellogg	bte 15 oz	85¢
MONARCH Garniture à dessert	cont. 9.5 oz	47¢
BAGUETTES BRETZELS Christie Bretzels tournés	bte 8 oz bte 7 oz.	39¢
MINI-CHIPS Christie, rég. B.B.Q., Sel & vinaigre	bte 5 oz	49¢
TARTES Métro, pommes, raisins, noix, citron, sucre	21 oz	55¢
BISCUITS Papineau, Harnois	cello 13 oz	63¢
SHORTCAKE McCain, chocolat et cerises framboises, fraises	32 oz	1.39
NETTOYEUR LIQUIDE Ajax, rég.	bouteille 32 oz	79¢
SAVON EN POUDRE Punch, K.S.	bte 5 lb	1.79
CIRE Succès acrylique	bouteille 27 oz	1.19
ALIMENTS POUR CHATS Purina Tender Vittle, Boeuf, foie, gourmet, thon	bte 6 oz	33¢

Fruits et Légumes

BANANES SAVOUREUSES	lb	13¢
CHAMPIGNONS FRAIS SLACK Produit du Québec	bte chopine	59¢
ORANGES Sucrées, juteuses Floride, grosseur 125		18/89¢
PAMPLEMOUSSES Juteux, blancs, Floride, grosseur 48		8/88¢
RADIS Frais, E.-U.	2 sacs poly	25¢
ÉCHALOTES Fraiches E.-U.	3 paquets	35¢
CAROTTES Fraiches Québec, Canada No 1	sac poly 5 lb.	49¢
CHOUX VERTS Frais, tendres, E.-U., Catégorie Canada No 1	lb	15¢

Bas Prix Métro

NUTRITE Engrais à rosiers Engrais à conifères	Sac 4.5 lb	1.69
Engrais tout usage 777	sac 40 lb	3.97

★ prix magiques

SOUPE POULET & NOUILLES Métro	paquet 2 env.	27¢
MAÏS EN CRÈME Métro, Canada de Choix	bte 19 oz	28¢
BREUVAGE AU CHOCOLAT Métro	bte 2 lb.	99¢
CAFÉ MOULU Métro	sac 1 lb	1.08
KETCHUP Métro	bouteille 25 oz	55¢
BISCUITS SODA Métro	bte 8 oz	27¢
	bte 1 lb	43¢
	bte 2 lb	84¢
FARINE Métro	sac 5 lb	73¢
MARMELADE Métro	bocal 24 oz	67¢
CONFITURE DE FRAISES Avec pectine Métro	bocal 24 oz	85¢
EAU MINÉRALE Métro	bouteille 30 oz	24¢
RELISH Métro	bocal 15 oz	49¢
	bocal 24 oz	64¢
NETTOYEUR À ÉVIER Métro	bte 14 oz.	24¢
DÎNER AU MACARONI Kraft	bte 7 oz	22¢
SOUPE À L'OIGNON Métro	paquet 2 env.	33¢
POIS Métro, Canada de Fantaisie	bte 19 oz	22¢
VINAIGRE Métro	cont. 40 oz	33¢
	cont. 128 oz	72¢
GELÉE EN POUDRE Métro, saveurs assorties	bte 3 oz	15¢
CONFITURE DE FRAISES Pures Métro	bocal 24 oz	1.03
MIEL LIQUIDE Métro	bocal 8 oz	57¢
	bocal 16 oz	99¢
BEURRE DE CARAMEL Métro	cont. 28 oz	71¢
BEURRE D'ARACHIDES Métro IBJ	bocal 16 oz	69¢
SPAGHETTI Spaghetti, macaroni coupé, rigatoni, grosses coquilles, Métro	cello 2 lb	62¢
MARINADES SUCRÉES Métro	bocal 24 oz	65¢
CORNICHONS TRANCHÉS Sucrés Métro	bocal 24 oz	59¢
BETTERAVES Marinées tranchées Métro	bocal 24 oz	43¢

★ prix magiques

GHERKINS Marinés sucrés Métro	bocal 16 oz	64¢
CORNICHONS A l'aneth sans ail Métro	bocal 24 oz	52¢
PETITS CORNICHONS Au fenouil Métro	bocal 24 oz	59¢
APPRÊT À SALADE Métro	bocal 16 oz	48¢
MÉLASSE Métro	cont. 26 oz	32¢
	cont. 40 oz	49¢
RIZ À LONGS GRAINS Métro	cont. 32 oz	85¢
PAIN DE VIANDE Prem	bte 12 oz	86¢
FROMAGE KRAFT Cheez Whiz	bocal 16 oz	98¢
ARACHIDES Métro, salées brunes	cello 8 oz	32¢
salées blanches	cello 8 oz	45¢
en écales	cello 12 oz	56¢
SAUCE CHINOISE Soya Métro	bouteille 5 oz	24¢
RAISINS SECS Métro	cello 2 lb	1.49
JUS DE TOMATES Métro, Canada de Fantaisie	bte 10 oz	12¢
JUS MÉTRO D'orange sucré	bte 48 oz	52¢
De pamplemousse sucré "Blended" sucré	bte 48 oz	53¢
BREUVAGE MÉTRO A l'orange, au raisin	cruche 64 oz.	56¢
Raisins, punch, orange	bte 48 oz	33¢
CRISTAUX à saveur d'orange Métro	cello 5 env. 3 1/2 oz	74¢
FÈVES JAUNES OU VERTES Métro, coupées, Canada de Choix	bte 19 oz	26¢
assaisonnées, Canada de Fantaisie	bte 14 oz	25¢
longues, Canada de Choix	bte 19 oz	31¢
ASPERGES MÉTRO coupées, Canada de Choix	bte 12 oz	37¢
Pointes, Canada de fantaisie	bte 12 oz	62¢
MACÉDOINE Métro, Canada de Choix	bte 10 oz	17¢
	bte 19 oz	26¢
FÈVES BLANCHES Métro	cello 2 lb	1.49
POIS À SOUPE Métro	cello 2 lb	99¢
JUS MÉTRO D'orange Réfrigéré et non sucré	cruche 64 oz	77¢
De pamplemousse, Blended	cruche 64 oz	94¢
BISCUITS AU CHOCOLAT Métro	bte 14 oz	65¢
AMPOULES Métro, 40, 60, 100 Watts	paquet 2 ampoules	38¢
PURIFICATEUR D'AIR Métro, senteurs assorties	aérosol 14 oz	69¢

★ prix magiques

POLI À MEUBLES Métro, citron	aérosol 14 oz	79¢
PAPIER CIRÉ Métro	bte 100'	47¢
SAVON EN POUDRE Mousse peu Métro	sac 10 lb	2.49
ALLUMETTES Métro	50 livrets	29¢
COTON-TIGES Métro	bte 180	59¢
SHAMPOOING Métro, protéiné, aux oeufs	bouteille 24 oz	99¢

Bas Prix Métro

MARGARINE Golden Girl, molle	cont. 1 lb	65¢
dure	paquet 1 lb	55¢
RAVIOLI À LA VIANDE Catelli	bte 15 oz	45¢
CROISSANTS Pillsbury	bte 8 oz	45¢
JAMBON Swift	bte 1.5 lb	2.59
FROMAGE KRAFT Velveeta	paquet 8 oz	62¢
Mozzarella bâton	paquet 8 oz	81¢
Cracker Barrel Mild Wedge	paquet 12 oz	1.01
FÈVES AU LARD Brun foncé Libby's	bte 48 oz	99¢
COUCHES Baby Scott, extra-absorbantes	paquet 12s	90¢
régulières	paquet 30s	1.77
nouveau-né	paquet 30s	1.44
CULOTTES Baby Scott Grandeurs A, B, C, D	chacune	59¢
PAPIER-MOUCHOIR ROYALE grandeur hommes	bte 40 — 3 plis	36¢
GILLETTE Super lames inoxydables	paquet 1.5s	1.37
DENTIFRICE Ultra-Brite	100 ML + 50% gratuit 150 ML	97¢
SACS BAGGIES Utilité ± 25%	bte 50s	72¢
Sandwich ±20%	bte 60s	39¢
TERRE Noire	sac 50 lb	1.29
Top soil	sac 40 lb	99¢
BRIQUETTES Fleur de Lys	sac 10 lb	89¢
ALLUME-FEU Cubes Zip	cont. 17 oz	59¢
PRODUITS CONGELÉS Rupert — Morue et frites	paquet 20 oz	1.05
Pâtés de poisson (genre maison)	paquet 12 oz	59¢

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur jusqu'à la fermeture, samedi

Mon marché, bon marché

Fin des recherches

Les greffes intestinales sur des êtres humains ne sont pas pour demain

Par BERNIE GOEDHART

EDMONTON (PC) — Jusqu'à l'année dernière, le Dr Peter Salmon travaillait à des recherches qui, croyait-il, pourraient, dans un an ou deux, permettre d'effectuer des greffes intestinales sur des êtres humains.

Aujourd'hui, une partie de l'équipement qu'il utilisait, et qu'il avait mis au point avec les années, demeure inutilisé quelque part dans le pavillon des sciences de l'Université d'Alberta.

Le projet de recherches auquel il travaillait, et pour lequel il avait obtenu des fonds du Conseil de recherches médicales du Canada, a été arrêté quand les fonds ont cessé de lui être accordés. Le Dr Salmon dit que les sommes utilisées pendant les cinq ou six années de recherches se chiffraient par $60,000 ou $70,000. "Pour un projet de cette envergure, c'est probablement très peu", dit-il.

"J'ai travaillé l'an dernier à la conversation d'intestins, jusqu'au moment où les dons ont été épuisés, à la fin de mars. Je n'ai rien fait de plus, depuis ce temps."

Le Dr Salmon ne manifeste pas d'amertume à ce sujet. C'est un homme jovial et réaliste, qui dit qu'il a fait ce qu'il a pu, et qu'il ne sait pas ce qu'il pourrait faire de plus pour que le conseil de recherches s'intéresse de nouveau à ses travaux.

DEUX REFUS

Il a déjà essuyé deux refus de la part du conseil, sans aucune explication. Pourtant, les sujets qu'il mentionnait dans ses demandes ont soulevé l'intérêt de plusieurs scientifiques.

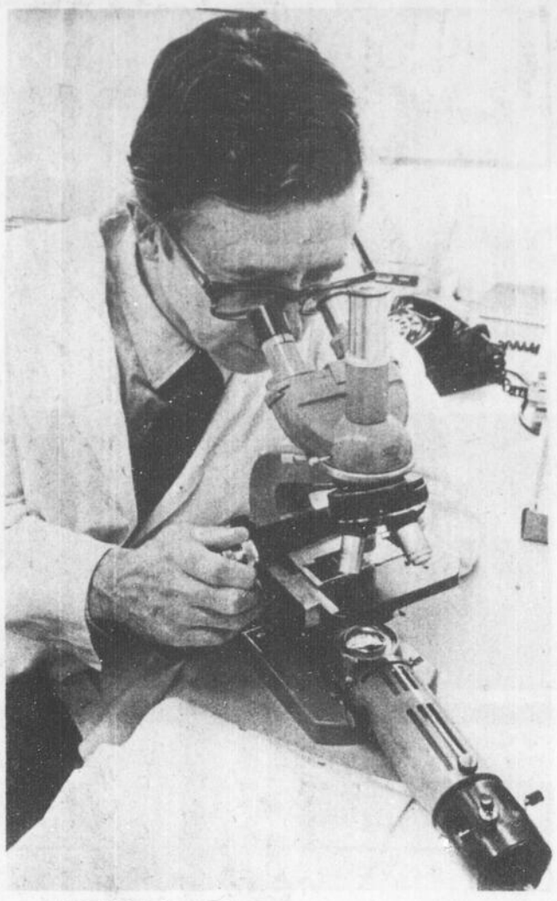

LA FIN DES RECHERCHES — Le Dr Peter Salmon a dû arrêter ses recherches sur les greffes intestinales. Il a travaillé à ce projet pendant cinq ou six ans, grâce à des subventions accordées par le Conseil des recherches médicales du Canada. Après avoir obtenu du conseil environ $60,000., il s'est vu à court d'argent, et il déclare que les demandes qu'il a faites par la suite ont été refusées. (Photo PC)

Son travail sur l'observation des effets de la greffe gastrique sur la sécrétion d'acide et de pepsine a été publié dans la revue Surgery, Gynecology and Obstetrics (Chirurgie, gynécologie et obstétrique), l'une des publications chirurgicales les plus réputées.

Le Dr Salmon a été en mesure de faire publier son travail, parce qu'il a fait faire l'analyse par d'autres personnes.

Il a fait les recherches et rédigé la communication, mais ses spécimens ont été expédiés à l'Université du Minnesota pour être analysés, parce qu'il manquait d'argent pour le faire ici.

"J'ai trouvé que cette situation était assez intéressante, étant donné que je ne pouvais obtenir d'aide ici même pour le projet, bien qu'il soit de toute évidence reconnu dans les milieux scientifiques mondiaux."

Dans le second cas, le Dr Salmon a soumis au Collège royal des médecins et chirurgiens un résumé du projet.

Le collège a accepté le resumé, qui fut présenté lors d'une réunion à Montréal. "Encore là, bien que le conseil de recherches ne finance pas le travail, le collège a consenti à l'accepter."

"Je ne sais pas quelle devrait être la solution à ce problème, a déclaré le Dr Salmon au cours d'une interview. Nous n'obtenons pas d'argent ici pour les recherches, même si le travail est évidemment adéquat."

PROGRAMME ARRET

Le Dr Salmon, âgé de 44 ans, est professeur de chirurgie à l'université. Il consacrait auparavant la moitié de ses journées de travail à la recherche.

"Personnellement, je n'ai pas arrêté, mais le programme essentiel de recherches en laboratoire est arrêté.

Quand on n'a pas d'argent, on ne peut diriger un laboratoire de recherches."

Il a effectué pendant sept ans des recherches en vue de mettre au point un conduit de dérivation intestinale, mais ce dernier projet n'est pas financé par Ottawa.

Les recherches qu'il fait actuellement sont "essentiellement de nature clinique". Elles se sont dans un hôpital, et non dans un laboratoire.

Mais le Dr Salmon a déploré le fait qu'à cause du manque de fonds, il a dû arrêter des travaux qui, en plus de mener à la greffe de l'intestin, offraient aux étudiants en médecine une expérience précieuse.

ENCORE VALABLE

Le Dr Salmon dit que l'information obtenue pendant la durée des recherches est encore valable, et qu'en autant qu'il a pu en juger par ses lectures, personne n'a encore accompli davantage que ne l'a fait son équipe.

S'il en juge par la documentation dont il a pris connaissance, aucun groupe de chercheurs n'a réussi à garder vivants plus longtemps que lui et ses assistants des animaux sur lesquels on avait greffé des intestins.

"Nous les avons gardés pendant un an et demi."

"Nous avions fait de grands progrès dans plusieurs domaines: techniques de transplantation, méthodes de suppression du phénomène de rejet, conservation des greffes intestinales..."

Au rythme auquel le projet avançait, il est probable que dans un an ou deux on aurait pu faire l'expérience sur des êtres humains.

Le Dr Salmon a ajouté qu'en France et aux Etats-Unis on a tenté sans succès d'effectuer sur des humains des greffes intestinales.

LOIN D'OTTAWA

Un des problèmes rencontrés quand il s'agit de faire subventionner des projets de ce genre, c'est qu'Edmonton "est loin d'Ottawa", où se trouve le Conseil de recherches médicales, la principale source des subventions.

De plus, il est possible que le conseil n'ait pas obtenu de fonds plus élevés, alors que le coût des recherches monte sans cesse.

Le Dr Salmon dit que le total des fonds obtenus par le département de chirurgie de l'université a diminué graduellement.

Alors qu'il était de $166,000 en 1962, il n'était plus que de $93,000 en 1972. Le budget annuel du conseil est d'environ $25 millions.

La graine de colza

La graine de colza a été importée au Canada en 1943. On utilisait l'huile de colza pour remédier à une pénurie de lubrifiants chez les Alliés.

Aujourd'hui, elle représente la troisième récolte en importance de l'Ouest canadien, après le blé et l'orge, et seulement une petite portion du colza est utilisée comme lubrifiant. Les principaux sous-produits du colza sont les huiles comestibles, les nourritures pour animaux et les fertilisants.

Pour répondre aux besoins durant la guerre, en 1943, les fermiers des Prairies ensemencèrent de colza 3,200 acres et récoltèrent 44,000 boisseaux. En 1971, ils ensemencèrent 5.3 millions d'acres et récoltèrent 100 millions de boisseaux, créant un surplus pour la première fois depuis 1943.

En 1972, les fermiers ont ensemencé 3.1 millions d'acres et ont récolté 55 millions de boisseaux.

Cette année, malgré les demandes accrues de la part des industriels, la récolte est à peu près la même ou même un peu moindre que celle de l'an dernier.

La principale raison à cette diminution, dit M. A.C. McPhail, de Brandon, président du Conseil des producteurs de colza des Prairies, c'est la difficulté du transport.

"Nous ne voulons pas produire plus que ne le permettent les moyens de transport disponibles", déclare M. McPhail.

Une autre raison réside dans la concurrence que présentent les autres récoltes.

Dans un univers qui a besoin de nourriture, les fermiers canadiens peuvent vendre tout ce qu'ils produisent à de bons prix, du moins dans l'avenir immédiat, a dit M. Lorne Clapson, commerçant à la compagnie Cargill Grain de Winnipeg.

CONCURRENCE

M. Otto Lang, ministre responsable de la Commission canadienne du blé, a annoncé récemment des prix initiaux plus élevés pour le blé et l'orge, ce qui rend ces céréales plus attrayantes pour le fermier que la graine de colza.

M. James McAnsh, de Vancouver, directeur administratif de l'Association des producteurs de colza du Canada, a déclaré que bien que les fermiers aient surpassé la demande en 1971, les besoins actuels peuvent absorber sans peine 75 millions de boisseaux.

DES PRIX D'AMIS, ON EN A EN MASSE!

DES CENTRES BMR Y EN A EN MASSE!

Économisez! Profitez de notre immense pouvoir d'achat! Plus de 60 centres BMR au Québec. BMR ça veut dire: Bois, Matériaux, Rénovation. *Et on en a en masse! Des bons prix et des gars compétents, ça aussi on en a en masse!*

TUILE À PLANCHER "AMTICO"
Ces tuiles de vinyle amiante, pré-collées, se posent facilement, sans besoin d'outils spéciaux.
Vaste choix de couleurs et de motifs.
Tuiles 1/16", 12" × 12"
Prix rég. .34
SPECIAL BMR
.25 ch. EXTRA-SPÉCIAL!!! JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT

WELDWOOD
PANNEAUX PRÉFINIS "WELDWOOD"
Faites-le vous-même! C'est si facile
PRIX BMR
Mount Forest pecan 4' × 8'
Golden Valley Elm 4' × 8'
Golden Cedar 4' × 8'
7.95 CH

TAPIS "HAPPY HOUR"
Tapis en nylon bouclé, à effet de rayures multicolores
PRIX BMR 4.99 vc

Ozite
TAPIS "UPSY DAISY"
Largeur 12'
Tapis à longs poils 100% nylon avec endos en caoutchouc mousse de haute densité
Couleurs décoratives exclusives
Prix rég. 8.95 vc
PRIX BMR 7.95 vc

CÈDRE AROMATIQUE "OZARK" POUR PLACARDS
Réservez un p'tit coin de votre sous-sol pour remiser vos vêtements!
Dimensions ¾" × 3½"
PRIX BMR
Carton de 25 pds ca 10.97
Carton de 50 pds ca 21.97

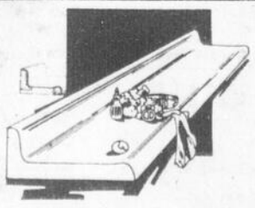

FORMICA
COMPTOIR PRÉMOULÉ pour armoires de cuisine ou de salle de bain.
Grandeurs: 8', — 10', — 12'
24 couleurs, au choix!
PRIX BMR 3.99 pi. lin.

Il y a un centre BMR près de chez vous

CHARGEX Plan de financement disponible

CHICOUTIMI
Wells & Fils Ltée,
267 boul. Lamarche
Tél: 1-418-543-4495
Ces prix sont "Payer et emporter" (Cash & Carry)

Radio Shack®
PLUS DE 200 MAGASINS D'UN LITTORAL A L'AUTRE AU CANADA

Sur la fréquence du printemps

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 AVRIL

15-1703

LIVRE "INTRODUCTION TO ANTENNAS" EN PRIME (Anglais seulement) 62-2051
OBTENEZ CE LIVRE SANS FRAIS À L'ACHAT DE TOUTE ANTENNE TV-FM D'EXTÉRIEUR

ANTENNE COULEUR, UHF-VHF-FM SUPER SPÉCIALE ARCHER
LÉGÈRE ROBUSTE GARANTIE 29.95
Modèle VHF/UHF/FM à barre carrée de 80" augmentant la puissance de réception en couleur ou noir et blanc, dans toute zone. En stéréo, vous obtiendrez une séparation que vous n'auriez pas cru possible, même des postes très éloignés.

31-1975
Régulier 149.95
ICI 99.00

AMPLIFICATEUR STÉRÉO AVANTAGEUX 55 WATTS
Realistic SA-500. Amplificateur stéréo à réglages Glide-Path de basse/aigu. Poussoirs de sonorité, moniteur, phono magnétique/céramique, bloc d'accord, auxil. Sorties: casque, haut-parleurs principaux/éloignés, magnétophone. Sorties c.a. avec/sans interrupteur. Boîtier bois fini noyer.

31-2038
Régulier 149.95
ICI 99.00

NOTRE MEILLEUR BLOC AM/FM STÉRÉO
Realistic TM-90. Un compagnon parfait pour le SA-500 ou tout autre amplificateur. FM antérieur FET et AM bande large. Indicateur d'accord FM à centre de canal, AM à force de signal. Lampe-témoin stéréo, commutateur automatique mono-stéréo de mode FM Auto. Boîtier en bois fini noyer, antennes incorporées.

COUPON

68-1020
ÉTIQUETEUSE
Présentez ce coupon chez votre magasin Radio Shack le plus proche et obtenez une mini étiqueteuse sans frais.

64-8016 Noir
64-8017 Rouge
64-8018 Bleu
64-8019 Vert
64-8020 Veiné bois
SPÉCIAL! RUBAN DYMO
Rég. 99¢ ICI 69¢ chac.
Etiquetez tous vos articles personnels pour identification rapide. En 5 couleurs.

Radio Shack
A DIVISION OF TANDY LEATHER CO. OF CANADA LIMITED
UNE DIVISION DE TANDY LEATHER CO. DU CANADA LIMITÉE

31-1979
Régulier 179.95
ICI 139.00

AMPLIFICATEUR STÉRÉO DE LUXE À CIRCUIT INTÉGRÉ 90 WATTS
- Boîtier bois fini noyer, valeur $20
- Doubles entrées et sorties—pour y raccorder 2 magnétophones

SA-900. Le circuit de sortie entier est relié en direct (pas de transformateur) pour pleine puissance. Réglages coulissants de basse, aigu, intermédiaire; puissance parfaite pour pleine basse à tout volume. PLUS—jack à casque d'écoute. Poussoirs haut-parleur/sélecteur, réglages de niveau magnétophone/phono au panneau arrière. Sorties c.a. avec/sans interrupteur. Décor aluminium brossé.

1, PLACE DU ROYAUME
CHICOUTIMI — 549-4474

Essor économique du Brésil

Par David VIDAL

BRASILIA (AP) — En dix années de régime autoritaire, depuis le renversement sans effusion de sang, le 31 mars 1964, du président Joao Goulart, le Brésil a connu une expansion économique spectaculaire, mais peu de libéralisation dans le domaine de la politique intérieure.

Le président Ernest Geisel, un ancien général qui a assumé ses fonctions le 15 mars dernier, s'est prononcé pour "un perfectionnement graduel de la démocratie", mais, en attendant, il a annoncé son intention de reconduire la loi de 1968 accordant au président des pouvoirs spéciaux.

Les autorités ont réussi à réprimer, jusqu'à présent, les manifestations du mécontentement populaire devant l'absence de libertés civiques, qui avaient abouti à la formation d'un mouvement de résistance, et actuellement la situation politique demeure calme.

Dans le domaine économique, les statistiques sont impressionnantes.

Depuis 1964, le volume des exportations a plus que quintuplé, passant de $1.4 milliard à $6.2 milliards.

Les réserves en devises fortes, qui étaient en 1964 de $244 millions, atteignent $6.4 milliards.

Le taux d'inflation est tombé de 87 pour cent à 13.7 pour cent. Le produit national brut a augmenté de 63 pour cent au cours des quatre dernières années et le Brésil figure maintenant parmi les 10 principaux constructeurs de voitures automobiles du monde.

Toutefois, le revenu moyen par habitant est seulement de $520 par an, alors qu'il est, à titre de comparaison, de $4,000 aux Etats-Unis, et la disparité entre les salaires est très forte, le salaire d'un ouvrier agricole étant parfois de $36, alors que celui d'un ouvrier travaillant dans les usines d'automobiles de Sao Paulo atteint $265.

M. Mair Henrique, ministre des Finances, a reconnu, récemment, que l'un des problèmes les plus urgents du Brésil était d'assurer une meilleure répartition des gains résultant de l'essor économique parmi les classes les plus déshéritées.

Le développement de la production agricole est environ trois fois plus faible que celui de la production industrielle, et, par conséquent, il existe encore une pénurie de produits alimentaires, et leurs prix sont élevés.

Le gouvernement est, par ailleurs, en butte aux problèmes résultant des graves inondations qui, cette année, ont affecté sept Etats, faisant, selon un bilan officiel, 500 victimes, 65,000 sans abris et des dégâts aux cultures évaluées officieusement à quelque $400 millions.

En outre, les mines de charbon de l'Etat de Santa Catarina ont été envahies par les eaux et 70,000 mineurs ont été réduits au chômage.

PLAN POLITIQUE

Sur le plan politique, la loi sur les pouvoirs présidentiels habilite le chef de l'Etat à convoquer le Congrès selon son bon vouloir. Il existe un parti officiel et un parti d'opposition, mais ils sont pratiquement sans aucune véritable influence sur la politique du gouvernement.

Une censure rigoureuse est en vigueur dans la presse, les arts, les lettres et l'enseignement. Les universités ont été "épurées" et les cours de "morale et de civisme" sont axés sur la politique gouvernementale.

"Aujourd'hui, écrit le chroniqueur politique Charlos Castello Branco, dans le "Jornal do Brasil", le pays a conscience des résultats importants obtenus au cours des dix années écoulées, mais il existe un sentiment d'inquiétude devant le fait que le mouvement de mars paraît oublier les objectifs de 1964.

Zellers

PLACE DU SAGUENAY
CHICOUTIMI

GALERIES LAC-ST-JEAN
ALMA

VENTE TRANS-CANADA 18-19-20 AVRIL

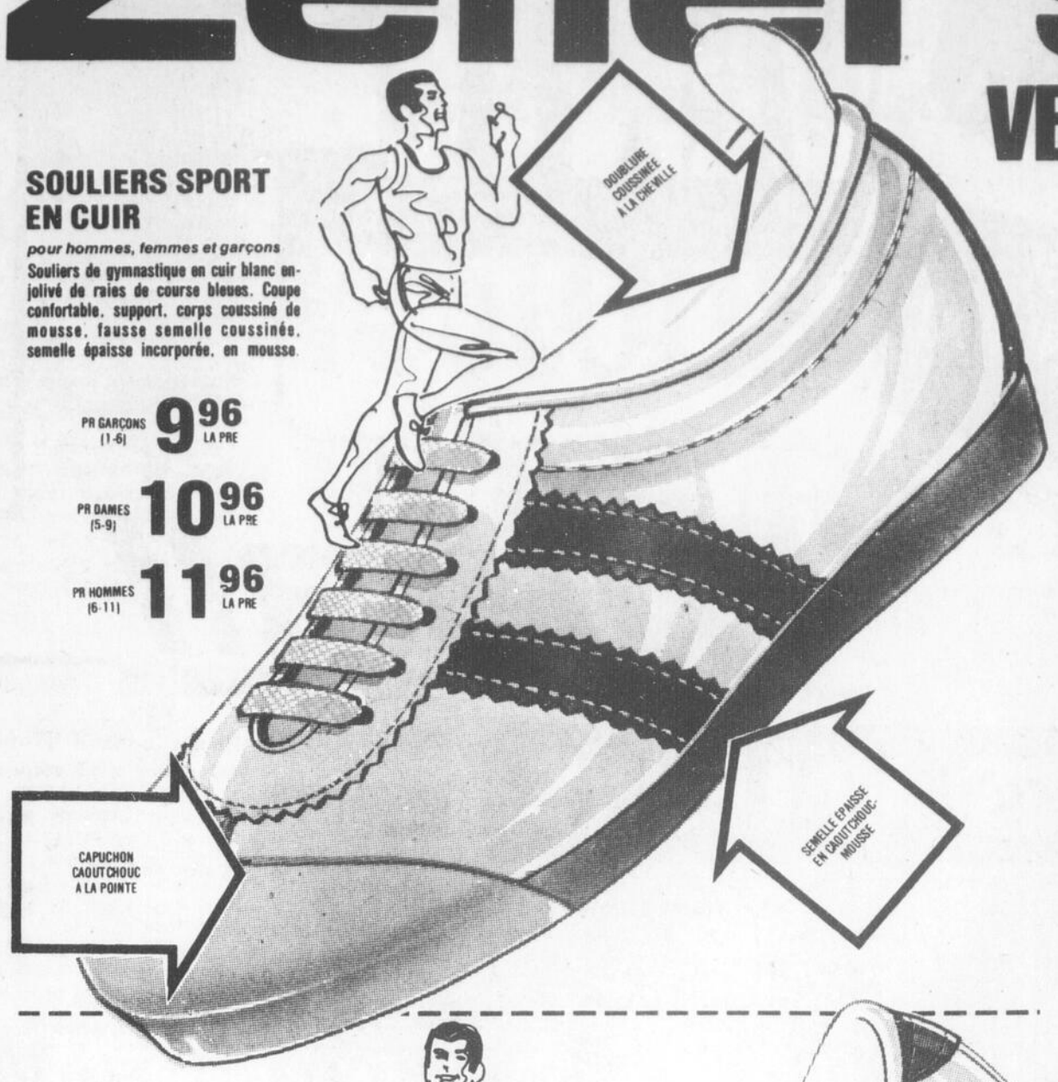

SOULIERS SPORT EN CUIR

pour hommes, femmes et garçons

Souliers de gymnastique en cuir blanc enjolivé de raies de course bleues. Coupe confortable, support, corps coussiné de mousse, fausse semelle coussinée, semelle épaisse incorporée, en mousse.

PR GARÇONS (1-6) 9.96 LA PRE
PR DAMES (5-9) 10.96 LA PRE
PR HOMMES (6-11) 11.96 LA PRE

L'AUBAINE DE LA SEMAINE

SOULIERS ENFANTS

Point. pour enfants (5-10) et pour jeunes demoiselles (11-3) : oxfords en toile multicolore portant à la pointe des décors Road Runner ou Beep Beep. AUSSI EN VENTE : pour enfants (point. 5-10), des souliers en toile décorés des lettres de l'alphabet. Couleurs vives.

1.97 / 2.28

Nos BOUNCING BABY **SOULIERS POUR BÉBÉS**

Charmants souliers en toile décorés des lettres de l'alphabet ou des feux de signalisation. Fausse semelle coussinée d'un grand confort. Bleu marine ou rouge, point. 2-5.

1.44 LA PAIRE

SOULIERS EN VINYLE

pour garçonnets, garçons et hommes

Pour les exercices de jogging, des chaussures confortables en vinyle blanc. Encolure, langue et fausse semelles coussinées. Jolies raies bleues.

POUR GARCONNETS POINT. 11-13 3.46 LA PRE
POUR GARCONS POINT. 1-6 4.56 LA PRE
POUR HOMMES POINT. 7-11 4.96 LA PRE

Pour tous les hommes

SOULIERS SPORT EN TOILE

Souliers de toile de Zellers ornés de raies de couleur. Encolure coussinée de vinyle, fausse semelle coussinée à la grandeur. Laçage en fer à cheval. Blanc/bleu marine, bleu marine/blanc.

PR GARÇONNETS POINT. 11-13 2.76 LA PRE
PR GARCONS POINT. 1-6 2.76 LA PRE
PR HOMMES POINT. 7-11 3.33 LA PRE

OXFORDS EN TOILE

pour dames, demoiselles

Confort allié à une jolie coupe! Confection soignée dite Posture Guard, à fausse semelle coussinée et semelle renforcée. Empeigne circulaire. Blanc ou bleu marine.

MISSES' (SIZES 11-3) WOMEN'S (SIZES 4-9)

1.97 PR.

SOULIERS EN TOILE

pour enfants

Un chaussant confortable pour les jeunes pieds en croissance! Fausse semelle coussinée à la grandeur, support de voûte plantaire. Bleu marine/blanc, blanc noir ou rouge/blanc.

POINT. PR ENFANTS 4-12

1.44 LA PRE

Pour garder vos jeunes occupés dans la cour

PORTIQUE ET BALANÇOIRES "BLAZON"

A. PORTIQUE DAISY HEDDON : un cadre en tube d'acier de 2 pouces rebelle aux intempéries supporte deux balançoires et un aéroglisseur. Assises résistantes en plastique, cadre enduit d'émail cuit au four, couleurs House and Garden. Assemblage simplifié. Livré avec notice. 19.97

B. MODÈLE LUXE À 6 PLACES. Composition : 2 escarpolettes, un aéroglisseur et une balançoire à deux places. Cadre en acier sur pieds solides de 2", enduit d'un émail cuit au four et rebelle aux intempéries. Coloris House and Garden. 8'6" x 6'9" de hauteur. 39.97

C. MODÈLE LUXE À 8 PLACES. Ce portique luxe comprend la balançoire à 4 places, l'aéroglisseur à deux places et deux escarpolettes. Cadre mesurant 10'6" de largeur en acier de 2" d'épaisseur et de grande résistance. Enduit émail cuit au four aux couleurs House and Garden. 58.88

ZELLERS A DE TOUT POUR LE FOYER ET LA FAMILLE !

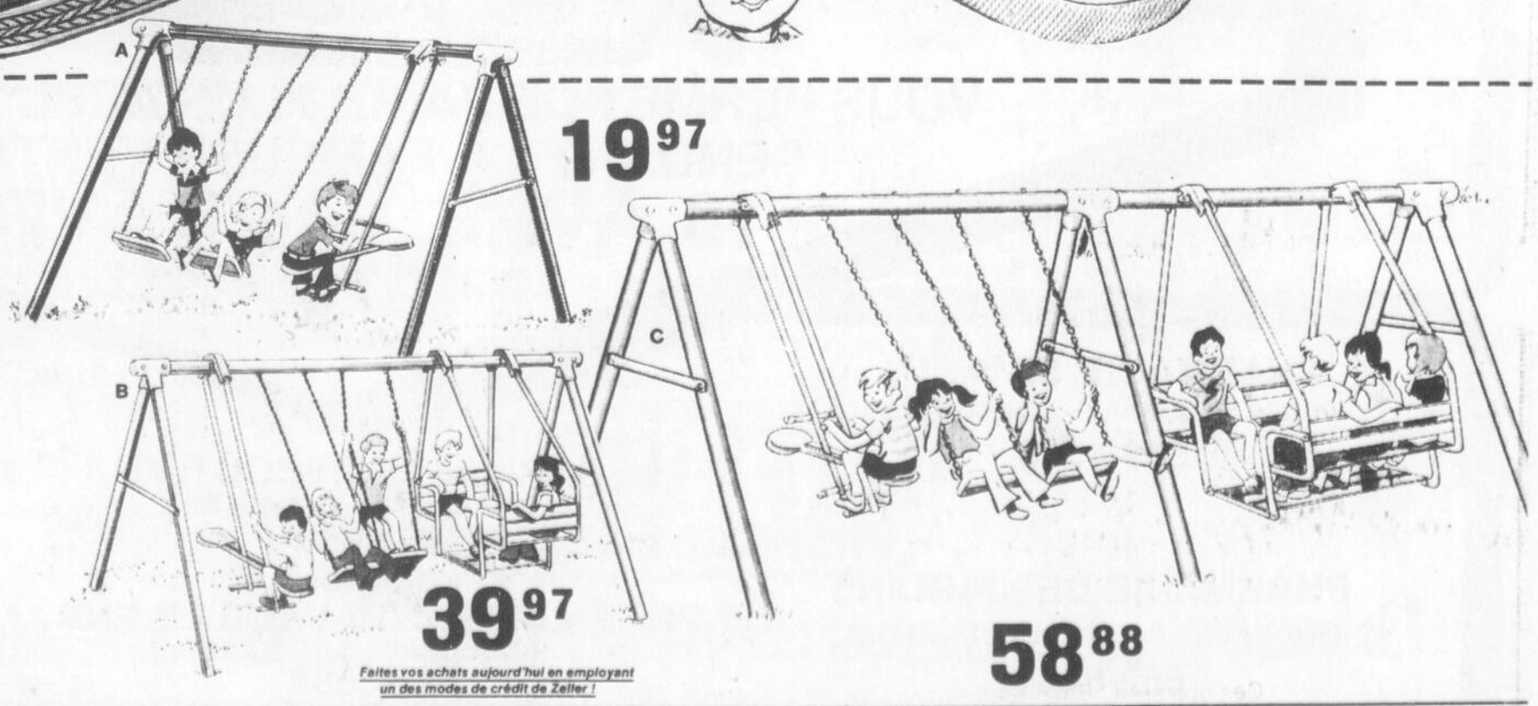

19.97

39.97

58.88

Faites vos achats aujourd'hui en employant un des modes de crédit de Zeller !

APRES 70 ANS, C'EST TOUJOURS LA PLUS GRANDE VENTE DES PHARMACIES AU CANADA

VOUS ÉCONOMISEZ DAVANTAGE CHEZ UNE PHARMACIE REXALL PENDANT LA VENTE SPÉCIALE 1¢

VENTE 1¢

Rexall®

VALEURS ÉPARGNES VALEURS

Désodorisant anti-sudorifique en aérosol

"Super Dry"
9 oz..
Liste 2.13
2/2.14

Shampooing aux herbes
Shampooing aux oeufs
12 oz. 12 oz.
Liste 1.69
2/1.70

Capsules
Décongestionnantes
All Day-All Night
10 capsules Liste 1.59
2/1.60
20 capsules liste 2.80
2/2.81

Agarex
16 oz.
liste 1.83
2/1.84

Comprimés Rexprin pour enfants
Tablettes.
1 1/4 gr. 24
Aubaine
2/.69

Vitamine C à mâcher
100 mg.
100
Liste 1.33
2/1.34

COMPAREZ LES MARQUES REXALL ET ÉCONOMISEZ

Alurex
Suspension, 12 oz. lig.. Liste 2.17 **2/2.18**
Comprimés "Asma-Kets"
Tablettes 100 Aubaine **2/5.39**
Comprimés efferves cents de saccharine 1/2 gr. 500 Liste 1.59, **2/1.60**
1-2 gr. 1000 Liste 2.28 **2/2.29**
Comprimés effer vescents de saccharine 1-4 gr. 500 Liste 1.30 **2/1.31**
1/4 1000 Liste 1.69 **2/1.70**
Liniment "White X"
8oz. Liste 1.97 **2/1.98**
Rince-bouche an tiseptique MI-31 20 oz. Liste 2.05 **2/2.06**
Crème médicamentée pour la peau. 16 oz. Aubaine **2/3.54**
Analgésique Rexprin comprimés 5 gr. 100 Liste 1.12 **2/1.13**
200 Liste 1.97 **2/1.98**
Capsules d'huile de foie de Flétan 100 Liste 2.14 **2/2.15**
250 Liste 3.42 **2/3.43**
Capsules de gélatine
10gr. 50. Aubaine **2/1.86**
Sirop contre la toux 8 oz.
"Rexillana" Liste 2.27 **2/2.28**
Alcool isopropylique à friction N.F. 16 oz.
Liste 1.21 **2/1.22**

Gelée de pétrole blanche formule infantile B.P. 16 oz. Aubaine **2/1.71**
Capsules de germe de blé
3 min. 100 Liste 2.59 **2/2.60**
Huile de castor
4 oz. Aubaine **2/1.27**
Sirop multiple action
4 oz. Liste 2.19 **2/2.20**
Suppositoires de Glycérine
Format de 24 pour adultes. Liste 1.19 **2/1.20**
Format 24 pour enfants. Liste 1.19 **2/1.20**
Péroxyde d'hygrogène
10 Vol. U.S.P., 4 oz.
Liste .47 **2/.48**
Liste 70 **2/1.71**
8 oz.
Liste .98 **2/.99**
16 oz.
Huile minérale américaine lourde U.S.P.
16 oz. Aubaine **2/1.04**
Shampooing pour bébé
8 1-4 oz. liq.. Liste 1.52 **2/1.53**
Pro Shave, crème à barbe menthol et régulier
11 oz. Liste 1.78 **2/1.79**
Poudre de bébé
13 oz. Liste 1.58 **2/1.59**

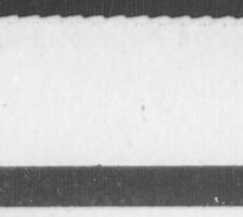

Ruban adhésif (Pro-Cap)
1/2 pouce x 10 verges.
Liste .89 **2/.90**

Coton absorbant
1 oz. Liste .53 **2/.54**
2 oz. Liste .98 **2/.99**
Nettoyeur à dentiers, comprimés effervescents
Aubaine **2/1.43**

Sels de bain moussants "Adrienne"
Pin, Rose, Lavande 1 1/4 lb.
Liste 1.73 **2/1.74**

Dissolvant de poli à ongles "Cara Nome"
4 oz. Liste .78 **2/.79**
Lotion de glycérine et eau de rose
12 oz. liq. Liste 1.89 **2/1.90**

Lotion de soins protecteurs
16 oz. liq. Aubaine **2/2.38**
Huile de bain moussant avec glycérine et eau de rose
12 oz. liq. Liste 1.77 **2/1.78**

Citron chaud contre le rhume Rexall
10 sachets. Aubaine **2/1.97**
Baume analgésique 1 oz. 1-8
Liste 1.19 **2/1.20**

Liniment antiseptique 12 oz.
Aubaine **2/3.06**
Sac à eau chaude
Liste 3.98 **2/3.99**

Huile de foie de morue 16 oz.
Liste 2.81 **2/2.82**
Comprimés de lait de magnésie N.F. Menthe
100 aubaine **2/1.34**

Lait de magnésie U.S.P.
Menthe, 12 oz. Aubaine **2/1.37**
Diachilon
Boîte de 47.
Liste 1.18 **2/1.19**

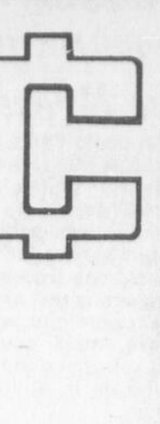

Rexall®

VOUS PERMET DE FAIRE PLUS AVEC UN CENT
PENDANT LA FAMEUSE VENTE 1c
18 AVRIL — 27 AVRIL
1974

PHARMACIE SIMARD
1 PLACE SAGUENAY CHICOUTIMI
549-1516

ALMA:
PHARMACIE DESJARDINS
680, SACRE-COEUR OUEST — ALMA
662-6444

CHICOUTIMI:
PHARMACIE CHICOUTIMI
28, RACINE EST - CHICOUTIMI
549-0950

KENOGAMI:
PHARMACIE STE-FAMILLE ENR.
87, KING-GEORGES KENOGAMI
547-3689

CHICOUTIMI: **PHARMACIE HAMEL**
447, RACINE EST — CHICOUTIMI
549-1410

PORT-ALFRED
PHARMACIE MARCEL DESGAGNE
522, 2e RUE — PORT-ALFRED
544-3333

BAGOTVILLE:
PHARMACIE J.-A. DESGAGNE
291, RUE BAGOT — BAGOTVILLE
544-2732

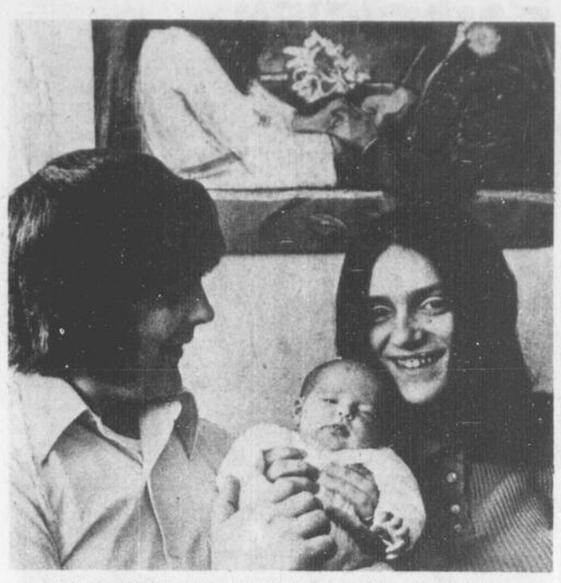

UN MARIAGE AU CIRQUE — Jim et Rita Barrett posent avec leur fille, Kathleen Bernadette, sous une photo représentant la cérémonie de leur mariage, l'an dernier, dans une foire de Halifax. Les Barrett, tous deux catholiques, ont créé un certain émoi en se mariant dans un cirque. Ils ont été incapables de trouver un prêtre catholique pour célébrer le mariage. (Photo PC)

Ils se sont épousés dans une foire de carnaval

Par Dave AGNEW

LONDON, Ont. (PC) — Jim et Rita Barrett ont causé une commotion qui a eu des répercussions parmi les catholiques des Maritimes, l'an dernier, quand ils se sont épousés dans une foire de carnaval, à Halifax. Un prêtre de l'endroit a qualifié la cérémonie de "farce". D'autres critiques, parlant du mariage célébré devant un manège, ont déclaré qu'il ne durerait pas.

Le 12 mars, le couple Barrett célébrait la naissance d'une fille, Kathleen Bernadette, et M. Barrett prétend que leur union se porte bien. M. Barrett est âgé de 29 ans, et travaille maintenant dans une compagnie de construction, à London. Il déclare cependant qu'il n'a pas encore réglé ses différends avec la religion. "Nous ne laisserons pas ces différends nous empêcher d'élever notre fille dans la religion catholique", a-t-il déclaré. "Kathleen sera baptisée", a dit son père, "et elle sera instruite dans la religion catholique".

M. et Mme Barrett ont déclaré qu'ils se marieront peut-être de nouveau, cette fois à l'église. Pour le moment, leur mariage est reconnu comme un mariage civil, mais non pas comme un lien sacramentel.

RENCONTRE A LA FOIRE

Les jeunes gens se sont connus alors qu'ils travaillaient dans deux kiosques séparés, à la foire Bill Lynch. Leurs fréquentations étant devenues plus sérieuses, ils décidèrent de se marier sur l'emplacement même du carnaval.

Etant tous les deux catholiques, ils approchèrent plusieurs prêtres pour célébrer la cérémonie. On leur dit qu'ils devaient obtenir la permission de l'évêque, d'abord. L'archevêque de Halifax, Mgr James M. Hayes, leur répondit: "Définitivement non."

On leur a expliqué qu'en vertu du droit canon, le mariage entre catholiques doit être célébré dans une église paroissiale. "Il peut, cependant, être célébré dans une autre église ou une chapelle, publique ou semi-publique, moyennant consentement de l'évêque ou du vicaire-général, ou du curé de la paroisse."

M. Barrett dit qu'on lui a déclaré que la cérémonie du mariage célébrée au cirque "tournerait la religion en ridicule". Un ministre de l'Eglise unie a accepté de célébrer le mariage, et le 20 juin 1973, parmi les manèges et les kiosques de tir, le couple fut uni.

Le mur de Berlin

BERLIN (AP) — Le fait d'ouvrir une brèche dans le "mur" de Berlin est-il un délit pour lequel les Berlinois de l'Ouest devraient être punis lorsqu'ils sont pris sur le fait?

La question s'est posée à la suite d'un rapport de routine de la police: un trou de 48 pouces sur 20 pouces avait été pratiqué dans le mur. De tels incidents sont de plus en plus fréquents.

Les Berlinois de l'Ouest, jeunes et vieux, ivres et sobres, ont entrepris d'apaiser leurs frustrations politiques et personnelles en ouvrant des brèches dans ce mur, presque quotidiennement.

Les autorités d'Allemagne de l'Est ont facilité la chose en "modernisant" le mur, c'est-à-dire en le transformant en une barrière construite en préfabriqué: des plaques de béton armé.

Une pierre ou un marteau suffit pour enfoncer l'une des longues plaques de l'assemblage symétrique. Le mur original, construit en 1961, n'était pas aussi haut que l'actuel, qui mesure plus de neuf pieds, mais il était massif.

La police convient que la plupart du temps, il est impossible d'appréhender les responsables.

Mais quand cela est possible, quelles sanctions doivent être appliquées?

PROCEDURES

Un inspecteur spécialisé dans ces affaires a répondu qu'en cas de brèche, il y a ouverture d'une enquête qui, la plupart du temps, ne donne pas de résultat.

Il a précisé que si une patrouille constate que quelqu'un est en train d'entamer le mur, elle intervient comme pour tout acte délictueux sur la voie publique. De tels actes sont habituellement sanctionnés par des amendes.

En pareil cas, dit l'inspecteur, on vérifie l'identité de la personne, dans l'intérêt du maintien de la sécurité et de l'ordre dans la ville. On l'interroge ensuite sur son allégeance politique car la brèche dans le mur pourrait constituer un geste politique.

La police intervient aussi pour prévenir une réaction possible de ses collègues de Berlin-Est, pour empêcher par exemple les gardes-frontière d'ouvrir le feu contre ceux qui violent les limites de la RDA.

Mardi matin, alors que quelqu'un était en train de pratiquer une brèche dans le mur, dans la partie sud de la ville, les gardes d'Allemagne de l'Est ont ouvert le feu, sans doute en direction de quelqu'un qui tentait de passer d'est en ouest.

BRIS DE PROPRIETE

Il est bien connu que la police, suivant les ordres des Alliés occidentaux, fait tout pour éviter des incidents graves qui pourraient ouvrir le champ à de vastes controverses Est-Ouest. En période de détente, la police ne donne plus de publicité automatique aux incidents entourant le célèbre mur, à moins que la presse ne le demande.

En dehors du caractère d'acte délictueux sur la voie publique, a précisé un inspecteur, le fait de pratiquer une brèche peut être considéré comme bris de propriété, mais seulement au cas ou quelqu'un porte plainte.

"Ce n'est pas nous qui avons construit le mur", dit-il. "Et c'est aux communistes qu'il appartiendrait donc de se plaindre, mais cela n'est pas très probable. Tout au moins, cela ne s'est pas encore produit".

SOLDE DE Vestons sport·Pantalons 10 JOURS SEULEMENT

Vestons sport Comme si la valeur de nos vestons sport n'était pas assez intéressante comme ça, pour les 10 prochains jours, nous vous les offrons avec une réduction supplémentaire de 25%.

Tous sont en des tissus tout laine ou en des mélanges de laine et polyester, des lainages saxony, des tweeds et des cheviotes. Dans des motifs à carreaux, des plaids et des chevrons tout nouveaux.

Leurs prix étaient $69.50 et $75.

$54.99

Pantalons Deux groupes. Le premier, en fortrel et laine, un tissu que vous pouvez porter toute l'année. Des tissus unis, des tissus à motifs et une très belle sélection de cheviotes.
Prix régulier $22.99

$17.99

Puis il y a les pantalons de tricot. Ils vous permettront de rester au frais même par les jours les plus chauds. Ils sont aussi pratiquement infroissables.

Prix régulier $19.99

$14.99

Ouvrez un compte pratique Tip Top.

TIP TOP

DYLEX

Economiser n'a jamais paru aussi intéressant!

1 PLACE DU SAGUENAY — BOUL. TALBOT — CHICOUTIMI

MANDRAKE, LE MAGICIEN

MANDRAKE, LE MAGICIEN

ARCHIE

ARCHIE

GROS LIMONEUX

GROS LIMONEUX

LE GENIE

LE GENIE

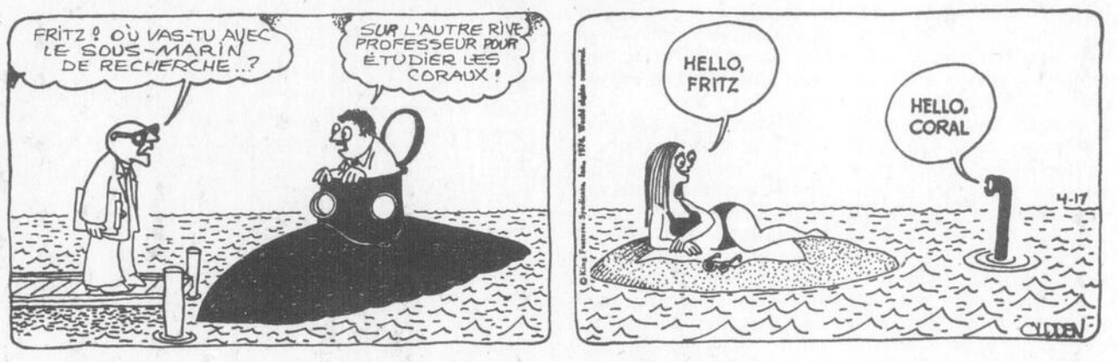

FLASH GORDON

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIVE

RIP, LE DETECTIVE

LE FANTOME

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

L'ARCHE DE NOE

La tradition familiale s'effrite dans l'agriculture québécoise

Par ANDRE BELLEMARE
de la Presse Canadienne

Depuis toujours au Québec, l'agriculture a été l'apanage de la famille où, de père en fils, on a cultivé la terre et entretenu la ferme avec un esprit quasi missionnaire.

L'outillage coûtait très peu cher et les agriculteurs prenaient le temps d'accomplir leur travail.

Aujourd'hui, la vocation agricole ne semble plus exercer le même attrait et les deux problèmes majeurs, le coût de production toujours accru et le désintéressement des jeunes, risquent de modifier profondément la structure agricole.

La tradition familiale s'effrite, semble-t-il, et il ne serait pas surprenant de voir s'installer des sociétés, des consortiums ou des coopératives sur les fermes québécoises dans un proche avenir.

Au cours d'une enquête que nous avons menée chez des cultivateurs et des représentants d'organismes agricoles, il s'est fégagé un sentiment général de crainte, d'insécurité et de pessimisme sur l'avenir de l'agriculture québécoise telle que nous l'avons toujours connue.

CHIFFRES

En date du 21 mars 1974, soit moins de trois mois après le début de l'année, un total de 52 encans ont été annoncés dans les journaux, représentant la vente de 2,240 animaux laitiers, alors que, pour toute l'année dernière, le nombre s'élevait à seulement 29-1,161 animaux et, en 1972, à 10 encans pour 480 animaux vendus.

Un tel phénomène est symptômatique, jusqu'à un certain point, du malaise grandissant dans le monde de l'agriculture au Québec.

Quant aux revenus des agriculteurs québécois, ils ne représentaient que 9.2 pour cent de l'ensemble canadien en 1973, comparativement à 15.4 p.c. en 1969.

Pendant la même période, les cultivateurs des Prairies voyaient leurs revenus grimper de 41 p.c. à 62 p.c. du total des gains agricoles canadiens.

En 1973, le revenu net agricole au Québec a progressé de 12 p.c. alors que l'ensemble canadien augmentait de 39 p.c.

LE GOUVERNEMENT

Du côté du gouvernement, cependant, la situation ne paraît pas aussi sombre et les concentrations de fermes, les fusions et l'expansion font partie d'un phénomène normal observé dans d'autres secteurs de l'activité économique depuis un certain temps, a-t-on fait observer.

D'après des hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, la formation de sociétés ou de coopératives qui regrouperaient trois, quatre ou six agriculteurs ne pourrait que profiter à ces derniers qui se plaignent souvent de ne pouvoir s'accorder de congés ou de vacances.

Devant ce que plusieurs qualifient de "confusion dans l'agriculture", où il apparaît difficile de trouver une solution aux problèmes, les fonctionnaires répondent que la formation d'offices nationaux de mise en marché susceptibles d'assurer un prix équivalent d'un bout à l'autre du pays constituerait une amorce sérieuse de remède à la situation.

De tels organismes régissent déjà la production des oeufs et du lait, qui établissent au moins un revenu minimum garanti aux producteurs et éliminent en grande partie cette insécurité du revenu mentionnée par plusieurs agriculteurs.

Un prote-parole du ministère de l'Agriculture a dit souhaiter que l'on agisse ainsi pour les autres productions et déjà des négociations sont en cours entre les provinces et le fédéral pour la mise au point d'autres plans conjoints ou régies de marchés.

1973-1974

Dans l'ensemble, l'année 1973 a été assez bonne pour les agriculteurs québécois, qui ont vu leur revenu net moyen s'accroître de 8.2 pour cent pour atteindre $5,200.

Cependant, ce chiffre est encore insuffisant, estiment les cultivateurs, si l'on considère que l'inflation a fait un bond de 9.1 pour cent et que le revenu net des autres travailleurs québécois a augmenté de 14.2 p.c.

Les experts prévoient que la présente année pourrait être aussi bonne à la condition cependant que le gouvernement Bourassa soit capable de convaincre la Commission canadienne du blé ou le gouvernement fédéral d'établir la parité des prix des grains de provende.

NOURRITURE DES ANIMAUX

Depuis longtemps, les agriculteurs de l'Est se plaignent du prix élevé qu'ils doivent payer pour obtenir les grains nécessaires à la nourriture des animaux.

Là-dessus, plusieurs n'ont pas caché un certain sentiment d'amertume et de frustration d'être négligés par les gouvernements au profit de leurs confrères de l'Ouest.

La nourriture des animaux entame de plus en plus le budget des agriculteurs, qui doivent payer le haut prix pour le transport des grains en provenance de l'Ouest.

"Le gouvernement du Québec, a dit un producteur de lait de l'Estrie semble beaucoup plus intéressé à donner des millions et des millions de dollars aux industries, aux grosses et moyennes entreprises, parce que ça favorise des emplois, tandis que nous, sur la ferme, on doit souvent se contenter de ce que nous gagnons pour payer des imprévus".

Cet agriculteur faisait probablement allusion au gouvernement de l'Alberta qui accorde $100 millions pour le transport des céréales à l'intérieur de cette province.

Pareillement, au Manitoba et en Saskatchewan, les gouvernements provinciaux donnent jusqu'à $15 par tête pour l'élevage des porcs, subsides que réclament également les éleveurs québécois de porcs qui doivent faire face présentement à un tel déficit.

LE LAIT

Dans le domaine du lait, le gouvernement fédéral vient de hausser de $7.17 à $8.50 les cent livres le prix de soutien du lait industriel d'ici au 31 mars 1975.

"C'est peut-être un bel effort du ministre Whelan, a commenté un producteur près de Granby, mais avez-vous déjà pensé que ça coûte environ $10.15 les cents livres pour le produire ce lait?".

Un autre producteur de lait de St-Ambroise, près de Joliette, reproche au gouvernement d'Ottawa de pratiquer une politique du lait "au jour le jour" sans tenir compte des ajustements nécessaires.

Selon lui, qui est un dirigeant régional de l'Union des producteurs agricoles, il existe un remède à cela: hausser le prix de soutien au même niveau que le coût de production, soit $10.15 les cent livres.

"Le temps est révolu où les cultivateurs nourrissaient les consommateurs à bon marché.

Il est encore préférable pour les gens de la ville de payer un prix supérieur pour manger que de manquer de nourriture et c'est ce qui pourrait arriver si on continue de geler les prix au "plancher".

LES PRIX

Les cultivateurs sont conscients du prix que doivent payer les consommateurs pour se nourrir, mais ils ne se croient pas principaux responsables de l'inflation dans les prix des produits alimentaires.

"C'est curieux, dira une femme de cultivateur de la région de Saint-Hyacinthe, les gens ne rouspètent pas trop quand le prix de la bière, du vin, du chocolat ou des cigarettes montent.

Mais, quand il s'agit du lait, du pain ou de la viande, tout le monde crie au scandale.

"Avez-vous songé qu'une pinte de lait contient 40 onces et se vend environ 38 cents alors qu'une bouteille de bière de 12 onces vaut 25 cents au détail et jusqu'à un dollar au club ou à la salle de danse", a poursuivi cette femme, qui soutient que les gens de la ville ne comprennent pas beaucoup les problèmes des agriculteurs ni le rôle essentiel que ces derniers jouent pour nourrir "la ville".

On semble porté à croire, dans les campagnes, que ce soit "les intermédiaires", c'est-à-dire les détaillants et gros magasins d'alimentation, qui bénéficient le plus des augmentations de prix.

"Parce qu'il faut bien que quelqu'un s'enrichisse dans toute cette course des prix et, croyez-moi, ce ne sont sûrement pas les agriculteurs", a dit l'un d'eux.

LE BUDGET

En même temps que se déroulait cette enquête, le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, rendait public le budget provincial pour 1974-75 et, comme par hasard, les crédits du ministère de l'Agriculture ne sons pas augmentés, et cela en dépit de l'inflation, pour le prochain exercice financier.

Ce fait n'a pas échappé à plusieurs agriculteurs qui n'ont pas manqué de le souligner, comme s'ils avaient voulu ajouter: "Vous voyez, on n'est quand même pas choyés par notre gouvernement; on nous en donnera d'autres miettes avec des budgets supplémentaires plus tard s'il en reste de ce qui est prévu pour d'autres secteurs".

Les agiculteurs que nous avons rencontrés pensent en majorité de cette façon et ils ne se gênent pas pour le dire dans leur language plus direct et plus imagé.

GRANDE VENTE DE PEINTURE

$9.99 le gallon
Prix de détail suggéré: $14.15

UN RABAIS DE $4.16

SICOVEL
Super blanc titane, semi lustré d'intérieur à l'alkyde
Inodore et facile d'application. Lavable, il est très apprécié dans la cuisine et la salle de bain.
Le prix spécial s'applique au "super blanc titane". SICOVEL est aussi disponible, au prix régulier, dans le vaste choix de couleurs "COLORAMA 2000".

ÉMAIL D'INTÉRIEUR SEMI-LUSTRE À L'ALKYDE
SUPER BLANC TITANE SICOVEL 130-110

Pour tous vos travaux de peinture Sico a les produits qu'il vous faut

UN RABAIS DE $4.41
SATIN-OPAC
EN VENTE À $9.99 Le gallon
Prix de détail suggéré: $14.40
Latex super blanc pour intérieur
Facile d'application, il couvre en une seule couche la plupart des surfaces. Pinceaux et rouleaux se nettoient à l'eau.
Le SATIN-OPAC est disponible en blanc et en teintes pastel. Idéal pour couvrir les plafonds, la chambre à coucher, le salon, etc.

UN RABAIS DE $3.66
SICO-TEX
EN VENTE À $9.99 Le gallon
Prix de détail suggéré: $13.65
Latex extérieur blanc, très blanc à l'acrylique
Extraordinairement résistant aux intempéries, aux écarts de température, à la décoloration et au cloquage. Idéal pour peinturer l'extérieur de la maison. SICO-TEX s'applique facilement et sèche très rapidement.
Le prix spécial s'applique au SICO-TEX blanc. Ce produit est également disponible au prix régulier dans le vaste choix de couleurs "COLORAMA 2000".

UN RABAIS DE $4.16
SICOPRIM
EN VENTE À $9.99 Le gallon
Prix de détail suggéré: $14.15
Apprêt extérieur blanc pour le bois
L'apprêt idéal avant l'application de peinture à l'extérieur. Donne une protection additionnelle et fournit une excellente préparation pour recevoir le fini extérieur.
SICOPRIM vous évite de reprendre les travaux de peinture à chaque année.

SICO
Mon numéro 1 en peinture
dixit Père Lafeuille

Consultez les pages jaunes sous la rubrique "PEINTURE DETAILLANTS"

GERVAIS INC. 775, St-Hubert, JONQUIERE 547-2621
MAGASIN CO-OP DE DESBIENS 1011, Hébert, DESBIENS 346-5335
A.C.A. ST-BRUNO (HEBERTVILLE) 45, rue Turgeon, 344-1750 et 343-3812
THOMAS COTE 33, St-Georges ST-JEROME 349-2163
SCIERIE MARTEL LTEE 1615, BOUL. AUGER SUD, ALMA 662-6236

Vous déménagez?

Nous serons rendus avant vous.

L'électricité sera là, prête à vous servir. Prévenez votre bureau local de l'Hydro-Québec avant d'emménager. Vous vous éviterez bien des complications. Téléphonez-nous.

On est HydrQuébécois

Les dangers d'inondations en Colombie-Britannique

Par Steve KRUEGER

KAMLOOPS, C.-B. (PC) — Pendant les deux années qui se sont écoulées depuis que des inondations ont ravagé une subdivision de Kamloops et menacé des centaines d'autres foyers, peu de choses ont été faites pour prévenir d'autres dommages du même genre, et le maire Gordon Nicol blâme le gouvernement provincial de son inertie.

Le maire Nicol a déclaré au cours d'une récente interview que le gouvernement provincial n'avait pas tenu son engagement de défrayer une partie du coût d'un Service des digues de la rivière Thompson, service qui s'occuperait de construire des digues tout autour de Kamloops. "A part l'interdiction d'entreprendre de nouvelles constructions dans la plaine où a eu lieu l'inondation, le gouvernement n'a tout simplement rien fait. Nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui que nous l'étions il y a deux ans. Il est certain que nous avons besoin d'un service des digues.

"Cette année, nous avons de la chance. Il n'y a pas eu beaucoup de neige, et la fonte ne devrait pas être trop abondante."

Le 2 juin 1972, une digue de sable a cédé, à l'extrémité sud de la subdivision d'Oak Hills, nouvellement ouverte, et du parc de maisons mobiles d'Oak Dale, laissant entrer des millions de gallons d'eau sale provenant de la rivière North Thompson.

Plus de 100 maisons et 80 maisons mobiles ont été endommagées par cette inondation. On estima les dommages à $12 millions.

Le gouvernement provincial a organisé un district d'amélioration dans cette subdivision, l'été dernier, afin de payer les $22,000 que coûtera annuellement l'entretien de la nouvelle digue construite l'an dernier.

Oak Hills, qui faisait partie à ce moment-là du quartier non-incorporé de Westsyde, fut développé avec la permission du ministère de la Voirie de la Colombie-Britannique.

Comme dans toutes les subdivisions, les maisons, les rues et les égouts furent inspectés par les autorités, au moment de leur construction. Personne n'a inspecté la digue, cependant, à cause de l'absence d'une juridiction bien établie par un organisme gouvernemental.

Au moment où les rivières North et South Thompson atteignirent des niveaux sans précédent, à la fin de mai et pendant les 30 premières heures de juin 1972, les entrepreneurs d'Oak Hills soutinrent que la digue était solide et résisterait à la force des eaux.

Peu après, une section de la digue, d'une longueur de 100 verges, s'effondra, et l'eau se répandit en cascades parmi les maisons mobiles, dont environ une douzaine furent détachées de leurs fondations temporaires. En 20 minutes, tout le développement était inondé. Il a fallu six heures pour transporter les résidants par bateau hors de la région inondée. Par miracle, personne ne fut grièvement blessé.

UNE NOUVELLE DIGUE

Aujourd'hui, une nouvelle digue a été construite, conçue cette fois par des ingénieurs de Calgary. Cette nouvelle digue protège non seulement le développement d'Oak Hills, mais elle traverse Westsyde Park, juste au nord de la subdivision et protège par le fait même plusieurs centaines de maisons situées près du parc.

Le quartier fait maintenant partie de la ville, et sa responsabilité échoit au nouveau conseil municipal.

Le maire Nicol fut l'un de ceux qui demandèrent qu'une juridiction distincte s'appliquat aux frais que représente la digue d'Oak Hills. Selon lui, la municipalité n'a rien à voir avec le projet, et ne devrait pas être tenue de le protéger contre les futures inondations.

"Nous avons demandé à plusieurs reprises à Ottawa et à Victoria de prendre les mesures nécessaires pour organiser un service de digues pour cette région, mais rien n'a été fait, dit-il.

Oak Hills est le seul endroit qui soit mieux protégé qu'il l'était en 1972."

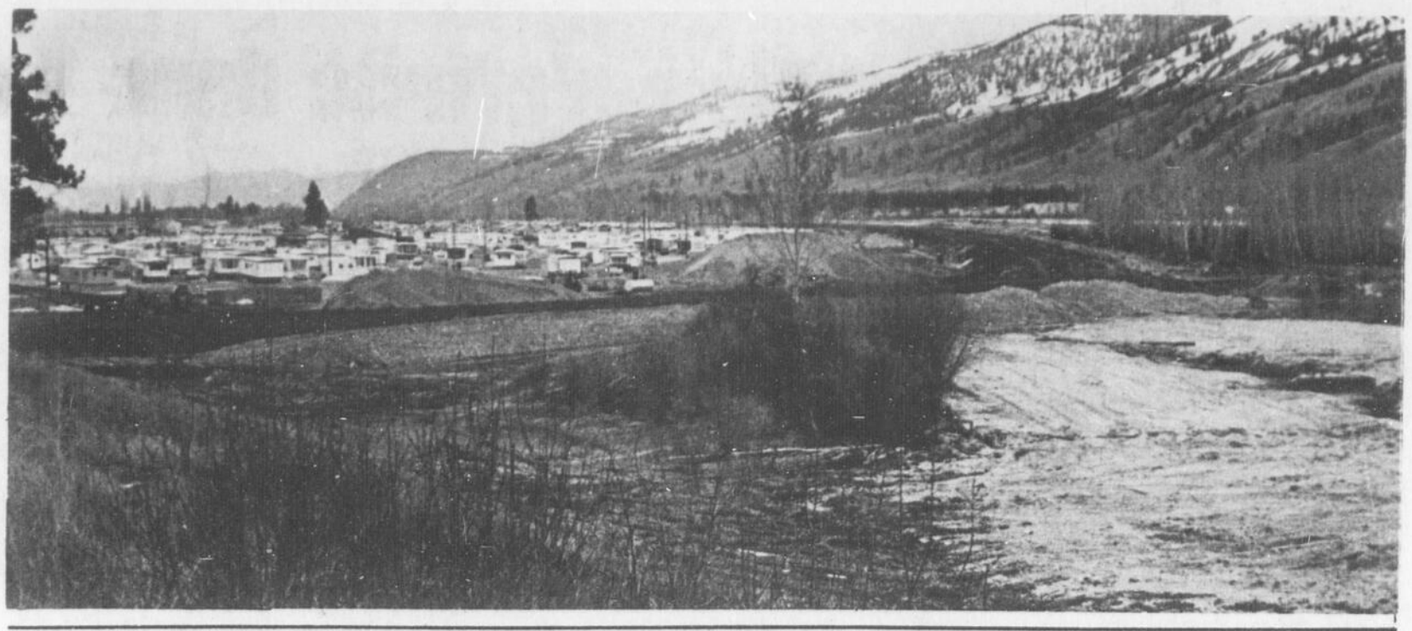

Les Indiens ne sont pas des scalpeurs

VANCOUVER (PC) — Ernie Philip, un Indien Shuswap, dit qu'il y a 20 ans il ne pouvait communiquer avec des non-Indiens, mais que depuis 1970 il a visité 1,000 écoles en Colombie-Britannique, pour danser, enseigner l'art du perlage et présenter des causeries sur l'histoire des Indiens d'Amérique du Nord.

Qu'il s'adresse à des enfants indiens où non-indiens, M. Philip leur dit à peu près la même chose: "Nous ne sommes pas les Indiens que vous voyez dans les films de cowboys, nous ne sommes pas des scalpeurs, des batailleurs et des buveurs. Mais nous sommes venus ici les premiers, et maintenant nous voulons avoir des droits égaux."

L'intérêt que manifeste M. Philip vis-à-vis des droits des Indiens, et ses relations avec les Nord-Américains de race blanche a commencé en 1954, alors qu'il regardait des Indiens danser devant des Blancs, dans son village de Salmon Arm, C.-B.

"Ils m'ont demandé pourquoi je n'essayais pas de danser, raconte-t-il. Mais à cette époque, chaque fois que quelqu'un m'appelait Indien, je me mettais en colère."

DES CONCOURS

Mais M. Philip dit que quand il a vu ces gens danser, il a compris qu'il pouvait y avoir communication. "Maintenant, j'ai gagné 10 championnats de danse."

M. Phillip, qui habite à Haney, près de Vancouver, a entrepris la tournée des écoles de la province en 1970, alors que le ministère fédéral des Affaires indiennes lui a demandé d'accepter une bourse de $1,200 par mois et de promouvoir les bonnes relations entre Indiens et non-Indiens, en Colombie-Britannique.

"Je vais dans les écoles, je parle aux enfants, parfois je danse devant un auditoire de plus de mille personnes. Je leur montre que la danse de guerre n'a pas le rythme qu'on emploie dans les films de cowboy. Nous utilisons un rythme plus lent, comme le battement du coeur. La danse est une manifestation sociale. Ce n'est pas pour donner du courage pour pourchasser une autre tribu ou un autre village. La danse a pour but d'honorer les camarades tombés pendant la bataille."

Il conseille aux jeunes Indiens de conserver leur culture, tout en essayant de s'adapter à la culture nord-américaine.

"Quand je parle dans les écoles, sur notre passé et sur ce que nous avons fait, je vois se gonfler la poitrine de certains étudiants indiens. Ils sont fiers. Ils commencent à être contents d'être des Indiens."

Par ailleurs, M. Philip comprend pourquoi les Indiens qui vivent en Colombie-Britannique sont victimes de l'alcool. "Ils ont plus de motifs de boire. Quand vous enlevez à quelqu'un sa culture et son identité, et sa fierté, vous ne pouvez pas le blâmer."

DANSE INDIENNE — Ernie Philip, un Indien Shuswap de Haney, C.-B. danse avec des écoliers, pendant une visite à leur école. M. Philip a visité plus de 1,000 écoles en Colombie-Britannique depuis 1970, pour faire une démonstration des danses indiennes, et prononcer des causeries sur l'histoire des Indiens d'Amérique du Nord. (Photo PC)

Bon pour la santé!

Utilisez le coupon au bas de cette page pour économiser 10¢ à l'achat d'une des 8 délicieuses Vinaigrettes Kraft, format 16 oz.

Les salades sont bonnes pour la santé et les Vinaigrettes Kraft leur donnent bon goût . . . et vous permettent d'économiser 10 cents.

KRAFT

Les salades, c'est l'affaire de Kraft.

BON DE 10¢

Economisez 10¢ à l'achat de n'importe quelle Vinaigrette Kraft, format 16 oz.

Cette offre prend fin le 28 juin 1974.

Au détaillant: Vous êtes autorisé à honorer ce coupon en tant que notre agent. Le représentant de Kraft fera rembourser pour chaque coupon la somme de 10¢ plus 3¢ de frais de manutention, à condition que vous ayez reçu le coupon dans votre magasin, d'un client achetant le produit Kraft spécifié. Tout autre usage constitue une fraude. Vous devrez fournir sur demande la preuve d'achat d'un stock de la marchandise spécifiée suffisant pour couvrir les coupons présentés. Le remboursement ne sera pas effectué par l'intermédiaire de tiers: agents, courtiers, ou autres, sauf par autorisation spéciale de Kraft. Le client doit payer les taxes de vente ou autres. Le coupon est nul s'il est taxé ou si son usage est restreint ou interdit par la loi. Valable au Canada seulement et uniquement pour les Vinaigrettes Kraft, format 16 oz. Valeur en argent: 1/20¢. **Au consommateur:** Faites rembourser ce coupon promptement. L'offre prend fin le 28 juin 1974. **Kraft Foods Limitée, C.P. 6118, Montréal, Québec. H3C 3J3**

CLQ-10

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—CQTE-NORD

Protection du consommateur ou protection de la consommation?

NDLR — Dans l'édition de février de la revue Relation, Gilles Sicotte signe une étude intéressante sur la consommation et les institutions québécoises que nous livrons intégralement aujourd'hui. Gilles Sicotte est responsable de l'information à l'ACEF de Montréal.

L'endettement lié au crédit à la consommation, au Québec, est considérable: quelques chiffres précédemment donnés en manifestent l'ampleur. La société québécoise, comme les autres sociétés de l'Occident libéral, est devenue une société de consommation de masse.

Comme le faisait observer, il y a quelques années, M. Pierre Marois, directeur de la Fédération des ACEF au Québec:

Dans une société où s'installait la production de masse, les travailleurs ont dû lutter longtemps avant que soit reconnu dans toute son estension leur droit d'association et qu'un code du travail fasse sa place de plein droit au syndicalisme. Nous sommes aujourd'hui à l'autre bout de la chaîne et nous devons faire face aux problèmes de la consommation de masse. (Relations, no 356, janvier 1971, p.4)

Pour faire face à ces problèmes, de nouvelles associations doivent peu à peu être créées et avoir chance de s'établir solidement, et un code de la consommation doit être mis au point et appliqué-pour assurer le respect des droits des consommateurs et la production efficace de leurs entérêts.

Mais qu'en est-il au juste? Quelles sont les institutions sociales et juridiques qui peuvent régulariser efficacement le crédit à la consommation et, pour reprendre une expression de M. Pierre Marois, ''juguler une société sauvage dans laquelle règne véritablement la seule loi de la jungle''? Ou pour contrer l'insatiabilité des véritables assoiffés du crédit qui sont les détenteurs des pouvoirs économiques chez nous bien plus que les consommateurs eux-mêmes'...

LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS

Face aux grandes institutions financières qui font leur profit du crédit à la consommation en exploitant souvent le consommateur, celui-ci se trouve faible et isolé, tout petit. D'où l'importance des trop rares **associations de consommateurs** qui cherchent à regrouper, au Québec, les nouveaux citoyens de notre société de consommation de masse.

Ces associations, du moins celles dont la taille a quelque importance et dont l'influence n'est pas simplement négligeable dans la pratique, sont chez nous peu nombreuses. L'énumération en est facile et rapide:

L'Association canadienne des consommateurs (ACC) commence à percer, depuis quelques années, dans le Québec francophone. Comptant chez nous quelque 5,000 membres (cotisation. $4 - année), l'Association publie la revue Le Consommateur canadien, qui constitue son principal outil de pression et d'éducation et - ou d'incitation à une meilleure consommation. Sans remettre aucunement en cause le système économique qui a créé la société de consommation de masse dans laquelle nous vivons, l'Association, dans une optique que l'on pourrait qualifier de libérale, cherche à ''conscientiser'' le producteur par le consommateur, en amenant ce dernier à réclamer des produits de qualité. A cette fin, l'Association a déjà mené diverses enquêtes sur l'étiquetage et sur la publicité, par exemple, pour favoriser une consommation plus avertie et plus critique, et inciter par là les producteurs à améliorer la qualité de leurs produits. Le travail de l'Association est presque totalement assuré par des bénévoles. L'Association ne peut plus maintenir au Québec la ''permanence'' qu'avait provisoirement rendue possible une subvention du gouvernements fédéral dans le cadre des programmes PIL (projets d'initiatives locales).

L'Association pour la protection des automobilistes (APA) oeuvre, comme le nom même de l'association l'indique, dans un domaine ou secteur bien précis de la consommation: celui de l'automobile. L'Association, créée et dirigée par Philip Edmundston, le Ralph Nader québécois, travaille moins à l'éducation ou à la ''conscientisation'' des consommateurs qu'à leur éventuelle protection par diverses luttes et campagnes d'opinion menées contre le ''re-datage'' des automobiles, leur mauvaise qualité, etc. Le bureau de l'Association reçoit les plaintes des consommateurs et cherche à entreprendre par la suite des actions qui s'imposent.

L'Association fournit en outre à ses membres (cotisation annuelle de $10) une documentation utile concernant l'achat et la réparation des automobiles, notamment des listes de garagistes compétents et consciencieux qui peuvent effectuer les réparations nécessaires ou les vérifier. Ne visant que bien indirectement l'éducation des consommateurs et leur prise en charge responsable de leurs propres intérêts, l'Association ne réunit pas ses membres; elle ne s'attaque aucunement à ce que l'on pourrait appeler vices structurels d'une situation qui favorise l'exploitation constante du consommateur.

L'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC), un organisme jeune encore puisqu'il est né avec la présente décennie, est financé par la Fédération des Magasins Co-op, ses coopératives affiliées et les membres des Cooprix. Membre de l'American Council on Consumer Interests, l'Institut offre des services d'éducation — dans le domaine de la consommation alimentaire surtout — qui complètent les services de vente des Magasins Co-op et de ses coopératives affiliées.

L'organisme définit ainsi son rôle:

a) éduquer et sensibiliser le consommateur en l'informant constamment de tous les nouveaux développements dans le domaine de la consommation;

b) protéger le consommateur en le renseignant sur les nouvelles lois adoptées et en le conseillant sur les nouveaux produits du marché par rapport à la publicité, la qualité, les prix, les étiquettes et les emballages;

c) défendre le consommateur contre toutes les contraintes apportées par la société de consommation en lui permettant de faire un libre choix judicieux, grâce à une information juste et adéquate sur tous les biens de consommation;

d) dialoguer avec le consommateur afin de recevoir ses plaintes, ses protestations et ses suggestions, pour pouvoir le représenter auprès des gouvernements et de l'industrie.

L'instrument majeur dont dispose l'Institut pour remplir son rôle est Le Réveil du consommateur, organe officiel de l'IPIC. Les autres modalités d'action de l'IPIC varient selon les régions (Montréal, Laval, Québec, Chicoutimi-Jonquière, Rimouski, Thetford Mines).

L'Institut a déjà effectué diverses recherches, spécialement sur les produits alimentaires offerts au consommateur. Les résultats de ses recherches sont rendus publics.

L'Institut ne craint de dénoncer, en les nommant, les producteurs et distributeurs qui exploitent les consommateurs; ni de s'attaquer, en les analysant, aux vices structurels d'un système économique qui tourne à l'exploitation du consommateur. L'IPIC doit cependant oeuvrer avec des effectifs peu nombreux: un personnel permanent de 7 ou 8 personnes.

Les Magasins COOPRIX, fédération regroupant plus de 100 magazin/coopératives au Québec, n'oeuvrent pas directement dans le champ de l'éducation du consommateur. La Fédération se définit cependant comme ayant un rôle dans ce domaine, rôle qu'elle assume principalement par le financement de l'IPIC. Liée au Mouvement Desjardins, la Fédération n'a osé que récemment s'implanter dans les grands centres urbains.

L'expansion du mouvement semble présentement arrêtée. L'influence de la Fédération s'est surtout fait sentir au niveau de la production et de la distribution des biens de consommation: la chaîne PROVIGO a été créée, pour une part, en réaction à l'expansion des Magasins COOPRIX avec leur percée dans les grandes villes du Québec. (Des Magasins COOPRIX abritent les bureaux régionaux de l'IPIC).

Les Associations coopératives d'Economie familiale (ACEF), regroupées en une Fédération québécoise, constituent neuf associations régionales d'organismes d'éducation populaire oeuvrant dans des secteurs divers et selon des idéologies et des priorités diverses selon les régions.

L'ensemble de ces organismes associés se reconnaît dans une charte qui explicite les buts et moyens d'action communs aux divers organismes impliqués: protection et éducation des consommateurs (en référence au cadre de vie familial), apprentissage et exercice des droits par des services d'information et d'éducation ainsi que par diverses études et enquêtes et par la participation à diverses entreprises coopératives ou à certaines luttes de groupes de pression.

Certaines Associations font surtout porter leurs efforts, dans une optique peut-être plus traditionnelle, sur les services d'information et d'aide: tel est le cas généralement, des ACEF du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Arvida), du Nord-Ouest québécois (Abitibi), de la Côte-Nord (Haute-Rive), de la région de Thetford, de la région de Québec également (présentement en voie de réorientation et de réorganisation). D'autres ACEF—celles de l'Estrie (Sherbrooke), de Montréal, de l'Outaouais (Hull), de Shawinigan—, sans abandonner les services traditionnels, s'orientent plus résolument vers l'animation du milieu, par la participation à diverses initiatives locales ou régionales dans le domaine du logement, ou dans celui des coopératives alimentaires ou autres, et vers l'éducation des citoyens-consommateurs eux-mêmes. Ces ACEF travaillent le plus souvent en collaboration avec d'autres organismes populaires, leur apportant, le cas échéant, le support de services d'animation, d'éducation, d'aide juridique, etc.

L'idéologie de ces ACEF, notamment de celle de Montréal, est plus contestataire: à partir des besoins ressentis par les citoyens dans une situation donnée, on tente, dans un effort de (conciliation), de faire apparaître les liens de causalité et les responsabilités impliquées dans la situation concrète dans laquelle sont vécus les problèmes.

Tenant à garder le contact avec les organismes populaires avec lesquel elle collabore, l'ACEF de Montréal (la région économique de Montréal regroupe 65% de la population du Québec), avec un personnel réduit de 8 permanents, a dû renoncer à ses services de dépannage pour investir ses énergies dans les 6 bureaux locaux qui ont chacun, compte tenu de leur insertion propre au plan local, leurs priorités et leurs moyens d'action propres.

L'autonomie de ces bureaux est très grande, l'organisation centrale devenant une sorte de table de rencontre et offrant des services d'encadrement et d'entr aide.

Les réalisations auxquelles ont aidé les bureaux de Hochelaga-Maisonneuve de la Rive-Sud et de Ste-Thérèse, avec la participation d'organismes très divers (Sociétés Saint-Vicent-populaires, comités de citoyens, syndicats, groupes populaires divers (sont parmi les plus heureuses et les plus significatives.

Comptoirs, coopératives, associations diverses se multiplient, au Québec, selon les divers besoins des citoyens-consommateurs. Les 38 comptoirs alimentaires du Québec se sont donné récemment un secrétariat permanent.

Sauf dans quelques cas, cependant, ces comptoirs ne dépassent guère les préoccupations de l'entreprise coopérative et se soucient peu de l'éducation du consommateur.

Certians, il est vrai, constituent a cet égard d'heureuses exceptions: le comptoir alimentaire y est vécu et pratiqué comme mouvement tout autant que comme entreprise.

Mais la chose est rare. Il faut noter ici que les subventions fédérales des projets d'initiatives locales (PIL), si elles ont aidé certains comptoirs ou autres organismes semblables à naître et à se développer, ont malheureusement démobilisé le bénévolat.

Or ce bénévolat est indispensable à la vie des coopératives. Dans le secteur del'habitation, il faudrait mentionner ici certaines associations de locataires, de même que certaines luttes de propriétaires comme celle menée à Longueil récemment (les Habitations J.P. Talbot). Et certaines coopératives dans le domaine du meuble, de la réparation des automobiles, etc. Mais il s'agit là, le plus souvent, d'initiatives d'envergure restreinte et non coordonnées entre elles.

Surtout, il faut signaler que bien des secteurs importants de la consommation—les vêtements, les produits pharmaceutiques, etc.—ne sont pas encore touchés par les associations coopératives.

(suite à la page 40)

L'endettement des Québécois: $4.5 milliards

Volume des dettes des Québécois: $4.5 milliards, soit une moyenne de $750 - tête ou de $3,750 par unité familiale...

Le volume des dettes des Québécois (créances actives) est passé de $3 milliards en 1968 à $4.5 milliards en 1973. Soit l'équivalent du budget du gouvernement québécois.

De 1951 à 1970, les revenus des Québécois ont augmenté de 78%, tandis que la charge du crédit à la consommation augmentait, pour sa part, de 84%.

C'est dire que **l'endettement augmente chez nous plus rapidement que le revenu.**

Au cours des 10 dernières années, les conseillers budgétaires des ACEF ont aidé **10,000 familles québécoises aux prises avec des problèmes aigus d'endettement.**

Le montant de la dette croît avec le niveau de revenu, mais le fardeau de la dette décroît avec le niveau de revenu, pour la dette de la consommation.

L'endettement des familles dont le revenu annuel se situe entre $4 et 5,000 équivaut souvent à une année de salaire. Les causes majeures de l'endettement, dans cette catégorie de familles québécoises, sont: a) le chômage, b) l'insuffisance du revenu, c) le logement et la nourriture.

L'endettement causé par l'achat du superflu est surtout le fait des familles dont le revenu se chiffre à $12,000 et plus: le Québec détient, face aux autres provinces canadiennes, le championnat du nombre de piscines privées par rapport à la population!

En 1963, 40,5% des ménages québécois avaient un revenu annuel variant entre $3,000 et $7,000. Pour bon nombre de ces ménages, **la dette à la consommation s'élevait à plus de 20% du revenu.**

En 1956, 33,2% des ménages et 42,9% des familles dont le chef était salarié avaient un bilan (revenu- dépenses/dettes) négatif.

Ces quelques chiffres, qui font voir l'ampleur du problème de l'endettement des Québécois, ont été fournis par le service d'information des ACEF.

Cf. Les Assoiffés du crédit, Montréal, les Editions du Jour, 1973.

CONSOMMATION — Les cuisinières sont des appareils indispensables à la ménagère, mais combien de personnes s'endettent inutilement en achetant du luxe dont les moyens financiers ne leur permettent pas. On fait comme tout le monde, on achète à crédit!

Les institutions de crédit et l'exploitation des consommateurs

(suite de la page 39)

Les lacunes que l'on vient de signaler sur les divers plans de la participation, de la coordination et de la concertation, du côté des consommateurs, sont d'autant plus graves que les consommateurs doivent faire face à des institutions économiques et financières solidement établies et pratiquant de fait, par delà toutes les concurrences, la collaboration et la concertation. Les associations de manufacturiers, par exemple, existent chez nous depuis longtemps. Dans le domaine de l'habitation, la coordination et la concertation sont solidement implantées et fermement pratiquées par les deux grandes associations de constructeurs de maisons au Québec, qui détiennent la très grande part du marché en ce domaine. Et l'on pourrait multiplier les exemples.

Il y a plus. Ces diverses associations de "producteurs" jouissent de la connivence assurée, parce que basée sur une communauté d'intérêts, des institutions financières du Québec: banques, compagnies d'assurances et compagnies dites "de finance" ou de prêts. Ces institutions financières encouragent le crédit à la consommation (par les prêts, les cartes de crédit, le financement des achats, etc.). Ce qui favorise la consommation et invite les industries à se développer, les magasins à multiplier leurs succursales, etc. Pour ce faire, les institutions financières leur consentiront les crédits requis sous forme de prêts à l'investissement.

Ainsi tourne la roue. Ou la chaîne. Aux deux bouts, le citoyen ordinaire, le travailleur, qui est à la fois l'épargnant et le consommateur, en fait les frais — Pour le profit des grandes entreprises de production, des grandes chaînes de distribution... et des banques et autres institutions financières. Car l'argent de l'épargnant — de celui qui détient une police d'assurance, par exemple, puisque l'assurance est une sorte d'épargne — est confié aux institutions financières. Cet argent est prêté aux producteurs et distributeurs. Ceux-ci écoulent leur sur-production — grâce à la mauvaise qualité des produits vendus et avec l'aide de la publicité[2] — sur le dos du consommateur qui doit payer, au bout du compte, outre l'article dont il a besoin, les intérêts payés par les producteurs et distributeurs aux institutions financières.. et les coûts de la publicité! S'il n'a pas l'argent nécessaire pour acheter ce dont il a besoin — réellement ou à cause de la publicité —, on lui offrira généreusement "de quoi s'offrir ce qu'on lui offre". A condition, bien entendu, qu'il emprunte, puis qu'il rembourse capital et intérêts, en vue de nouveaux prêts à l'investissement qui rendront possible une production plus abondante encore, qu'il lui faudra acheter en se liant par de nouveaux emprunts... Ainsi tourne la roue.

D'où l'importance, dans notre société de consommation de masse, du **crédit,** dont les plus "assoiffés" ne sont vraisemblablement pas les consommateurs.

Les institutions qui assurent le crédit, au Québec, sont nombreuses et de types relativement divers. Les prêts à la consommation sont consentis.

— par les compagnies d'assurances (on peut "emprunter sur son assurance") et, dans certains cas, les trusts et les compagnies de fiducie;

— par les banques, les caisses populaires et les caisses d'épargne;

— par les compagnies de petits prêts et les preteurs d'argent.

Nous ne ferons ici état que des agissements de quelques-unes de ces institutions.

Les compagnies de petits prêts — ou compagnies "de finance" — ont fait leur apparition aux USA entre les deux "grandes guerres"; elles y ont connu leur âge d'or, avec le développement qui suivit la deuxième de ces guerres, dans la décennie qui va de 1945 à 1955. Importées au Canada, elles ont connu chez nous, au Québec notamment, leur période de grande prospérité entre 1950 et 1960. On en dénombrait une trentaine encore il y a cinq ans. On en compte aujourd'hui une dizaine seulement: les banques ont pris la relève. Il suffit d'avoir suivi un peu attentivement l'évolution de la publicité des banques, chez nous, depuis 1965, pour voir l'intérêt que ces dernières portent maintenant au prêt à la consommation... et l'intérêt qu'elles portent également à la croissance de la consommation elle-même. Face à la concurrence des banques, les compagnies de prêts ont dû se regrouper pour survivre. Notons, parmi les plus importantes et aussi les plus connues: HFC (Household Finance Corporation — USA, 1928; — of Canada, 1939), Benificial Finance Company (1956, reliée à la Discount and Loan Corporation — USA, 1930), Canadian Acceptance Company(USA, 1947), AVCO (USA), Niagara (IAC — Toronto), Laurentide Finance Company (Vancouver, 1960 — compagnie dont Power Corporation détient 48% des intérêts). Ces compagnies de petits prêts, dont la plupart sont américaines, dominent, avec quelques autres (Pacific, Associates Finance, etc.), le marché québécois. Certaines de ces compagnies, comme la Beneficial, continuent d'emprunter les chemins habitués, tandis que d'autres, comme AVCO, par exemple, ont entrepris de diversifier leurs services. Compagnies "dans l'vent", ces dernières soignent leur publicité, à la TV notamment: elles font "confiance" au consommateur et "leur offre de quoi s'offrir tout ce qu'on leur offre", de la TV couleurs aux 14 soleils en passant par l'automobile et la remorque...

Les prêts consentis par ces compagnies sont régis par la Loi des petits prêts. Cette loi fédérale (Ministère des Finances), de 1952, n'a jamais été amendée essentiellement. L'article 1 de cette loi en explicite le but: régulariser les prêts par l'exigence de permis et par l'établissement des taux d'intérêts. Ces taux fixés précisent le maximum autorisé, selon une échelle "complexe", pour les petits-prêts, c'est-à-dire que pour les prêts n'excédant pas $1,500. Le maximum est de 24% par année pour la tranche de prêt initiale de $300; de 12% pour la tranche allant de $300 à $1,000; de 6% entre $1,000 et $1,500 — Le tout pour une période de temps n'excédant pas 30 mois. En pratique, ce taux était très avantageux pour les compagnies de prêts jusque vers 1960: en 1952, lorsque la loi fut votée, le taux d'intérêt officiel au Canada était de 4%. Il n'en va plus ainsi aujourd'hui. D'autant que certains organismes de protection des consommateurs surveillent les opérations de ces compagnies de plus près depuis quelques années.

Mais il est facile de contourner la loi

— en consentant des prêts qui, avec les intérêts, les frais d'assurances spéciales, etc., excéderont presque toujours les $1,500 prévus par la législation — montant au delà duquel les dispositions de la loi ne s'appliquent pas;

— en procédant à des entreprises de consolidation et de refinancement perpétuelles qui font sortir des cadres de la légalité.

En 1970, environ 1 million de petits prêts ont été

fait au Canada. Il s'agissait, dans 66% des cas, de prêts "refinancés" — de façon illégale dans bon nombre de cas (puisque le "nouvel emprunt" devrait être ajouté à l'emprunt initial et non le supplanter, selon la loi). Les sommes illégalement perçues ainsi chaque année, au Canada, selon une estimation de l'ACEF de Montréal, s'élèvent à plus de $50 millions!

La plupart de ces compagnies, pour faire face à la concurrence des banques et aux rigueurs relatives de la loi, orientent maintenant leurs efforts du côté du financement des biens à l'achat: ententes avec les marchands, publicité, contrats souvent peu corrects et illégaux, étalement des échéances, etc. Il devient souvent fort difficile de démêler les responsabilités quand on veut comprendre comment il se fait qu'un appareil TV-couleurs, "en vente" à $689 seulement, peut coûter près de $2,000 après 60 mois.. si toutefois l'appareil résiste à l'usure du temps et si le consommateur n'est pas victime d'une saisie avant l'échéance finale. Ce phénomène relativement nouveau du financement des biens à l'achat est en très rapide progression. Les banques sont entrées depuis peu dans la ronde.

Les banques à charte consentent depuis longtemps déjà ce que l'on peut appeler des prêts à la consommation (par opposition, par exemple, à des prêts hypothécaires). La Banque d'économie de Québec et la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, qui n'étaient pas des "banques à charte", ont longtemps eu une pratique divergente. La première n'est plus; la seconde a élargi peu à peu ses politiques concernant les prêts personnels: elle annonce maintenant ses "prêts règle-tout". De sorte que toutes les banques, outre qu'elles consentent des prêts à la consommation, y incitent depuis quelques années par une publicité bien orchestrée et maintenant par la distribution (parfois sans sollicitation de la part du client!) de cartes du type Master-charge ou Carte maîtresse! En outre, les banques peuvent maintenant financer les biens à l'achat. La Banque canadienne impériale de commerce a récemment "financé" ainsi des achats de terrains et de cours d'anglais: l'illégalité de certains contrats lui a fait encourir des pertes de l'ordre de $1 million.

Les caisses populaires ont voulu favoriser davantage l'épargne, en même temps que l'information et l'éducation des membres quant à l'élaboration d'un budget familial, quant à l'investissement, etc. 1,335 caisses populaires sont aujourd'hui regroupées dans les 10 unions régionales de la Fédération de Lévis (Mouvement Desjardins), tandis que, ayant accédé à l'autonomie en 1946, la Fédération de Montréal compte 33 caisses populaires... généralement plus grosses (l'actif de la Caisse populaire Saint-Alphonse dépasse les $30 millions). En grossissant, les Caisses ont eu tendance à imiter les agissements des banques et à s'aligner peu à peu sur leurs pratiques.

Certaines initiatives récentes de la Fédération de Montréal cherchent toutefois à ramener à la surface les intentions originelles en favorisant la participation du personnel et des membres au mouvement des Caisses populaires et en dépassant les perspectives étroites de l'épargne et du prêt pour assurer des services d'information et d'éducation et faire participer les membres à des ateliers ou à des sessions d'études sur divers problèmes d'économie familiale ou coopérative. Mais ces initiatives demeurent encore peu nombreuses.

Les Caisses d'économie, de fondation plus récente, ont été créés pour réagir contre la tendance des Caisses populaires à copier les banques. La **Fédération des Caisses d'économie du Québec** compte maintenant quelque 200 organismes membres. Ce qui les caractérise, c'est surtout le fait qu'elles sont des "caisses fermées", i.e. réservées aux membres d'un syndicat ou d'un groupe de citoyens. (La Caisse d'économie des Pompiers de Montréal, une des plus importantes, a un actif de l'ordre de $15 millions.) Orientées résolument, au départ, vers l'épargne et les petits prêts, ces Caisses ont peu à peu évolué, au fil des ans et au rythme de leur grossissement, dans la même direction que les Caisses populaires.

D'où la récente mise sur pied, sur initiative du mouvement syndical (CSN), d'un nouveau régime de **Caisses d'économie des travailleurs réunis,** sur une base régionale (Joliette, Montréal, voir d'achat collectif, le financement sans intérêt de certains projets et, surtout, l'autogestion. (Voir la description plus détaillée de cette initiative récente dans la colonne voisine.)

Tel est donc, trop rapidement esquissé, l'éventail des institutions qui prêtent au consommateur et, en bien des cas, l'exploitent, en lui prêtant, plus qu'elles ne le servent.

LE CONSOMMATEUR ET LA LOI

Face aux grandes entreprises de production et de distribution recourant massivement à une publicité sans cesse plus envahissante, ayant souvent à lutter contre des institutions financières qui cherchent à l'exploiter plus qu'à l'aider, que peut faire le consommateur, sinon s'endetter? Il ne suffit pas ici de faire appel au sens des responsabilités des uns et des autres. Les rouages du système sont à ce point complexes que le libre exercice d'un choix éclairé et responsable n'est guère possible si le législateur ne vient pas déterminer les règles du jeu pour protéger les intérêts du consommateur.

Qu'en est-il, au juste, à ce chapitre?

Il existe deux lois ayant quelque importance:

— **la Loi des petits prêts** (Ottawa), 1952;

— **la Loi de protection du consommateur** (Québec), 1972.

Il a été question de la première de ces lois à propos des compagnies de petits prêts; nous n'y reviendrons donc pas ici. Au sujet de la seconde, on peut faire rapidement les observations suivantes:

1. La loi a une portée fort restreinte. Elle réglemente certains secteurs de la consommation où les abus étaient particulièrement criants: activités des vendeurs itinérants, des vendeurs d'autos usagées; et elle interdit les ventes pyramidales.

Mais les nouvelles réglementations n'ont guère changé la réalité... et tout continue à peu près comme avant. Il est significatif de constater que, en dépit d'une lutte menée par l'Office de protection du consommateur, avec le concours d'avocats qualifiés, contre les compagnies recourant au système de vente pyramidales, les plus anciennes et les plus connues de ces compagnies existent encore et continuent leurs activités!

2. La loi comporte en outre des "trous" de grande importance: elle rend les contrats obligatoires entre vendeurs et acheteurs sans instituer de mécanismes de contrôle; elle ne réglemente pas la vente au comptant, ni la vente dans les "salons" de la femme ou de l'auto, ni les procédures de collection, ni la publicité... Et son article 113 exonère le vendeur de ses éventuelles erreurs ou omissions "de bonne foi"! Etc.

3. En outre, l'Office de protection du consommateur — 381-8555 — n'a pas réussi à entrer vraiment en contact avec la population qu'il doit informer et dont il doit faire respecter les droits et promouvoir les intérêts.

La loi s'avère donc nettement insuffisante si l'on veut vraiment assurer la protection du consommateur... et non pas la seule protection de la consommation.

Est-il possible de donner au consommateur des instruments juridiques valables? Sans aucun doute, si l'on est prêt à y mettre le prix (électoral) et l'inventivité créatrice nécessaires. Un instrument efficace parmi d'autres serait celui de la reconnaissance du principe de **l'action collective** (class action). Ce principe, dans le droit américain, reconnaît au consommateur qui estime lésé le droit et la possibilité d'intenter des poursuites au nom d'un seul consommateur ou au nom d'un groupe de consommateurs éventuellement victimes d'une fraude identique.

La cour a juridiction pour décider de la vraisemblance d'un droit lésé ou d'un tort causé concernant un groupe de citoyens consommateurs.

Après quoi la cause peut être entendue au nom de tous les consommateurs lésés dans leurs droits et victimes de fraude. Depuis 1966 et surtout depuis 1969, on compte par milliers les causes de cette nature qui ont été entendues aux USA.

Si telle compagnie de production ou de distribution ou de services est jugée coupable, elle doit rembourser toutes les personnes victimes de la fraude reconnue ou, si la chose s'avère impossible, compenser pour la perte encourue par le groupe en cause par une "subvention" — de même ordre en termes de $ que si elle remboursait tous et chacun — à un service quelconque d'aide sociale, dans un domaine connexe à celui dans lequel la fraude a été commise.

C'est ainsi, par exemple, qu'une compagnie de produits pharmaceutiques, reconnue coupable de fraude à l'égard d'un groupe de consommateurs, pourra être condamnée à verser des sommes substantielles dans un fonds d'aide aux victimes de la thalidomide, ou dans un fonds de recherche sur le cancer, etc.

On comprend aisément l'importance de semblable disposition juridique. Quel intérêt le consommateur peut-il avoir à intenter les poursuites judiciaires appropriées — ou même à faire simplement les démarches requises pour une plainte à l'Office de protection du consommateur! — après avoir noté qu'il manque à peu près régulièrement un once de jus de pomme ou de savon pour la lessive dans les contenants de ces produits qu'il vient d'acheter? Va-t-il encourir des frais énormes pour tenter d'obtenir une compensation ridicule? La possibilité qu'une action collective soit intentée pourrait sans doute éviter bien des fraudes, les fraudeurs pouvant prévoir qu'il leur en coûtera éventuellement fort cher... Le ministre des Institutions financières du Gouvernement du Québec s'était engagé, en 1972, à faire reconnaître le principe de l'action collective dans une législation à cet effet. Les ACEF viennent récemment de lui rappeler sa promesse d'il y a 15 mois[3]: une législation visant à la protection du consommateur ne saurait avoir de "dents" dans une semblable reconnaissance.

Sans doute faut-il compter avant tout sur l'éducation pour éveiller la conscience critique du consommateur.

Mais les instances juridiques et institutionnelles demeurent importantes, indispensables même: les enjeux collectifs sont ici trop graves pour que l'Etat législateur puisse se défiler.

Pas de consommation sans revenu. Pas de revenu sans production. Pas de production sans **investissements.**

Au Canada et au Québec, pas d'investissements suffisants sans investissements étrangers. Pas d'investissements étrangers sans une dette internationale; et, malgré tous les avantages de cet apport, les investissements étrangers ne vont pas sans de sérieux inconvénients. De toute façon, pas d'investissements suffisants sans suffisamment d'**épargne.**

L'épargne n'étant pas autre chose que cette partie du revenu qui n'est **pas consommé,** posons la question: consommateurs, que décidons-nous?

[2] Au sujet des rapports entre la publicité et la société néocapitaliste de consommation de masse, voir l'article de Gérald Larose dans le présent numéro.

[3] Cf. Le Réveil du consommateur, 2-8 (1973), p. 33.

Le stress influence les chromosomes

LONDRES (AP) — Un homme soumis au stress de l'environnement a plus de chances d'engendrer des filles que des garçons, affirme dans une étude publiée lundi le statisticien William Lyster.

Ce stress, cette tension, peuvent tout aussi bien provenir du fait que l'individu en question se livre à des performances à bord d'un avion militaire à réaction, ou qu'il est perdu dans le brouillard.

Cette tension, dit M. Lyster, endommage certaine partie du sperme devant aboutir aux naissances mâles.

M. Lyster base ses constatations sur le nombre anormalement élevé de filles nées après le grand brouillard de Londres en 1952. Les chiffres ont été de 109 garçons pour 144 filles au cours des cinq jours ayant suivi la période de 320 jours après cet épais brouillard. La proportion normale des naissances est de 106 garçons pour 100 filles.

M. Lyster précise que "environ sept semaines avant la conception, le sperme portant chromosomes "y" qui est à l'origine des enfants mâles."

Il note que de précédentes études ont révélé que les pilotes d'avions militaires à réaction engendrent plus de filles que n'importe quels autres pilotes.

LES ENTRECROISÉS

9 LETTRES CACHÉES	PROBLÈME NO 153	LES ANIMAUX

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2				8
os	loup	mulet	élever	carapace
3	once	odeur	faisan	défenses
âne	près	plume	griffe	épervier
bec	rage	raton	poulet	fourrure
blé	rare	serin	proche	ossature
cru	rate	singe	renard	paonneau
été	sang	urubu	revers	trappeur
fou	soie	utile	sirène	
ure	suif	viser	7	9
4	5	6	génisse	chevreuil
geai	antre	aiglon	guivres	puissance
grue	boeuf	amener	naseaux	10
ibis	dinde	anesse	sarigue	renardeaux
	lions	crabes	sauvage	serpenteau

La réponse du problème précédent: armée

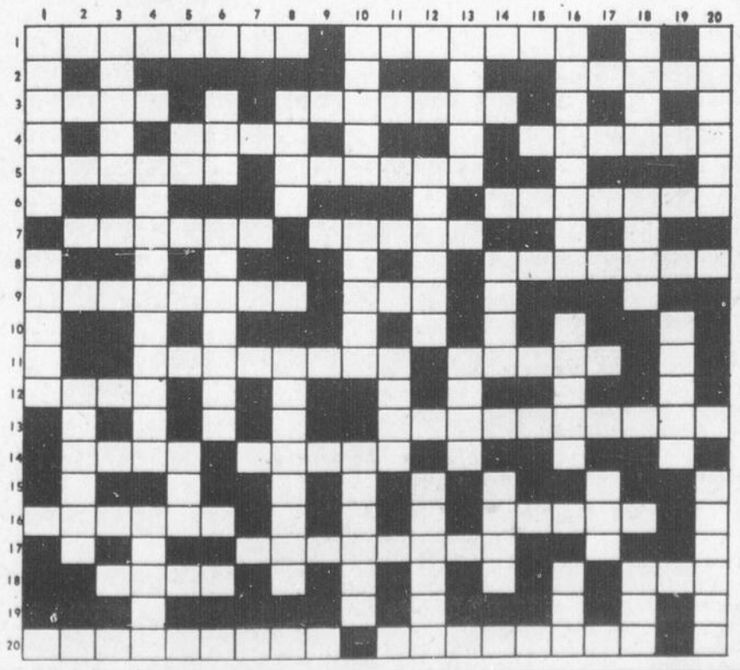

CONCOURS

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

GAGNEZ 3 TELECOULEURS

DE MARQUE **HITACHI**

1 TIRAGE PAR MOIS

PROCHAIN TIRAGE

le 15 mai

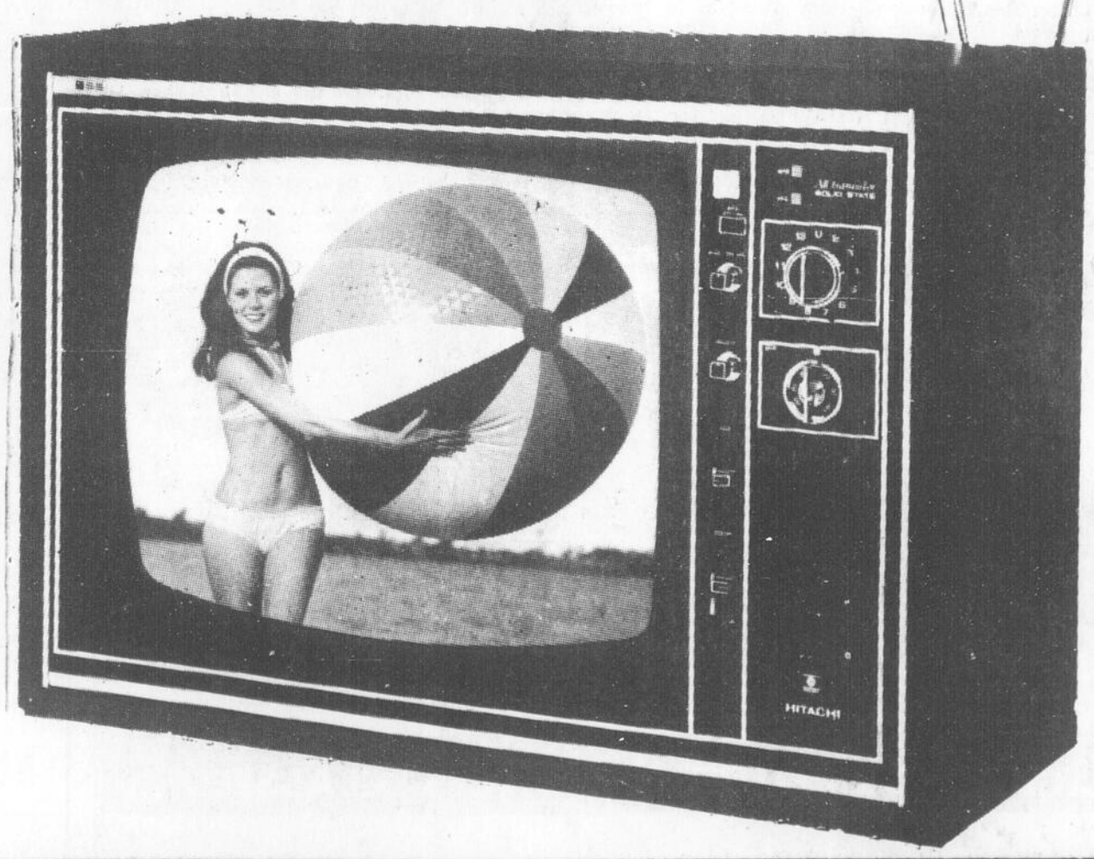

en PLUS

Si vous ajoutez à votre formule de participation une partie d'une annonce de l'un de nos annonceurs qui parraît dans le QUOTIDIEN ,

Nous vous donnerons $100.00 en argent, en plus si votre lettre est pigée.

en PLUS

Un autre $100.00 supplémentaire sera donné si vous ajoutez à votre envoie une facture où une preuve d'achat en provénance d'un marchand qui annonce dans le QUOTIDIEN.

REGLEMENTS DU CONCOURS:

1. Faire parvenir autant de formules de participation que vous le désirez.
   Une seule formule par enveloppe.
2. Les annonces et preuves d'achats doivent être incluses dans l'enveloppe avec la formule de participation.
3. Les gagnants auront à répondre à une question facile pour se mériter leur prix.
   Les employés du Progrès du Saguenay Ltée et les membres de leurs familles ne sont pas éligibles.

Concours "LE QUOTIDIEN"

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TEL.: _____

DECOUPEZ ET ENVOYEZ VOS COUPONS A:

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC-ST JEAN

316, Avenue Labrecque Chicoutimi

PAS DE TRAITEMENT DE FAVEUR — Ernie Edwards, à qui on a posé deux crochets artificiels après qu'il eût été amputé des deux mains quand il n'avait que neuf ans, conduit un bulldozer à Aurora, Ontario. Son employé déclare qu'Ernie conduit le bélier mécanique mieux que quiconque, mais qu'il ne jouit pas d'un traitement de faveur. C'est exactement ça qu'Ernie veut. (Photo PC)

Les Français ne sont plus un peuple d'émigrants

PARIS (PC) — Les Français ne sont plus, depuis le début du siècle, un peuple d'émigrants.

Toutefois, le nombre d'entre eux vivant à l'étranger est en constante progression. A la fin de 1973, selon des statistiques que vient de publier leur gouvernement, ils étaient un peu plus d'un million à vivre hors de France, soit près d'une trentaine de milliers de plus qu'en 1972.

Cette augmentation illustre bien la mobilité croissante de ce peuple, notamment si l'on songe que des dizaines de milliers de Français travaillant dans les anciennes colonies d'Afrique du Nord et d'Afrique noire rentrent au pays depuis le début des années 60, en raison des politiques nationales qu'appliquent certains de ces jeunes Etats. Ces politiques ne favorisent généralement ni la venue de nouveaux Français ni la prolongation du séjour de ceux qui y sont.

La guerre d'Algérie et l'indépendance de ce pays a refoulé des dizaines de milliers de Français dans leur pays comme d'ailleur la politique d'arabisation qui est appliquée, depuis quelques années, au Maroc et en Tunisie. Même au Sénégal, où le président Léopold Sédar Senghor est un ami sûr de la France, la politique de sénégalisation, qui vise à limiter considérablement le nombre des étrangers dans plusieurs secteurs de la vie économique, incite plusieurs Français à plier bagage.

En 1973, le nombre des Français vivant dans ces anciennes colonies africaines atteignait 349,000, soit 5,000 de moins que l'année précédente.

Cette diminution se poursuivra au cours des prochaines années, estime-t-on, puisque le nombre des coopérants français, notamment les enseignants, sera graduellement moindre dans les pays du Maghreb en raison de la politique d'arabisation qui y est appliquée dans l'enseignement. Il y a aussi certaines nationalisations qui frappent les secteurs agricole et industriel et qui ne sont pas pour retenir les Français. Enfin, dans plusieurs anciennes colonies d'Afrique noire, les troupes françaises y seront réduites. A la fin de mars, le Sénégal et la France signaient de nouveaux accords de coopération en vertu desquels le nombre de militaires français à Dakar, la capitale, sera ramené de 2,250 à 1,300.

CEE

Toutefois, la formation de l'Europe des neuf, le Marché commun élargi, incite de plus en plus de Français à aller travailler dans les pays partenaires de la France. En 1973, par exemple, il y avait 152,000 Français vivant en Allemagne fédérale qui est le principal partenaire commercial de leur pays. Près de 70,000 autres étaient en Belgique, 38,500 en Grande-Bretagne et 24,100 en Italie. Bref, 301,305 Français vivaient dans les pays du Marché commun, soit près de 15,000 de plus qu'en 1972, tandis que 142,578 autres vivaient dans d'autres Etats européens, notamment la Suisse (69,000), l'Espagne (38,000) et Monaco (14,600).

AMERIQUE

Après l'Europe et l'Afrique, pour quelque temps encore, c'est l'Amérique qui attire le plus les Français. Près de 15 pour cent des Français qui étaient hors de leur pays en 1973 vivaient en Amérique, notamment aux Etats-Unis (52,464), au Canada (42,215), en Argentine (14,629) et au Brésil (12,062).

La présence française augmente également en Asie et en Océanie comme d'ailleurs au Proche-Orient. Elle a progressé de 41,550 à 43,445 Français entre 1972 et 1973 dans les pays d'Asie et d'Océanie et de 35,680 à 37,119 dans ceux du Proche-Orient.

En France

Plus de 4,000 enfants sont adoptés, chaque année

Par Donat VALOIS

PARIS (PC) — En France, 4,000 enfants environ sont adoptés, chaque année, alors que de 35,000 à 40,000 couples font des demandes d'adoption.

Les couples dont la demande est finalement acceptée l'ont souvent formulée deux, trois et même quatre ans plus tôt.

Pourtant, ce n'est pas qu'il existe, dans ce pays, une pénurie d'enfants dans les établissements de l'Aide sociale.

Non, car le nombre des enfants candidats à l'adoption ne cesse de croître.

En 1973, il atteignait plus de 260,000, soit six pour cent environ de plus que l'année précédente.

De ces plus de 260,000 enfants, seuls ceux qui ont moins de deux ans aujourd'hui ont vraiment des chances de trouver un foyer normal.

Les autres sont pratiquement condamnés à vivre à la charge de l'Aide sociale jusqu'à leur majorité, car les couples désireux d'adopter un enfant le veulent généralement en très bas âge.

Cette situation, l'une des plus catastrophiques existant dans les pays de l'Occident, donne évidemment lieu à toutes sortes d'arrangements illégaux et de trafics.

Certains couples, las d'attendre durant des années l'autorisation d'adopter un enfant, décident de conclure un marché avec une prostituée ou une jeune fille qui attend un enfant mais qui ne veut pas le garder.

Généralement l'enfant est cédé contre une somme d'argent et le père adoptif le reconnaît devant la loi comme son fils naturel.

$4,000

Il y a quelques mois, un couple de Tours, à 125 milles au sud-ouest de Paris, a versé $4,000 à une jeune prostituée pour qu'elle lui cède son nouveau-né.

Le marché a été découvert quelque temps plus tard lors de l'arrestation de la prostituée qui, avec un de ses amis, faisait la "grosse vie" avec l'argent qu'elle avait touché.

D'autres couples, vu les difficultés inhérentes à l'adoption en France, obtiennent, en passant par certaines associations, des enfants du Tiers monde.

Tous reconnaissent, y compris le ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale, M. Michel Poniatowski, que cette situation ne peut plus durer et qu'en conséquence la loi régissant l'adoption doit être assouplie.

Le ministre s'y est d'ailleurs engagé récemment et a même promis la création d'un office de l'adoption pour que 6,000 à 7,000 enfants soient dorénavant adoptés chaque année.

Les modifications majeures qui seraient apportées à la loi actuelle porteraient notamment sur le "délai de désintérêt des parents".

Ce délai est actuellement de 12 mois. Il devrait être raccourci.

Selon la loi, un enfant à la charge de l'Aide sociale ne peut être adopté si, au cours des 12 derniers mois, ses parents s'en informent sans pour autant manifester leur intention de le reprendre.

Si ce minimum d'intérêt n'a pas lieu, l'enfant est alors déclaré "abandonné" et devient adoptable.

Toutefois, il devra préalablement être soumis à divers tests médicaux et psychologiques.

Des associations de parents adoptifs comme des experts d'ailleurs estiment que la loi est, sur ce chapitre trop rigoureuse.

AUTRES OBSTACLES

"Ces examens sont si stricts qu'il est médicalement plus prudent d'adopter un enfant chez nous (en France) que de le mettre au monde soi-même", déclarait récemment le professeur Stéphane Thieffry au magazine parisien l'Express. Le professeur Thieffry est directeur du conseil de la famille de la Direction de l'action sanitaire et sociale de France.

Ces tests sont généralement pratiqués lorsque l'enfant est âgé de plus de huit mois.

A cet âge, les spécialistes estiment que si l'enfant portait les germes de maladies graves à sa naissance, ils seraient diagnosticables.

Néanmoins, ces tests anéantissent presque toute possibilité d'adopter un nouveau-né en France.

Par ailleurs, en France comme dans d'autres pays, les couples et les célibataires désireux d'adopter un enfant doivent répondre à certaines conditions, si rigoureuses qu'une candidature sur trois est retenue.

Les époux ne doivent pas être séparés de corps. Il faut qu'ils soient mariés depuis cinq ans et que l'un d'eux soit âgé de plus de 30 ans.

Le célibataire doit, pour sa part, avoir plus de 35 ans.

De plus, les époux ne peuvent avoir eu auparavant des enfants légitimes, sauf s'ils obtiennent une dispense particulière de l'Etat.

Enfin, les futurs parents sont aussi soumis à des tests psychologiques et font l'objet d'enquêtes sur leur stabilité matérielle et leurs relations familiales.

CAGNEZ

UN PRIX DE $25 CHAQUE SEMAINE

PLUS UN

GRAND PRIX A LA FIN DU CONCOURS

GRÂCE A NOS PETITES ANNONCES "CLASSEES"...

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN — progrès dimanche — progrès régional

C'EST AMUSANT C'EST FACILE C'EST PAYANT

GRAND PRIX

RIEN A PAYER

UNE MAGNIFIQUE MOTOCYCLETTE CHAPARRAL

PLUS VOUS AUREZ DE COUPONS DE PARTICIPATION PLUS VOUS AUREZ DE CHANCES DE GAGNER.

$25 CHAQUE SEMAINE

$25 sera tiré parmi les bonnes réponses reçues

COUPON DE PARTICIPATION:

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

ANNONCES INSOLITES: _____

UN COUPON PAR ENVELOPPE

ANNONCE INSOLITE

Trouvez l'annonce insolite qui paraît dans la section des ANNONCES CLASSÉES de l'une ou l'autre de nos publications:

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN
PROGRÈS-DIMANCHE
PROGRÈS RÉGIONAL

Cette annonce insolite apparaîtra une fois par semaine, soit dans Le Quotidien, soit dans Progrès-Dimanche ou dans Progrès Régional.

Chaque semaine, il y aura une nouvelle annonce.

Pour participer, il suffit de nous faire parvenir le coupon qui apparaît dans cette page ainsi que le titre de l'annonce insolite, ainsi que sa date de publication.

Chaque semaine, un tirage aura lieu parmi les réponses reçues. Toutes les lettres reçues sont conservées pour le tirage de la MOTO qui aura lieu le 30 avril 74.

EXEMPLE:

D'une annonce insolite dans le genre de celle que vous trouverez en lisant les annonces classées de nos trois journaux.

A VENDRE:
ALLUMETTES EN BOIS n'ayant servi qu'une fois. Cadeau idéal pour non fumeurs. Communiquez avec Y.E. ETEINT — 123-000L.

Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix. (reglements du concours)

Sears

AMORTISSEURS POUR TOUS BESOINS

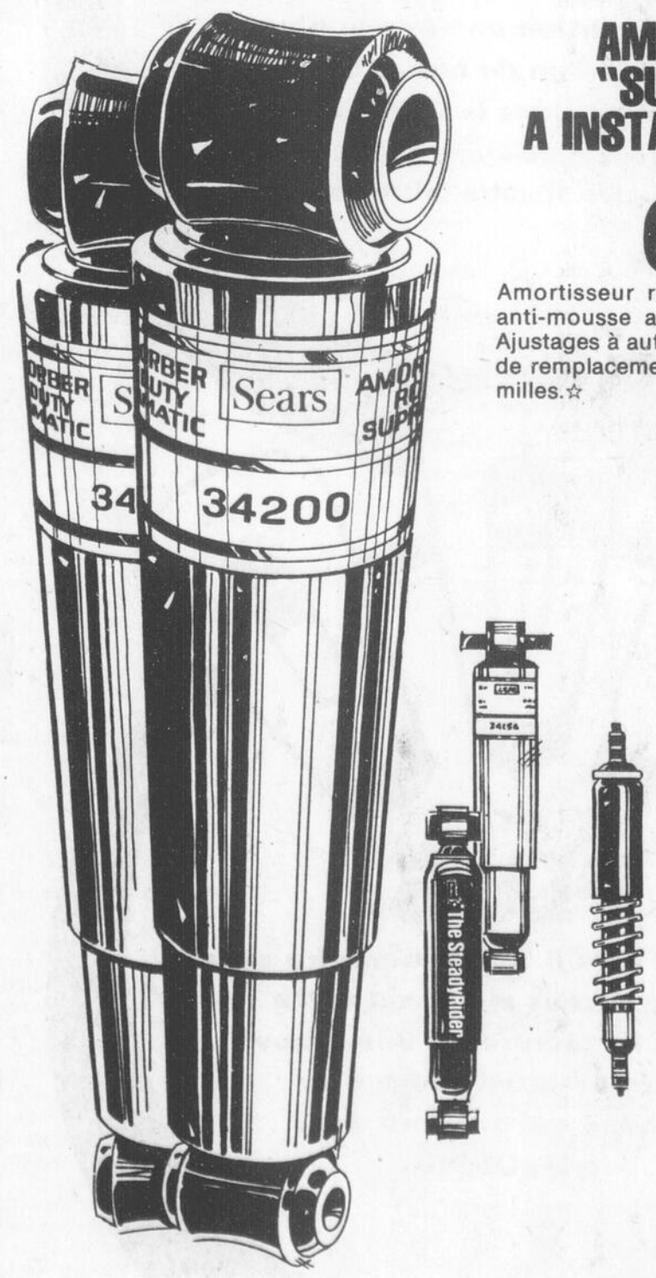

AMORTISSEURS "SUPRAMATIC" A INSTALLATION FACILE

Rég.: 7.99

6.44 ch.

Amortisseur robuste à circulation d'huile anti-mousse assurant efficacité constante. Ajustages à auto-réglage des valves. Garantie de remplacement pendant 24 mois ou 24,000 milles.☆

AMORTISSEURS A RENDEMENT ELEVE

Rég.: 9.99

7.74 ch.

Très robustes. Idéals pour les routes difficiles. Garantie de 30 mois.☆

AMORTISSEURS-STABILISATEURS

Rég.: 29.98

24.98 ch.

Vous permet de tirer une lourde charge sans que l'arrière de votre voiture ne s'affaisse.

AMORTISSEURS "STEADY RIDER"

$13

S'adapte automatiquement aux variations de température grâce au dispositif incorporé. Entièrement garantis.

Sears — Centre de l'Auto (Rayon 28)

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING 549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE! Nous entretenons ce que nous vendons. Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m. JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m. SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

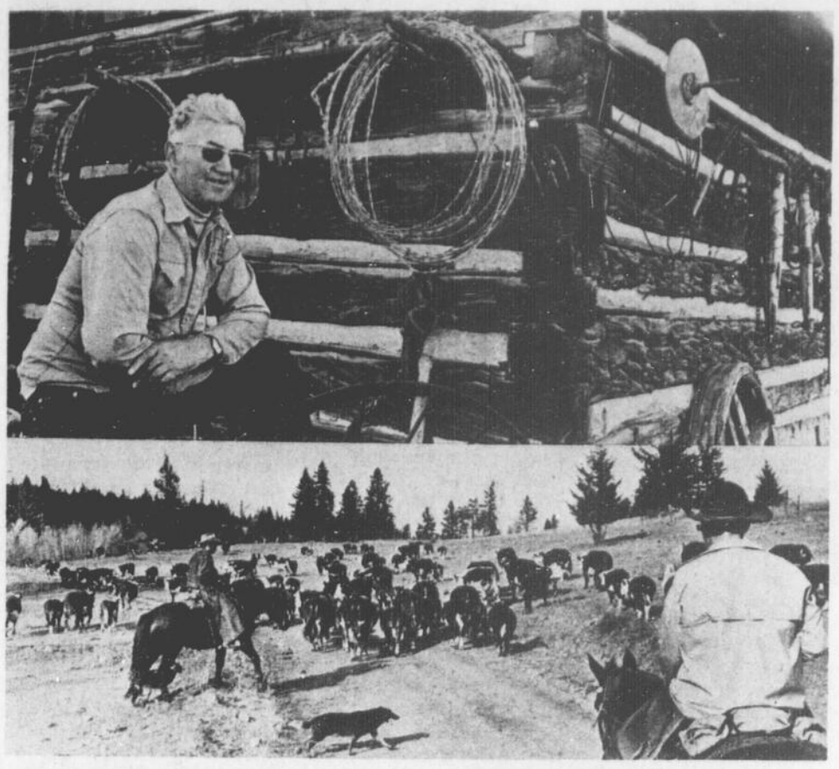

LES ELEVEURS DE BESTIAUX ET LEURS PROBLEMES — George Farmer, qui dirige un ranch en Colombie-Britannique, est d'avis que le public devrait être mis au courant de certains des problèmes auxquels les éleveurs de bestiaux doivent faire face. En plus de la sécheresse, des voleurs de bestiaux et des prix toujours plus élevés de grains de provende, il faut tenir compte des jacasses, des nuées de sauterelles et d'une plante vénéneuse appelée vesce. On voit ici M. Farmer à la maison familiale en bois rond (en haut), et en bas avec son fils Jim, au moment où ils rassemblent le bétail. (Photo PC)

Les premières maisons à chauffage solaire feront leur apparition bientôt en France

Par Donat VALOIS

PARIS (PC) — Bien avant que n'éclate la crise du pétrole, la France, comme d'ailleurs d'autres pays, s'est intéressée à l'énergie géothermique et à l'énergie solaire.

Des expériences isolées de domestication de ces énergies ont été faites au cours des dernières années. Mais depuis, la perspective d'une pénurie d'or noir à plus ou moins brève échéance et surtout la flambée des prix des hydrocarbures des derniers mois, flambée qui se poursuivra, ont stimulé les recherches relatives à la production d'énergie à partir des eaux chaudes et vapeurs souterraines ainsi que du soleil.

Il n'est pas rare aujourd'hui d'entendre certains spécialistes déplorer que la France ne se soit pas lancée résolument dans l'exploitation de ces sources d'énergie, comme l'ont fait certains pays.

Quoi qu'il en soit, au début de l'année, certaines décisions importantes ont été prises par les autorités françaises concernant des projets pilote d'habitations chauffées par énergie géothermique ou solaire.

La Délégation générale à la recherche scientifique et technique (DGRST) vient de décider, par exemple, de grouper au sein d'une "action concertée" diverses recherches menées sur les problèmes pétroliers, l'énergie géothermique et l'énergie solaire. Cette délégation entend d'abord y consacrer un budget de $1 million mais qui pourra être doublé et triplé si d'autres organismes publics ou privés lui formulent des projets de recherches intéressants.

MAISONS SOLAIRES

De son côté, l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) a accepté, récemment, de collaborer avec Electricité de France à deux projets de construction de maisons à chauffage solaire à Aramon, dans le sud du pays, et près de Dunkerque, dans le nord. Ces projets ont été d'emblée approuvés par le gouvernement Messmer.

L'ANVAR entend également mener d'autres projets expérimentaux dans les régions de la Meuse et des Pyrénées orientales.

De ces deux sources d'énergie, les eaux chaudes et les vapeurs souterraines retiennent davantage l'attention des autorités et chercheurs français. C'est que l'énergie géothermique est utilisée avec succès dans six ou sept pays européens et d'autres continents et qu'elle peut être produite plus rapidement et sur une échelle plus vaste que l'énergie solaire qui, bien qu'existante partout, est diffuse et intermittente.

Depuis trois quarts de siècle, l'Italie produit de l'électricité avec de la vapeur d'eau à haute température, soutirée à quelque 6,000 pieds de profondeur, dans la région de la Toscane. En 1973, la production a été de l'ordre de 390 mégawatts, soit beaucoup plus que la production de la centrale nucléaire de Gentilly, au Québec (250 MW). En Nouvelle-Zélande, une centrale géothermique produit, depuis quelques années, environ 250 MW. Aux Etats-Unis, où on vient de décider de consacrer $600 millions au cours des 10 prochaines années à la géothermie, une centrale pilote au nord de San Francisco a produit, l'an dernier 300 MW.

Enfin, l'URSS, le Japon et la Hongrie notamment utilisent depuis longtemps l'énergie géothermique. En Hongrie, par exemple, des centaines de milliers de pieds carrés de serres sont chauffés à l'eau thermale comme d'ailleurs plusieurs immeubles abritant des centaines de personnes.

TAZIEFF

En France, l'un des premiers et des plus fervents promoteurs de l'énergie géothermique est le célèbre volcanologue Haroun Tazieff, aujourd'hui directeur de recherches au Centre national de recherches scientifiques (CNRS) et président du comité scientifique de l'Institut international de volcanologie, à Paris.

Pour lui, la vapeur souterraine "constitue l'une des très importantes sources d'énergie de l'avenir".

Les Français ne boudent plus les hypermarchés

Par Donat VALOIS

PARIS (PC) — Après les avoir boudés longtemps, les Français manifestent aujourd'hui un vif intérêt pour les super et hypermarchés, ces magasins à grande surface à l'américaine.

Depuis 1968, le nombre des supermarchés a plus que triplé, passant de 821 à 2,574, tandis que celui des hypermarchés, magasins d'une surface supérieure à 2,500 mètres carrés et comportant un large assortiment de produits alimentaires et non alimentaires, a été multiplié par 21, augmentant ainsi de 12 à plus de 250.

Ces super et hypermarchés, implantés aujourd'hui dans toutes les régions du pays, même les plus traditionalistes, ont accaparé, l'an dernier, plus de 27 pour cent des ventes d'alimentation au détail, cinq pour cent du total des ventes au détail. Leur chiffre d'affaires a ainsi atteint $9.5 milliards, soit $2.1 milliards de plus qu'en 1972 et $8.1 milliards de plus qu'en 1968.

Leur nombre ayant plus que triplé, il en a été de même pour leurs effectifs qui ont augmenté d'un peu moins de 37,000 personnes en 1968 à un peu plus de 118,000, à la fin de 1973. C'est ainsi qu'aujourd'hui 10 pour cent des salariés du commerce de détail travaillent dans ces magasins à grande surface.

EXPANSION

Cette année et l'an prochain, plusieurs dizaines de super et hypermarchés seront construits dans les centres urbains les plus populeux du pays. Certaines des sociétés qui administrent des chaines de magasins à grande surface ont publié leurs projets d'expansion. Rond Point Coop, par exemple, a déjà annoncé sa décision de doubler d'ici deux ans, le nombre de ses hypermarchés, soit de 20 à 40, et d'augmenter considérablement celui de ses supermarchés. Cette société affirme qu'elle a servi 10 millions de clients, en 1973, et qu'elle doit poursuivre son expansion pour satisfaire sa clientèle actuelle et les futures.

L'expansion de ces grands ensembles commerciaux ne s'est pas faite aussi facilement qu'en Amérique, les Français étant très attachés à leurs boutiques et petits commerces de quartier, endroits où généralement les clients se connaissent et se rencontrent comme au bistro du coin, le soir, au retour du travail. Mais les migrations des habitants vers les grands centres urbains, l'arrivée d'immigrants, l'entrée du refrigérateur dans les foyers français, depuis une dizaine d'années, l'américanisation des nouvelles générations sont autant de facteurs qui contribuent à grossir la clientèle des magasins à grande surface.

De plus, les Français ayant à faire face à des hausses de coût de la vie considérables, depuis quelques années, sont beaucoup plus sensibles aux économies qu'ils peuvent réaliser en s'approvisionnant dans les super et hypermarchés qui pratiquent, ont montré des études, des prix inférieurs — 13 pour cent en moyenne — à ceux des boutiques et commerces indépendants.

Enfin, les grands magasins utilisent à fond les techniques de la publicité moderne contrairement aux petits détaillants qui, souvent d'ailleurs, ne pourraient en supporter les frais.

ADAPTATION

Devant la menace que représentent pour eux les magasins à grande surface, bon nombre de petits commerçants s'associent dans des chaînes ou des groupements d'achat. Cela leur permet actuellement d'offrir leurs marchandises à des prix de un à deux pour cent inférieurs à ceux de leurs collègues qui restent indépendants. D'autres adoptent la pratique du libre-service qui, diminuant les frais de personnel, leur permet de vendre à des prix un peu moindres. Enfin, plusieurs ont modifié leurs heures d'opération, ouvrant leur magasin à 7 h. ou 7 h. 30, le matin, et le fermant vers 20 heures, le soir, soit avant et après les heures d'ouverture et de fermeture des super et hypermarchés. Cela leur permet de retenir une bonne partie de leurs clients, notamment ceux qui ont à faire des courses avant ou après le travail.

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 décembre au 20 janvier)
On vous entraîne à votre insu. Il convient d'éviter la confusion. On n'attrape pas les mouches avec du fiel. Regardez où vous posez le pied. Votre imagination vous sert bien .

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)
Les astres favorisent les amours chez les natifs du dernier décan. Une personne vous apportera des nouvelles longtemps attendues. Votre numéro: 6. Votre jour: Vendredi.

LES POISSONS (du 20 février au 20 mars)
Une visite inattendue vous rendra très heureuse en fin de semaine. Ne soyez pas si jalouse de l'être aimé. Les affaires sont bonnes. Ne faites pas d'imprudences. Votre jour: samedi.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)
L'orgueil est votre point faible. Prenez le temps de réfléchir avant d'entreprendre une nouvelle position. Numéro: 12. Jour: dimanche.

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)
La santé est quelque peu instable. Vous avez besoin de repos. Une amie vous envie, car vos succès sur le plan sentimental sont formidables. Numéro: 5. Jour: mercredi.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)
Ne remettez pas à demain ce que vous devez faire aujourd'hui. L'amour domine votre pensée, et vous espérez conquérir l'être aimé. Votre jour: jeudi. Numéro: 9.

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)
Un grand succès couronnera vos efforts dans votre travail. Vous allez rencontrer quelqu'un en fin de semaine. Placer votre argent en sécurité. Jour: mardi. Numéro: 4.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)
Les natifs du premier décan connaitront une semaine mouvementée. Risques de rhume; prenez des vitamines. Une personne de l'autre sexe a de la sympathie pour vous. Jour: jeudi. Numéro: 6.

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)
Petit nuage sur le plan sentimental. Ne faites pas trop d'avances envers l'être aimé. Les accidents de ski sont à craindre. Vous manquez de logique. Jour: samedi. Numéro: 1.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 octobre)
L'instruction ne fait pas de tort; on doit faire de la vie une éducation continuelle. Maîtrisez votre impatience. Les amours sont solides. Mauvaise semaine pour des vacances. Jour: lundi. Numéro: 5.

LE SCORPION (du 23 octobre au 22 novembre)
Une question de diplomatie entre en jeu en ce qui concerne vos compagnons de travail. La fatigue s'accumule. Prenez des grandes marches. Les affaires sont stables. Jour: mercredi. Numéro: 15.

LE SAGITAIRE (du 23 novembre au 21 décembre)
Vous visez pour des sommets hors de votre portée. Restez simple et vous verrez accroître votre popularité. Petit malaise côté santé. Votre jour: vendredi. Numéro: 14.

MOTS CROISES

problème: no 153

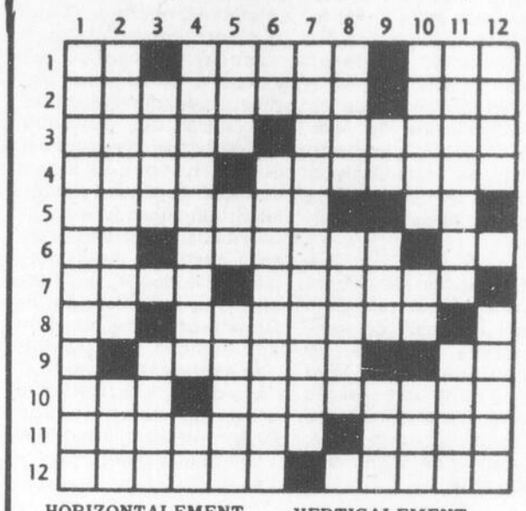

HORIZONTALEMENT

1- Symbole du tour.-- Amusement. --Coupé jusqu'à la peau.
2- Passer à l'abri la mauvaise saison.-- Allez, en latin.
3- Prénom féminin.-- Noblesse de sentiments.
4- Pli du visage.-- Se couvrais de crème.
5- Plante cultivée dans le midi de la France. Infinitif.
6- Cuivre. -- Moquerie sarcastique.-- Altesse Royale.
7- Pronom personnel. Enseignements .
8- Négation.-- Utiliserons.
9- Recherche.-- Aluminium.
10- Levant.-- Procédé cinématographique sur écran.
11- Canard.-- Met en circulation.
12- Allonges.-- Cacher ne pas dire.

VERTICALEMENT

1- Ponction du thorax pour évacuer une collection liquide.
2- Propre à exciter le rire.-- Dénué de jugement.
3- But le contenu de.-- Sorte de boîte qui sert à conserver un objet.
4- Se dit de deux acides oxygénés du sélénium.-- Chrome.
5- Prairie.-- Symbole du tour.-- Connaisse.
6- Pronom indéfini.-- Taux de la bile dans le sang. (pl)
7- Enrayèrent, étouffèrent.
8- Sélectionner.-- Image.
9- Eminence.-- Agent secret de Louis XV. Roue à gorge.
10- Sourirai.-- Notre-Seigneur.-- Allié.
11- Tiras à soi.-- Qui a une saveur désagréable.
12- Ch.-l. de c. de l'Orne -- Qui a peu de creux (fém).

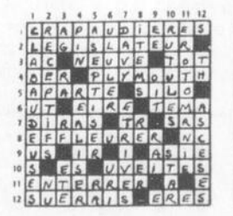

Sears

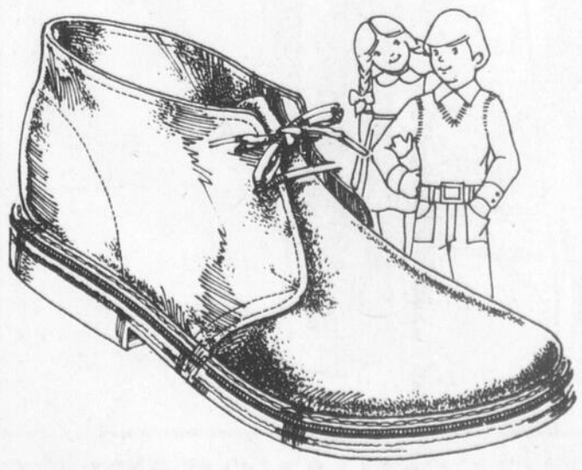

Bottillons "SAHARA"

Empeigne de suède. Semelle et talon en caoutchouc-crêpe. Beige, Pointures: 3 à 6.

8.99 pai.

"aubaines d'avril"

CHAUSSURES DE TOILETTE POUR HOMMES

Rég.: 19.98 16.99 pai.

Empeigne de cuir. Semelle et talon en polyuréthane. Tons de brun ou noir. Pointures 7 à 12.
Aussi modèle brogue de ton brun.

Chaussures pour hommes et garçons — (Rayon 67)

Pour qui se veut confortable

A. Bottes de travail pour hommes avec semelles en caoutchouc ne se décollant pas. Semelle intérieure très confortable. Couleur tan. Hauteur 8". Pointures: 7 à 12.
Même modèle, hauteur 6". 16.88.

18.88 pai.

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

Les anciens nazis-Gestapo sont encore aussi vivants à la mémoire des Britanniques

Par BROD CURRIE

LONDRES (PC) — Le regard nostalgique que jettent les Britanniques vers l'époque où ils ont connu leur "plus belle heure" commence à agacer considérablement les Allemands d'aujourd'hui.

Depuis plusieurs mois les Britanniques, que ce soit par le truchement de la télévision, de la radio, des livres ou des vieux films de propagande, ressuscités pour la circonstance, se sont offert une orgie sans précédent de réminescences. Ils ont semblé revivre la Seconde Guerre mondiale, ainsi que la montée et la chute d'Hitler comme si cela s'était passé hier.

Alors que le 7 mai prochain marquera le 29e anniversaire de la fin de la guerre en Europe, les Allemands sont ahuris et même irrités de voir qu'après tant d'années de non-militarisme de leur part, les anciens stéréotypes nazis-Gestapo soient encore aussi vivants à la mémoire des Britanniques.

En ceci, les Allemands ont une sorte de "cinquième colonne" de sympathisants, formée de Britanniques qui sont d'avis qu'il est temps d'arrêter de livrer les anciens combats, et de rejeter la légende de l'Allemand impitoyable.

Cependant, si on en juge par la popularité de certaines séries télévisées, comme Colditz, la comédie Dad's Army et l'épopée World at War, en 26 épisodes, la majorité des Britanniques continue de se complaire dans ce retour aux années 39-45.

LES VIEUX FILMS

Prenant avantage de la situation, les réseaux de télévision passent des reliqes de guerre comme Mrs. Miniver, 49th Parallel et Lifeboat, dans lequel Tallulah Bankhead et d'autres survivants d'un naufrage sont les victimes d'un Herr Kapitain particulièrement sinistre.

Même l'auguste Imperial War Museum est entré dans le jeu et a montré une exposition Colditz, coïncidant avec l'ouverture d'une nouvelle série télévisée par la BBC au sujet de la célèbre forteresse où on gardait les prisonniers de guerre. Des foules record ont fait la queue devant le vieux musée, ce qui en soi était un précédent historique.

De leur côté les antiquaires de Londres déclarent qu'ils font une petite fortune actuellement avec la vente de poignards nazis, dont le prix a atteint récemment la somme incroyable de $69.

A la radio, on peut de nouveau entendre la voix de William Joyce, surnommé Lord Haw-Haw, à l'époque où il faisait de la propagande aux Nazis à l'intention de l'Angleterre.

Joyce fut par la suite pendu en Angleterre, pour crime de haute trahison.

L'ampleur du phénomène demeure un sujet d'étonnement pour plusieurs commentateurs britanniques, mais on est d'accord dans plusieurs milieux pour dire que ce qui fait l'attrait des souvenirs du temps de guerre, c'est que cette époque fut la dernière pendant laquelle les Britanniques furent vraiment unis. En un sens, disent certains commentateurs, l'époque de Churchill, la bataille de la Grande-Bretagne, les abris anti-bombes et le rationnement furent une sorte d' "âge d'or" de la résistance et de la détermination britannique, suscitant l'admiration du monde entier.

"Les gens réalisaient que nous agissions à cette époque comme une nation unie, a dit l'écrivain J. B. Priestley, expert en propagande pendant la guerre.

Aujourd'hui, nous sommes une nation divisée."

PROPAGANDE EVIDENTE

C'est au moment où on a montré le film 49th Parallel, un exemple de la propagande dirigée vers les auditoires britanniques pendant la guerre, que Christian Ferber, correspondant londonien du journal allemand Die Welt, passa à l'attaque. Dans un article intitulé "BBC Keeps its Nazis warm" (La BBC ne laisse pas oublier les Nazis), Ferber a écrit que le fait de passer à la télé ce film concernant six survivants nazis d'un navire naufragé dans le St-Laurent, qui tentent de gagner les Etats-Unis, alors neutres, en passant par le Canada, était un acte de "sottise malicieuse".

Les Allemands y sont décrits comme des êtres "vraiment méchants et pervers", et Ferber se demandait si l'ambassadeur d'Allemagne à Londres possède un appareil de télévision, et s'il envoie à Bonn des rapports sur la préoccupation que manifestent les Britanniques vis-à-vis de la guerre.

"Ou serait-ce que les responsables de la programmation, à la BBC, entretiennent l'agréable pensée que le gouvernement allemand est tellement dévoué, tellement masochiste qu'il accepte constamment ce genre de traitement de la part des merveilleux Britanniques, même s'ils font preuve de mauvaise foi évidente."

Bien qu'un certain nombre de commentateurs aient répondu que les Allemands étaient trop susceptibles, Ferber a reçu plusieurs marques de sympathie.

"Pour beaucoup d'Allemands, disait le Daily Telegraph, la période nazie n'est pas assez loin dans le passé qu'ils puissent la considérer objectivement comme période historique."

De son côté, Gordon Brook-Shepherd, du Sunday Telegraph, laisse entendre, en faisant allusion à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, que le fait de passer ce genre de films n'est peut-être pas "une chose très européenne à faire, particulièrement pour nous, nouveaux Européens.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT
EN VOTRE NOM

Pour les assistés sociaux, la dignité est une denrée coûteuse

ABBOTSFORD, C.-B. (PC) — Pour les assistés sociaux, la dignité, comme tout le reste, est une denrée rare et coûteuse.

"Le corps peut survivre avec le bien-être social, déclare Flora Kenyon, âgée de 55 ans, mais c'est l'esprit qui en souffre. Les enfants en sont stigmatisés."

Mme Kenyon, son mari Ken, âgé de 60 ans et leurs deux enfants vivent des allocations de bien-être social depuis 1967. A cette époque, la maladie a obligé M. Kenyon à abandonner son modeste commerce de transport, à Vancouver.

La famille s'est alors installée dans cette localité de la vallée Fraser, où ils louèrent une petite maison pour $41 par mois. Cela leur laissait environ $200 par mois pour la nourriture, le chauffage, les vêtements et autres besoins essentiels.

Depuis, leur allocation mensuelle a presque doublé: $350 du bien-être social, $40 d'allocations familiales et $100 payés à Mme Kenyon en tant que défenseur des candidats aux allocations de bien-être social au bureau des Services communautaires d'Abbotsford.

Cependant, leur loyer est maintenant de $131 par mois, le prix des aliments a triplé et le chauffage coûte plus cher, de même que les autres services.

QUESTIONS OUTRAGEANTES

Récemment, Mme Kenyon a reçu un questionnaire de la part de Beryl Plumptre, présidente de la Commission de révision des prix des aliments.

Certaines questions ont soulevé la colère de Mme Kenyon. "Comment diable pouvez-vous, de votre tour d'ivoire, avoir la moindre idée de la façon dont les gens réussissent à vivre, et avec quoi?" a-t-elle demandé, en réponse à ces questions.

"Bien sûr que je me sens coincée, parfois à un tel point que je souhaiterais pouvoir mourir. Pourtant, je ne le peux pas, parce que cela priverait mes enfants d'une mère qui peut, au moins, les embrasser et qui essaye encore malgré tout de leur donner une alimentation convenable.

"Oubliez toutes vos recettes favorites, ou abstenez-vous d'y mettre les ingrédients qui coûtent trop cher. Prenez deux ou trois fois le temps normal pour préparer les repas et, avec toute la force qui vous reste, ajoutez de l'amour et de la compréhension, car c'est la seule façon pour vous de garder la famille unie, lorsque leurs organismes ont besoin de vitamines, de minéraux et de protéines."

PAS DE FOLIES

Mme Kenyon dit qu'elle dépense actuellement $150 par mois pour nourrir sa famille. Il y a deux ans, elle payait $100 pour une nourriture de meilleure qualité et plus abondante.

Une des premières choses que la famille a dû sacrifier au coût de la vie, ce fut la cotisation annuelle de $22.50 pour les cours et l'équipement de hockey d'Andrew, âgé de 12 ans.

Quand Joanne, également âgée de 12 ans, reçut en cadeau des billets de concert, elle a dû les donner parce que la famille n'avait pas d'argent pour payer le transport par autobus.

"Les enfants des assistés sociaux abandonnent graduellement leurs activités sociales, et finissent par ne plus fréquenter que ceux qui sont comme eux, dit Mme Kenyon. Nous savons qu'il existe de la discrimination contre les enfants des assistés sociaux."

MOT MYSTÈRE

Problème no 153 — **7 lettres cachées** — THEME UN CONTENANT

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A						
ampoule	bocal	cuvette	gobelet	marmite	plat	salière
arêna	bol	E	H	O	poêle	seau
assiette	buire	étui	hanap	outre	poêlon	sébile
auget	burette	F	J		potiche	T
B	C	fiole	jatte	P	R	tasse
bassine	caisse	flacon	L	panier	récipient	théière
besace	canette	G	litre	paquet	réservoir	tourie
bidon	canope	gaine	M	pinte	S	V
	cave	gallon	malle	piscine	sacoche	vaisseau

La réponse du problème précédent: bravoure

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	S	E	R	V	O	I	R	B	O	L	E	E	E
2	P	L	A	T	R	E	I	N	A	P	E	L	E	N	P
3	O	P	I	S	C	I	N	E	C	H	O	T	U	I	O
4	T	A	P	A	E	T	R	L	C	I	E	E	E	A	N
5	I	Q	A	L	E	E	N	O	F	G	N	L	L	G	A
6	C	U	N	I	I	L	C	E	U	L	U	O	O	O	C
7	H	E	A	E	E	A	L	A	I	O	A	B	D	U	N
8	E	T	H	R	S	T	E	A	P	P	E	C	V	I	G
9	C	T	T	E	E	S	T	M	M	L	I	E	O	A	B
10	A	A	N	O	S	L	A	E	E	A	T	C	L	N	A
11	N	J	E	I	U	E	I	T	I	T	R	L	E	E	S
12	E	E	A	R	P	R	U	B	E	S	O	M	R	R	S
13	T	V	L	E	T	I	I	R	E	N	S	T	I	A	I
14	T	A	S	E	A	U	U	E	S	S	I	A	C	T	N
15	E	C	A	S	E	B	O	C	A	L	P	O	E	L	E

Sears

VESTON SPORT
POUR HOMMES

Rég.: $60

Confection polyester/laine extensible comme du tricot et à texture tissée ce qui lui confère un aspect toujours impeccable. Choix de tons, carreaux ou motif plaid. 36 à 44.

$45 ch.

INTERCHANGEABLES
QUATRE-SAISONS

Confection mélange polyester Fortrel☆ (55%) et laine (45%). Choix de marine, brun, rouille. Veste et pantalon. Régulier. 36 à 46.

69.99 ens.

Vêtements pour hommes — (Rayon 45)

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE! Nous entretenons ce que nous vendons. Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m:
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

Le maire de Toronto a tenté d'épurer le "strip", mais les danseuses aux seins nus sont encore là

AU COEUR DE LA VILLE — Voici une partie du panorama qui s'offre au visiteur, du haut de l'édifice Commerce Court, au 54ème étage. On voit ici une partie du quartier des affaires de Toronto. Au centre, l'un des plus nouveaux hôtels, juste en face de l'hôtel de ville moderne. Dans le fond, à droite, le dôme blanc du Planetarium McLaughlin, non loin des boutiques élégantes de la rue Bloor.

(Photo PC)

Par R.J. ANDERSON

TORONTO (PC) — Depuis plus de 40 ans, le Royal York est le roi des hôtels de Toronto, en partie à cause de sa position avantageuse, sur Front Street, juste en face de la gere Union.

L'hôtel a connu des bons et des mauvais jours. Aujourd'hui, après avoir subi des rénovations qui ont coûté $10 millions, il semble prêt à résister aux assauts des luxueux hôtels modernes qui surgissent un peu partout à Toronto.

Son emplacement continue d'être son plus grand avantage, malgré les changements survenus dans les moyens de transport, qui ont dirigé une grande partie de sa clientèle vers les hôtels et les motels situés près de l'aéroport, au nord-ouest de la ville et dans la périphérie.

Mais dans le centre-ville, tout semble partir de la rue Front, et c'est un bon point de départ pour le visiteur qui veut effectuer une visite succinte de la ville, dont l'ensemble couvre maintenant plus de 24 milles carrés.

Le coeur de la ville, où se trouvent les clubs de nuit, les restaurants fashionables, les théâtres et les grands cinémas, les grands magasins et les bars, couvre une superficie de moins d'un mille de large et de deux milles de long du nord au sud, en partant de la rue Front.

Il s'étend depuis l'avenue University à l'ouest, et à l'est jusqu'à la rue Jarvis, d'où les lupanars sont disparus depuis longtemps. Il est limité au nord par la rue Bloor, où les boutiques élégantes cherchent à snober les magasins du quartier des affaires proprement dit.

C'est dans ce rectangle que se trouvent aussi les pubs minables, dont le nombre décroît sans cesse, et les gratte-ciel impressionnants, dont le plus haut est présentement le Commerce Court, qui, avait ses 54 étages, est le plus élevé de tout le Commonwealth, mais qui sera bientôt éclipsé par l'édifice de la Banque de Montréal, qui aura 72 étages. C'est là aussi que le touriste fera connaissance avec Yonge Street et son "strip", une imitation de Times Square.

Le maire de Toronto, M. David Crombie, a tenté d'épurer le "strip", mais les danseuses aux seins nus continuent à s'y balancer sur leurs trapèzes et à "danser" d'un air ennuyé sur leurs piédestaux.

TOUT EN HAUT

Le touriste qui visite une grande ville pour la première fois se doit de monter au moins une fois tout en haut de son édifice le plus élevé, et actuellement, c'est l'observatoire de Commerce Court qui est la principale attraction de Toronto dans ce genre. Pour 50 cents, vous pouvez monter jusqu'à l'étage de l'observatoire, et avoir une vue splendide sur toute la ville. Vers le sud se trouve la Tour du CN, encore en voie de construction. Ce centre de communications, une fois achevé, atteindra 1,850 pieds et sera la plus haute structure libre au monde.

Quelques coins de rue à l'est du Royal York, se trouve le Centre O'Keefe, un théâtre qui a coûté $12 millions, et où de nombreuses pièces ont été jouées avant d'être montrées sur Broadway.

SITE HISTORIQUE

Tout près se trouve le Centre des Arts St.-Lawrence, dont le coût s'est élevé à $6 millions. Il comprend une salle de concert et un théâtre. A côté, se dresse le Marché St.-Lawrence, qui a été restauré et où les fermiers viennent encore, le samedi, vendre leurs produits.

Un peu au nord, sur King Street, le St.-Lawrence Hall, vieux de 125 ans et restauré au coût de $1.7 million, à titre de projet du Centenaire. Jenny Lind, le rossignol suédois, a chanté dans cette salle en 1851 et Sir John A. Macdonald y a prononcé d'éloquents discours politiques.

Un peu à l'ouest, sur King, se trouve l'imposante cathédrale anglicane St.-James, puis, toujours vers l'ouest, les temples de la finance. En allant vers le nord sur l'avenue University, dont le centre est orné de plates-bandes de fleurs et de gracieuses fontaines, vous apercevez, des deux côtés de l'avenue, les sièges sociaux de presque toutes les grandes compagnies d'assurance du Canada.

LES COURS DE JUSTICE

A l'angle de Queen et University se dresse Osgoode Hall, siège de la Société de droit du Haut-Canada, avec sa haute clo-

plus au nord, l'édifice de marbre qui abrite la Cour suprême de l'Ontario.

Continuez en zigzag vers l'est, admirez en passant les hôtels-de-ville, le nouveau à l'architecture audacieuse et l'ancien, souvenir de l'époque victorienne, qui a jusqu'à maintenant résisté aux assauts des entrepreneurs qui voulaient le démolir pour bâtir sur l'emplacement le vaste centre commercial Eaton's.

Un peu plus au nord, au milieu d'un pâté de sordides entrepôts, se trouve l'église anglicane Holy Trinity, un joyau architectural, dont les propriétaires, une centaine de paroissiens, assistent tous les dimanches aux offices, assis sur les bancs de bois qui ont été placés dans cette église au moment de sa construction, en 1847.

Les entrepôts disparaissent les uns après les autres, et la compagnie Eaton's est en voie de construire un centre commercial de $150 millions.

LE PARLEMENT

Vers l'ouest encore une fois, en traversant le minuscule quartier chinois de Toronto, rue Elizabeth, et en remontant University, on atteint Queen's Park, le siège du Parlement de l'Ontario.

Vous apercevez en passant l'Université de Toronto, dont la vue sur le campus est quelque peu bloquée par la bibliothèque Robarts, un édifice nouveau qui a coûté plus de $35 millions.

Toujours sur l'avenue University, le Planetarium McLaughlin et le Musée royal de l'Ontario qui, de l'avis des Torontois, est supérieur à tout autre du même genre.

Une fois sur la rue Bloor, vous pouvez retourner vers le bas de la ville en prenant le métro. Peut-être aimerez-vous vous diriger vers le théâtre Royal Alexandra, sur King, à l'ouest d'University. C'est un théâtre de l'époque victorienne qui a été sauvé de la pioche des démolisseurs, il y a quelques années, et qui a retrouvé sa popularité d'antan.

Ou vers Massey Hall, sur la rue Shuter, où se produit l'Orchestre symphonique de Toronto.

Ou encore vers un bon restaurant, car il y en a maintenant plusieurs dans le coeur de la ville, où on offre de la cuisine européenne de qualité.

CONCOURS

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

GAGNEZ 3 TELECOULEURS
DE MARQUE HITACHI
1 TIRAGE PAR MOIS
PROCHAIN TIRAGE
le 15 mai

en PLUS
Si vous ajoutez à votre formule de participation une partie d'une annonce de l'un de nos annonceurs qui parrait dans le QUOTIDIEN, Nous vous donnerons $100.00 en argent, en plus si votre lettre est pigée.

en PLUS
Un autre $100.00 supplémentaire sera donné si vous ajoutez à votre envoie une facture où une preuve d'achat en provenance d'un marchand qui annonce dans le QUOTIDIEN.

REGLEMENTS DU CONCOURS:
1. Faire parvenir autant de formules de participation que vous le désirez. Une seule formule par enveloppe.
2. Les annonces et preuves d'achats doivent être incluses dans l'enveloppe avec la formule de participation.
3. Les gagnants auront à répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Les employés du Progrès du Saguenay Ltée et les membres de leurs familles ne sont pas éligibles.

Concours "LE QUOTIDIEN"
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TEL.: _____
DECOUPEZ ET ENVOYEZ VOS COUPONS A:
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC ST JEAN
316, Avenue Labrecque Chicoutimi

Sears
Accessoires légers et pratiques pour les petits

A. LANDAU COMPACT
Se transforme en lit pour le voyage. Monture pliante en acier chromé. Doublure vinyle beige, traitée Sani-gard☆. Extérieur violet. Roues 9" sur roulements à billes, avec pare-boue.
Rég.: 89.98 ch.
SPECIAL: 74.99 ch.

B. POUSSETTE

Dossier 4 positions. Repose-pieds chromé réglable. Dais amovible. Monture acier robuste 2 tons vert et blanc. Garnitures à motif floral vert. Pneus 7". 21.99 ch.
Recouvrement vinyle rembourré. Pour la plupart des poussettes à siège-dossier en métal. Rég.: 7.98. 5.99 ch.

C. PARC EN BOIS
Côtés pliants pour rangement. Monture en bois séché au four. Garnitures vinyle bleu. 27 x 40 pouces. 21.99 ch.

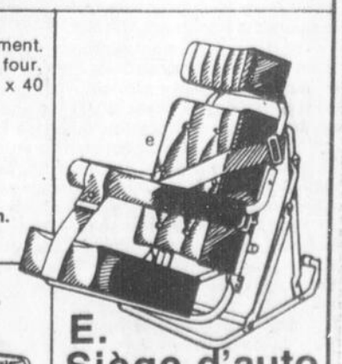

D. LIT D'AUTO ROBUSTE
14.99 ch.
Monture acier. Extérieur vinyle à motif beige. Intérieur vinyle blanc traité Sani-Gard. 2 poignées pour le transport.

E. Siège d'auto
Modèle standard. Siège rembourré mousse ainsi que le dossier. Harnais de sécurité 2 pièces. Se plie pour rangement. Blanc ou bleu.
15.99 ch.
Vêtements pour enfants (Rayon 29)

Simpsons-Sears Ltd.
TELE-SHOPPING 549-8111
Vous ne devez que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous apprécions ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.
HEURES D'OUVERTURE
LUNDI MARDI MERCREDI 9:15 a.m. à 5:30 p.m.
JEUDI VENDREDI 9:15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI 9 a.m. à 5 p.m.
ARVIDA 548-8313
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

La vie est un mélange de petits inconvénients pour les Canadiennes vivant en Belgique

BRUXELLES (PC) — Pour les Canadiennes qui habitent Bruxelles, la vie est un mélange de petits inconvenients domestiques et de découvertes fascinantes. En effet, si le manque de placards ou de salles de bains modernes dans les maisons crées chez elles une certaine exasperation, les delices qu'elles trouvent à partager avec les Belges un respect presque fanatique pour la bonne cuisine compensent amplement. Et si les mères de famille s'inquiètent de ce que leurs enfants sont surchargés de devoirs à faire à la maison, beaucoup plus qu'ils ne l'etaient au Canada, elles ont la satisfaction de savoir que ces mêmes enfants vont acquérir la connaissance d'une ou deux langues étrangères, et un éventail cosmopolite de savoir et d'amitiés.

Les premières semaines de leur vie à Bruxelles sont souvent solitaires, et les Belges semblent parfois singulièrement distants vis-à-vis des Canadiens, mais graduellement les Canadiennes pénètrent dans de nouveaux milieux, et elles apprennent à apprécier l'atmosphère multinationale stimulante de ce pays au carrefour de la nouvelle Europe.

Les femmes qui sont venues d'outre-Atlantique n'en demeurent pas moins foncièrement canadiennes. "Je me sens plus canadienne depuis que je suis ici, déclare Mme Roch Bélanger", de Trois-Rivières. Mme Bélanger est à Bruxelles, où son mari est banquier, depuis plus de deux ans.

POPULARITE DES CANADIENS

Et Mme George De Mare, originaire de MacGregor, Manitoba, qui est ici avec son mari, un professeur, depuis sept ans, déclare que les Canadiens sont particulièrement populaires en Europe.

Les femmes interviewées au Club des Canadiennes en Belgique, ont admis qu'une fois la glace rompue, les Belges aiment les réceptions sans cérémonie que donnent les hôtesses canadiennes. En Belgique, quand on reçoit pour le dîner, il faut habituellement faire parvenir une invitation par écrit, ce qui se fait rarement en Amérique du Nord. Mais cela comporte des avantages, dit Mme Paul Mattman, dont le mari, suisse d'origine, est directeur d'une compagnie de pétrole en Belgique, "car les invités arrivent avec des fleurs, des chocolats, un gâteau ou du vin". Les invités belges qui arrivent les mains vides envoient toujours des fleurs à leur hôtesse, le lendemain, ajoute Mme Mattmann.

Les Canadiens s'adaptent graduellement aux façons de vivre des Belges, mais ils continuent de prendre, surtout pendant les fins de semaine, des petits déjeuners à l'américaine, avec oeufs et bacon.

Mme Bannerman, la femme d'un cadre superieur, est la présidente du Club des femmes canadiennes. Ce club compte 130 membres, et a été fondé il y a trois ans pour remédier à l'isolement des nouvelles venues en Belgique.

Mme Roger Saint-Jacques, originaire de Halifax, vit à Bruxelles depuis trois ans et demi. Elle dit apprécier spécialement les fromages, les légumes frais et les vins, qui sont beaucoup plus abondants et moins coûteux qu'au Canada. Mme Saint-Jacques, dont le mari, originaire d'Ottawa, est un cadre supérieur dans une maison de consultants pour les magasins, a remarqué que les maîtresses de maison belges font rarement leurs propres desserts, mais qu'elles prennent plutôt avantage des ressources illimitées et délicieuses que renferment les célèbres pâtisseries de ce pays.

MOINS DE VIANDE

En fait, beaucoup de Belges reçoivent dans les restaurants. Chose étonnante, les Belges mangent moins de viande que les Canadiens, bien que les repas principaux comportent souvent quatre ou cinq services.

Mme Mattman, née à Régina et vivant ici depuis 1968, a fait observer que les écoliers doivent fournir beaucoup plus de travail qu'au Canada. Ces efforts, cependant, portent des fruits, particulièrement parmi les enfants de parents anglophones, qui apprennent rapidement le français et parfois le flamand.

Mme De Mare a dit être enchantée des progrès accomplis par ses trois enfants, dans une école belge privée. "Le contact est très étroit entre les enfants et le professeur, dit-elle. Ils ont moins de difficultés qu'ils en auraient probablement au Canada".

Cependant, il est évidemment difficile aux enfants canadiens anglophones de s'adapter, s'ils arrivent dans une école belge après l'âge du jardin d'enfants.

TOUT POUR LA FAMILLE

Les Canadiennes, à Bruxelles, ont dû se rendre compte qu'il leur fallait souvent beaucoup de temps avant de pouvoir appeler leurs nouvelles amies belges par leurs prénoms. Mme Bélanger, à ce sujet, dit que les Canadiennes d'expression anglaise s'étonnent davantage de ce phénomène européen que ne le font les Québecoises, puisque ces dernières ont été habituées dès leur jeune âge à cette façon d'agir.

Les Canadiennes sont d'avis que la plupart des femmes belges vivent surtout pour leur famille. "Soit qu'elles travaillent à l'extérieur, soit qu'elles soient absolument esclaves de leur foyer. Il n'y a pas de milieu", dit Mme Bannerman.

Et Mme Bélanger d'ajouter: "Nous sommes des ménagères très gâtées, par comparaison avec les Belges."

Dans les maisons belges, qui sont par ailleurs en général solidement construites, on ne trouve pas toujours les installations électriques nécessaires pour brancher les appareils ménagers, comme les lessiveuses, les sécheuses, les lave-vaiselle, etc. De plus, les maisons ne sont pas aussi bien isolées que celles du Canada, et les accessoires sont plus difficiles à obtenir.

Par ailleurs, il est plus facile ici de trouver des domestiques, bien que le coût en soit de plus en plus élevé. Les supermarchés s'améliorent de jour en jour, et dans certains d'entre eux, on trouve une section réservée à des spécialités américaines et canadiennes. C'est ainsi que des ménagères canadiennes ont découvert avec joie du sirop d'érable, des bonbons de guimauve et du chocolat non sucré pour cuisiner.

"Si on cherche bien, on trouve à peu près de tout", dit Mme De Mare.

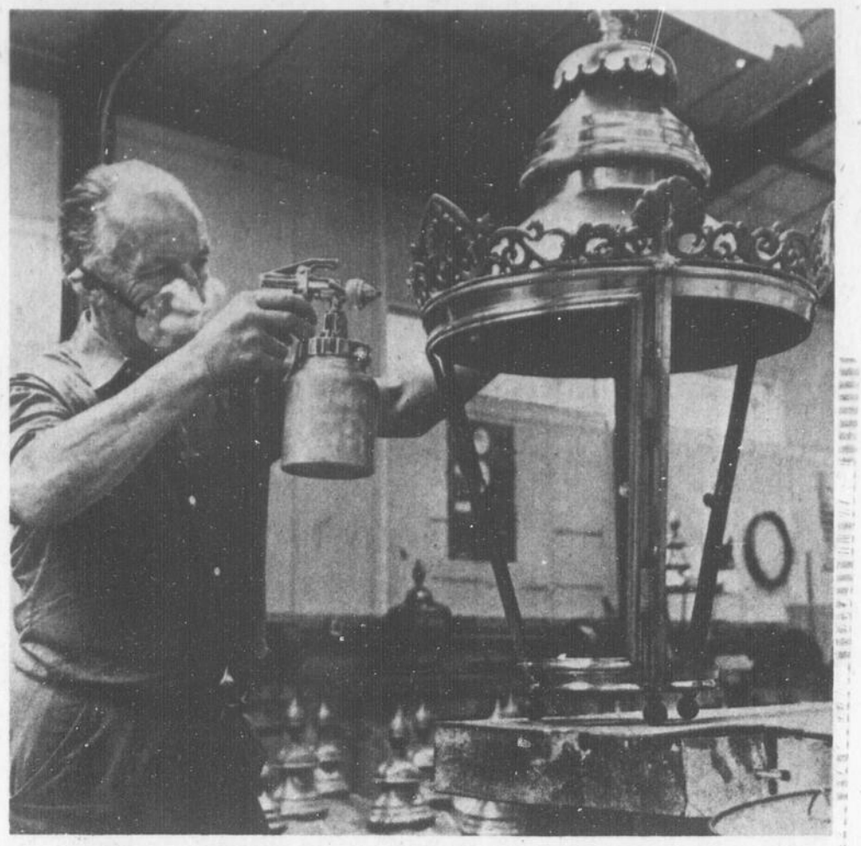

UN AVENIR PLUS BRILLANT POUR LES BECS DE GAZ — Un ouvrier employé à l'usine C.H. Kempton and Co., à Londres, vaporise de la peinture sur un lampadaire au gaz, puisque ces derniers reprennent de la vogue. Les conseils de bourgs, à Londres, ramènent graduellement les lampes à gaz, pour remplacer les poteaux de béton qui supportent les lampes électriques, en partie à cause de la crise d'énergie, et en partie parce que les becs de gaz sont plus en harmonie avec les rues du vieux Londres.

(Photo PC)

BRIDGE

RAISON DE PLUS

Si même celui pour qui la vie s'est montrée très généreuse doit utiliser ses biens à bon escient, raison de plus pour celui qui a peu reçu de tenter de mettre à profit son faible avoir. Ainsi c'est bien souvent un joueur détenant la plus faible main qui peut fixer le sort d'un contrat.

Donneur: Est
Est-Ouest vulnérables

Pi- 6-2
Co- 10-9-4
Ca- A-R-D-V-8-6
Tr- 7-5

Pi- V-9-4 Co- 8-5 Ca- 9-5-2 Tr- 8-6-4-3-2	O	N E S
		Pi- A-R-7-5 Co- A-R-V-3 Ca- 7-5 Tr- A-V-9

Pi- D-10-8-3
Co- D-7-5-2
Ca- 10-4
Tr- R-D-10

Est	Sud	Ouest	Nord
1- pique	passe	passe	2- carreaux
passe (1)	2-S-A	passe	passe (2)
passe			

(1) Placez une telle main dans un étui au cours d'une séance hebdomadaire de bridge duplicata et vous verrez que pour un joueur qui aura réalisé son contrat il y en aura quatre qui auront subi des chutes. Tout d'abord il y aura de très nombreux joueurs qui se laisseront leurer par l'apparente force de la main Est. Celui-ci ne possède-t-il pas vingt points francs, soit à lui seul la moitié des points! Si cependant Est envisage les gagnantes que pourra produire sa main, son évaluation pourra varier de cinq à sept gagnantes. Ainsi alors que le partenaire a été incapable de participer aux enchéres, en conséquence il serait illusoire d'envisager deux gagnantes chez lui et un contrat de deux trics risquerait d'être voué à l'échec.

(2) Nord également doit faire preuve de modération. Si sa main est peu favorable à un contrat en sans-atout, alors que pour le partenaire il peut y avoir trois points vulnérables, il y a cependant de meilleures chances que le partenaire soit en possession de deux gagnantes rapides, mais non trois.

Que doit choisir Ouest comme entame?

Evidemment alors qu'Ouest n'a aucun espoir de pouvoir reprendre la main, il doit donc ignorer sa longue suite et attaquer à la suite de son partenaire, même si chez le déclarant il se trouve une certaine force à cette suite. Avec trois cartes comprenant un honneur, le joueur doit généralement attaquer de la plus faible. Il peut y avoir exception à cette règle alors que la force à cette suite serait localisée chez l'adversaire de gauche, en l'occurence, le Mort.

Est prend le quatre de pique de son roi et en fait suivre le cinq pour la dame du déclarant. Tentant de porter rapidement son nombre de gagnantes à huit, le déclarant change à la dame de trèfle qui se rend à l'as. Afin de prévenir toute ambiguité, Est encaisse tout d'abord le roi de coeur, puis revient avec le sept de pique pour le valet de son partenaire. Docilement Ouest revient à coeur et ainsi l'as de pique placera le déclarant à court d'une levée.

Alors que l'attaque du valet de pique aurait permis au déclarant de réaliser facilement son contrat et qu'il en aurait été de même après une enta[illegible]ne des autres suites, on peut dire que le sort du contrat [illegible] sur le choix de l'entame.

Si nous envisageor[illegible]icun des joueurs n'était en état de réaliser un contrat de [illegible]ics, nous pouvons dire que cette main invitait à la modé[illegible]t que le rôle de déclarant n'est pas toujours souhaitable.

Noël Duchesne

Sears
CENTRE DE L'AUTO

Nous avons le pneu qu'il vous faut! Un pneu garanti!

Performance, bonne tenue de route et excellent millage, avec les pneus Sears

2 + 2: ACIER ET NYLON

F— 2 solides bandes en acier pour robustesse, sécurité et long millage, plus 2 plis en nylon. Semelle large à dessins. Garantie de 36 mois☆. # 19,000.

27.99 ch. F78-14 Paroi blanche installé

PNEU RADIAL "70" A BANDES EN ACIER

71.70 ch. FR70-14

Sans chambre. Paroi blanche. Installé.

Carcasse à 2 plis radiaux et 2 bandes en acier sous la semelle plus une semelle très large pour une meilleure tenue de route. Garantie de 40,000 milles☆.

GR70-14 — 78.20 ch. GR70-15 — 82.10 ch. HR70-15 — 86.70 ch.
Pneus — (Rayon 95)

PNEU 4 + 2 ACIER ET POLYESTER

Notre meilleur pneu à bandes et plis en biais: 2 solides bandes en acier présentant grande résistance aux crevaisons et semelle stable améliorant le millage: carcasse à 4 plis polyester pour une conduite sure et douce.

33.49 ch.

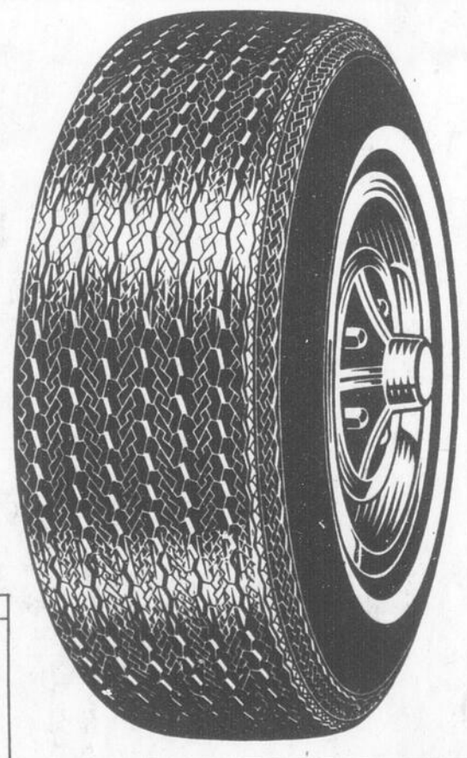

F78-14. Paroi blanche.	
E78-14	30.99 ch.
G78-14	35.49 ch.
H78-14	37.49 ch.
G78-15	35.99 ch.
H78-15	37.99 ch.
L78-15	39.99 ch.

CRUSADER à 4 plis nylon

A— 4 plis en nylon Du Pont très robuste, plus une semelle donnant bonne adhérence. Garantie de 20 mois☆ 10,000.

16.99 ch. F78-14 Paroi noire Installé

SUPERTRED à 4 plis nylon

B— Pneus à 4 plis en nylon Du Pont pour robustesse et sécurité. Semelle large, plate avec dessins pour stabilité. Garantie de 32 mois☆. # 12,000.

20.99 ch. F78-14 Paroi Noire Installé

PNEU A BANDES en fibre de verre Carcasse en polyester

E— Pneu 2 + 2 à carcasse à 2 plis en polyester pour robustesse et sécurité plus 2 bandes en fibre de verre pour un long millage. Garantie de 36 mois☆ 14,000.

24.99 ch. F78-14 Paroi blanche Installé

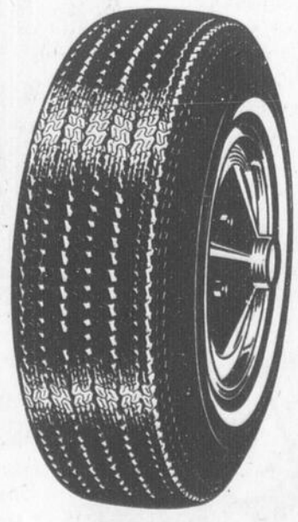

PNEU 2 + 2 à bandes en fibre de verre

D— Carcasse à 2 plis en nylon pour robustesse et sécurité. Les bandes en fibre de verre offrent une grande stabilité et un long millage. Garantie de 36 mois☆ 14,000.

24.99 ch. F78-14 Paroi blanche Installé

☆Garantie proportionnelle des pneus d'auto tourisme. Il n'est pas de garantie plus complète que celle de Sears.

GARANTIE DE DUREE DE LA SEMELLE

Tous nos pneus neufs et rechapés sont protégés contre défaillance, dommage. Pendant combien de temps? La durée de la semelle d'origine. La garantie se termine quand il n'y a plus de semelle. **Sans exception!** Ces pneus sont protégés contre toute défaillance et dommage, **peu importe la raison.** En cas de défaillance: **crevaisons réparées sans frais.** Pour tout autre cas de défaillance, nous remplacerons le pneu par un pneu neuf de la même qualité. Vous paierez selon l'usure de la semelle (selon le prix en cours).

GARANTIE CONTRE L'USURE DE LA SEMELLE

S'applique si votre pneu s'use avant l'expiration du nombre de mois spécifié sur la garantie. On considère un pneu usé lorsque sa semelle n'a plus que 3/32e de pouce ou moins. Si cela se produit, nous reprendrons le pneu en vous donnant un crédit calculé sur le prix en cours de votre pneu, applicable à l'achat de tout nouveau pneu.

Pneus avec garantie de:
9 à 24 mois
25 à 29 mois
30 mois ou plus

Vous recevrez:
crédit de 15%
crédit de 20%
crédit de 25%

Des pneus sont aussi disponibles dans une gamme de dimensions populaires. ☆☆Les pneus radiaux à bandes d'acier ont une garantie spéciale de 40,000 milles. Pour de plus amples détails, voyez notre Centre de l'Auto.

PNEUS RADIAUX

Ce pneu vous offre la sécurité, la performance et vous assure un long millage. La carcasse a 2 plis en rayonne en travers du pneu d'un talon à l'autre, pas en diagonale comme les 2 types de pneus ci-dessus. 2 ou 4 bandes font le tour du pneu sous la semelle.

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m.
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8391
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

Sears

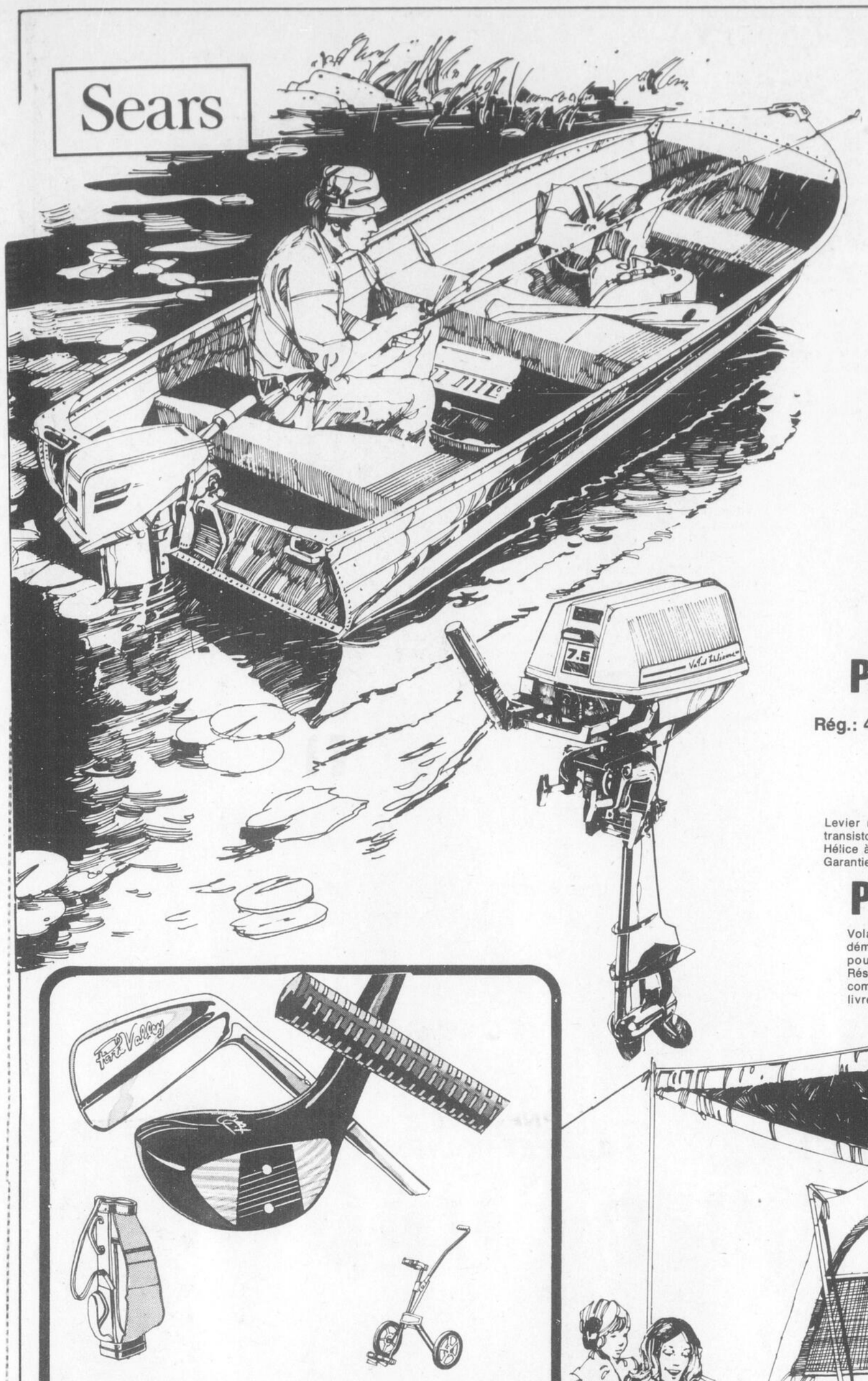

aubaines D'AVRIL

BATEAU D'ALUMINIUM 14 PIEDS

Rég.: 379.99

369.99 ch.

Mensualités: $20☆

Construction robuste pour meilleure sécurité, en alliage aluminium marin. Poids: 134 livres. Charge utile 800 livres. Mousse de flottabilité sous les 3 sièges.

BATEAU ALUMINIUM 12 PIEDS

En robuste alliage d'aluminium marin, 3 sièges en bois, caisson en mousse, capacité 640 livres, poids 115 livres.

Rég.: 259.98

SPECIAL: **249.99**

PROPULSEUR 7.5 HP

Rég.: 404.99

384.99 ch.

Mensualités: $15☆

Levier marche avant/arrière/point mort. Embraye, allumage transistorisé. Dispositif pour navigation dans eau peu profonde. Hélice à 3 pales avec protection contre algues. Poids 44 livres. Garantie de 2 ans.

Remorque non basculante en T

Pour bateau jusqu'à 13 pieds. Capacité 600 livres. Ressorts 2 lames. Support de roue de secours. Poids 180 livres.

199.99 ch.

Mensualités: $11☆

PROPULSEUR 3.5 HP

Volant spécial facilitant le démarrage. Rotation à 360o pour marche arrière. Réservoir 2 pintes incorporé, commandes devant. Poids 32 livres. Garantie de 2 ans.

184.99 ch.

Canne-moulinet Garcia

Moulinet tournant bien, freins et roulements métal. Canne fibre de verre 2 pièces. Anneaux chromés.

10.98 ens.

Canne-moulinet Garcia CR-32

Moulinet avec freins, 100 verges de ligne, canne à lancer, anneaux chromés, poignée en liège.

9.99 ens.

COFFRE A PECHE

En plastique résistant.

Rég.: 4.99

3.99 ch.

ENSEMBLE DE GOLF DE QUALITE

Rég.: 113.94

99.99 ens.

Mensualités: $9☆

L'ens. comprend jeu de 11 bâtons "Campbell Pine Valley", bois avec têtes en bois dur lamellé avec surface de frappe Cycolac incrusté, têtes en acier forgé chromé, manches en acier. Sac de golf 12 bâtons en vinyle aspect luisant, poussette de golf pliante légère, armature robuste en acier.

Articles de Sport — (Rayon 6)

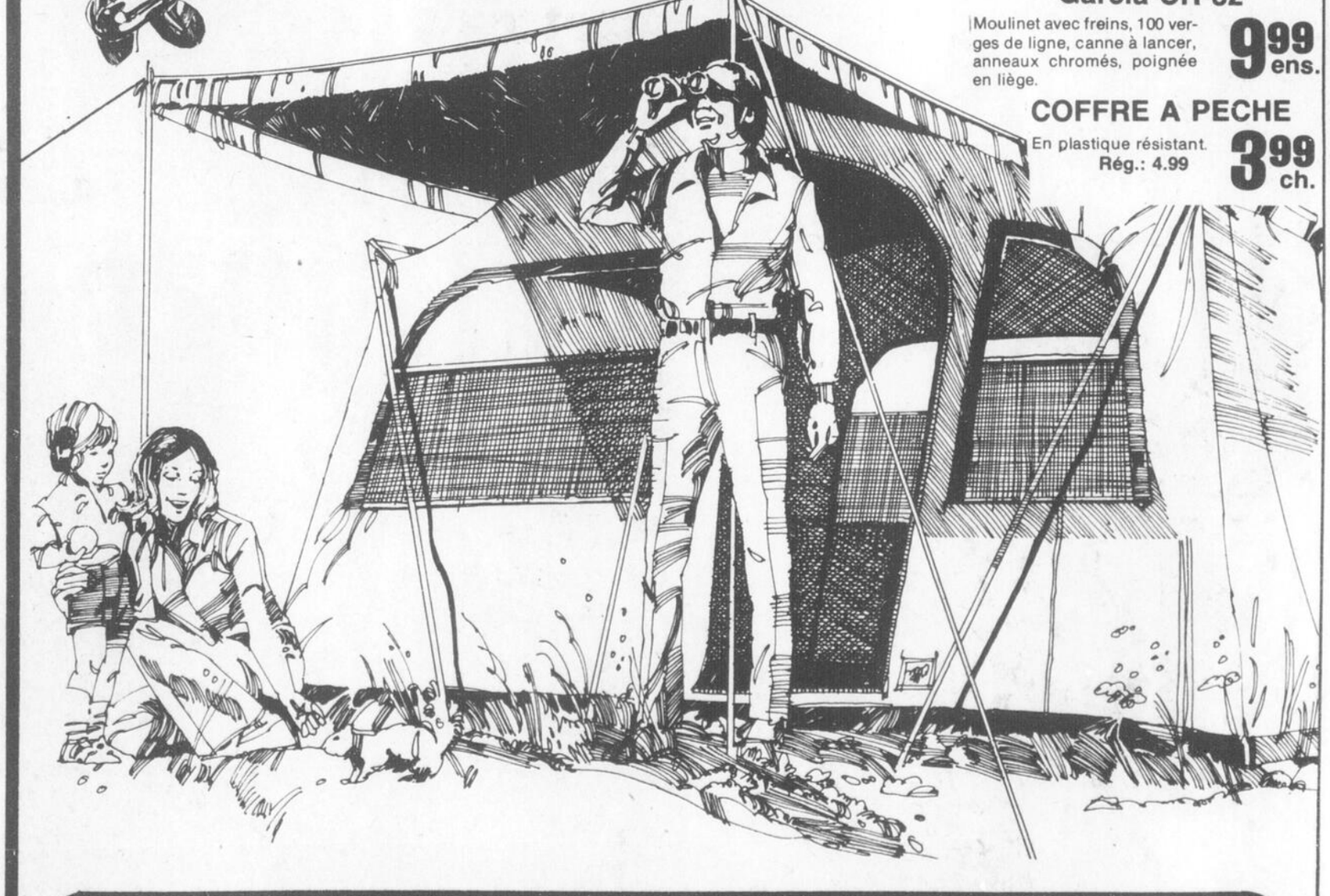

BATONS DE GOLF "WILSON MEDALIST"

Articles de Sport (Rayon 6)

Rég.: 159.98

139.99 ens.

Mensualités: $10☆

Jeu de 11 pièces, manches en acier Dynalite léger, équilibrage parfait. Bois teintés aspect noyer avec tête en érable lamellé. Fers améliorés grâce à un placage triple de chrome.

TENTE CHALET LAURIENTIEN POUR 4 A 6 ADULTES

Confection coton égyptien 2 brins traité Aqua Repel pour imperméabilité. Intérieur spacieux sans mât central. Armature légère en acier robuste. 2 grandes fenêtres devant. Arrière avec baie géante. Pèse 63 livres. 12 x 9.

Modèle 8 x 10 pieds pour 4 adultes — **149.98** ch.

Modèle 9 x 15 pieds pour 6 à 8 adultes — **219.98** ch.

179.98 ch.

Mensualités: $11☆

TENTE EUROPEENNE LEGERE

En coton égyptien 2 brins traité Aqua Repel. Fenêtre arrière avec moustiquaire, rabat intérieur, glissière. Tapis de sol. Bas des murs plastique.

Rég.: 89.98

79.98 ch.

Mensualités: $8☆

TENTE SALLE A MANGER EXCLUSIVE

10 x 10 pieds. 8 grandes baies avec moustiquaires et 2 fenêtres sur le toit. Rabat en plastique transparent. Confection coton hydrofuge résistant. Armature en acier tibulaire.

139.98 ch.

Mensualités: $10☆

Articles de Sport — (Rayon 6)

☆Notre barème des mensualités apparaît en page

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m:
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA	548-8213
ALMA	668-8391
ROBERVAL	275-3722
DOLBEAU	276-0947

Sears

RABAIS 6.99

En temps normal vous payez ces pantalons 22.98. Aujourd'hui, jusqu'à samedi, nous vous offrons ces modèles pour 15.99 seulement. Venez faire votre choix, vite... 3 jours seulement.

Confection 100% polyester Fortrel☆ lavable et séchable à la machine. Modèles de toilette à bande de taille Banrol pratique. bas de jambes non fini ce qui nous permet de les ajuster à votre taille. Ces pantalons ne sont pas un achat spécial; nous les avons vendus 22.98 et nous les vendrons de nouveau à ce prix. Mais durant 3 jours vous avez la chance de pouvoir vous les procurer pour 15.99 seulement.

a. Modèle à taille régulière, 3 poches, jambes évasées, tons de brun, chameau, marine ou gris. Tailles 30 à 40.

b. Pantalons à coupe ample, taille haute, jambes droites, 4 poches. Brun, chameau, marine ou gris. 34 à 46.

c. Pantalons de toilette à carreaux de ton bleu, brun, jaune ou vert. Jambes évasées. Tailles 30 à 40.

d. Pantalons de toilettes à petits motifs, taille standard, jambes évasées, brun ou bleu. Tailles 30 à 40.

e. Modèle ample à motifs discrets. Taille haute, jambes évasées. Brun ou bleu. Tailles 34 à 46.

Reg. 22.98

15.99 ch.

Vêtements Sport pour Hommes — Rayon 41

Ça, c'est une aubaine Sears

un autre effort de nos magasins pour offrir à travers tout le Canada la meilleur marchandise au plus bas prix possible

Simpsons-Sears Ltd.

TELE-SHOPPING
549-8111

Vous ne dites que PORTEZ A MON COMPTE!
Nous entretenons ce que nous vendons.
Notre garantie Satisfaction ou Remboursement.

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI - MARDI - MERCREDI: 9.15 a.m. à 5.30 p.m.
JEUDI - VENDREDI: 9.15 a.m. à 9 p.m:
SAMEDI: 9 a.m. à 5 p.m.

ARVIDA	548-8213
ALMA	668-8391
ROBERVAL	275-3722
DOLBEAU	276-0947